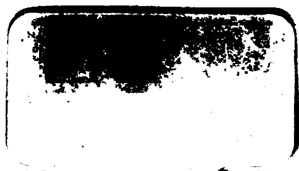




BWM

Giacometti

L'UNITÉ ITALIENNE

DEUXIÈME PARTIE

PÉRIODE DE 1861-1862

APERÇUS

D'HISTOIRE POLITIQUE ET DIPLOMATIQUE

PAR

G. GIACOMETTI



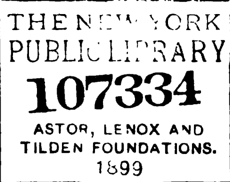
PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

1898



L'UNITÉ ITALIENNE

DEUXIÈME PARTIE

PÉRIODE DE 1861-1862

APERÇUS D'HISTOIRE POLITIQUE ET DIPLOMATIQUE

INTRODUCTION

DE CAVOUR A BISMARCK

Ce n'est qu'avec un serrement de cœur que le lecteur français parcourra la période du *Risorgimento* italien comprise dans ce volume. Ici les enthousiasmes de 1859 ne sont plus de saison; les rêves de solidarité latine ne sont plus de mise. « Chacun pour soi » devient la devise de tous les acteurs qui paraissent sur la scène politique, hommes isolés ou groupés en partis, collectivités nationales ou associations religieuses, citoyens ou gouvernants. Les intérêts, les passions, les haines violentes qui divisent, les affinités égoïstes qui rapprochent, deviennent la norme de la conduite de tous et de chacun.

La disparition d'un homme a produit tout ce mal. Cavour mort, le point de départ de l'action libératrice est méconnu, oublié. Il ne s'est plus

trouvé, après lui, un génie honnête et fort, capable de redresser le sentiment italien « *che la diritta via avea smarrita*[1]. »

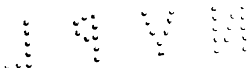
Mais quel était « le point de départ ? »

Le comte de Cavour, dans la mémorable lettre qu'il écrivait au roi Victor Emmanuel au sortir de ses entrevues avec l'empereur Napoléon III[2], va nous le dire : « Il ne faut pas se le dissimuler : en acceptant l'alliance proposée, Votre Majesté et sa nation se lient d'une manière indissoluble à l'empereur et à la France. »

Voilà le pacte ; voilà la conséquence primordiale, prévue et acceptée de part et d'autre. On devait rester *lié*, c'est-à-dire : courir en commun les chances de l'entreprise qui allait être tentée, opposer une résistance commune aux inimitiés internationales qui résulteraient des grands intérêts politiques qu'on s'apprêtait à léser, à bouleverser.

Quelles étaient, d'autre part, les conditions de ce pacte ? Elles étaient multiples. Toutes avaient été remplies déjà et au delà, à la date d'où part cette étude : les unes d'un plein consentement avoué ; les autres avec l'assentiment tacite, mais entouré de réserves apparentes, de la part de celle des deux parties contractantes qui croyait avoir des ménagements à garder, la France.

1. Qui avait perdu le droit chemin. — Dante, l'*Inferno.*
2. Lettre datée de Baden, 24 juillet 1858. (Voir *La Question italienne, période de 1814-1860*, par G. Giacometti, Paris, Plon, Nourrit et C[ie], pages 129-151.)



Une seule subsistait entière: la question romaine. C'est encore à la lettre de M. de Cavour que j'aurai recours pour établir comment cette condition fut posée. L'empereur et l'homme d'État piémontais venaient de se mettre d'accord sur l'opportunité d'une guerre à faire à l'Autriche pour affranchir l'Italie. « Cette première question résolue, » écrit le comte, « l'empereur me dit: « Avant d'aller plus loin, il faut penser « à deux difficultés que nous rencontrerons en « Italie: le pape et le roi de Naples. Je dois « aller doucement avec eux: avec le premier, « *pour ne pas soulever contre moi les catholiques* « *de France;* avec le second, pour nous con- « server l'amitié de la Russie, qui met une sorte « de point d'honneur à protéger le roi Ferdi- « nand. »

« Je répondis à l'empereur que, quant au pape, *il était facile de lui conserver la possession de Rome, grâce à la garnison française qui s'y trouvait établie*... que, quant au roi de Naples... laisser faire ses sujets si, profitant du moment, ils se débarrassaient de sa paternelle domination.

« Cette réponse satisfit l'empereur... »

Pour Naples, au moment où s'ouvre ce récit, la question n'existait plus. Les sujets du roi, François ou Ferdinand qu'il se nommât, l'avaient résolue. Les Piémontais — irréguliers et réguliers — y avaient, à la vérité, fort aidé; mais

elle était résolue, et la Russie, tant bien que mal, en avait pris son parti.

Restait la question de Rome; celle-ci entière, comme aux jours des entretiens de Plombières; entière « avec la garnison française qui s'y trouvait établie »; avec « les catholiques de France » prêts à « se soulever » contre l'empire, s'il était touché à la cité des papes; avec les anciens partis royalistes, riches, influents sur le monde des lettres et de la finance, et alliés naturels de ces mêmes catholiques; avec, d'autre part, le monde libéral et démocratique voulant que l'ancienne capitale du catholicisme devînt désormais la capitale de l'Italie.

C'est entre ces deux écueils que Napoléon III s'était condamné à tenir le gouvernail le jour où il s'était embarqué dans la question italienne. Qu'il dirigeât la proue vers Charybde-réaction, ou vers Scylla-révolution, — le danger pour lui était le même; car, d'un côté, il se heurtait au nombre, au peuple démocratique; de l'autre, à l'argent, à la bourgeoisie, non plus voltairienne, mais devenue, en haine de la démocratie, réactionnaire et cléricale.

Autour de lui, dans son gouvernement, dans sa propre famille, le même contraste d'opinions, la même lutte de passions; ses ministres, divisés; les uns tenant pour le pape, les autres pour le roi d'Italie; ceux-ci plus nombreux, ceux-là mieux appuyés auprès du souverain — d'un côté donc le nombre, de l'autre la puissance morale; — le

ministère ainsi devenait comme une image exacte du groupement d'opinions existant dans la nation. L'impératrice, âme chrétienne, hantée par une sorte de vision des désastres pouvant devenir la conséquence d'une politique antitraditionnelle, défendait ouvertement les droits souverains de l'Église; elle apportait, dans la tâche qu'elle s'était imposée, cette persistance de tous les instants qui, à la longue, assure à la femme le triomphe sur les hésitations et les résistances du mari.

L'empereur, par contre, avait à côté de lui le prince Napoléon; celui-ci, âme ardente, esprit vaste et puissant, avide de libre pensée, rebelle à toute discipline politique, adversaire déclaré de toute métaphysique, disciple fervent de l'école positiviste, combattait avec acharnement les droits de la papauté; par sa parole entraînante, il entretenait son cousin dans l'amour de cette Italie qui avait été leur refuge commun aux heures douloureuses de l'exil, et qu'il avait puissamment aidé à lui faire affranchir[1].

Ainsi tiraillé en sens divers, Napoléon III ajournait les décisions qu'il eût pu encore prendre efficacement, car alors son prestige était intact

1. Le prince Napoléon, peu de temps avant sa mort, causant un jour avec l'auteur de ce livre, rappelait ce que les Italiens lui devaient de reconnaissance pour leur *risorgimento :* « En réalité — disait-il — moi j'entraînais l'empereur et l'empereur entraînait la France. »

et sa force très grande. Cependant le flot des exigences italiennes grossissait, encouragé par l'Angleterre, encouragé aussi par les hardiesses de langage du prince Napoléon et de ses amis; et les résistances de la cour romaine, auxquelles les sentiments connus de l'impératrice et de son entourage donnaient, insconsciemment peut-être, plus de tenacité, devenaient parallèlement plus intenses. Cette attitude de temporisation était d'ailleurs chez l'empereur cònséquente avec sa nature rêveuse et portée à la bienveillance. Les solutions violentes lui répugnaient. Esprit enclin aux penchants fatalistes, imbu de la théorie des hommes et des faits providentiels, il abandonnait volontiers ses résolutions à l'influence du temps. Les dispositions réelles de l'Italie, au surplus, ne l'inquiétaient pas. Il avait là dans Cavour un coopérateur dont l'intelligence supérieure et la force de caractère lui inspiraient tout repos. Cavour avait bien un moment faibli devant la poussée de l'opinion garibaldienne, et provoqué le célèbre vote parlementaire concernant Rome. Mais le caractère relativement platonique de ce vote n'était alors douteux pour personne: Rome, si elle devait entrer un jour dans l'hégémonie italienne, n'y entrerait que par suite d'un plein accord avec la France et en vertu d'arrangements susceptibles d'éviter à l'empire les secousses redoutées de l'opposition catholique. Ces arrangements, c'est avec le Pape qu'il faudrait les conclure; chose

grave; arriverait-on jamais à persuader Pie IX? C'était douteux. Pourtant la puissance des idées du temps était manifeste, et la résignation chrétienne ne connaît pas de limite. Au demeurant, Pie IX n'était pas éternel. Un pape plus accessible aux idées de son époque pourrait lui succéder. L'Italie pouvait bien attendre jusque-là. Qu'est-ce que quelques années dans la vie d'un peuple? Pouvait-on douter en Italie des sentiments d'un prince qui, trente ans auparavant, avait pris le fusil de l'insurgé contre le pouvoir temporel des papes? Mais l'on ne devait pas oublier non plus, que si, en 1831, Louis Napoléon avait déclaré la guerre au souverain pontife, ce ne fut qu'après lui avoir vainement demandé l'abandon de sa puissance politique. Sa lettre à Grégoire XVI était encore dans toutes les mémoires :

« On veut, et d'une manière bien décidée, la séparation du pouvoir temporel d'avec le spirituel. Mais *on aime Votre Sainteté* et l'on croit généralement que Votre Sainteté sera prête à rester à Rome avec toutes ses richesses, ses Suisses, le Vatican, et à laisser former un gouvernement provisoire pour les choses temporelles. Je puis assurer avoir entendu dire à presque tous les jeunes gens, même les moins modérés, que, si Grégoire XVI renonce au temporel, ils l'adoreront, qu'ils deviendront eux-mêmes les plus fermes soutiens d'une religion épurée par un grand pape et qui a pour base le

livre le plus libéral qui existe: le divin Évangile. »

L'homme mûr n'avait pas modifié la manière d'être du jeune homme; l'empereur tout puissant restait dans le mode de penser du prince exilé; il demeurait invariable; c'était bien le « doux entêté » dont sa mère parlait avec attendrissement.

Faire descendre violemment le Saint-Père de son trône temporel, c'est ce à quoi il ne se serait certainement pas prêté; mais « l'opérer sans douleur » lui semblait praticable; en un mot, il voulait « aller doucement », comme il avait dit à Cavour. Cavour faisait donc partie de son système; c'est sur lui, sur son prestige, sur sa ferme volonté qu'il comptait pour calmer les impatiences des patriotes italiens, pour les dompter au besoin.

Un coup de foudre de cette même Providence, sur laquelle Napoléon III aimait à se reposer, vint inopinément lui ravir Cavour. Et, en Italie, personne comme ce grand mort ne connaissait sa pensée! On se défiait de ses attermoiements, qu'on lui imputait à duplicité. C'est ainsi que l'homme politique universellement indiqué pour succéder à Cavour fut celui qui eût dû le moins être choisi. Le baron Ricasoli, entiché d'anglicanisme, instrument insconscient de la politique britannique, hostile de tout temps à la France et à l'empereur, employa, dès son arrivée au pou-

voir, sa volonté de fer à mettre le patriotisme italien en opposition ouverte avec la politique française, à combattre de haute lutte les ménagements auxquels la nature des choses la condamnait.

Ricasoli succomba à la tâche qu'il s'était si inopportunément donnée; mais il laissa, comme flèche du Parthe, à ses successeurs, Garibaldi, qu'il avait arraché avec tant d'imprévoyance à son repos de Caprera. Le lion était déchaîné. Rattazzi n'était pas de taille à le museler. Une balle bien dirigée pouvait seule délivrer les modérés de son incommode ascendant sur les masses; la balle partit, mais elle n'atteignit le terrible héros qu'au pied. Aspromonte n'avait donc pas détruit l'œuvre de Ricasoli; Aspromonte n'avait fait qu'y ajouter l'exaspération d'une défaite; l'évolution désirée à Londres ne s'en accentuait qu'avec plus d'intensité; le chauvinisme italien creusait chaque jour davantage le fossé qui devait séparer les deux nations sœurs; elles avaient versé leur sang en commun pour l'affranchissement de l'une d'elles; il devenait désormais douteux que celle-ci se tînt pour liée au pacte fraternel qui avait paru les souder l'une à l'autre. Et ce doute naissait alors que de graves vicissitudes commençaient à s'annoncer en nuages noirs à l'horizon international.

Le monde ancien et le monde nouveau étaient agités en même temps par de graves événements.

La grande république américaine devenait le théâtre d'une effroyable guerre intestine qui mit pendant deux années son existence en péril. Près de sa frontière, en partie à la faveur de ses divisions, avait surgi un sanglant conflit dont l'extrême gravité ne fut soupçonnée que plus tard : la France, abandonnée par l'Espagne et l'Angleterre, livrée à elle-même, au rêve d'opposer une barrière latine à l'expansion de la race anglo-saxonne en Amérique, entreprenait au Mexique une guerre qui lui réservait les plus funestes résultats.

L'Europe, de son côté, était le théâtre de non moins graves péripéties. A l'Orient, les races slaves en ébullition provoquaient une sévère répression de la Turquie qui, après avoir bombardé Belgrade, réduisait les Monténégrins aussi à coups de canon ; tout près de là, les populations helléniques se révoltaient contre le roi Othon, le contraignaient à abdiquer, et lui donnaient pour successeur le roi Georges, encore actuellement régnant.

Mais c'est au nord et au centre que de nouvelles et profondes transformations entraient en travail d'enfantement. Car vers ce temps on vit se mettre en lumière une figure de diplomate prussien qui, jusqu'alors, s'était localisée dans les régions brumeuses des États septentrionaux.

M. de Bismarck-Schönhausen, un gentilhomme poméranien encore peu connu en France et en Italie, était mis par le nouveau roi de Prusse à

la tête de son conseil des ministres. Il avait fait une courte apparition à Paris, comme représentant de son souverain près la cour des Tuileries. Il y arrivait directement de Saint-Pétersbourg, où il venait de faire, en la même qualité, un séjour de plusieurs années. Là-bas, sur les bords de la Néva, il laissait une réputation d'homme d'esprit, due autant à ses saillies fines et mordantes qu'anx habitudes d'excentricité qu'il affectait. Khalil-bey, le spirituel diplomate turc que le Paris du high life et des clubs n'a pas oublié, représentait alors le sultan à la cour du czar. Lors de la première visite que lui fit le nouvel envoyé du roi de Prusse, il fut frappé de l'étrangeté de ses manières: « Qu'est-ce que c'est que ce nouveau ministre prussien? » dit-il au prince Gortschakow; « il a plus l'air d'un soudard que d'un diplomate ». — « Ne vous y trompez pas », répliqua le chancelier russe; « ça c'est un ministre de Frédéric II. » Plus tard, le diplomate turc eut occasion de se lier avec son collègue prussien. « Savez-vous — lui dit-il un jour — ce que Gortschakow pense de vous? Il dit que vous êtes un ministre de Frédéric II. » — « Oui », répliqua l'autre sans nulle affectation de modestie; « mais ce qui manque c'est un Frédéric II ». Le Frédéric II qui manquait à ses vastes conceptions, il sut le créer; et l'Europe se ressentira longtemps des conséquences de sa création!

Avec les dames, il n'était galant qu'à ses

heures; si elles étaient autrichiennes, à peine se donnait-il le souci d'être poli. Grand chasseur, il affectait un profond dédain pour le monde; il s'y montrait peu et se retirait vite. Un soir pourtant il s'était attardé jusqu'à une heure insolite pour lui à une soirée musicale de la comtesse de Thun-Hohenstein, ambassadrice d'Autriche; le célèbre chanteur comique Levassor formait le clou du concert. La comtesse, flattée de voir le diplomate prussien se plaire autant chez elle et, dans son amour-propre féminin, s'en attribuant le mérite, s'empressait de lui en adresser un aimable remerciement. « Il n'y a pas de quoi — fit-il brusquement; — j'adore Levassor. »

Toutes ses habiles prévenances, il les réservait pour Alexandre II et pour la famille impériale, dont il s'appliquait à capter la bienveillance; toute son assiduité, pour le prince chancelier, chez qui il cultivait avec un soin constant les rêves de grande politique d'avenir qu'ils avaient faits ensemble, au temps où ils étaient collègues à la diète de Francfort.

Mais M. de Bismarck était trop habile pour porter à Paris sa rude écorce de chasseur d'ours poméranien. La légère et élégante société du second empire ne vit en lui que l'homme d'esprit — et il en avait beaucoup — l'homme d'esprit intéressant et amusant tout le monde par ses saillies dont la brusquerie étonnait sans choquer.

M. Julian Klaczko nous le montre, dans son beau livre *Les deux chanceliers*, faisant cette

savante campagne de préparation aux grands projets qu'il méditait déjà sans en avoir encore fixé les points de praticabilité. Alors, en effet, il ne devinait pas encore tout ce que Custozza et Lissa vaudraient pour Sadowa et Sedan; il ne sentait pas encore « le besoin d'engager la Prusse sur les chemins de la politique sarde »; il pensait, au contraire, que « quand bien même quelqu'un le voudrait, il n'aurait guères le moyen de passer de la théorie à la pratique[1] ». Son but, pour le moment, se réduisait à frapper les esprits parisiens, à leur laisser l'idée qu'il était quelqu'un avec qui et sur qui la France devait compter. Il ne manquait pas, toutes les fois qu'il lui fut donné d'entretenir des hommes politiques à Paris, de lancer, avec « une indiscrétion » et une « désinvolture sans pareille », ses vues sur le rôle futur de la Prusse. La France, selon lui, aurait eu tort « de prendre ombrage de l'accroissement de la Prusse en Europe ». Il disait, dans son langage toujours imagé : la Prusse « manque de ventre du côté de Cassel et de Nassau; elle a l'épaule démise du côté de Hanovre; elle est en l'air ». Conséquence : nécessité pour elle de s'affranchir, en s'agrandissant, de l'influence de Vienne et de Saint-Péterbourg, d'acquérir, « avec la liberté de ses mouvements, la liberté de ses alliances — et quelle alliance

1. Voir sa lettre « au baron de Beust » du 4 octobre 1862, dans les *Mémoires du comte de Beust*, vol. I, p. 213.

plus désirable pour elle que celle de l'empire français »? Et la France, « pourquoi n'irait-elle pas prendre la Belgique et y écraser un nid de démagogie »? Ce n'était pas la Prusse qui y aurait mis obstacle : « *Suum cuique* ». Il avait un très grand succès dans les salons, lorsque, avec son intarissable verve, il piétinait sur tout et sur tous, sur la Chambre des seigneurs de son pays « composée de respectables perruques », sur celle des députés « perruques aussi, mais non respectables » ; il n'épargnait pas même son souverain, « personnage auguste le plus respectable, mais le plus perruque de tous ».

Entre autres personnalités considérables, il tint à entrer en rapport aussi avec M. Thiers, que les diplomates accrédités près le gouvernement impérial ne voyaient qu'avec de prudentes précautions. Là encore, il fit ses tentatives de séduction. Il alla jusqu'à lui proposer « d'arranger son affaire avec l'empereur », parce que « il faut avoir des idées, mais il faut les servir par le pouvoir ». Et, tout à coup, cette étonnante invite : « Soyez ministre, et, à nous deux, nous arrangerons la carte de l'Europe. » M. Thiers déclina l'offre d'un geste de la main et ne tarda pas à s'éloigner [1].

En résumé, dans le monde parisien, on lui reconnut volontiers « toutes les qualités d'un

1. Voir tous ces détails et bien d'autres non moins intéressants dans *les Deux chanceliers*, p. 156 et suiv.

homme d'esprit », mais on n'allait pas jusqu'à le prendre « pour un homme sérieux ». En toute occasion, il faisait d'ailleurs un étalage incessant de ses sympathies pour la France [1].

Dans le monde gouvernemental proprement dit, le nouveau représentant de la Prusse n'eut guère de réel succès qu'auprès de l'empereur, qui s'amusait de son tour d'esprit et prenait goût à ses perspectives de combinaisons internationales. M. Thouvenel le voyait arriver avec une certaine réserve, mais sans prévention ; il écrivait au duc de Gramont : « Il (Bismarck) a, dit-on, plus d'imagination que son gouvernement n'a d'énergie. On m'assure, du reste, qu'il est dans les meilleurs sentiments à notre égard, et, à défaut d'autre chose, j'aurai certainement avec lui des conversations intéressantes [2] ». Le duc de Gramont, peu après, émettait sur l'ambassadeur

1. Pendant sa courte mission à Paris, M. de Bismarck eut l'occasion de faire une excursion du côté des Pyrénées et passa même en Espagne. Ici se place un incident qui mérite d'être noté. M. Cavallace, alors vice-consul de France à Saint-Sébastien vit un jour entrer dans sa chancellerie un personnage d'extérieur distingué, qui lui dit d'un air délibéré : « Je ne connais personne ici et suis réduit à me présenter moi-même. Veuillez voir d'ailleurs en moi *presque un compatriote;* je suis le ministre de Prusse à Paris. » Puis, lui expliquant le but de sa visite, il lui demanda des informations sur une exploration qu'il désirait faire le long de la côte. Mon ami, M. Cavallacce, en me racontant plus tard cette circonstance, ne pouvait évoquer sans amertume le souvenir de l'étrange « compatriote », à qui il eut occasion de rendre un petit service ce jour-là. M. Cavallace est mort, il y a quelques années, consul général de France à Madrid.

2. Voir sa lettre du 20 mai 1862, dans *le Secret de l'empereur,* par L. Thouvenel, vol. II, p. 305.

prussien devenu premier ministre de Prusse, un jugement dont il aurait dû mieux garder le souvenir en 1870 : « S'il acquiert l'art de se modérer, il jouera un rôle important[1]. »

La Prusse traversait alors une crise grave. Son nouveau souverain, en guerre ouverte avec le Parlement national, l'avait dissous, se séparant en même temps de ceux de ses ministres considérés comme libéraux : Schwerin, Patow, Bernuht, Pukler. Il voulut garder à la présidence du conseil Hohenlohe, avec von der Heydt aux finances, de Roon à la guerre, Bernstorff aux affaires étrangères. Vint la nouvelle Chambre, élue le 27 avril 1862 ; elle ne se montrait pas plus soumise que sa devancière. De Roon et von der Heydt, battus dans la discussion militaire, se démettent. Le roi s'obstine. Il veut l'emporter de haute lutte. Il jette alors les yeux sur l'homme qu'un scrupule de légalité ne fera jamais reculer. Le 23 septembre, Bismarck remplaçait Hohenlohe à la présidence du conseil et, le 9 octobre, il prenait les affaires étrangères à Bernstorff « homme trop conciliant ». Le 9 décembre, par la nomination d'Eulenburg à l'intérieur, le cabinet « à poigne » se trouvait complété. Mais, dès le 30 septembre, le nouveau chef du ministère avait dit à la Chambre quel était son principe de gouvernement : « Ce n'est pas à

1. Voir sa lettre du 25 septembre 1862. *Ibid.*, p. 411.

forces de discours parlementaires et de votes de majorité, mais bien *par le sang et le fer* que se résoudront les grosses questions du temps. » Peu de jours après, il prouvait par les faits qu'il savait passer de la théorie à la pratique : la Chambre, le 7 octobre, avait refusé le budget ; Bismarck le rétablissait d'office.

C'est ainsi que le nouveau ministre de Guillaume Ier marchait vers la prise de possession d'un pouvoir sans contrôle. Maître absolu de la gestion des finances, il pouvait préparer l'armée prussienne au grand rôle qu'il lui réservait dans ses vastes combinaisons politiques. Il voyait venir le temps où la petite Prusse pourrait aspirer à se faire centre et tête d'un grand empire germanique. Qui pourrait l'en empêcher ? La Russie ? Il l'avait faite son obligée en se faisant son complice dans les terribles répressions de la folle insurrection polonaise. L'Angleterre ? Elle était vouée à la politique brouillonne de lord John Russell, poussant toujours aux crises internationales dangereuses pour les laisser avorter misérablement toujours, politique sénile poursuivant un but unique : déjouer les trames des prétendues ambitions françaises. L'Autriche ? Il se sentait de force à l'entraîner à devenir sa complice en attendant qu'il en fît sa dupe. La France enfin ? La France, absorbée dans les difficultés intérieures que lui suscitait la question romaine, ne portait qu'un regard distrait à tout ce qui ne lui venait pas de Rome ou de Turin.

Le monde germanique était alors affligé de trois interminables questions toujours ouvertes ou toujours assoupies : la Hesse électorale, les duchés de l'Elbe et la réforme fédérale. C'étaient comme trois maladies chroniques que le remède d'un expédient diplomatique calmait ou que l'excitant d'un courant d'opinion portait à l'exacerbation. Sous le bistouri d'un opérateur habile comme le nouveau ministre prussien, la période aiguë pouvait, à son gré, sortir de l'une ou de l'autre.

Une démarche inconséquente du vieux Russell[1] vint inopinément l'aider à déterminer son choix, en ouvrant un champ à ce chef-d'œuvre de violence et de ruse, qui a été le point de départ de la prodigieuse fortune de la Prusse : la guerre de Danemark.

Depuis longtemps, la question des duchés de l'Elbe troublait le sommeil de la diplomatie, qui d'ailleurs en était importunée sans y rien comprendre. Lord Palmerston, qui aimait à se tirer des difficultés du métier par des traits d'esprit souvent heureux, disait plaisamment que trois seuls hommes l'avaient comprise : le roi de Danemark, un diplomate danois qui était mort, et lui, Palmerston, qui l'avait oubliée. Il se trompait. Un quatrième la connaissait mieux que les trois autres, et celui-ci l'avait étudiée au point de vue du profit qu'il pourrait en tirer.

1. Voir sa lettre au roi de Danemark, datée de Gotha, 24 septembre 1862.

Mais ce n'est pas le lieu ici de suivre le *chancelier de fer* dans ses ingénieuses conceptions, de dire comment les astucieuses ressources de son puissant génie se révélèrent à l'Europe dans cette ténébreuse affaire danoise. Ce volume s'arrête à la date où il la faisait entrer dans sa voie de solution violente.

L'Italie, d'ailleurs n'était pas directement intéressée dans ce conflit qui portait en germe le bouleversement de la vieille confédération germanique. Il était naturel que ses hommes politiques y prissent à peine garde. Quant à la France, elle était portée à n'y voir qu'un pas de plus fait vers la destruction des traités de 1815, qui était le mobile presque unique de la politique extérieure des Tuileries.

On comprend donc que, pas plus à Paris qu'à Turin, on ne s'inquiétât beaucoup de ce qui allait se passer sur les rives de l'Eyder.

A Paris, la préoccupation qui primait toutes les autres était celle de la question romaine, de la conciliation entre l'esprit de religion et l'esprit de nationalité. M. Thouvenel, un ministre de haute intelligence et de haut libéralisme, s'y était usé ; son successeur, M. Drouyn de Lhuys, homme d'état dont on a, non sans raison, vanté généralement les grandes qualités diplomatiques[1], acceptait à son tour la tâche ardue avec

1. Tout le monde, il faut le dire, n'était pas de cet avis. Voici comment Prosper Mérimée, dans une lettre adressée à Panizzi, le 30 décembre 1863, jugeait Drouyn de Lhuys : « Il

peu d'espoir de la mener à bonne fin. Là était le souci poignant, unique en quelque sorte de Napoléon III. La guerre de 1859 avait donné pour base essentielle à sa politique l'alliance italienne, et cette alliance lui créait d'incessantes difficultés, tant du côté de la « coalition des réactionnaires et des cléricaux ». formant l'une des « forces effectives de l'empire », que du côté des démocrates, qui en constituaient une autre force non moins considérable. Il devait donc assurer à tout prix le maintien de l'alliance italienne à la France; mais « il fallait, pour s'assurer cette alliance, accomplir les vœux des Italiens; il fallait en même temps, pour ne point aliéner les conservateurs français, garantir le pouvoir temporel du pape; il fallait enfin contenir les passions nationales des Italiens après les avoir déchaînées, et violenter les sentiments des catholiques français sans perdre leurs suffrages[1] ». C'était « prétendre l'impossible » comme le dit justement l'éminent écrivain auquel j'emprunte cette citation. Et si, contre cet « impossible » qu'il était condamné à poursuivre, Napoléon n'avait pas encore à se heurter aux manœuvres bismarckiennes, il trouvait devant lui, implacable, incessant, le machiavélisme britannique. L'heure de Bismarck en

serait à désirer que nous soyons débarrassés de ce faiseur de phrases qui n'a pas une idée et qui, même en matière de phrases, est fort au-dessous du prince Gortschakow. » *Lettres à Panizzi*, vol. 1er p. 358.

1. Voir Albert Sorel. *Lectures historiques. M. Thouvenel et la question romaine*, p. 221.

Italie n'avait pas encore sonné ; sa redoutable main ne devait s'y faire sentir qu'à la suite de Sadowa et par le lamentable drame de Mentana[1]. En attendant, c'était aux John Russell et aux James Hudson qu'il appartenait d'entretenir tout à la fois à Turin le feu des ambitions royales et des passions révolutionnaires contre le sentiment de la gratitude sur lequel la France croyait pouvoir compter. On aurait dû méditer à Paris ce qu'écrivait Talleyrand en 1797, à propos des Américains qui, sans la France, n'auraient pu secouer le joug : « Malheureusement ils pensent que les services des nations ne sont que des calculs et non de l'attachement. » A Londres, on n'avait garde d'oublier que la reconnaissance des services rendus n'est qu'un faible garant de l'alliance des États. Le cas de l'Autriche vis-à-vis de la Russie en était un exemple suffisamment probant. A Londres, on avait, avec Ricasoli, la main qui crée les questions troublantes, avec Mazzini, le foyer d'où s'échappe l'étincelle qui, de la discrète discussion diplomatique, les fait entrer dans la phase brûlante des excitations populaires. Alors il suffit d'un fait pour changer les sentiments d'un peuple. Ce fait, la diplomatie anglaise sut habilement le provoquer en poussant l'honnête et héroïque Garibaldi vers Aspromonte. La balle qui l'y frappa, allait, dans son ricochet,

1. Voir dans la *Revue de Paris*, du 1er décembre 1894, *La politique anglo-prusso-italienne.*

frapper à mort l'alliance franco-italienne. Le peuple italien ne devait plus oublier le sang de son héros répandu pour lui interdire l'entrée de Rome, de Rome que la France gardait!

Après Aspromonte, l'Italie avait encore des services à recevoir de la France; elle n'avait plus à lui en rendre.

CHAPITRE PREMIER

DE LA PROCLAMATION DU ROYAUME ITALIEN A LA MORT DU COMTE DE CAVOUR

I. Les débuts du nouveau royaume.

Le royaume d'Italie était proclamé[1] ; mais ce royaume italien n'était encore, en réalité, qu'un Piémont agrandi. A preuve, la résistance du roi à se laisser introniser sous le nom de Victor Emmanuel Ier, comme c'eût été rationnel. N'était-il pas, en effet, le *premier* souverain du nom de *Victor Emmanuel*, investi du titre de roi d'Italie ? Telle était l'opinion de beaucoup d'hommes politiques marquants, l'opinion surtout du baron Ricasoli, qui se rendit tout exprès de Florence à Turin pour la faire prévaloir. « J'espère que le Parlement réduira à *un* le chiffre *deux* », écrivait-il à M. Minghetti[2]. Mais, à son arrivée à la capitale, il apprit que, dans une conversation avec M. Rattazzi, président de la Chambre, le roi

1. Voir *L'Unité Italienne*, période de 1860-1861, p. 429.
2. Voir dans les *Lettere e documenti del barone Bettino Ricasoli pubblicati per cura di Marco Tabarrini e Aurelio Gotti*. Vol. V, p. 878, la lettre de Ricasoli à Minghetti, Florence, 22 février 1861.

avait formellement exprimé son désir de garder son nom de Victor Emmanuel II, et manifesté le déplaisir qu'il éprouverait si cette question devenait l'objet d'une discussion aux Chambres.

Ce fut ainsi « que, par révérence à la dynastie » et parce que « le roi y tenait fortement » [1], les ministres résolurent de lui maintenir le nom de Victor Emmanuel II, qu'il avait porté comme roi de Sardaigne. Proposée au Parlement par le ministère, cette dénomination fut adoptée sans opposition apparente, mais non sans des réserves faites *in petto* par nombre de sénateurs et de deputés des provinces nouvellement agrégées au Piémont. La divergence de sentiments sur ce point sera facilement expliquée, si l'on note que, dans la Chambre nouvellement élue, sur 443 députés qui la composaient, 83 seulement représentaient les anciennes provinces [2]. Et la tendance au *piémontisme*, au *dynastisme*, que révélait cette attitude de souverain, n'échappa pas aux esprits avisés : désormais l'idée nationale paraissait devoir passer au second plan ; l'idée dynastique prenait décidément le pas.

D'autres indices aussi vinrent confirmer les partis pris de la cour à cet égard. Certains esprits libéraux, parmi les hommes politiques qui avaient

1. Voir Zini, *Storia d'Italia dal 1850 al 1866*. Vol. I, 2e partie, p. 876.
2. Voir *Le comte de Cavour*, par Henri von Treitschke, traduction italienne de M. Guerrieri-Gonzaga, Florence, Barbera, éditeur, 1876.

tenu la tête du mouvement patriotique, eussent voulu que, à l'exemple de ce qui s'était fait en France, en conséquence des idées de quatre-vingt-neuf, le nouveau souverain de la péninsule unifiée prit le titre de *Roi des Italiens*. Les complaisants, ceux-là à qui on a donné plus tard le nom de *bigots de la monarchie*, s'y opposèrent énergiquement : le titre de *Roi d'Italie* pouvait seul convenir à un prince d'antique race. Ses ancêtres avaient possédé la terre et les gens ; accepter une qualification restrictive de ce double principe eût été manquer à la tradition de son auguste lignée. En outre, le souverain du nouveau royaume italien devait être un roi de droit divin ; il ne devait tenir son pouvoir que de la *grâce de Dieu ;* tel était « le désir des Piémontais » dans les sphères où ces délicates questions d'intérêt dynastique se débattaient ; la discussion dura « plus d'un mois »[1], mais les libéraux tinrent bon ; force fut d'ajouter à la formule, *par la grâce de Dieu,* ce correctif : *et par la volonté nationale*. Toutefois la formule ainsi atténuée ne laissa pas de provoquer des protestations même publiques. « *I re per grazia di Dio* — exclama le député Brofferio dans la séance de la Chambre du 14 mars — *furono sempre re per disgrazia del popolo*[2] *!* « Et sa boutade, au lieu de cris d'indignation, ne provoqua qu'un éclat de rire.

1. Zini. *Loco citato.*
2. Les rois par la grâce de Dieu furent toujours rois pour e malheur du peuple.

Le nouveau royaume était donc proclamé ; mais l'unité dans les esprits était loin encore d'être accomplie. Il y avait des tiraillements dans la plupart des provinces. A Naples notamment, l'administration piémontaise se heurtait à de graves difficultés quotidiennes. Organisé par M. Liborio Romano, le conseil de la lieutenance générale du roi voyait son autorité morale s'évanouir de jour en jour. Ce personnage avait joué un rôle décisif dans la révolution napolitaine. Ministre du roi François II et, dans l'origine, fort imbu d'idées légitimistes, il s'était laissé secrètement gagner par les partisans de l'unité, au point de devenir leur principal instrument. Ce fut lui qui donna à son souverain le conseil pernicieux de quitter Naples, au moment où Garibaldi, déjà vainqueur en Sicile, débarquait en terre ferme. Dès lors, la partie était perdue pour la maison de Bourbon. Elle livrait à la révolution la capitale avec toutes ses ressources.

Toutefois, loin de suivre son maître dans sa mauvaise fortune, celui qui avait fait prévaloir ce funeste avis, alla rejoindre Garibaldi, et ne craignit pas de rentrer dans Naples dans la voiture du triomphateur [1]. Sans même prendre la précaution de donner sa démission de ministre du roi, il accepta de devenir le ministre du dictateur ! Tout d'abord, cet efficace concours donné à la révolution rendit Liborio Romano

1. Voir *L'Unité italienne, 1re partie, 1860-1861*, p. 366.

l'objet de la faveur populaire, qui se manifesta par son élection dans huit collèges à la fois. Mais le sentiment public, se ravisant, ne tarda pas à lui marquer sa réprobation : on le traitait communément de fourbe et de traître. Il comprit qu'il ne pourrait administrer plus longtemps la région ; par sa lettre du 12 mars 1861, adressée au lieutenant général, prince de Carignan, il donna sa démission, entraînant celle de tout le Conseil de lieutenance. Cette lettre est intéressante à consulter : il y est constaté « que le mécontentement s'est emparé de l'opinon publique et que ce gouvernement ne jouit plus de cette majorité qui a proclamé le mémorable plébiscite ».

C'était une matière très délicate que cette désagrégation de l'administration supérieure du Napolitain. Tout ce qui touchait à l'ancien royaume méridional mettait en mouvement l'homme légendaire, à la générosité duquel la couronne de Sardaigne en était redevedable. Garibaldi avait le cœur ulcéré. Il ne pouvait pardonner d'avoir dû s'exiler à Caprera à la suite des refus qu'il avait essuyés à Naples[1]. Les mesures gouvernementales en conséquence desquelles il croyait voir son armée du midi sacrifiée, le faisaient frémir. Il ne s'en prenait pas au roi directement ; mais, au seul nom du ministre responsable, il entrait en fureur. A cette période de la renaissance

1. Voir *L'Unité italienne, 1re partie, 1860-1861*, p. 421 et suiv.

politique de l'Italie, son ascendant sur l'esprit public était immense ; il y avait en réalité à ce moment-là, en Italie, deux seuls hommes en présence, deux hommes dont l'influence sur la faveur populaire se balançait : Victor Emmanuel de Savoie et Giuseppe Garibaldi. Dans une sorte de loyalisme dont le général républicain s'était assez étrangement fait un devoir, il évitait de s'attaquer au souverain. Mais le ministre était la proie qu'il visait obstinément ; toute occasion lui serait bonne pour livrer un inexorable combat à ce ministre détesté.

Cette occasion, Cavour, parfaitement conscient de la force de son redoutable adversaire, mettait tous ses soins à ne pas la lui offrir ; voilà pourquoi il n'eût voulu, à aucun prix, dans ce moment critique, engager devant le Parlement une discussion sur les affaires du Midi. Toujours fertile en expédients, il adopta le remède héroïque de la démission du cabinet dont il était le chef. Il gagnait ainsi du temps. Il y trouvait, en outre, l'avantage très appréciable de faire entrer dans son cabinet remanié quelques individualités marquantes des provinces annexées. La suprématie de l'élément piémontais dans les conseils du gouvernement contribuait beaucoup à la mauvaise disposition des esprits dans ces provinces ; il était sage de leur donner une telle satisfaction.

Ainsi qu'il fallait s'y attendre, aucun homme politique considérable, à Turin, n'osa aspirer au pouvoir dans les circonstances difficiles où se

trouvait le royaume, après une révolution qui en avait brùsquement quintuplé et l'étendue et la population. Tous ceux que le roi appela pour les consulter, selon la tradition des gouvernements parlementaires, les Torrearsa, les Poerio, les Ricasoli, les Farini, les Rattazzi, tous déclinèrent successivement la mission de composer le nouveau ministère. Aussi, comme tout le monde le prévoyait, le mandat en fut-il confié au président du conseil démissionnaire.

Des membres de l'ancien cabinet, M. de Cavour en conserva quatre seulement : M. Cassinis, qui s'imposait par sa grande honorabilité; M. Peruzzi, dont M. Ricasoli exigeait le maintien comme Toscan; le général Fanti, à qui M. de Cavour tenait personnellement, parce qu'il était un adversaire résolu de Garibaldi; et M. Minghetti, dont le comte aurait peut-être voulu se défaire, mais qui se tint « très étroitement cramponné[1] » à son portefeuille. M. de Cavour gardait pour lui, avec la présidence du Conseil, le département des affaires étrangères, et, à titre intérimaire, celui de la marine. A l'instruction publique, M. de Sanctis remplaça le comte Mamiani, et M. Corsi céda le portefeuille de l'agriculture et du commerce à M. Natoli; par ces deux derniers choix, l'élément sicilien faisait enfin son entrée dans les conseils du nouvel

1. Voir Zini, *ibid.*, p. 880 : « *Nè il Minghetti si accomodava ad uscirne, che anzi strettissimamente si teneva aggrappato avvegnachè il conte già lo soppesasse a calo.* »

Etat. Toutefois, malgré une certaine notoriété fort honorable que M. de Sanctis s'était acquise dans les lettres, on jugea que ces deux personnages manquaient quelque peu de poids pour répondre aux exigences du midi ; ensuite de quoi l'élément méridional reçut un renfort par l'adjonction, en qualité de ministre sans portefeuille, d'un éminent magistrat napolitain, M. Niuta.

Restait à pourvoir au département des finances ; c'était le gros morceau. Les Toscans, avec le baron Ricasoli à leur tête, y voulaient un des leurs ; ils appuyaient indistinctement MM. Peruzzi, Cambray-Digny, Bastogi et quelques autres. Ce fut ce dernier qui l'emporta. M. Bastogi, banquier livournais, avait une réputation d'habileté comme homme de finance ; c'est sans doute ce qui détermina le choix de M. de Cavour, préoccupé avant tout de débrouiller le grave écheveau de la finance nationale, dont les fils s'étaient fort emmêlés dans les écrasantes dépenses publiques et secrètes de la guerre et de la révolution. Ce n'était pourtant pas un choix tout à fait heureux. Habile, M. Bastogi l'était assurément ; il l'était même trop, au dire de ceux qui n'approuvaient pas sa nomination ; ils lui reprochaient, dans l'affaire d'un emprunt toscan conclu en 1851 pour solder les troupes autrichiennes auxiliaires, d'avoir tiré trop bon parti pour lui-même des mines de l'île d'Elbe, qu'il s'était fait donner en gage par le grand-duc. Ce

souvenir leur paraissait pouvoir jeter un reflet peu favorable sur la finance de l'État, en un moment où sa gestion avait besoin de bonne renommée pour acquérir sur les marchés étrangers toute la somme de crédit qui lui était nécessaire.

Quoi qu'il en soit, le nouveau ministère, ainsi complété, put se présenter aux deux Chambres dans leur séance du 23 mars 1861.

Les affaires de Naples étaient loin d'être l'unique souci du comte de Cavour. La situation internationale du nouveau royaume le préoccupait bien autrement. De toutes les grandes et moyennes puissances, l'Angleterre seule l'avait reconnu. L'Autriche protestait avec aigreur contre le titre de roi d'Italie pris par le roi de Sardaigne, tandis qu'elle-même possédait encore une partie considérable de territoire dans la péninsule. Elle donnait une sanction menaçante à sa protestation, en accordant à l'ancien duc de Modène et à sa petite armée de trois mille hommes un refuge officiel dans la place de Bassano. Les autres ducs et grands-ducs dépossédés, ainsi que le roi de Naples, adressaient également leurs protestations diplomatiques aux divers cabinets, chose qui n'avait peut-être pas grande importance. Mais ce qui importait davantage, c'était l'attitude du Saint-Siège ; dans un consistoire tenu le 18 mars, le pape avait énergiquement déclaré que « jamais il ne se plierait à de déshonnêtes demandes ». Ces demandes « dés-

honnêtes », c'étaient, comme on le verra plus loin, les tentatives de négociations faites par M. de Cavour pour amener Sa Sainteté à accepter un *modus vivendi* portant reconnaissance des faits accomplis dans la péninsule. Or, la voix du souverain pontife avait encore une très grande influence sur toutes les cours européennes, sans en excepter même les non catholiques. Qu'il suffise, pour s'en rendre compte, de lire la dépêche du comte de Schleinitz, en date du 13 octobre 1860, disant au nom du roi de Prusse : « Le gouvernement sarde semble croire que tout doive céder devant les aspirations nationales et que, partout où elles se manifestent, les autorités constituées doivent abdiquer. Mais ces maximes, si directement contraires au droit des gens, font grandement péricliter l'ordre public en Italie, en même temps que l'équilibre politique de l'Europe et la paix universelle. En les proclamant, on entre directement dans la voie de la révolution. Cependant, le gouvernement du roi de Sardaigne les a non seulement professées, mais pratiquées *dans l'État pontifical* et dans le royaume de Naples. En agissant ainsi, il violait le principe de non intervention, tout en l'invoquant à son profit et au profit de la révolution. La Prusse désapprouve formellement ces agissements et rappelle en conséquence son ambassadeur de Turin[1]. »

1. Je ne fais que traduire littéralement le résumé que

Si telle était l'attitude de la Prusse, celle de la Russie ne semblait guère moins défavorable au nouvel ordre de choses établi dans la péninsule. L'Espagne, le Portugal, la Belgique, les États secondaires allemands ne se montraient pas davantage empressés à l'accepter. En résumé, à part l'Angleterre qui ne faisait peut-être en cette question qu'exploiter la difficulté où était la France de l'imiter [1], le nouveau royaume italien n'était reconnu en Europe que par de petits États sans importance : la confédération helvétique, la Grèce, les principautés danubiennes; au-delà de l'Atlantique, les États-Unis et quelques républiques de l'Amérique du sud; en Afrique, la régence de Tunis et le sultan du Maroc. C'était peu pour un gouvernement et pour une nation qui ambitionnaient déjà de se poser en grande puissance.

Restait la France dont le double jeu politique s'appliquait à satisfaire à la fois les partis conservateurs et les partis avancés des deux côtés des Alpes, sans parvenir à d'autre résultat que de mécontenter et les uns et les autres. Le gouvernement impérial s'abstenait de reconnaître le royaume d'Italie, tandis que les journaux qu'il inspirait, ses orateurs officieux les plus autorisés

M. Nicomede Bianchi donne en langue italienne de la dépêche de M. de Schleinitz. Voir *Storia documentata della diplomazia europea in Italia*, vol. VIII, p. 356.

1. Voir dans le *Secret de l'empereur*, par Louis Thouvenel, toute la correspondance particulière de M. Thouvenel avec le duc de Gramont.

et même ses orateurs officiels approuvaient formellement tout ce qui s'était accompli dans la péninsule. Il y avait là un contraste choquant, dont les ennemis de l'empire faisaient leur profit, en France aussi bien qu'en Italie. Les libéraux lui reprochaient son hésitation à sanctionner par la reconnaissance diplomatique le nouvel état de choses qu'il avait contribué à faire naître en Italie; les réactionnaires, par contre, ne lui tenaient aucun compte de cette hésitation, qui ne rachetait nullement à leurs yeux le fait impardonnable d'avoir pactisé avec la révolution italienne.

En Italie, Napoléon III avait deux implacables adversaires : le pape des catholiques et le pontife des révolutionnaires. Pie IX, sans égard à la protection qu'il recevait de l'armée impériale, enflammait contre l'empereur, par ses plaintes incessantes, le zèle religieux et légitimiste des catholiques de France. Mazzini, non moins ingrat que le pape, méconnaissait les bienfaits que la Révolution italienne, dont il était l'apôtre, avait reçus de la France impériale; il ne cessait d'irriter contre l'empereur les révolutionnaires italiens, dont les cris de rage avaient un écho efficace jusque dans les oreilles des libéraux français, républicains avoués ou orléanistes déguisés, menant l'esprit bourgeois à la rescousse contre l'empire. Et Mazzini, à ce point de vue spécial, pouvait tout à son aise exploiter l'immense popularité de Garibaldi, qui, s'agissant de Rome et de Napoléon, partageait toute sa

passion. Et — remarque qui achèvera de peindre le désarroi des esprits de ce temps-là — à ces explosions de cris révolutionnaires et anti-napoléoniens faisaient plus ou moins ostensiblement chorus en Italie, les prêtres et les partisans des dynasties déchues, eux que la Révolution avait victimés, eux qui ne pouvaient avoir de protection que dans la bienveillance napoléonienne !

Ainsi emprisonné dans ce double courant de sentiments hostiles, Napoléon III était réduit à des irrésolutions qui lui enlevaient la direction du mouvement italien, tout en affaiblissant son pouvoir à l'intérieur de la France.

Le comte de Cavour n'ignorait rien de cette faiblesse dont les affaires d'Italie avaient frappé le gouvernement impérial; il devinait que, quoi qu'il pût faire, il n'avait à redouter aucun obstacle sérieux à Paris. D'autre part, il sentait pour lui-même le danger de sa lutte avec Garibaldi; un dilemme poignant l'étreignait : ou arracher le mouvement des mains du célèbre général, ou succomber sous les coups que celui-ci s'apprêtait à lui porter. Un seul moyen s'offrait à lui pour lutter avantageusement : s'emparer de la question de Rome, dût-il même pour cela, la faire passer à l'état aigu. Jeter dans les esprits cette ardente question, c'était en effet les gagner à lui, toute autre préoccupation politique cessante. C'est ce qu'il fit, non sans doute, dans l'espoir de la résoudre, mais pour s'en servir comme dérivatif. Il s'entendit à cet effet avec les

plus sûrs parmi les amis qu'il comptait dans la Chambre des députés, et, à la séance du 23 mars, l'un d'entre eux, M. Audinot, de Bologne, l'interpella brusquement, à savoir : « Si vraiment il y avait en cours des négociations avec la cour de Rome; pour quelle raison le principe de non-intervention, solennellement proclamé par la France et l'Angleterre, se trouvait méconnu par le fait de l'occupation de Rome et du patrimoine de Saint-Pierre; comment le ministère entendait arriver à la solution du problème des deux pouvoirs concentrés dans la personne du pontife; enfin, s'il ne serait pas opportun que la Chambre affirmât devant l'Europe le droit de l'Italie sur Rome, tout en proclamant la nécessité d'assurer le libre exercice du pouvoir spirituel et de maintenir la splendeur du culte catholique ».

Développée avec un véritable talent de parole, appuyée sur des considérations d'érudition, sur une parfaite connaissance de l'histoire contemporaine, sur une habile évocation du principe de la nationalité en harmonie avec celui de la liberté de conscience, cette motion produisit une profonde sensation dans la Chambre. L'effet devait en être d'autant plus sensible que, dans ces jours-là précisément, une publication sortie de la plume d'un homme qui était un grand patriote en même temps qu'un grand écrivain, avait ému l'esprit public par une proposition diamétralement opposée. Les *Questioni urgenti* de Massimo d'Azeglio dénonçaient les

« violences » exercées pour réaliser « une unification que, parmi les peuples d'Italie, beaucoup, au fond de l'âme, ne désiraient point; une unification qui répugnait à trop de gens, spécialement aux méridionaux ». Partant de ce point de vue, l'éminent écrivain exhortait ses compatriotes à renier « la chimère classico-rhétorique de Rome capitale » ; il suggérait en conséquence l'idée de transférer la capitale à Florence, ville qu'il indiquait comme méritant à tous les titres de devenir la métropole de la nouvelle Italie. L'argumentation de Massimo d'Azeglio était très serrée; tout en heurtant les passions unitaires et en lésant l'intérêt piémontais, elle flattait l'intérêt toscan et pouvait entraîner le sentiment des populations du centre. C'est à la combattre indirectement que le député Audinot appliqua le principal effort de son éloquence; et sa conclusion fut que, tout en évitant de s'aventurer d'une manière inconsidérée dans la recherche de l'accomplissement « des destins de la nation », le gouvernement et les Chambres devaient affirmer hautement leur ferme propos de « ne jamais consentir aucun pacte, aucune transaction par laquelle l'unité et l'indépendance de l'Italie eussent à se trouver boîteuses — *monche* — ou déçues ».

Les applaudissements qui avaient accueilli cette péroraison résonnaient encore, lorsque M. de Cavour se leva. Sans s'attarder à répondre à l'interpellant, il débuta en faisant une sorte de glorification de « la magnifique question de

Rome »; puis, presque sans transition, il fit cette déclaration solennelle : « Rome doit être la capitale de l'Italie! » Il ajoutait que, sans Rome, l'unité de l'Italie restait incomplète; que l'acclamer comme capitale par un vote de la représentation nationale c'était déclarer la question « virtuellement résolue ». Ce début le mettait à l'aise vis-à-vis de quiconque, dans la Chambre, eût été tenté de se montrer plus unitaire que lui, et lui permettait de formuler telles réserves que la situation comportait. Avant tout, il faisait remarquer qu'il ne serait « naturellement pas possible » d'aller à Rome sans le consentement de la France, dont il ne serait « ni sage, *ni honnête* de braver l'opposition » ; qu'ainsi le voulait « la dette de reconnaissance » qui liait l'Italie à la France; mais qu'on ne devait pas pour cela renoncer à cette pensée; qu'il fallait au contraire l'affirmer devant l'Europe avec la confiance « que la France tout d'abord, et tous les États catholiques bientôt après », se rendraient à la démonstration de « l'impossibilité, pour la paix de l'Église et de la société, de toute autre solution que celle consistant à exalter le pontificat spirituel au moyen de la cessation du temporel ».

Ce discours qui, suivant l'expression d'un historien [1], « fut considéré comme un miracle d'audace et d'habileté », ouvrait la carrière à d'autres orateurs. Le marquis Pepoli, parent des

1. Voir Zini, *Storia d'Italia,* vol. I, part. II, p. 885.

Bonaparte par les Murat, en prit texte pour faire l'éloge de l'empereur, qui, affirmait-il, ne bornerait pas ses bienfaits aux grandes actions de Magenta et de Solférino, mais saurait aussi assurer l'indépendance du souverain pontife, et, tout en détruisant le pouvoir temporel, « rendre à l'Église son ancienne splendeur ». L'illustre historien Giuseppe Ferrari, parla ensuite et fut peu écouté en développant ses idées connues sur la préférence à donner au système fédératif.

C'est à M. Boncompagni, dont il avait pu éprouver le dévouement pendant la crise toscane, que M. de Cavour confia le soin de clore la discussion par la présentation d'un ordre du jour. Avant d'aller aux voix, le comte voulut résumer la question par une très habile réplique. L'Italie devait, selon lui, proclamer « incessamment » son droit devant la catholicité « incertaine ou opposée ». Certes, il n'était pas possible de fixer d'avance un terme pour le triomphe de ce droit, mais il fallait « le hâter par tous les moyens moraux ». Inutile de déclarer aux Chambres quelles négociations secrètes étaient en cours pour arriver au but ; plus inutile encore de leur présenter des documents ; les documents diplomatiques ne servent le plus souvent qu'à attester ou à commenter les faits accomplis ; oiseux aussi serait-il de s'attarder à démontrer comme quoi l'indépendance spirituelle du souverain pontife ne tenait plus au peu de territoire qui lui restait ; que, dans l'état actuel, le Saint-

Siège en était réduit à ne se soutenir que par l'appui d'armes étrangères et par les secours qu'il mendiait dans le monde entier ; que l'Italie seule avait le pouvoir et la volonté de donner au pontificat des franchises susceptibles de lui restituer un plein domaine spirituel, chose qu'il n'a jamais obtenue des États catholiques les plus zélés ; qu'enfin l'Italie, qui entendait précéder toutes les nations dans l'application la plus large des libertés civiles, voulait, plus que toute autre, la réalisation positive du grand problème de « l'Église libre dans l'État libre ».

« *Libera Chiesa in libero Stato* », cette formule, aussi vague que ronflante, mettait fin au débat. Une immense majorité vota l'ordre du jour Boncompogni ainsi conçu : « La Chambre, les déclarations du ministère entendues, confiant que, l'indépendance, la dignité et le décorum du souverain pontife étant assurés, aura lieu, de concert avec la France, l'application du principe de non-intervention, et que Rome, capitale acclamée par l'opinion nationale, sera rendue à l'Italie, passe à l'ordre du jour ».

M. de Cavour, en soulevant cette question, n'avait-il eu en vue que d'appliquer habilement le remède de la temporisation aux difficultés de tout ordre que lui soulevaient les impatiences et les ambitions des partis ? Grisé par le succès qui avait jusqu'alors couronné toutes ses tentatives, ne cédait-il pas à une secrète espérance de résoudre également celle-ci par les

voies de son ingénieuse diplomatie ? Une telle espérance eût été chimérique sans nul doute ; mais les esprits les plus fortement trempés sont parfois, comme les plus faibles, enclins à croire possible ce dont ils ont un désir ou un besoin intense. Or, l'illustre homme d'État, qui avait vu avec un sentiment d'admiration l'Église anglicane vivre librement en bonne intelligence avec l'autorité royale dans le Royaume-Uni, en était venu à croire à la possibilité de la réalisation d'un état de choses analogue en Italie. Il était convaincu que le Saint Père devait un jour se laisser persuader de la nécessité d'abandonner son pouvoir temporel pour donner aux populations italiennes une paix politique sans nuage. Déjà, dans le courant de l'année 1860, il avait cherché à entamer avec Rome des négociations dans ce sens ; c'est, ainsi que je l'exposerai plus loin, après avoir acquis la certitude de l'inanité de semblablés tentatives, que le comte jeta, comme on dit familièrement, le manche après la cognée, et provoqua la célèbre discussion dont je viens d'indiquer les points saillants.

II. Questions d'organisation.

D'autres graves difficultés absorbaient en même temps l'esprit du premier ministre. Outre la nécessité de réorganiser l'armée, d'en fondre entre eux les éléments disparates qui étaient

venus en troubler l'homogénéité ; outre l'inéluctable éventualité de devoir en venir un jour ou l'autre, sur ce sujet brûlant, à une très dangereuse lutte dans le Parlement, et peut-être même dans la rue, avec l'élément garibaldien surexcité ; outre cette poignante préoccupation, il y avait une question qui aurait dû dominer toutes les autres : c'était celle de l'organisation du nouvel État. Unifier matériellement, violemment la péninsule, c'est un miracle qui avait pu s'accomplir avec une facilité relative, grâce à un concours de circonstances unique dans l'histoire des révolutions. Le problème difficile, maintenant, c'était celui de l'unification morale de ces diverses contrées ayant chacune un passé, une histoire, une législation, une administration qui lui étaient propres. Jeter tous ces éléments de chimie politique et sociale dans un creuset pour en faire sortir un tout homogène, un tout susceptible de s'assimiler, sans choc, avec chacune des parties ; voilà quel était, ou du moins quel eût dû être, le principal souci du pouvoir central. L'administration surtout, cette éducatrice essentielle qui crée les mœurs nouvelles tout en prenant pour base les mœurs déjà existantes, l'administration exigeait un esprit pratique tout à fait supérieur chez ceux que le hasard des circonstances avait appelés à présider à sa refonte et à sa nouvelle assiette.

Ce point, malheureusement, était le point faible de la situation. Les hommes, sous ce rap-

port, faisaient défaut. C'était là une aptitude spéciale qui, jusqu'à un certain point, manquait à M. de Cavour lui-même. Homme de génie dans les combinaisons enchevêtrées de la diplomatie comme dans celles du parlementarisme ; esprit supérieur en économie politique et même en finance, il n'avait, en matière d'administration proprement dite, que de bonnes vues, sans avoir jamais eu le loisir d'en approfondir les multiples difficultés. Et les hommes qui l'entouraient étaient encore moins versés que lui dans cette importante spécialité. La génération qui a fait la révolution italienne avait fourni en foule d'admirables lutteurs possédant à un haut degré toutes les qualités qu'exige une période révolutionnaire. La propagande avait eu à son service les éminents littérateurs et les éloquents orateurs nécessaires au succès ; la lutte matérielle, les soldats héroïques que les cachots et la mort n'épouvantèrent jamais. L'esprit de sacrifice avait animé, soutenu les uns et les autres avec une merveilleuse constance : sacrifice de la fortune, sacrifice de la vie, sacrifice de la famille, rien n'avait fait reculer ces intrépides conspirateurs voués corps et âme au combat pour la délivrance de leur patrie ; mais rien non plus n'avait pu les porter à méditer sur les moyens pratiques de l'organiser une fois qu'elle serait délivrée. Leur esprit, tout à l'action, aurait craint de s'attarder en se livrant à de semblables méditations. L'œuvre de l'organisation, cette œuvre difficile entre toutes celles qui

s'imposaient à l'institution du nouveau grand État italien, réclamait la compétence pratique de véritables spécialistes en administration. Or, cette compétence n'existait, pour ainsi dire, nulle part en Italie. « Avec les plus beaux dons qui distinguent ce peuple à demi antique, se trouve profondément unie cette condition que les spécialités y sont beaucoup plus rares que dans le nord..... » — Je cite ici un écrivain allemand, qui publiait ces réflexions à une époque où il n'était pas encore de règle inflexible en Allemagne de flatter en toutes choses les Italiens[1]. — Et l'auteur poursuit avec une remarquable justesse d'observation : « L'Italien n'est jamais ni un tailleur, ni un cordonnier; il *fait* ce métier ; il *fait* le tailleur, comme il le dit très expressivement dans sa langue. Il ne s'étiole jamais dans l'étroite atmosphère de sa profession. Il conserve toujours une certaine beauté, une certaine magnificence; mais il se dédie rarement à son travail avec toute son âme, comme le fait le septentrional. Les *signori* de l'Italie du nord s'étaient conduits bravement en conspirateurs et en soldats ; mais, dans les affaires positives du Parlement, dès qu'ils devaient lire des tableaux de statistique ou donner une appréciation, par exemple, sur les attributions des maires, la plupart montraient qu'ils n'étaient que des *dilettanti*

1. Voir *Le comte de Cavour*, par Henry von Treitschke, traduction italienne de Guerrieri-Gonzaga ; p. 207 et suiv. Florence, Barbera, éditeur, 1873.

non habitués au travail, toujours prêts à glisser sur les affaires sérieuses avec un trait d'esprit à la française ou avec un mot plaisant. » — Si tels étaient dans le Parlement les « signori » du nord, nés au sein de populations industrieuses, et familiarisés, par une pratique incessante de la langue et de la littérature françaises, avec tout ce qui se faisait au delà des Alpes, on comprendra facilement ce que pouvaient être les législateurs et les administrateurs envoyés à Turin par le midi, — par ce merveilleux midi où l'homme, habitué à vivre au soleil, sous les splendeurs de son ciel bleu, dans les expansions harmonieuses de la poésie et de la musique, laisse passivement aller les choses sérieuses à la grâce de Dieu — *come Dio vuole!*

Et pourtant, il semblerait qu'en Italie le problème administratif eût dû être moins ardu qu'en d'autres contrées, qu'en France, par exemple. Les parties jusqu'alors unifiées ne comportaient qu'environ 7,000 communes. Aujourd'hui encore, après l'annexion de la Vénétie et de ce qui restait de territoire sous le sceptre du pape en 1861, le nombre des communes italiennes n'est que d'environ 8,000 ; et chacune de ces communes constitue un centre important, la moyenne de leur population respective se chiffrant par environ 3,000 âmes[1]. Avec une population ainsi

1. Cette moyenne, en 1861, était déjà de 2;871 âmes. (Voir Treitschke, déjà cité).

agglomérée par groupes nombreux d'habitants dans un nombre restreint de cités, la vie municipale pouvait prendre un essor bien autrement efficace qu'elle ne l'a fait dans d'autres États, notamment dans l'État français dont l'exemple se représente naturellement à l'esprit en une semblable question. La France, avec ses 40,000 communes, éparses sur son territoire et généralement peu peuplées, ne pouvait offrir cette intensité du sentiment municipal qui se constate dans les gros municipes italiens. Chez ceux-ci, un tel sentiment résulte de tout un passé historique qui, resté en honneur à travers leurs vicissitudes des temps modernes, les relie aux souvenirs de l'ancien municipe romain.

D'un autre côté, les États petits et moyens, qui s'étaient formés par l'agglomération des républiques du moyen âge, avaient laissé dans l'esprit des populations respectives une empreinte dont il eût été sage de tirer parti au profit du nouveau grand État. Il y avait là des divisions territoriales tout indiquées, habituées de longue date au sentiment de leur personnalité administrative et ayant l'expérience de leur aptitude à s'administrer. Telles étaient la Lombardie, la Ligurie, la Toscane, l'Émilie et la majeure partie des autres contrées récemment annexées. Morceler ces régions pour y improviser des divisions territoriales factices, c'était y apporter un trouble dont les effets se font encore sentir de nos jours, après trente-sept ans écoulés. Malheureusement,

il y avait alors une tendance générale à adopter aveuglément tout ce qui s'était fait en France. L'exemple des départements, avec leurs divisions en sous-préfectures et en cantons, paraissait être à tous le seul à suivre. « Saluons par un coup de chapeau — disait avec enthousiasme La Farina — le système des préfets du premier consul, qui a résisté à tant et de si terribles tempêtes. — *Caviamoci il cappello !* » Et tout le monde pensait comme M. La Farina. En vain M. Farini et, après lui, M. Minghetti, essayèrent-ils de faire une timide tentative d'organisation régionale. L'organisation préfectorale dont le ministère Rattazzi, en 1859, avait fait une première application en Lombardie, prévalait malgré tout ; aussi, après Cavour, fut-elle appliquée, sans opposition appréciable, à l'ensemble du royaume.

Il y avait, à vrai dire, une crainte faisant obstacle à l'institution régionale : on appréhendait l'idée fédérative qui avait eu le suffrage de presque tous les esprits éclairés, avant que l'idée unitaire n'eût pris le dessus par la force des événements. Des symptômes de particularisme, en effet, se manifestaient, allant même jusqu'à provoquer matériellement de ci de là des résistances : Naples, en peu de mois, avait usé trois lieutenances générales, et, comme nous le verrons plus loin, le grand commandement militaire du général Cialdini n'y réussissait pas mieux. Milan, qui se considérait à bon droit comme un impor-

tant « sous-centre », se pliait de très mauvaise grâce à se subordonner au centre légal de Turin « iniquement » imposé ; les jalousies de 1849 s'y réveillaient de façon inquiétante. Florence, cette Athènes de l'Italie, n'entendait pas être placée au-dessous de la petite et « prosaïque » capitale de ce Piémont « qui n'avait jamais été qu'italien à demi ». La Toscane était depuis un siècle « gâtée » comme on dit familièrement, par les louanges universelles que lui attirait sa législation supérieure à celle de tous les États européens ; elle en était orgueilleuse et montrait une certaine répugnance à laisser son autonomie se fondre dans l'hégémonie piémontaise : « Pella, — disaient hautement les Florentins, avec indignation — Pella, la barbare ville macédonienne, devrait donc être la capitale des Hellènes ! »

Toutes ces résistances étaient réelles, et les partisans du système centralisateur français s'en prévalaient comme d'un danger pour l'unité nationale. Mais ces craintes étaient exagérées.

L'idée fédérative n'avait existé que dans le domaine des esprits élevés qui avaient coopéré à la révolution libératrice. Du moment où ceux-ci s'étaient rangés à l'idée unitaire, le retour au sentiment fédéraliste n'était plus à redouter. Il est utile de rappeler à ce propos une vérité qui est d'ailleurs connue de quiconque a suivi la marche de ces mémorables événements. La révolution italienne s'est faite sans le concours du

peuple et au-dessus de lui. Ce sont les classes éclairées qui l'ont voulue et effectuée, conspirant et combattant au prix de leur liberté et de leur vie. Ces intrépides conspirateurs étaient en grande partie des républicains qui, à un moment donné, ont pu s'aboucher avec des monarchistes éminents ; ils consentirent à faire alliance avec le comte de Cavour et le roi Victor-Emmanuel lui-même, lesquels conspiraient également et, comme eux, voulaient une Italie affranchie, mais à l'ombre d'un trône. Or, ceux-ci seuls étaient pratiquement dans le vrai ; car l'Europe, tout entière monarchique, et la France impériale plus particulièrement, n'auraient jamais permis en Italie l'institution d'une république dont le pouvoir attractif pouvait, passant par-dessus les Alpes, aller troubler la quiétude des monarchies voisines. Les républicains italiens, doués d'un sens politique qui manque ordinairement aux agitateurs des autres pays, comprirent que l'expédient monarchique était le seul que, en cas de succès, les puissances auraient toléré. Ils l'adoptèrent, et c'est ainsi que, tout en réalisant leur vœu de la délivrance de leur patrie, ils ont efficacement travaillé à l'accroissement de la maison souveraine qui régnait à Turin. Mais, on ne doit cesser de le répéter, le peuple proprement dit n'a pris aucune part ni à ces hautes conceptions de la politique, ni aux luttes armées qui, grâce au concours militaire de la France, en assurèrent le triomphe. Le peuple reçut passivement le bienfait de sa

délivrance politique comme passivement il avait jusque-là supporté l'inconvénient de la domination étrangère, laquelle, en réalité, n'avait guère fait sentir ses horreurs qu'aux classes supérieures qui y résistaient. Comment d'ailleurs eût-il pu s'élever jusqu'à un concept politique, ce peuple dont l'esprit était étouffé dans les ténèbres d'une ignorance presque universelle ?

Régionalisme ou centralisation étaient donc pour le peuple des termes sans signification. Or, les classes intelligentes s'étant prononcées, en dernière analyse, pour l'unité, son succès ne pouvait plus être mis en question. Pour que l'idée séparatiste pût prévaloir, il eût fallu un soulèvement populaire, qui n'était pas à craindre avec des populations telles que celles qui viennent d'être décrites. Une seule chose eût pu les porter à se soulever : une mauvaise administration, parce que les effets de l'administration se font directement sentir sur la masse encore plus que sur les classes supérieures. Le problème, pour le succès de l'institution régionale, se réduisait donc à créer et faire fonctionner une bonne administration capable de faire goûter ses bienfaits aux populations qu'elle était appelée à régir. Si la puissante intelligence du comte de Cavour avait pu se fixer sur ces considérations, il n'est point de doute que, son habile force de volonté aidant, le système régional n'eût prévalu ; et c'eût été un grand bienfait pour ce pays, que le système centralisateur étouffe et épuise depuis plus d'un tiers de siècle.

D'autres devoirs aussi s'imposaient à l'attention du ministre et lui laissaient difficilement le temps de s'attarder dans des méditations sur l'organisation administrative. La réforme universitaire n'était pas moins urgente que celle de l'administration. Un Etat ne peut, de nos temps, vivre avec dignité et sécurité sans une suffisante et équitable diffusion de l'instruction publique. Or, à ce point de vue, tout était à faire. Le royaume comptait 18 universités, ce qui est beaucoup, et peu ou point d'écoles primaires. L'enseignement technique était non moins absent que l'enseignement rudimentaire. L'instruction était ainsi l'apanage exclusif des classes élevées ; mais cette instruction, purement universitaire, ne pouvait créer que des politiciens ayant leur utilité dans les périodes de luttes révolutionnaires ; elle ne fournissait qu'un élément insuffisant au recrutement des esprits pratiques dont ont besoin les périodes d'organisation, où l'esprit de travail et d'activité sociale, dans toutes ses branches, doit trouver à se développer normalement. C'est ainsi que, à côté de quelques milliers d'hommes nourris dans l'étude des auteurs latins, aptes à faire des harangues politiques à la manière de Tite-Live, imbus des traditions d'une antiquité propre à fausser le jugement politique des générations modernes, plus qu'à le former, on comptait, sur une population de 21 millions d'âmes, 14 millions d'illettrés — 14 millions d'*analphabètes*, ainsi qu'on eut l'idée de les nommer en faisant un pré-

tentieux emprunt à la langue grecque ! Cette navrante proportion d'hommes privés des lumières de l'instruction valait bien, comme le dit justement l'auteur que je viens de citer, la peine de créer un nom nouveau pour les désigner. Une distribution plus équitable de l'enseignement s'imposait, sous peine de n'avoir à gouverner qu'un troupeau d'hommes incapables de s'élever jusqu'à une conception d'esprit public, base indispensable de tout gouvernement moderne.

Mais, emporté par le torrent des nécessités courantes, le gouvernement avait peu de temps à donner à des matières qui eussent exigé les calmes lenteurs de la réflexion et de l'étude. Le problème financier occupait bien autrement l'esprit des gouvernants. On s'était jusqu'alors bercé d'une illusion à laquelle force était de renoncer : il y avait en Italie cette croyance générale qu'un pays divisé en plusieurs petits États devait dépenser beaucoup plusqu'unifié en un seul grand État[1]. L'idée de la suppresssion de plusieurs centres de gouvernement, la réunion de plusieurs cours souveraines en une seule, paraissait, en effet, comporter comme résultat une sensible économie. C'était une erreur que partageaient les hommes les plus autorisés; de ce nombre était,

1. Cette même illusion a eu cours aussi en Allemagne. Elle s'est vite évanouie après la guerre de 1870 et la constitution de l'unité allemande.

par exemple, M. Pasini, réputé le plus savant économiste parmi les membres du Parlement. Le député Galeotti, dans son livre *Sul primo Parlamento italiano,* disait avec un sentiment de béate satisfaction: « Aucune révolution ne s'est jamais faite à si bon marché. » Hélas! on ne tarda pas à reconnaître que les petits États coûtent peu, parce qu'ils ont peu à faire parler d'eux; tandis que les grands États, qui doivent faire beaucoup, coûtent en proportion. Tant que Cavour vécut, emporté qu'on était par le courant des grands événements qui venaient de s'accomplir, on n'eut pas la possibilité de se rendre compte de l'état véritable des finances. Après sa mort, on put constater que le royaume avait trois milliards de dettes contractées en moins de deux ans, et que le déficit de l'exercice 1861 était de 500 millions. En additionnant les divers budgets qui avaient suffi jusqu'alors à l'entretien de sept États, on trouve une somme supérieure à peine de quelques millions à celle du déficit créé par les dévorantes exigences d'un seul: à eux tous, ils étaient satisfaits avec une dépense de 573 millions! Certes, une telle constatation eût bien dû être de nature à inspirer aux citoyens du nouveau royaume et à leurs gouvernants des idées de modération et d'économie. La suite de ce travail nous dira s'il en fut ainsi.

III. Cavour et le Parlement.

Mais toutes ces hautes nécessités du gouvernement devaient malheureusement, dans l'esprit du comte, céder le pas à celle, plus actuelle, plus impérieuse, du combat pour l'existence. Les partis s'agitaient. A droite, on stigmatisait l'audace de sa politique ; à gauche, on conspirait contre ses tendances temporisatrices. A Turin, une foule inaccoutumée encombrait les rues, remplissait les cafés. Des gens de toutes les provinces étaient accourus dans la capitale, tous animés d'un patriotisme inquiet, tous s'agitant dans des sens divers. « De mémoire d'homme — dit un télégramme adressé à la *Gazzetta di Genova* du 20 février 1861 — la ville de Turin n'avait jamais vu semblable foule se serrer dans ses murs. » Et le correspondant de ce journal ajoute une observation qui semblera bien caractéristique quand on songe que c'était le Piémont qui venait de faire l'Italie et, en quelque sorte, de l'absorber : « Le *dialecte piémontais*, hier, avait presque disparu, pour faire place à la *langue italienne !* »

L'atmosphère du Parlement était lourde d'orage. Ce fut la droite qui, par une interpellation du général La Marmora, fit éclater la première tempête. Ce général, esprit honnête, mais un peu terre à terre, très patriote, mais méthodique et compassé, désapprouvait beaucoup de choses dans les faits qui venaient de s'accomplir ;

il était en outre en état de rivalité, d'animosité personnelle, avec le général Fanti, qui lui avait succédé au ministère de la guerre, lorsque le cabinet La Marmora-Rattazzi dut faire place au cabinet Cavour. Ce qui augmentait son irritation, c'était un décret du 24 janvier par lequel le général Fanti apportait de profondes modifications à l'organisation de l'armée, telle que lui, La Marmora, l'avait établie. Il développa son interpellation d'une manière acerbe, contrastant avec son caractère habituellement modéré, bienveillant et courtois. Il concluait par la proposition de « suspendre les changements non encore effectués et d'en confier l'examen à une commission nommée expressément ».

Après quelques explications du ministre directement interpellé, le comte de Cavour prend la parole pour prier l'interpellant de retirer sa proposition contenant « une censure à l'adresse du ministre de la guerre ». Il ajoute que la Chambre est incompétente pour se faire juge des idées d'hommes aussi autorisés que le général La Marmora et le général Fanti. La Marmora réplique en constatant comme le comte « est toujours habile à déplacer les questions », et il maintient sa proposition.

Le feu était ouvert par un modéré. Aux hommes avancés maintenant d'accentuer le combat.

M. Brofferio reproche au gouvernement d'avoir dissous l'armée de Garibaldi ; de scruter avec une excessive sévérité les titres des officiers gari-

baldiens, tandis qu'il fait un accueil si large aux officiers qui ont servi dans les armées ducales et bourbonniennes.

M. Crispi censure sévèrement les ministres, dont les plans, dit-il « lui inspirent moins de confiance que ceux du général La Marmora ».

Le général Fanti, dans sa réponse aux deux orateurs de gauche, se laisse aller à parler avec une certaine ironie « de la confusion constatée dans les cadres de l'armée garibaldienne ».

Ces paroles déterminent l'explosion.

Le général garibaldien Sirtori se lève. Il prend vivement la défense de l'armée garibaldienne, dont il rappelle les exploits, et dit que « c'est pour la combattre sur le Volturne que l'armée régulière avait été autorisée à passer par les Marches et l'Ombrie... ».

Des cris de *oui, oui! non, non!* s'entrecroisent de droite à gauche, tandis que l'orateur poursuit :

« Oui, pour nous combattre ! (*A l'ordre !*)

« Et nous aurions repoussé son agression ! (*Rumeurs prolongées*). Nous qui ne songions qu'à l'Italie, qui ne nous préoccupions ni de telle ni de telle autre province, nous nous serions battus contre tout le monde, parce que *nous étions l'Italie !* » (*Cris de réprobation. — A l'ordre ! A l'ordre !*)

Sirtori élevant la voix : « Il est clair que l'armée qui serait intervenue contre nous ne pouvait être italienne. (*Rumeurs*) Je le dis avec douleur, nous fûmes traités non en amis, non en

compatriotes, mais en ennemis! (*Non! Non! Oui! Oui!*).

— Crispi : « C'est vrai ! »

— Sirtori : « Oui, nous fûmes traités en ennemis... Si je venais vous dire tout ce que j'ai souffert entre la protection que je devais à mes soldats et les insultes, les exigences, les outrages... (*Bruits et cris nombreux. Confusion générale. Le Président se couvre.*)

A la reprise de la séance, M. de Cavour adjure encore le général La Marmora de retirer sa proposition. Celui-ci la maintient. La clôture, demandée bruyamment, est votée ; puis la proposition La Marmora, mise aux voix, est repoussée à une grande majorité.

Épuisé par des travaux qui dépassaient la mesure des forces humaines, Cavour sortait de semblables luttes littéralement accablé. Cette séance tumultueuse lui donnait un avant-goût de ce que seraient celles où il aurait devant lui non plus les lieutenants de Garibaldi, mais le redoutable condottiere lui-même[1].

1. Les ardeurs de la lutte n'étaient pas exclusives à la Chambre des députés. Au Sénat aussi, bien que dans une proportion moindre, Cavour avait à tenir tête à la mauvaise foi de ses adversaires. Le sénateur Musio qu'il qualifie « à peu près le Brofferio de la Chambre » se faisant l'écho des bruits « systématiquement répandus par les mazziniens » l'avait amené « par ses paroles inconvenantes » à déclarer une fois de plus que les propos de cession de la Sardaigne à la France n'avaient aucun fondement. — Voir sa lettre au comte Vimercati, Turin, 10 avril 1861, Chiala. vol. IV, p. 208. (Séance du Sénat italien du 9 avril 1861).

Dans le Parlement, il avait, comme on vient de le voir, une majorité assurée. Mais ces disputes de tribune trouvaient un écho bruyant dans le pays, où le nom de Garibaldi, le souvenir de ses prestigieuses expéditions, surexcitaient un grand nombre d'esprits ; en outre, ces violentes discussions parlementaires produisaient à l'étranger une profonde sensation ; le crédit politique de l'Italie en souffrait ; l'audace du parti d'action effrayait ; l'incapacité ou la mauvaise foi des modérés faisait perdre confiance : « Je sors du ministère — écrivait le comte Vimercati. — Thouvenel est stupéfait du manque de tact de La Marmora suscitant l'incandescence de Sirtori[1]. »

Garibaldi n'allait pas tarder à reparaître. Lorsqu'il quitta Naples, mécontent du roi et de ses ministres, mécontent de tout et de tous, il avait pris en dégoût la politique, et se promettait de s'en tenir éloigné.

Arrivé dans son île de Caprera, il se livrait avec une joie d'enfant au plaisir de se sentir libre. Son premier soin fut de mettre en liberté ses chevaux préférés, *Marsala* et *Calatafimi*, puis aussi ses ânes, à l'un desquels il avait donné le nom de *Pio Nono* — Pie IX.

Il semait de ses propres mains un petit champ;

1. Voir sa lettre de Paris, 26 mars 1861, dans le *Carteggio politico di Michelango Castelli*. Vol. I[er], p. 351-52, Turin, Roux, éditeur, 1890.

il transportait dans une brouette les matériaux pour les maçons qui travaillaient à compléter sa maison — *la casa bianca.* Il semblait avoir oublié la délivrance de 10 millions d'hommes effectuée de ces mêmes mains, qui, maintenant, maniaient de grossiers outils ; il ne parlait pas de politique, si ce n'était pour déclarer qu'il ne voulait plus être membre du Parlement.

« Il est heureux — écrivait Mme Jessie White Mario[1] — en songeant qu'avec la vente du granit de Caprera, il assurera l'avenir de ses enfants. En attendant, il vit ici du produit du fusil de Basso, plus le poisson et les légumes secs. Sa santé est bonne. »

Pourtant son cœur était ulcéré. La cession de Nice à la France le blessait comme un coup de poignard. La dissolution de son armée, les injustices qu'il reprochait au gouvernement d'avoir infligées à ses officiers et à ses volontaires, remplissaient son âme d'amertume.

Dans une telle disposition d'esprit, la première circonstance occasionnelle devait facilement le rappeler aux préoccupations de la politique. L'occasion s'offrit à propos. Dans le courant du mois de mars, une délégation des sociétés ouvrières vint lui annoncer que le corps électoral napolitain l'avait choisi comme candidat pour la circonscription de San Ferdinando.

1. *La vita di Giuseppe Garibaldi,* par Jessie W. Mario. 2e vol., p. 23 et suivantes, Milan, Treves, éditeur, 4e édition.

Cette délégation lui apportait une adresse le conjurant d'accepter le mandat pour remédier à un état de choses qu'elle présentait comme gravement dangereux : « danger de guerre du côté de l'Autriche à Venise ; danger de guerre *du côté de la France* à Rome. Et le pays sans préparation pour y faire face !... »

Il répondit : « La situation est sombre; mais peut-être vous vous l'exagérez ; nous sommes plus forts que le monde ne le croit ; tout le peuple est avec nous ; mais une nation ne doit pas se reposer sur un seul homme. L'Italie doit beaucoup à Victor Emmanuel... » Mais... « Il est entouré de gens sans cœur, sans patriotisme, de gens qui ont créé le dualisme entre l'armée régulière et les volontaires... Ces indignes ont semé la discorde et la haine ; ils ont arrêté l'œuvre de l'unification... Je vous le répète ; le roi est trompé : il veut Venise libre, et nous voulons le couronner à Rome. Mais concorde et patience !... »

Toutefois il refusait la candidature offerte ; mais les insistances et la désolation des délégués napolitains eurent raison de sa répugnance ; le 31 mars, il télégraphiait « aux électeurs du quartier San Ferdinando » à Naples : « J'accepte la candidature que j'avais refusée. »

Le lendemain il débarquait à Gênes. Le roi le fit aussitôt appeler à Turin. Victor Emmanuel s'efforça de calmer son irritation contre Cavour, à propos de la cession de Nice, en lui rappelant que, lui aussi, avait dû faire le sacrifice du ber-

ceau de sa famille... — « C'est ce qui rend plus grand encore le crime de cet homme », répliqua brusquement le général ; il se retira sans avoir voulu promettre d'éviter d'en venir à un conflit avec le ministre.

On comprendra facilement combien ces complications, s'ajoutant à d'immenses travaux, devaient tenir Cavour dans un état de constante surexcitation nerveuse. Et il n'avait pas même, pour se soutenir dans sa laborieuse voie, la certitude de l'appui entier, sincère, de son souverain. Victor Emmanuel, tout en reconnaissant à leur juste valeur les incomparables services de son ministre, n'était pas sans éprouver de secrets mouvements de révolte à la pensée que l'autorité et la popularité, si légitimes fussent-elles, de ce ministre tout-puissant, le plaçaient, lui le roi, en quelque sorte au second plan. Lors du voyage triomphal qu'il avait fait à Milan, son royal amour-propre avait senti plus d'une piqûre d'épingle. Il parcourait les rues de la capitale lombarde ayant Cavour dans sa voiture, et les Milanais enthousiasmés criaient : *Vive Cavour !* beaucoup plus souvent que : *Vive le roi !* En arrivant au palais, Victor Emmanuel ne put s'empêcher de dire à l'un de ses familiers : « J'avais l'air d'un barnum promenant une danseuse célèbre ». On se croirait reporté à une page de la vie de Louis XIII et de Richelieu. Ce sentiment pénible était persistant dans le cœur du roi. La correspondance du baron Ricasoli

nous fournit un indice frappant de cet état d'âme de Victor Emmanuel. C'était au moment où, pour éviter une discussion sur les affaires de Naples, qu'allait soulever une interpellation du député Massari, le cabinet Cavour s'était démis, comme je l'ai dit plus haut [1]. Le baron Ricasoli, ainsi que d'autres hommes politiques importants, avait été appelé en consultation au palais royal. Le lendemain, 21 mars, il écrivait : « Hier le roi me fait appeler et me livre une pressante attaque d'affection et de confiance pour me décider à me mettre à la tête d'un ministère. Il me disait : « On verra en Europe qu'il y a d'autres « hommes en Italie. » — D'autres hommes que Cavour évidemment, car Ricasoli ajoute : « Il (le roi) était mû par le désir de se débarrasser de Cavour — *di torsi dal fianco Cavour* — avec qui il ne sympathise pas [2] ».

Et cette impression de Ricasoli sur la secrète pensée du roi est d'autant plus significative que, dans la même lettre, il attribue à la démission du ministère Cavour le simple caractère d'un expédient, comme d'ailleurs le lecteur a pu le voir aussi au commencement de ce chapitre [3]. Cavour agissait donc dans un sens, tandis que le roi était tenté de penser dans l'autre. Quoi qu'il

1. Cette démission fut annoncée par Cavour au Parlement, dans la séance du 20 mars. Voir plus haut, p. 28.
2. Voir sa lettre à Celestino Bianchi, *Ricasoli, Lettere e Documenti,* par Marco Tabarrini et Aurelio Gotti, vol. V, p. 403, Florence, Le Monnier éditeur, 1890.
3. Voir plus haut, p. 28 et suiv.

en soit, Ricasoli, de même que les autres hommes politiques appelés, refusa l'offre ; le roi en fut pour ses frais de suggestion anti-cavourienne ; il dut charger Cavour de reconstituer le ministère avec les éléments nouveaux que celui-ci songeait à y faire entrer. C'était un succès pour le ministre, mais aussi une aggravation de soucis pour l'homme. Nous venons de voir la séance agitée qui l'attendait, à peine son ministère reconstitué [1].

Cavourisme et Garibaldisme étaient désormais deux sentiments venus violemment aux prises. On en voyait des signes à tout propos. Des députés de gauche prenaient l'initiative d'une proposition de loi accordant au général Garibaldi une dotation annuelle de 150,000 francs, reversible sur son fils. Simultanément le ministère faisait une proposition identique en faveur du général Cialdini. Cette riposte ministérielle n'était peut-être justifiable que jusqu'à un certain point : Cialdini, par ses succès sur le Volturne, avait, il est vrai, contraint l'armée bourbonienne à se réduire à la défense suprême de Gaëte ; puis, par la prise de ce dernier boulevard de François II, il avait complété la conquête du royaume des Deux-Siciles ; mais, quels qu'eussent été les mérites de sa campagne, leur mise en parallèle avec le mérite des grandes

1. Séance du 23 mars.

initiatives de Garibaldi était insoutenable. Toutefois le gouvernement se complaisait dans l'accentuation d'une rivalité entre les deux généraux : si, par là, il portait au dernier degré la surexcitation de l'élément garibaldien, il aiguisait, d'un autre côté, l'irritation anti-garibaldienne de l'armée régulière, laquelle prenait vivement parti pour ses chefs contre les mépris et les vanteries, souvent exagérées, des volontaires. La commission parlementaire chargée d'examiner et de rapporter les deux propositions eut la sagesse de se prononcer contre la dotation Cialdini, arguant que, si l'on entrait dans la voie de semblables libéralités, on ne saurait plus où s'arrêter ; qu'il n'y aurait plus de raison pour n'en pas proposer autant au profit du général Menabrea, de l'amiral Persano et d'autres officiers généraux qui s'étaient distingués dans la même campagne ou qui auraient à se distinguer dans les campagnes à venir. En conséquence, elle invitait le gouvernement à retirer sa proposition ; elle provoquait indirectement, par un contre-coup naturel, le retrait de celle dont le général Garibaldi était l'objet. Ainsi fut écarté un nouveau sujet de discussions ardentes, que les auteurs de la proposition d'initiative parlementaire avaient eu uniquement en vue. Ils ne pouvaient en effet ignorer que Garibaldi, dont ils n'évoquaient ici le nom que comme un moyen d'agitation, n'aurait certainement pas accepté la libéralité proposée. L'homme qui, à Caprera, est

allé jusqu'à habiller de son uniforme de général le berger chargé de la garde de ses chèvres, n'était certes pas d'humeur à vivre des dons de l'État.

Ce fut sur ces entrefaites que Cavour, pour essayer de ressaisir la direction des enthousiasmes populaires, se décida, ainsi qu'on a pu le voir plus haut, à mettre, coûte que coûte, la question de Rome brusquement sur le tapis.

J'ai dit la substance de la mémorable discussion provoquée par la complaisante interpellation Audinot [1] (séance du 25 mars) et qui se termina par le vote presque unanime de l'ordre du jour Boncompagni à la séance du 27. Je n'y reviendrai donc pas, si ce n'est pour indiquer les impressions auxquelles elle donna lieu en Italie et hors d'Italie.

La presse italienne se complut à constater « la connexion » du langage tenu par le comte de Cavour avec celui qui avait retenti du haut de la tribune du sénat français. Elle donnait ainsi au discours du prince Napoléon, dont il sera parlé plus loin, une signification de politique pratique autre que celle qu'on aurait pu être porté à lui attribuer en toute autre circonstance ; car le caractère indépendant du prince pouvait, s'il avait parlé isolément, faire supposer que son discours n'était qu'un de ces traits d'audace de

1. Voir plus haut, p. 35.

parole auxquels on était habitué à le voir se livrer de son propre mouvement ; mais ses théories, combinées avec les déclarations d'un homme d'État aussi réfléchi que le comte, prenaient aussitôt un caractère exceptionnel d'importance. On en déduisit que, à Paris comme à Turin, c'était la pensée impériale qui se faisait jour par l'organe de deux illustres orateurs. « Les déclarations du président du Conseil » — lit-on dans l'*Espero* du 29 mars — « ont été, comme il était naturel, transmises à Paris par le télégraphe, et, à ce qu'on nous écrit, reçues très favorablement — *accettevolissime* — non seulement dans le public, mais encore aux Tuileries [1]. »

Hors d'Italie la sensation fut très grande aussi. On y vit l'imminence d'une prise d'armes de l'Autriche, intéressée à défendre l'intégrité de l'État pontifical. La Bourse de Londres se livra à une véritable panique qui, se répercutant d'une place à l'autre, tint pendant plusieurs jours le marché européen tout entier en état de crise.

A Paris, de vives polémiques s'élevèrent pour et contre les théories émises par le ministre italien. La note sage, politique, il faut la chercher dans le *Journal des Débats*. Il fait remarquer, dans son numéro du 30 mars, d'une part

1. Voir aussi *La Gazzetta di Genova* du 30 mars et la plupart des journaux italiens du temps.

que M. de Cavour a protesté « contre toute intention de faire, même indirectement, violence à la volonté de son allié », d'autre part « que le gouvernement français ne paraît pas, du moins quant à présent, s'être décidé pour l'évacuation pure et simple de Rome. » La déduction que devait en tirer le lecteur était que la question romaine ne se résoudrait jamais que « d'accord avec la France », comme M. de Cavour l'avait très explicitement dit. On pouvait donc attendre les événements sans crainte de coups de surprise. Le coup de surprise, le coup fatal, fut la fin prématurée de Cavour, et sa succession échue à d'inhabiles mains qui devaient livrer cette grande question aux hasards du caprice et des passions des hommes.

Mais n'anticipons point. Revenons au comte de Cavour et aux luttes dans lesquelles ses forces et sa santé se détruisaient [1].

La question des provinces méridionales était toujours brûlante. Il y avait là des désordres intolérables. Toute une administration bouleversée par la révolution qui s'y était accomplie ; une

1. La pensée de ces luttes l'obsédait comme une douloureuse idée fixe ; on en trouve la trace dans toute sa correspondance ; il y revenait à propos des choses mêmes qui y étaient le plus étrangères. C'est ainsi que, ayant à remercier George Sand de l'envoi qu'elle lui avait fait du livre de son fils, *Masques et Bouffons*, il ajoute : « Au milieu de la lutte ardente que je dois soutenir, contre un parti qui prétend au monopole du patriotisme et de la liberté, je suis heureux..., etc. » Voir sa lettre du 29 février 1861, dans Chiala, *Lettere edite ed inedite di Camillo Cavour*, vol. IV, p. 159.

administration nouvelle improvisée en quelques semaines et recrutée à la hâte, conséquemment sans discernement suffisant, d'abord par le gouvernement à base révolutionnaire de la dictature garibaldienne, puis par le gouvernement d'allure conservatrice de la lieutenance générale émanée de Turin. A ce désordre d'essence administrative, s'ajoutait un double désordre d'essence militaire : d'une part, l'armée bourbonnienne dissoute déversait sur tout le territoire napolitain d'anciens soldats qui se répandaient dans les campagnes, prêts à grossir les bandes du brigandage [1] ; d'autre part, l'armée garibaldienne licenciée jetait dans les villes une foule de jeunes gens mécontents et portant avec eux le feu de la révolution. C'était un mal aigu auquel il devenait indispensable d'appliquer le remède d'une opportune discussion parlementaire.

M. de Cavour la provoqua en faisant interpeller le gouvernement par l'un de ses amis politiques, le député Massari, à la séance du 2 avril. « Le péril est grand », commença par dire l'orateur, et il en exposa les caractères saisissants dans un long discours très habilement développé [2]. Après lui, le député Paolo Paternostro

1. « Ç'a été une erreur grave de licencier 100,000 soldats bourbonniens, qui se sont répandus dans les provinces et font des horreurs..... » (Lettre de Luigi Settembrini à Panizzi, Naples, 18 avril 1861.) Voir *Panizzi ed altri nomini illustri*, etc., p. 449.

2. Massari écrit d'avoir parlé à la Chambre « parce que, dit-il, je savais que la gauche voulait s'emparer de la ques-

prit la parole pour étaler plus spécialement les plaies de l'administration sicilienne. Cet orateur, qui appartenait au côté droit de la Chambre, fait le procès des procédés révolutionnaires appliqués dans l'île : « La révolution, dit-il, détruit, elle n'édifie pas. Elle a tout détruit, elle n'a rien reconstruit. » Un orateur de gauche lui succède, le député Ricciardi. Celui-ci s'attaque principalement à l'omnipotence de M. de Cavour : « S'agit-il de baptiser un navire à vapeur ? Il doit s'appeler Cavour. Tout est Cavour ; jusqu'à l'administration des tabacs qui crée le cigare Cavour ! » *(Hilarité prolongée)*. Il conclut en adjurant la Chambre et le pays de moins « cavouriser — *cavoureggiare* » et de respecter « l'autonomie » des provinces méridionales « tant que l'Italie sera *acéphale* », insinuation qui cache le redoutable dilemne : ou particularisme ou Rome capitale.

M. de Cavour suivait, impassible, les phases de la discussion, décidé à n'y faire intervenir que le ministre de l'intérieur, directement interpellé. C'était M. Minghetti. Orateur élégant, celui-ci s'appliqua à réfuter les critiques, moins dans ce qu'elles avaient de fondé que dans leur exagération, niant les torts là où ils pouvaient être niés, les atténuant là où leur évidence eût rendu la dénégation imprudente. Aux séances du 3 et

tion pour la traiter à sa manière, et que je rendais ainsi un service au gouvernement..... » Voir sa lettre à Panizzi, de Turin, 28 avril 1861, dans le même ouvrage, p. 450.

du 4, d'autres orateurs mirent en cause l'administration de la justice ; M. Cassinis, titulaire de ce département ministériel, dit en substance que, tout ce que le gouvernement a fait à Naples, dans le domaine judiciaire aussi bien que dans les autres branches de l'administration, a été fait dans l'intérêt du pays et de son « unification ». Au pays de juger.

M. de Cavour s'abstenait de parler pendant ces débats qui prirent quatre séances. Il se bornait à leur imprimer une direction par sa présence incessante. Provoqué à donner une explication par M. Crispi, qui voulait que la Sicile « ce peuple sensible » ne fût soumise qu'à l'autorité d'un gouverneur civil, le comte se limita à répondre assez sèchement que le général Della Rovere, récemment nommé, aurait à Palerme les mêmes pleins pouvoirs qu'avait le prince de Carignan à Naples.

Le 5 avril, cette longue discussion, dont on avait beaucoup redouté les effervescences, se termina par un ordre du jour de confiance motivée, voté à une grande majorité. Mais les violences n'étaient qu'ajournées. Garibaldi, élu député à Naples, se rendait à Turin, décidé à faire un éclat.

Tandis que, dans les séances qui suivirent celle du 5 avril, on discutait, non sans beaucoup d'animation, la délicate question de savoir si le

roi se nommerait Victor Emmanuel Ier ou II [1], le général ouvrait les hostilités par une lettre adressée au président de la Chambre. Cette lettre, lue à l'ouverture de la séance du 15, contenait, entre autres, le paragraphe suivant: « L'é-« tat déplorable de l'Italie méridionale et l'aban-« don dans lequel se trouvent si injustement « mes vaillants compagnons d'armes, m'ont vrai-« ment ému d'indignation contre qui a été « cause de tant de désordres et de tant d'injus-« tices. » Il annonçait le dépôt d'un projet de loi et concluait en formant le vœu que toutes les fractions de la Chambre s'uniraient « pour « donner une impulsion aux mesures d'urgence « nécessaires au salut de la patrie ». *(Profonde sensation; applaudissements sur divers bancs.)*

Le gant était jeté. Ce fut le baron Ricasoli qui le releva, au moyen d'une interpellation conçue dans une intention d'apaisement plutôt que de lutte. Le « grand baron » comme on l'appelait, était bien indiqué pour intervenir dans un tel débat; il jouissait tout à la fois de la confiance de Cavour et des sympathies de l'irascible adversaire du ministre. Il exposa que l'Italie, nouvellement relevée à l'état de nation, avait besoin de concorde pour arriver au complément de ses destinées : « Ici, dit-il, les partis doivent s'incliner devant l'intérêt du pays ; il y va du salut de

1. Voir plus haut, p. 23 et suiv.

la patrie. » Il veut croire que le ministère doit avoir eu « ses bonnes raisons » pour dissoudre l'armée méridionale ; mais il estime que les ministres ont le devoir de donner au Parlement les explications qu'il est en droit d'attendre d'eux. Quant à l'armement national, formant la base du projet de loi présenté par Garibaldi, il espère que le gouvernement saura prendre les mesures nécessaires pour mettre la nation en état de « pourvoir par elle-même à toutes les éventualités ». Il termine en affirmant que son interpellation n'a eu d'autre mobile que l'intérêt de la patrie, et s'assied, applaudi par un grand nombre de membres de la Chambre.

Le général Fanti prend la parole. Il expose les conditions dans lesquelles se trouvait l'armée garibaldienne à la fin de la guerre du midi ; il fait allusion aux avantages excessifs qu'on aurait voulu assurer à ses officiers. Il y avait parmi eux des militaires, déserteurs de l'armée régulière ; le ministre appuie sur l'inconvénient qu'il y aurait à les y réintégrer avec des grades supérieurs à ceux de leurs anciens camarades, de leurs anciens supérieurs même, lesquels pourtant avaient fait la même guerre qu'eux. Il explique la faveur exceptionnelle faite à beaucoup d'officiers garibaldiens de tout ordre, admis dans l'armée régulière avec les grades rapidement conquis par eux sous leur général. Il rappelle que lorsque lui, Fanti, fut appelé à un commandement militaire dans l'Émilie, après la

paix de Villafranca, il eut aussi à organiser une armée de volontaires; qu'il la porta à 30,000 hommes, avec des cadres prudemment constitués et sans qu'aucune précipitation eût présidé à l'attribution des grades. Quant à l'armée garibaldienne, il note que ceux des volontaires qui ont été libérés du service ont reçu une gratification de six mois de solde. « Il était impossible, dit-il en terminant, de faire davantage ; le ministère croit avoir fait tout ce qui était possible dans l'état du pays. »

Après M. *Crispi*, critiquant le ministre d'avoir lu son discours, et M. *Ricasoli* observant que « peu importe que le ministre ait lu ou parlé », le *général Garibaldi* se lève, produisant un mouvement d'attention générale. Il remercie « le député Ricasoli » de lui avoir fourni « l'occasion de défendre ses compagnons d'armes ». — « On a, dit-il, parlé de dualisme; je suis l'une des têtes de ce dualisme; je le sais. Mais ce n'est pas moi qui l'ai créé... Je suis l'homme du pays. Quand il s'agira du pays, je m'inclinerai toujours; mais puis-je serrer la main de l'homme qui m'a fait étranger dans mon pays ?... *(Bravos dans la tribune publique)*... Je ne voulais pas de personnalités, mais je dois défendre mon honneur. Je dirai quelques mots de l'objet principal de ce débat, de l'armée méridionale. J'aurais à raconter des faits bien glorieux. La gloire n'en a été obscurcie que lorsque ce minis-

tère a étendu sur le midi sa main *maléfique*...[1] »

A cette parole, M. de Cavour se dresse vivement comme pour protester, puis se rassied, imposant silence à son indignation.

Et Garibaldi continue : « Je crois avoir, par trente années de services, acquis le droit de dire la vérité aux représentants de mon pays. Lorsque l'amour de la concorde et l'horreur d'une guerre fratricide..... » Il ne peut achever la phase commencée. Tandis que de nombreux cris : *A l'ordre!* lui coupent la parole, ont voit le comte de Cavour se lever pâle, agité et s'écriant :

« Personne n'a voulu la guerre civile. Je proteste avec la plus grande énergie. Je ne peux laisser passer de telles paroles... »

Un tumulte indescriptible s'ensuit. M. de Cavour sort, suivi de M. Minghelti. Le président se couvre, et la séance est suspendue.

Après un quart d'heure, pendant lequel des discussions très animées s'engagent de tous côtés dans l'hémicycle et dans les couloirs, le président remonte à son fauteuil et les députés retournent à leur bancs.

Garibaldi, debout, vêtu de sa chemise rouge,

1. On m'objectera peut-être que ce mot n'est pas admis dans le sens où je l'emploie. D'après les dictionnaires les plus autorisés, il est usité seulement dans le langage astrologique et s'applique aux plantes auxquelles la superstition attribue des qualités malignes. Mais il m'a semblé que l'expression *malefica* dont s'est servi le général Garibaldi ne pouvait se rendre exactement en français que par *maléfique*.

son grand manteau jeté négligemment sur les épaules, reprend son discours, disons mieux, son réquisitoire :

« Qu'a fait le ministère de l'armée méridionale ? Il pouvait la fondre dans l'armée régulière comme on avait fait pour l'armée du centre ; il pouvait en faire un corps d'armée distinct. Il pouvait la dissoudre, mais non l'humilier... Le but du ministre a été de faire disparaître, par tous les moyens, l'armée méridionale... On place les officiers en disponibilité indéfinie, ce qui les met dans l'impossibilité de faire carrière... Ceux d'entre eux qui n'avaient pas de brevet ont été congédiés à la fin du mois. C'était le moyen de se débarrasser d'un tiers de mes officiers... Au lieu de donner un congé de trois mois aux soldats, on leur offre six mois de solde pour qu'ils s'en aillent définitivement. Le seul mobile de ma présence ici, c'est l'armement du pays. Je ne connais pas d'autre remède à la situation. Corrigez mon projet ; modifiez-le, mais occupez vous-en. C'est la seule voie de salut pour le pays. »

Le général Fanti répond aux accusations de Garibaldi par quelques explications qui lui attirent de violentes interruptions de celui-ci.

M. de Cavour, faisant visiblement un effort sur lui-même, suivait la discussion avec un calme apparent. Il attendait le moment propice pour y prendre part. Le général Bixio lui en

offrit l'occasion par un court discours faisant appel à la concorde. Il dit, provoquant un mouvement sympathique d'attention de toute l'assemblée : « Je crois à la sainteté des sentiments qui animent Garibaldi ; mais je crois aussi au patriotisme du comte de Cavour *(Bravo! Bravo!)* Mettons la patrie au-dessus des partis... Je viens de Paris ; tous nos amis y sont affligés par la division de ces deux hommes... Pour voir le comte de Cavour et le général Garibaldi se donner une poignée de main, je me sacrifierais volontiers avec toute ma famille. J'exhorte le comte de Cavour à ne pas s'arrêter aux paroles échappées à Garilbadi. »

Cet appel à la paix, solennellement fait par l'un des plus vaillants lieutenants de Garibaldi, émeut l'assemblée, qui éclate en unanimes applaudissements. Il produit aussi un salutaire effet sur les deux adversaires eux-mêmes, dont la physionomie reflète le sentiment d'apaisement qu'ils éprouvent.

Et le comte de Cavour prend enfin la parole : « On me représente, dit-il, comme l'ennemi des volontaires, moi qui ai été le premier à les appeler. J'en appelle au général Garibaldi lui-même. C'est moi, c'est moi qui l'ai appelé en 1859 et qui lui ai demandé son concours. Je ne raconterai pas ici les immenses difficultés que j'eus à vaincre pour pouvoir réaliser un tel projet. Malgré l'assurance de la puissante aide de l'armée française, j'étais tellement convaincu de

l'avantage moral d'une coopération des volontaires, qu'aucune difficulté ne m'arrêta. Et si les volontaires n'ont pas gagné de grandes batailles, il ne rendirent pas moins un immense service : ils donnèrent la preuve que les Italiens savaient combattre et mourir pour leur pays. Et vous voulez que je puisse être l'adversaire des volontaires!... J'accepte, pour ma part, l'invitation du général Bixio, et je regarde la première partie de la séance comme non avenue... »

Après cet exorde, dont l'effet est très grand sur l'assemblée et sur le général Garibaldi lui-même, le comte entre dans le cœur de la question. Il justifie avec sa profonde habilité oratoire les actes du gouvernement. Quant au projet du général Garibaldi, il ne le connaît pas. Le ministère l'examinera, disposé à le prendre en considération. « Il est clair que les volontaires peuvent accomplir de hauts faits. Le général Garibaldi et ses lieutenants l'ont prouvé. » Mais une armée de cette nature, utile en temps de guerre, ne se justifie pas en temps de paix. Autoriser, tandis qu'on est en paix, des enrôlements, comme on semble le vouloir dans l'entourage du général, serait provoquer un danger de guerre. « Le ministère n'a aucune antipathie contre les volontaires. Je désire que le général Garibaldi et ses amis accueillent mes paroles avec le sentiment de concorde qui me les inspire... »

Les nobles déclarations du comte avaient en

partie, en partie seulement, calmé l'irritation du général qui, reprenant la parole, n'hésita pas à déclarer qu'il lui avait été reconnaissant de lui avoir fourni, en 1859, l'occasion de servir son pays; mais il se plaignit encore des obstacles qui, à cette époque, furent mis aux opérations de son corps des chasseurs des Alpes; puis s'animant par degrés, il s'attacha à démontrer la nécessité pour l'Italie d'armer et d'enrôler des volontaires, car il restait à combattre les ennemis qui sont sur le Mincio et ceux qui sont à Rome: « *Quelli che occupano la nostra capitale.* — *Nemici.* »

Cette attaque directe à la France, dont les services en ce temps-là excitaient la gratitude de l'immense majorité du peuple italien, provoque un violent sentiment de protestation dans la Chambre; puis le silence se fait pour écouter M. de Cavour qui, d'un accent ému, prononce ces mémorables paroles: « Il y a entre le général et moi un fait qui nous sépare. J'ai cru faire mon devoir en conseillant au roi la cession de Nice et de la Savoie. A la douleur que j'en ai éprouvée, je comprends celle qu'il ressent, et je m'explique son ressentiment contre moi. »

Ces paroles ne pouvaient laisser indifférente l'âme généreuse de Garibaldi; tout en ne désarmant pas, il crut devoir se « déclarer satisfait des explications du comte de Cavour [1]» .

1. Massimo d'Azeglio, dans son langage imagé, définissait

Le baron Riscasoli intervint pour fixer encore une fois la signification de son interpellation : elle n'avait eu d'autre but que d'établir la nécessité des armements, exigés par la défense nationale, sous la conduite du gouvernement « qui seul doit gouverner ».

La suite de la discussion put être ainsi paisiblement renvoyée au lendemain, après une objurgation de M. Crispi, recommandant « l'armement de la nation. » M. Crispi, nouveau venu dans le Parlement, saisissait toutes les occasions de mettre en évidence ses sentiments de radicalisme à outrance. Il n'avait pas encore à cette époque fait l'évolution qui lui dicta plus tard, à la grande indignation de Mazzini, son maître, la fameuse formule : « La république nous divise ; la monarchie nous unit ».

Cavour, selon l'expression de l'auteur de la *Vie de Garibaldi,* en sortant de cette séance, de ce « duel mortel [1] » , était brisé — *affranto.* Sa lutte avec Garibaldi et les siens le tenait depuis de longs mois dans une agitation qui lui brûlait le sang ; c'était sa poignante préoccupation de tous les instants. Il écrivait à Farini quelque

Garibaldi ainsi : « *Cuor d'oro, testa di buffalo* — cœur d'or, tête de buffle. » Voir *I Ricordi di Michelangelo Castelli,* p. 217 et suiv.

1. Voir *Vita di Garibaldi,* par Jessie-White Mario, vol. II, p. 31.

temps avant la convocation du Parlement: « Retenez bien que si nous hésitons en face des partis, nous sommes f.....[1] » Et il souffrait d'autant plus de cette lutte acharnée, qu'il avait le sentiment intime de l'utilité que le pays pourrait trouver dans son union avec Garibaldi. Au sortir de la séance dont je viens de retracer les traits principaux, il disait à un ami sur le bras duquel il s'appuyait: « Et pourtant, même aujourd'hui, Garibaldi et moi nous pourrions marcher d'accord, sans les brouillons — *senza i mestatori* — qui, pour leurs propres fins, nous tiennent divisés [2]. »

C'était le mot de la situation. Les hommes supérieurs, dans l'entourage de Garibaldi, les patriotes éclairés, les vaillants lieutenants qui l'avaient efficacement secondé dans ses merveilleuses entreprises, les Bixio, les Médici, les Cosenz, les Türr et quelques autres, se tenaient, tout en lui restant fidèles, en bonne intelligence avec le grand ministre dont ils ne pouvaient méconnaître la tutélaire action sur les affaires du pays. La foule des intrigants, des besogneux, des « affairistes », comme il y en a toujours et partout en temps de révolution, enfermait le général dans le cercle étroit de leurs mesquines convoitises et de leurs basses haines. Ces gens l'isolaient le plus possible de ceux qui auraient

1. Voir sa lettre du 14 décembre 1860, dans Chiala, *Lettere di Camillo Cavour*, vol. IV, p. 119.
2. Voir *Vita di Garibaldi*, vol. II, p. 31.

pu lui faire entendre des paroles de paix, d'équité, de raison; avec un faux étalage de patriotisme, ils ne cessaient, par des rapports, le plus souvent faux ou tout au moins exagérés, de l'exciter et contre les hommes du gouvernement et contre les chefs de l'armée régulière.

Ces derniers, de leur côté, étaient las des attaques incessantes, des paroles malsonnantes, que Garibadi et les siens se permettaient à leur égard. La séance parlementaire du 15 avril mettait le comble à ce sentiment d'indignation ; et le général Cialdini s'en rendit l'écho, en adressant au général-condottière la lettre suivante :

« Turin, 21 avril 1861.

« Général,

« Depuis que je vous connais, je suis votre ami le plus constant et le plus sincère. Je l'étais déjà quand il était dangereux de l'être et de le manifester. J'ai publiquement applaudi à vos triomphes, admiré votre énergique initiative militaire, et, soit avec mes amis, soit avec les vôtres, en public comme en particulier, toujours et partout, j'ai été heureux de témoigner la profonde estime que j'avais pour vous, général, et d'avouer que j'aurais été incapable de faire ce que vous avez fait splendidement à Marsala.

« Ma confiance en vous était si grande que, lorsque le général Sirtori prononça au Parlement ses funestes paroles, j'étais sûr que vous auriez

éprouvé le besoin et que vous auriez trouvé le moyen de les démentir. Et quand je vous ai su parti de Caprera, débarqué à Gênes, arrivé à Turin, j'ai cru que c'était pour cela que vous étiez venu, pour cela seulement. Votre réponse à l'adresse des ouvriers de Milan, votre discours au Parlement furent pour moi une pénible et complète désillusion.

« Vous n'êtes pas l'homme que je croyais; vous n'êtes pas le Garibaldi que j'aimais. Vous avez détruit mon enthousiasme et mon affection pour vous. Je ne suis plus votre ami, parce que je me trouve aujourd'hui dans un camp tout à fait hostile à votre politique.

« Vous avez la hardiesse de vous élever au niveau du roi, dont vous parlez avec l'affectueuse familiarité d'un égal. Vous vous arrogez le droit de vous considérer supérieur à toute convenance, en vous présentant à la Chambre dans un costume absolument extraordinaire, supérieur au gouvernement, en déclarant traîtres les ministres qui ne veulent pas se soumettre à vos vouloirs, supérieur au Parlement, en accusant les députés qui ne partagent pas vos opinions, supérieur au pays, en voulant l'entraîner où bon vous semble.

« C'est bien, général. Il y a des hommes qui ne sont point disposés à supporter toutes ces choses, et je suis de ce nombre. Ennemi de toute tyrannie, qu'elle soit vêtue de noir ou de rouge, je la combattrai jusqu'au bout, même s'il s'agit de la vôtre!

« Je connais les ordres donnés par vous et par les vôtres au colonel Tripoti, de nous recevoir dans les Abruzzes, à coups de fusil; je n'ignore pas les paroles dites au Parlement par le général Sirtori; je sais ce que vous avez dit vous même, et, avec ces données, je suis parvenu à découvrir avec certitude la pensée de votre parti. Il veut se rendre maître du pays, de l'armée, et, dans le cas contraire, il menace de la guerre civile.

« Je ne suis pas en état de connaître ce que pense le pays, mais je peux vous assurer que l'armée ne craint pas vos menaces; ce qu'elle craint, c'est votre gouvernement. Général, vous avez accompli une noble et généreuse entreprise avec vos volontaires; vous avez raison de vous en enorgueillir; mais vous avez tort d'en exagérer les résultats.

« Vous étiez, sur le Volturne, dans une des positions les plus critiques, quand nous sommes arrivés. Capoue, Gaëte, Messine et Civitella ne sont pas tombées au moyen de vos armes, et cinquante-six mille bourbonniens ont été battus, dispersés et faits prisonniers par nous, et non par vous.

« Il est donc faux de dire que le royaume des Deux-Siciles a été délivré par vos armes.

« Dans votre légitime orgueil, vous oubliez, général, que notre armée et notre flotte y prirent une grande part, en détruisant plus de la moitié de l'armée napolitaine et en s'emparant des quatre forteresses du royaume.

« Je conclurai en vous disant que je n'ai ni la prétention, ni le mandat de vous parler au nom de l'armée. Mais je crois la connaître assez pour vous affirmer qu'elle partagera le sentiment d'aversion et de douleur que vos incartades et celles de votre parti ont suscité dans mon cœur.

« Je suis, avec considération,

« Votre très dévoué

« Henri Cialdini. »

Cette lettre, reproduite à profusion par les journeaux ministériels, produisit un immense effet, non seulement en Italie, mais aussi en France et dans toute l'Europe. Fut-elle un acte spontané de Cialdini, très impérieux par tempéramment et habitué aux formes arrogantes de l'élément militaire espagnol, près lequel il avait servi pendant la durée de sa vie d'émigré? Avait-il plutôt, comme l'insinue un historien, cédé, en l'écrivant, aux suggestions « non de Cavour, qui en fut très contristé, mais de ce groupe qui se serrait autour de Minghetti — *di quel manipolo che intorno al Minghetti si avvolticchiava*[1] » ?

Toujours est-il que Garibaldi, profondément blessé, y répondit en ces termes :

1. Zini, *Storia d'Italia*, vol. Ier, part. II, p. 903.

« Général,

« Moi aussi j'ai été votre ami et l'admirateur de vos hauts-faits. Aujourd'hui je serai ce que vous voulez ne voulant certainement pas m'abaisser jusqu'à me justifier de ce que, dans votre lettre, vous trouvez d'inconvenant de ma part vis-à-vis du roi et vis-à-vis de l'armée, fort que je suis, en tout cela, de ma conscience de soldat et de citoyen italien.

« Quand à la manière de m'habiller, je la conserverai jusqu'à ce que l'on me dise que je ne suis plus dans un pays libre où chacun s'habille comme il veut.

« Les paroles du colonel Tripoti sont une nouveauté pour moi.

« Je ne connais d'autre ordre que celui donné par moi « de recevoir les soldats italiens de « l'armée septentrionale comme des frères » ; tandis que je savais *que cette armée venait pour combattre la révolution personnifiée en Calabre.* (Paroles de Farini à Napoléon III.)

« Comme député, je crois avoir exposé à la Chambre une très petite partie des torts que l'armée méridionale a reçus du ministère — et je crois en avoir le droit.

« L'armée italienne trouvera dans ses rangs, en moi, un soldat de plus, quand il s'agit de combattre les ennemis d'Italie — *et je ne vous apprends là rien de nouveau.*

« Tout ce que vous pouvez avoir entendu dire

d'autre sur mon compte au sujet de l'armée — est une calomnie.

« Nous étions sur le Volturne le soir de la plus splendide victoire que nous ayons obtenue dans l'Italie méridionale, avant votre arrivée, et nous étions loin d'être dans de mauvaises conditions.

« D'après ce que je sais, l'armée a applaudi aux paroles libres et modérées d'un soldat député, pour qui l'honneur italien a été un culte de toute sa vie.

« Et si quelqu'un se trouve offensé par ma manière d'agir, je prends, parlant en mon propre nom, la responsabilité de mes paroles, et j'attends, tranquille, qu'on vienne m'en demander satisfaction.

« G. GARIBALDI. »

Le roi s'interposa heureusement pour faire trêve à ces graves inimitiés, sinon pour les faire complètement cesser. Il fit appeler Garibaldi et Cavour au palais royal, les adjurant de se réconcilier. Par déférence pour l'intervention de Sa Majesté, ils consentirent à échanger des paroles d'oubli de leurs griefs réciproques ; mais ce qu'ils n'échangèrent point, c'est le serrement de main qui, entre deux hommes loyaux comme eux, eût définitinement scellé la réconciliaton ; et ce fut d'autant plus regrettable, que la seule cause qui les en empêcha n'a été due qu'à un malentendu. Le baron Ricasoli raconte ainsi l'incident

dans ses notes journalières: « Garibaldi avait dit, en parlant de Cavour: Plutôt que de serrer « sa main, je ferai couper la mienne. » Cavour qui savait cela ne voulut pas s'exposer à un refus de Garibaldi, ni exposer celui-ci à manquer à son absurde propos — *allo sproposito pronunziato*. — Je ne pus pas m'empêcher de demander: « Mais Garibaldi où tenait-il ses mains? » Et Cavour de me répondre: « A dire vrai, je ne les « ai point vues; de sorte que j'ai cru qu'il y « avait mal. Il les a constamment tenues couvertes « sous son manteau de prophète[1]. » D'ailleurs Ricasoli avait une piètre idée de la réponse de Garibaldi à Cialdini, et peut-être fut-il bien aise de transcrire le mot ironique de Cavour. « La lettre de Garibaldi à Cialdini, pauvre chose », écrivait-il à son frère Vincenzo dans son style familier, fait de hachures de phrases[2].

La réconciliation de Garibaldi avec Cavour ne suffisait pas; il fallait, pour calmer les esprits, le réconcilier aussi avec Cialdini; et ici il y avait urgence, car il s'agissait de vider la querelle par les armes, au grand scandale du monde politique. Heureusement, comme je le disais plus haut, il y avait autour de Garibaldi de nobles cœurs prenant à tâche de neutraliser l'effet des mauvais conseils dont il était obsédé. Bixio l'at-

1. Bettino Ricasoli, *Lettere e documenti*, etc., ouvrage déjà cité, vol. V, p. 424.
2. *Ibid.*, Lettre du 26 avril 1861, p. 421.

tendait à sa sortie du palais royal. Sans lui dire pourquoi, il l'entraîna chez le marquis Trivulzio Pallavicino, son loyal et constant ami. Là il se trouva inopinément en présence de Cialdini. D'un mouvement spontané, les deux généraux se rapprochèrent, échangèrent quelques paroles d'estime réciproque, et se jetèrent dans les bras l'un de l'autre. Garibaldi dit en souriant : « Et pourtant nous avons été à deux doigts de nous couper la gorge !... » La paix était faite ; paix entre deux vaillants hommes, mais non, malheureusement, entre deux éléments militaires opposés : pendant longtemps encore on dut assister au regrettable spectacle de duels quotidiens entre officiers garibaldiens et officiers de l'armée royale.

A la séance du lendemain, Garibaldi, visiblement enclin à la modération, substitua à un premier ordre du jour qu'il avait présenté et qui était très radical dans le fond comme dans la forme, un autre ordre du jour, conçu, à ce qu'il déclarait, dans un sens de concorde. Toutefois, il demandait ici encore la *formation immédiate des cadres de l'armée des volontaires*. Cavour déclarait n'être pas éloigné d'admettre la motion du général, sauf ce point, qu'il considérait comme dangereux sous le rapport de la politique extérieure : créer les cadres d'une armée de volontaires, dans la situation où se trouvait l'Italie vis-à-vis de l'Autriche, équivaudrait, pensait-il, à une déclaration de guerre. En conséquence, il

opinait pour un autre ordre du jour présenté par le baron Ricasoli, lequel, tout en recommandant l'armement national, laissait à l'initiative du gouvernement le choix de « l'heure opportune et des conditions propices ».

La discussion, non épuisée dans cette séance fut continuée le lendemain. Il y eut un incident qui pouvait avoir des conséquences graves : les généraux garibaldiens Bixio, Medici, Sirtori, se jugeant offensés par certaines expressions de l'exposé du ministre de la guerre, déclarèrent se démettre de leur grade. Des paroles conciliantes de Cavour, des explications satisfaisantes du général Fanti purent modifier cette fâcheuse impression, et le général Bixio, dans un très noble langage, déclara que sa démission serait retirée ainsi que celle de ses collègues.

Au cours de la discussion, les généraux Petitti et Cugia exposèrent les conditions du décret réorganisant l'armée de manière à calmer toutes les appréhensions, si les appréhensions de parti pouvaient être calmées. En ce qui concernait spécialement les officiers garibaldiens, le général Petitti expliqua qu'ils étaient placés, en partie en disponibilité et en partie dans une école militaire, d'où ils sortiraient avec la confirmation de leur grade. C'était certes ce qu'il y avait de plus raisonnable à établir, mais la raison est sans puissance sur l'esprit de coterie. Les députés Mellana, Casaretto, Crispi, se livrèrent à d'autres critiques à l'égard des mesures prises par le

gouvernement. M. Crispi, surtout, avec cette absence de mesure dont il a plus tard donné de si regrettables preuves, s'écria : « Il ne s'agit pas ici de politique extérieure, mais bien de politique intérieure... » Il était de ceux qui n'aimaient pas voir jeter de l'eau sur le feu.

La plus remarquable des paroles dites dans cette séance fut, sans aucun doute, cette déclaration prononcée par le général Garibaldi : « L'ordre du jour Ricasoli, *aussi bien que le mien,* ne me satisfait pas, parce qu'il est *à la mauve* » — en France nous dirions *à l'eau de rose.* — « Je déclare que je ne voterai ni pour l'un ni pour l'autre. Le mien, je l'ai signé par amour de la concorde, mais je répète qu'il ne me satisfait en aucune façon — *non mi soddisfa per nulla.* » Rien, mieux qu'une telle boutade, ne saurait donner une idée de cet étrange caractère, fait tout entier de premiers mouvements, dans la générosité comme dans la colère.

M. de Cavour eut à intervenir dans la discussion à diverses reprises. Il le fit avec cette habibileté consommée qui, sans rien abandonner sur le terrain des principes, finissait par désarmer les oppositions. Aussi amena-t-il Garibaldi jusqu'à lui exprimer des remerciements, mais non sans cette réserve « qu'il n'était pas satisfait ».

Enfin, l'ordre du jour Ricasoli, accepté par le ministère, fut voté par 194 oui contre 77 non, avec 5 abstentions. En tête des cinq abstenus figurait le général Garibaldi. Fidèle à sa décla-

ration, il n'avait voulu voter ni pour ni contre lui-même !

C'était un grand souci de moins pour le comte de Cavour que la fin de cette grave discussion. Elle lui accordait quelques jours de trêve ; mais cette trêve il fallait l'utiliser à tout prix pour arriver à la solution de la question romaine. Là était le seul moyen d'armer définitivement le gouvernement et son grand ministre contre les brouillons ou les impatients « qui prétendaient au monopole du patriotisme » ; là, le seul dérivatif efficace contre un retour offensif de « la garibaldite ».

IV. Cavour et la question romaine.

Dès le temps de l'invasoion des Marches et de l'Ombrie, le comte de Cavour s'était préoccupé de trouver un mode de solution relativement à la ville même de Rome. Il cherchait un prétexte qui lui permît de renouer, directement ou indirectement, quelques rapports avec la cour pontificale. Son esprit inventif lui suggéra de faire demander au pape l'échange des gendarmes et autres militaires pontificaux faits prisonniers par l'armée piémontaise, avec des compromis politiques originaires des Légations, des Marches et de l'Ombrie, détenus dans les prisons pontificales. Une telle démarche était délicate. Un dis-

cret et sûr intermédiaire officieux pouvait seul seconder le gouvernement italien dans une semblable tentative. Le trouver n'était point une difficulté pour Cavour ; il avait, dans les États de l'Église aussi bien que dans toutes les autres parties de la péninsule, des amis dévoués à sa politique. A Rome vivait en ce temps-là un homme très honorablement connu partout, très intelligent et, tout en se tenant sur la réserve que les circonstances commandaient, très patriote. C'était le docteur Diomede Pantaleoni, homme de bon conseil à tous égards.

Cavour lui écrivait le 14 octobre 1860, par l'intermédiaire de la légation anglaise, pour lui demander ce qu'il penserait de l'envoi à Rome d'une personne ayant mission de proposer l'échange en question. « La même personne — ajoutait-il — serait chargée de chercher à savoir — *d'indagare* — si le pontife suprême commence à se persuader de la nécessité d'en venir avec nous à des accords qui pourraient être très convenables pour la cour romaine et assureraient son indépendance spirituelle beaucoup plus efficacement que ne le font des armes étrangères.[1] »

M. Pantaleoni répondait le 27 du même mois d'octobre. A son avis, le moment serait mal choisi pour proposer l'échange indiqué par le comte. Les esprits étaient trop irrités au Vatican

1. Voir cette lettre dans Chiala, *Lettere edite ed inedite*, etc., vol. IV, p. 50.

par la récente invasion et la conquête des Marches et de l'Ombrie. « M. de Mérode — écrivait-il — s'est livré à de telles violences de langage contre l'empereur Napoléon, que M. de Beaumont, avec qui il causait, a dû le planter là — *piantarlo su due piedi.* » — Le pape se tiendrait certainement pour offensé de se voir imposer, comme une condition, l'élargissement de détenus qu'il n'a pas cessé de considérer comme ses sujets. Plus habile serait-ce de renvoyer au pape ses gendarmes sans conditions[1]. Un tel acte de généreuse galanterie serait susceptible de le bien disposer et pour les détenus et pour le reste aussi. Le reste, c'est-à-dire l'éventualité d'un accord, n'offrait, dans le présent, aucune probabilité aux yeux de M. Pantaleoni. Le pape et son entourage ne croyaient pas à la durée des conquêtes piémontaises; ils voyaient à brève échéance le retour à la domination pontificale des provinces qui en avaient été violemment distraites; et les encouragements persistants de l'envoyé autrichien, baron de Bach, fortifiaient incessamment ces trompeuses perspectives. Mais « la logique des faits » laissait une porte ouverte à l'espérance dans l'avenir. L'habile correspondant du comte conseillait en conséquence de se borner, pour

1. Ce sage conseil fut aussitôt suivi : Cavour télégraphiait le 7 novembre à M. Teccio di Bajo, consul sarde à Rome : « Dites à Pantaleoni...... que j'ai mis en liberté sans conditions tous les prisonniers, me bornant à exprimer, au nom des droits de l'humanité, le désir que les détenus politiques soient aussi mis en liberté. »

le moment, à faire « les plus larges offres de conciliation, en se déclarant prêt à accepter toutes les conditions qui pourraient être requises pour assurer l'indépendance du pouvoir spirituel ».

Peu après, le docteur Pantaleoni soumettait au comte un projet en 9 articles contenant les conditions d'arrangement qui, à son avis, pourraient, comme première ouverture, être soumises à l'appréciation du Vatican[1]. L'article Ier portait: « Le pape sera reconnu comme *souverain nominal*, bien que sa souveraineté ne s'exerce sur aucun territoire. » Les autres articles stipulaient: l'inviolabilité du souverain pontife; l'attribution à Sa Sainteté d'une portion de biens-fonds jugée suffisante à assurer les besoins et le decorum du Saint-Siège; l'immunité de toute charge fiscale sur ces biens; l'inviolabilité pour le conclave; le droit reconnu au pape d'envoyer et entretenir des légats et des nonces jouissant du même droit d'inviolabilité; l'accès libre auprès du chef de l'Église assuré à tous les chrétiens; le caractère de « loi fondamentale du royaume » reconnu à l'accord qui serait conclu sur ces bases; enfin même l'éventualité, en cas de difficulté, d'invoquer la garantie des puissances catholiques ».

A ce projet était jointe une annexe réglant, en 19 articles, les conditions d'existence et de fonc-

1. Lettre de Pantaleoni à Cavour, de Rome, 26 novembre 1860.

tionnement de l'autorité pontificale, réduite aux termes qui précèdent : proclamation du principe de *l'Église libre dans l'État libre ;* abolition de toutes lois contraires aux libertés ecclésiatiques ; abolition des clauses des concordats restrictives de ces mêmes libertés ; cessation des priviléges *d'us et d'abus* existants en Sicile ; pouvoir législatif reconnu au pape en matière de dogme comme de discipline ecclésiastique ; renonciation de l'État à l'usage du *placet* comme à tout droit présumé *inspiciendi et cavendi;* pouvoir judiciaire assuré au pape en matière canonique ; liberté entière pour lui de communiquer avec tout le clergé du royaume, de convoquer canoniquement des synodes en toutes formes ; fixation d'un commun accord de la somme de biens temporels nécessaire à l'entretien du clergé ayant cure d'âmes ; indépendance complète du pouvoir clérical pour la gestion de cette somme ; renonciation par l'État à tout droit de nomination ou présentation d'évêques ; présentation des évêques par le clergé seul ; indépendance de toute ingérence gouvernementale aux évêques, dans leurs diocèses, en matière ecclésiastique, législative ou exécutive ; liberté de prédication ecclésiastique, sous la réserve du respect des lois ; liberté de la presse ecclésiastique sous la même réserve ; étant admise la liberté de l'enseignement universitaire, droit de censure reconnu aux évêques pour la partie concernant l'enseignement religieux ; liberté au clergé de fonder des

chaires d'enseignement en concurrence avec celles du gouvernement, sous la réserve du respect de l'ordre public; liberté assurée aux corporations religieuses, sous la réserve du droit de l'État de leur reconnaître ou non la personnalité civile et la capacité de posséder des biens.

Cavour retourna à Pantaleoni[1] ces clauses, annotées en marge par le mot : j'approuve, ou par quelques sages réserves sur la nécessité de les concilier avec le droit civil dominant. Les réserves ne portaient d'ailleurs que sur des questions de détail ; aucune objection n'était faite quant aux dispositions reconnaissant d'une manière positive la souveraineté nominale du pape et son indépendance complète dans le gouvernement de l'Église. En conséquence, le comte engageait son correspondant à sonder ou faire sonder prudemment les intentions du Vatican sur ce sujet si éminemment délicat.

Mais s'agiter du côté de Rome n'aurait point suffi pour assurer le succès. En ce temps-là, la cour de Turin ne s'était pas encore déshabituée de regarder surtout du côté de Paris. Travailler sans l'assentiment et l'appui de l'empereur eût été bâtir sur le sable. Aussi Cavour se hâtait-il d'expédier à Paris son fidèle et habile agent, le comte Vimercati, pour mettre Napoléon III au courant de ses agissements ; et il en avisait le roi, alors à Naples, par un télégramme de Turin,

1. Voir sa lettre du 28 novembre 1860.

18 décembre. Le 20, il télégraphiait à son consul à Rome de recommander à Pantaleoni l'abstention de toutes démarches « jusqu'à nouvelles instructions ». Ces « nouvelles instructions » doivent s'entendre en ce qu'elles seraient en conformité avec les instructions attendues de Paris.

En effet, le ministre était, dès le 27, en mesure d'écrire au docteur Pantaleoni : « J'ai cru devoir communiquer les choses que vous connaissez à l'empereur des Français, qui nous avait exprimé le grand intérêt qu'il porte à une conciliation entre l'Italie et la papauté. L'empereur n'a pas encore répondu ; mais, en attendant, je sais qu'il désire que le plus grand secret soit maintenu sur cette matière. L'empereur désire avec passion — *svisceratamente* — un accord entre le roi et le pape, accord qui lui permettrait de *retirer ses troupes de Rome ;* mais ses idées, quant aux termes d'un tel accord, ne sont pas encore bien fixées. La connaissance de notre projet servira, je l'espère, à le faire entrer dans notre ordre d'idées, et, dans ce cas, nous pourrons compter sur un nouvel élément de réussite... Il est très important que rien ne transpire, tant qu'on ne connaîtra pas la réponse de Paris... »

Il écrivait aussi à Vimercati à Paris[1] :

« Quant à la question de Rome, vous connaissez ma manière de voir... Je ne me dissimule pas les inconvénients, les dangers que présente

1. Lettre du 4 janvier 1861.

la solution que j'ai imaginée, et les difficultés... soit de la part de Rome, soit de la part de la nation. Mais comme elle est, à mon avis, la seule possible, je crois qu'il faut subir les uns et affronter courageusement les autres... Je reconnais combien est sensée et convenable la marche qui nous est conseillée à Paris : négocier avec la plus grande prudence, ne point s'engager et surtout *ne rien conclure sans s'être mis au préalable d'accord avec la France.* Vous pouvez compter que *ce conseil sera suivi à la lettre.* »

Tout ce qui précède démontre l'inexactitude du récit fait par le sénateur Zini, qui est pourtant un historien très consciencieux et, en général, bien informé. Il raconte que, vers la fin de l'année 1860, Cavour fit sonder le cardinal Antonelli par le père Passaglia, ancien jésuite, homme de grand savoir et de grande réputation, lequel, quoique libéral, était personnellement bien vu de Pie IX, parce qu'il avait défendu avec l'autorité de sa science et de son talent le dogme de l'immaculée conception ; que le cardinal avait prêté une oreille complaisante aux paroles de cet agent et n'avait émis qu'un doute : à savoir, si le Piémont voudrait aller aussi loin dans les concessions qu'il le faudrait pour réussir ; que son Éminence recommandait le secret le plus absolu, même vis-à-vis du pape, à qui Elle ne donna connaissance que d'une partie seulement de la négociation en cours ; que Pie IX néanmoins autorisait les pourparlers et même char-

geait le père Passaglia d'aller à Turin en conférer avec le comte de Cavour; que de son côté le comte, voyant la négociation en assez bon chemin, jugea prudent d'en informer Napoléon III, qui se montra désireux du succès, tout en y fondant peu d'espoir [1].

Ainsi qu'on vient de le voir, c'est tout le contraire qui a eu lieu. Le comte, avant de rien engager du côté de Rome, avait voulu connaître le sentiment de l'empereur et s'assurer son appui. Cavour était un trop loyal allié pour agir autrement. Il avait engagé une partie d'intérêts entre la France et l'Italie; il n'ignorait pas jusqu'à quel point la France était gravement intéressée dans la question romaine; en rechercher la solution sans se mettre d'abord d'accord avec le gouvernement français, c'eût été faire un double jeu peu conforme à son honnêteté et à son intelligence politiques. Pourquoi ses successeurs au gouvernement de l'Italie n'ont-ils pas pratiqué l'alliance française avec les mêmes scrupules de droiture? Que de malheurs ils auraient épargnés à la France! Que de fautes politiques ils auraient évitées pour leur pays, qui en portera longtemps le poids!

Ce qu'il y a seulement de vrai dans le récit historique dont il vient d'être parlé, c'est l'intervention du père Passaglia, mais non auprès

1. Zini, *Storia d'Italia*, etc. Vol. Ier, part. II, p. 873 et suiv.

du cardinal Antonelli ; c'est au cardinal Santucci que cet ecclésiastique, mis en mouvement par le docteur Pantaleoni, crut devoir faire part des vues conciliantes du cabinet de Turin. Le cardinal Santucci était, ainsi qu'un petit nombre d'autres membres du Sacré Collège, imbu d'idées libérales et partisan de la conciliation. Il approuva pleinement les plans exposés par le père Passaglia ; et, dans son zèle, il ne craignit pas d'en parler au pape, malgré l'avis contraire de son interlocuteur. Pie IX, d'après une dépêche de Passaglia, transmise à Turin par le consul sarde Teccio en date du 13 janvier, se serait montré « résigné à tout » ; Antonelli, appelé, se serait « résigné » aussi, non sans s'être montré d'abord opposé « et il a demandé au pape de relâcher lui et Santucci du serment[1] pour traiter du possible abandon du temporel ». Les deux cardinaux demandent « que l'on nomme quelqu'un pour négocier... ils prient que ce ne soit pas un avocat... »

De son côté, Cavour télégraphiait le même jour à Vimercati les bonnes nouvelles contenues dans le télégramme du consul, ajoutant : « Faites connaître immédiatement tout cela à l'empereur et dites-lui que nous ne voulons nous engager en

1. Les cardinaux, au moment de leur institution, prononçaient le serment solennel de défendre toujours l'intégrité des territoires formant la puissance temporelle de la Papauté. Le poids de ce serment inquiétait terriblement la conscience libérale du cardinal Bonaparte ; il a gâté les derniers jours de sa vertueuse vie.

aucune négociation pouvant être en opposition avec ses calculs. » Et Vimercati répondait, à la date du 15, que l'empereur verrait avec plaisir la poursuite des négociations secrètes avec la cour romaine ; mais qu'il avait peu d'espoir de les voir aboutir à un heureux résultat[1].

Le peu de crédulité de Napoléon III s'explique parfaitement. Il connaissait par sa diplomatie le véritable esprit du pape et de son entourage ; le père Passaglia, dans l'ingénuité de son âme sacerdotale, pouvait s'être laissé illusionner par l'apparente condescendance qu'on lui avait montrée. On pourrait, au surplus, expliquer cette condescendance comme un jeu à tenter pour voir clair dans les cartes des adversaires du pouvoir temporel, d'autant plus que, en réalité, ses affaires n'allaient bien nulle part. « Les incertitudes de l'Autriche, la tiédeur des autres puissances envers le Saint-Siège[2] » inspiraient de graves soucis au Vatican ; la prudence lui était imposée comme une nécessité. Mais l'empereur savait jusqu'à quel point les derniers évènements avaient exaspéré le pape contre le Piémont et contre la France aussi ; il n'ignorait pas le travail sourd qui se faisait à Rome pour soulever contre l'empire français l'épiscopat et les conservateurs orléano-légitimistes. Cet acharnement allait jusqu'à exercer une sorte de torture morale sur le

1. Voir N. Bianchi, *Storia Documentata*, etc. Vol. VIII, p. 420.
2. Zini, *Storia d'Italia*, vol. I, part. II, p. 888.

saint archevêque de Paris, cardinal Morlot, pour le faire se démettre « de toutes charges indépendantes de l'administration diocésaine[1] » ; c'était là un habile euphémisme employé pour désigner la charge de grand aumônier de l'empire ; on espérait tirer de cette démission un éclat capable d'achever la révolte du monde conservateur français contre l'autorité impériale ; mais le vertueux prélat sut résister aux ténébreuses pressions exercées sur lui.

Toutefois Cavour persévérait dans sa ligne. Le 16 janvier 1861, il écrivait à Vimercati : « Veuillez remercier l'empereur de la réponse qu'il vous a faite au sujet des affaires de Rome. Renouvelez-lui l'assurance que *nous ne voulons rien faire qu'avec son consentement.* » Puis il lui recommandait de faire bien entendre « que ce serait un bien grand soulagement pour l'empereur, s'il pouvait retirer ses soldats de Rome avec le consentement du pape, et après l'avoir décidé à réconcilier l'Église avec la civilisation ».

D'autre part, il télégraphiait le 23 janvier à son consul à Rome : « Dites à Pantaleoni qu'*au point où nous en sommes*, il serait bien de s'entendre verbalement. Qu'il engage le père Passaglia à faire une course à Turin à nos frais. »

On sent, aux termes de cette dépêche, que Cavour, quoi qu'en pût penser l'empereur, se laissait gagner par l'espoir du succès. Toutefois

1. Voir Thouvenel, *Le Secret de l'empereur*, vol. Ier, p. 338.

sa quiétude commençait à être troublée par des signes peu rassurants. Un courrier de Pantaleoni annoncé depuis le 13, ne lui était pas encore parvenu le 31 ; ce même jour, 31 janvier, dans une lettre à Vimercati, il constatait qu'Antonelli ne pouvant faire nommer « des noirs » aux élections législatives, avait « tenté un grand coup », en patronnant des candidats rouges, intrigue électorale qui, d'ailleurs, n'avait pas abouti : sauf dans l'Ascolano, l'opposition avait succombé partout ; mais — ce qui était plus grave au point de vue de la question même de Rome — il ajoutait : « De Rome, rien de précis sur nos négociations. Antonelli fait tout ce qu'il peut pour les faire avorter. Je ne me décourage pas, mais j'avance avec la plus grande réserve, regardant bien à droite et à gauche pour ne pas faire de faux pas. »

Sur ces entrefaites, Passaglia avait vu le pape et Antonelli ; il partait pour Turin, où Cavour lui avait fait préparer une chambre chez lui [1]. Le comte fait part à Vimercati des nouvelles apportées par cet agent. Sa lettre, datée de Turin, 6 février, porte : « Mon moine est revenu de Rome. Voici ce qu'il me rapporte : six cardinaux se sont déclarés pour l'adoption de notre projet. Ce sont : de Andrea, de Silvestri, Amat, Boffondi, di Pietro et Santucci. Le Pape est indé-

1. Voir le télégramme du comte de Cavour au baron Teccio di Bajo, consul sarde à Rome, Turin, 6 février.

cis; un jour il dit *oui*, le lendemain *non*. Antonelli est *ébranlé*[1]. Il espérait beaucoup sur la réaction des Abruzzes, la résistance de Gaëte et le résultat des élections. Ses espérances sont en partie évanouies. Les Abruzzes sont pacifiés..... Les élections sont bonnes..... Gaëte une fois tombée, Antonelli cèdera. »

Pourtant Cavour n'était pas aussi complètement confiant qu'il désirait le faire croire à Paris. Trois jours après, le 9, il écrivait *à un ami intime*[2] : « Le père Passaglia est ici. D'après ses récits (qui sont passablement longs), Antonelli ne traitera pas tant qu'il lui restera le moindre espoir de voir les affaires d'Italie s'embrouiller; le pape sera conciliant un jour et cassant l'autre. Il n'a pas encore vidé son sac[3]... » Pourtant la lettre conclut qu'il convient d'entamer la négociation, sauf à attendre la chute de Gaëte pour la pousser. Une courte lettre de la même date,

1. Ce mot est souligné dans la lettre de Cavour.
2. Le destinataire est désigné ainsi dans le recueil de M. Chiala, déjà cité, vol. IV, p. 168.
3. Ces doutes qui troublaient le comte de Cavour pourraient bien s'expliquer en ce que, quoi qu'il en eût, sa foi n'était peut-être pas entière dans le bien fondé de la confiance que ses agents de Rome avaient dans le succès. Peut-être avait-il eu par d'autres voies une senteur des informations reçues en sens opposé à l'ambassade de France à Rome. Le duc de Gramont, dans une dépêche confidentielle datée du 9 février, c'est-à-dire tandis même que le père Passaglia conférait à Turin avec le comte, informait M. Thouvenel : que Pantaleoni ayant fait intervenir le père Passaglia, celui-ci avait vu le cardinal Santucci, qui s'était chargé de parler au pape des ouvertures de la Sardaigne ; que le pape s'était montré fort irrité contre ce cardinal ; que, quant à

adressée à M. Minghetti lui disait à peu près les mêmes choses, et le priait de venir d'urgence le le lendemain à 9 heures à une conférence avec Passaglia, qui avait hâte de retourner à Rome.

La conférence entre Minghetti, Cavour et le père Passaglia avait abouti à la résolution d'engager la négociation. Le 11 février, le comte écrivait au docteur Pantaleoni : « Passaglia part... Nous sommes d'accord sur tous les points... Restent à rédiger les instructions pour les négociateurs, qui seront vous et le père, sans autre personne pour le moment... Minghetti est le seul conseiller que j'aie pour cette affaire... J'expédierai les instructions par le père Molinari, qui peut circuler de Rome ici sans éveiller le moindre soupçon. J'y joindrai une sorte de lettre de créance pour le cardinal Antonelli à qui elle ne devra être remise que quand il sera bien établi qu'on traite sérieusement. Je remets aussi à Molinari une lettre ostensible pour vous et pour Passaglia.

« J'ai confié à Passaglia 100 napoléons d'or, avec recommandation de vous les remettre, après avoir retenu ses frais de voyage.

Passaglia, il avait dû se défendre en arguant n'avoir été consulté que comme canoniste et n'avoir agi qu'à ce seul titre. D'autre part il pourrait se faire aussi que M. de Gramont, incomplètement informé au moment où il écrivait cette dépêche, eût reporté à la négociation Passaglia la mauvaise humeur que le pape ressentit effectivement à l'occasion de l'incident Bozzino-Molinari-Aguglia-Isaia, dont il est question plus loin (à la page 108, en note).

« Je vous autorise à dépenser ce que vous croirez nécessaire pour vous attacher les agents subalternes de la curie. S'il devenait utile de recourir, mais sur une large échelle, à des moyens identiques pour les gros bonnets, informez m'en et j'aviserai, en me servant toutefois d'autres voies que celle des négociateurs, lesquels me semblent devoir rester étrangers à cette partie moins propre de notre entreprise. »

M. de Cavour s'entraînait à la confiance en quelque sorte inconsciemment, comme il arrive aux esprits même les plus clairvoyants lorsqu'ils se sont engagés dans une œuvre passionnante. Il écrit le 14 février à *l'ami intime* dont il a déjà été question dans ce chapitre : « Passaglia a été ici... Il a emporté un projet bel et bien formé... De toute façon, c'est beaucoup que l'un des plus doctes et des plus vertueux théologiens de l'Église, un professeur de sciences canoniques à Rome, le conseiller du pape dans la question de l'immaculée, ait accepté et approuvé nos propositions.. » Et le 16, prenant assez gaiement son parti de ce qu'il pourrait en advenir, il écrivait à M. Minghetti : « Le père Passaglia est maintenant à Rome. Qu'on dise ce qu'on voudra, je m'en... — *me ne* ....[1] ».

1. Dans la même lettre, faisant allusion aux bandes bourbonniennes dont les excès devenaient inquiétants, il se louait de l'attitude de Napoléon III : « Je trouve le conseil de l'empereur, relativement aux étrangers qui participent à la guerre civile, parfait. — *ottimo*..... »

Le 20 février, le père Molinari partait de Turin emportant les instructions et les lettres de créance promises au moment du départ du père Passaglia [1]. Ce père Molinari était un rosminien, un peu timoré par caractère et d'intelligence médiocre, mais très dévoué à la personne de Cavour et, quoique sans trop la comprendre peut-être, à sa politique aussi. C'était donc un messager de tout repos; les papiers confiés à ses mains devaient arriver sûrement à destination. Ces papiers étaient indispensables à Passaglia. Il les avait annoncés au cardinal Santucci, en lui communiquant le télégramme de Cavour qui l'avisait du départ de Molinari ; il ne pouvait plus rien faire sans les produire. En attendant, il écrivait à Turin qu'à son arrivée à Rome il avait trouvé « le terrain assez bien préparé [2] ». Et Cavour, par sa lettre du

1. Voir le télégramme de M. de Cavour au consul Teccio. (Chiala, *loco citato*, p. 176).

2. Sur ces entrefaites, l'ambassade de France à Rome ne restait pas inactive. Le duc de Gramont, à la date du 23 février, informe M. Thouvenel qu'il a fait au cardinal De Andrea « les plus vives instances pour qu'il voulût bien s'entendre avec ceux de ses collègues qui sont pour la concorde »; que ce cardinal lui avait dit être déjà d'accord avec les cardinaux Boffondi, De Sylvestri et Santucci, sur la « nécessité de traiter avec le gouvernement du roi » ; qu'il espérait aussi trouver les mêmes bonnes dispositions chez les cardinaux Mertel, Amat, Grossellini et de Villecourt. M. de Gramont avait vu aussi le cardinal Santucci, lequel s'était abstenu de parler d'aucun projet au pape, dans une audience qu'il venait d'avoir, parce qu'il l'avait trouvé « tellement ému et agité de la présence de François II et de sa famille qu'il serait inutile de vouloir raisonner avec lui en ce moment ». Le cardinal Grossellini aussi avait donné à l'ambassadeur l'assurance qu'il « s'unirait à ses collègues pour le bien com-

21 février, s'empressait de faire part de la bonne nouvelle à Vimercati, ajoutant: « Passaglia me recommande le secret le plus absolu. Je prierai en conséquence l'empereur de *ne rien faire savoir à Gramont*[1]. Il peut toutefois nous aider d'une façon efficace en tenant à Rome un langage analogue à la brochure de La Guéronnière[2]... »

Évidemment, à Rome, le père Passaglia et son meilleur appui, le cardinal Santucci, étaient

mun ». (Voir Thouvenel, *Le secret de l'empereur*, vol. II, p. 4 et suiv). Cette dépêche prouve bien, pour le dire en passant, combien le sénateur Zini était mal informé lorsque, dans sa *Storia d'Italia*, il attribuait l'échec des agents de Cavour à une manœuvre hostile du duc de Gramont (vol. I, part. II, p. 873 et suivantes).

1. Le duc de Gramont pourtant n'ignorait pas tout des démarches faites par les agents de Cavour. Dans sa lettre du 23 février, déjà citée ci-dessus, il raconte que le cardinal Santucci lui a fait le récit de l'entretien survenu entre le père Passaglia et le cardinal Antonelli, qui aurait dit ensuite à *Aguglia* avoir été « fatigué de ce colloque ». Cet *Aguglia*, qui avait accès auprès du cardinal Antonelli, n'était intervenu dans la question que d'une manière épisodique, mais de façon toutefois à gêner les mouvements de Passaglia et de Pantaleoni, comme il arrive toujours dans les affaires où s'établit un double courant d'action. Ceux-ci s'en plaignaient à Cavour qui s'en excusa en quelque sorte par sa lettre à Pantaleoni en date du 23 mars 1861 ; il lui explique qu'un M. Bozzino, avoué à Vercelli, en qui il avait quelque confiance, lui avait dit avoir de puissants moyens d'action à Rome et les mettrait volontiers à son service ; qu'ayant accueilli cette offre comme un moyen de plus à tenter, il avait laissé ce M. Bozzino agir ; que celui-ci avait mis en mouvement le père Isaia, secrétaire du cardinal De Andrea, lequel Isaia travaillait d'accord avec Aguglia ; mais que tout cela ne devait affaiblir en rien l'action des deux seuls négociateurs accrédités, etc. (voir tout cet épisode dans Chiala, *Lettere edite ed inedite, etc.* Vol. IV, p. 197 et suiv.).

2. La brochure intitulée *Rome, la France et l'Italie,* dont il est parlé plus loin.

joués, comme les faits ne tardèrent pas à le prouver. Ce qu'ils poursuivaient avec une pleine foi n'était qu'un mirage ; et Cavour, cet homme d'État si fin, si prudent, avait fini par partager leur illusion, comme en témoigne ce télégramme enthousiaste qu'il adressait à Passaglia le 21 février :

« J'ai foi qu'à Pâques prochaines, vous m'expédierez un rameau d'olivier, symbole de paix éternelle entre l'Église et l'État, entre la papauté et les Italiens. Si cela arrive, la joie du monde catholique sera plus grande que celle que produisit, il y a dix-neuf siècles, l'entrée du Seigneur dans Jérusalem.... »

Le même jour, il écrivait à ce même correspondant anonyme que le sénateur Chiala, dans son recueil, désigne comme *un ami intime :* « J'ai expédié à Rome, par le moyen d'un rosminien qui m'est très dévoué, les instructions pour Passaglia et Pantaleoni. Elles ont été concertées entre Minghetti et moi, de manière à pouvoir être publiées au cas d'un refus obstiné de la cour romaine. L'empereur est informé de tout. Il prend le plus vif intérêt à cette tentative et nous a fait déclarer à diverses reprises par Conneau qu'il serait très heureux — *lietissimo* — si cet accord le mettait en état de retirer les troupes françaises de Rome..... » Et la lettre se termine par une phrase qui prouve jusqu'à quel point, aveuglé par l'espérance, Cavour en était arrivé à croire au succès par le seul moyen de ses agents:

« Il (l'empereur) a offert de mettre en œuvre ses moyens secrets d'influence sur Antonelli pour faciliter notre action, *mais j'hésite à accepter cette offre, et ne m'y résoudrai qu'en cas de nécessité....* »

Malheureusement, l'instant de la désillusion approchait....

Tandis que cette délicate négociation se poursuivait, le roi de Naples, François II, capitulait à Gaète et, accueilli à bord d'un navire français, se réfugiait dans les États de l'Église. Le pape le recevait, ainsi que sa famille, avec les honneurs royaux, et lui assignait pour résidence le palais pontifical du Quirinal, où, le jour même, il allait le visiter en grande pompe[1].

L'influence de la cour de Naples a-t-elle pesé pour beaucoup sur les résolutions du pape, comme l'ont cru Pantaleoni et Passaglia ? C'est peut-être exagéré. Toutefois il est possible que la vue de cette famille royale dépossédée, fugitive, ait agi sur l'organisation nerveuse et extrêmement sensible de Pie IX. Sa Sainteté avait eu aussi vers ce même temps un autre motif de mauvaise humeur dû à la promulgation du décret de Mancini, conseiller des cultes à Naples, abolissant les anciens concordats conclus entre l'Église et le royaume des Deux-Siciles. Enfin un motif

1. Les mêmes honneurs furent rendus à François II par le général de Goyon, commandant le corps français d'occupation, lequel en fut d'ailleurs blâmé par le gouvernement impérial.

déterminant encore, pour en finir avec cette comédie des négociations avec Cavour, le Vatican le trouvait-il probablement dans un espoir qui venait de se faire jour du côté des puissances catholiques ? En effet, les ambassadeurs d'Autriche et d'Espagne avaient manifesté à Paris quelque intention d'ententes pour arriver à un moyen de protection collective du Saint-Siège. Cette démarche n'eut d'ailleurs qu'un caractère platonique, mais elle a pu suffire pour encourager le pape et Antonelli à brusquer la rupture avec les agents piémontais. Toujours est-il que, au commencement de mars, Passaglia constatait un revirement complet, « une recrudescence de violence chez le pape[1] ». Et cette violence pontificale avait des effets de répercussion qui achevaient de gâter les affaires des agents de Cavour. Nous avons vu plus haut avec quelle impatience ils attendaient les papiers que devait leur apporter le père Molinari, parti de Turin depuis le 20 février. Or, les jours s'ajoutaient aux jours et les papiers n'arrivaient pas ; et ce retard mettait Pantaleoni et Passaglia dans une très fausse situation. Cela leur donnait jusqu'à un certain point l'apparence de gens s'étant targués d'une mission qu'ils n'avaient pas, ou bien de complices d'une mystification de ce gouvernement de Turin, que le gouvernement pontifical était toujours prêt à soupçonner des plus noires actions.

1. Voir la lettre de Cavour à Vimercati en date du 2 mars 1861.

Le retard des fameux papiers s'expliquait pourtant d'une manière fort simple, ainsi qu'il appert de la lettre citée plus haut de Cavour à Vimercati en date du 2 mars : « .... L'irritation du pape ayant été connue du général des rosminiens[1], celui-ci, homme timide s'il en fut jamais, a adressé à mon envoyé[2], qui est son subordonné, l'ordre de filer sur Naples. Il s'ensuit que nos négociateurs ont les mains vides.... » Puis, peut-être pour que ces mauvaises nouvelles de Rome ne produisissent aucun découragement à Paris, il ajoutait philosophiquement : « Les violences du pape ne m'effrayent pas. En sa qualité d'homme nerveux, toutes les crises sont suivies d'une période de calme, durant laquelle il est plus aisé de lui faire entendre raison. »

Peut-être aussi est-ce dans le même but de raffermir les espérances conçues à Paris que, le lendemain, 3 mars, il écrivait à M. Pietri, faisant allusion au discours que ce sénateur venait de prononcer dans la discussion de l'adresse :

« Vous avez raison de dire que personne au monde ne sent plus vivement que moi *la nécessité de l'alliance entre votre pays et le mien*. Vous pouviez affirmer aussi que nul ne reconnaît encore mieux que moi *l'immensité des services que l'empereur Napoléon III a rendus à l'Italie....* » Et après avoir écrit ces paroles qui ont la valeur

1. Le révérend P. Bertetti.
2. Le P. Molinari.

d'une sentence et qu'il n'est pas sans utilité de remettre sous les yeux des Italiens de nos jours, il rentrait dans le sujet qu'il avait le plus à cœur : « En donnant à la question romaine la solution qu'attendent Rome et l'Italie, l'empereur fait plus pour nous que s'il nous délivrait tout à fait des Allemands. Il se rend par là immortel dans l'histoire, et il acquiert à notre reconnaissance un titre impérissable.... »

Et les papiers n'arrivaient toujours pas ; le père Molinari les avait laissés à Naples, et, retourné à Turin, « n'était pas encore revenu de la terreur que les confrères lui avaient inculquée [1] » à Civita-Vecchia, où les ordres de son général l'avaient rejoint. Et les malheureux négociateurs s'en alarmaient au point que le consul Teccio télégraphiait le 9 mars : « Ni lettres, ni instructions, ni nouvelles des papiers de Naples. Bertetti prétend que Molinari les a rapportés à Turin, le 2 mars. *Je cache tout à Passaglia et à Santucci, qui désespèrent.* Mais je ne sais plus quoi penser et quoi faire. »

Ces papiers, en effet, s'étaient échoués à Naples, où, des mains du rosminien terrorisé, ils étaient tombés dans celles du chevalier Nigra, alors en mission extraordinaire dans cette capitale ; et celui-ci les envoya au consul sarde à Rome, où ils arrivèrent enfin le 12 mars [2]. Mais

1. Voir la lettre de Cavour *à un ami intime,* Turin, 4 mars.
2. Voir la lettre de M. Nigra dans Chiala, *loco citato,* p. 192 en note.

Cavour, qui les croyait arrivés plus tôt à leur destination, s'impatientait aussi et télégraphiait à Rome le 9 : « Les papiers étant arrivés, priez Pantaleoni de me faire connaître le résultat de ses premières démarches. »

Le résultat ne répondait malheureusement pas à son désir, comme il l'apprend au comte Vimercati par sa lettre du 16 mars; mais cette fois le mauvais vouloir de la cour romaine était le produit d'un nouveau motif; il fallait toujours expliquer par un motif nouveau ce qui n'était qu'un parti pris de toujours : « Le pape était de nouveau exaspéré par suite des *discussions des Chambres françaises*. Il a été jusqn'à vouloir expulser Pantaleoni. Santucci a lutté ; il lutte encore, et, comme tout dépend d'une crise, nous ne sommes pas sans espoir. La semaine prochaine, nous aurons à la Chambre une discussion sur les affaires de Rome. Je prononcerai un discours très conciliant, et j'espère que la majorité de la Chambre approuvera mes idées. Lundi un consistoire doit se réunir ; les cardinaux pacifiques se prononceront ouvertement. Il est impossible de prévoir ce qui arrivera. »

« Ce qui arriva » dans le consistoire et que Cavour déclarait impossible à prévoir, ce fut la sévère encyclique prononcée par le pape, à la suite de laquelle tout espoir de conciliation devait être abandonné. Et si l'encyclique du 18 mars ne suffisait pas à éclairer le gouvernement piémontais sur les véritables intentions de la

cour romaine, la grave mesure prise le 21 devait lui ôter tout doute de l'esprit: le docteur Pantaleoni était expulsé[1] !

Cette regrettable solution d'une négociation poursuivie avec tant d'intérêt mettait fin à la première phase des tentatives faites pour résoudre la question romaine. Était-elle vraiment insoluble, cette redoutable question qui tient, aujourd'hui encore, les destinées de l'Italie en suspens pour ainsi dire ? Déjà l'année précédente, nous avons vu échouer, à l'heure même de la conclusion d'un traité, la combinaison la plus naturelle, celle qui, d'un commun accord, délivrait la France du souci de l'occupation de Rome et remettait aux forces pontificales le soin de maintenir elles-mêmes l'ordre dans les États de l'Église. L'expédition de Marsala, la crainte des complications qu'elle pouvait et devait produire, en détermina l'abandon[2]. Nous venons de voir maintenant s'effondrer la combinaison, d'une réalisation d'ailleurs moins facile, qui consistait à laisser l'Italie face à face avec la papauté, en vue d'une conciliation, dans laquelle l'une aurait fait la concession très positive de l'abandon du

1. Le duc de Gramont, qui prévoyait depuis quelques jours déjà cette fâcheuse mesure, rendait un très honorable témoignage au docteur Pantaleoni, lorsque, dans une lettre en date du 16 mars, il disait à M. Thouvenel : « Je le regretterai, car c'est un homme aimable et un bon médecin ; son éloignement fera grande sensation » (voir *Le secret de l'empereur*. Vol. Ier, p. 495).

2. Voir mon livre *L'Unité italienne, période de 1860-61*, p. 321.

temporel, tandis que l'autre n'accordait que le don, peut-être illusoire, de l'indépendance du spirituel. Il était naturel que la cour romaine n'en voulût à aucun prix. Si elle s'est un moment prêtée à causer plutôt qu'à négocier, ce ne pouvait être qu'une ruse destinée uniquement à mieux pénétrer les vues du cabinet de Turin, à mieux mesurer l'étendue de ses convoitises ; mais ce nouvel effort sans résultat, loin de préparer les voies à l'éventualité d'une heureuse solution ultérieure, ne faisait que les fermer de plus en plus. Le pape savait maintenant à quoi s'en tenir sur les intentions de ses adversaires. Ce qu'ils voulaient, c'était le dépouiller du peu de terre encore soumise à son autorité politique, à cette autorité que le monde catholique jugeait indispensable au libre exercice de son pouvoir religieux. Il ne devait s'en montrer que plus irrité, plus défiant. Et son irritation savait se manifester contre la France plus encore que contre le Piémont — contre la France impériale et démocratique s'entend, — non contre la France bourgeoise et royaliste, dont, avec le levier du sentiment religieux, on allait travailler d'une manière persévérante à soulever et à organiser l'opposition à l'empire. C'était parfaitement logique. La France était bien la première, la seule responsable de toutes les calamités qui, depuis vingt mois, avaient fondu sur la papauté. Qu'eût pu faire le petit Piémont livré à ses seules forces ? Il se serait épuisé, ruiné dans les sacrifices

qu'exigeait le travail de conspiration auquel il s'était voué depuis sa défaite de 1849; et tout serait rentré dans l'ordre établi par les traités. La main puissante de la France l'avait conduit triomphalement de succès en succès jusqu'à bouleverser complètement l'état politique de la péninsule, jusqu'à oser rêver maintenant de menacer d'absorption le trône même de Saint-Pierre! Faire donc obstacle par tous les moyens au pouvoir impérial en France devenait, à Rome, un but de haute nécessité. Une fois ce pouvoir affaibli, abattu peut-être, on espérait avoir plus facilement raison des velléités ambitieuses du petit État qui, à son ombre protectrice, tendait à se poser en grande puissance sans les moyens d'organisation avec lesquels on crée une force durable. Le plan était habilement conçu; il n'y manquait que la prévision de la conduite ultérieure que tiendrait ce petit Piémont, devenu l'*Italie* grâce au secours de la France impériale. Resterait-il fidèle à sa secourable alliée? Il en suivrait en ce cas les destinées, bonnes ou mauvaises. S'en détacherait-il prudemment, le moment venu d'avoir moins besoin d'elle? Alors elle pourrait crouler sans qu'il en fût atteint. Appuyé sur les ennemis mêmes de la grande vaincue, ce « petit Piémont » définitivement devenu royaume d'Italie, se serait dressé avec la même intensité d'ambitions à satisfaire, et, sans trouver encore sur les bords du Tibre l'obstacle de ce drapeau français qui, pendant vingt ans

et plus, avait enveloppé le pouvoir pontifical dans ses plis protecteurs. Triste résultat de combinaisons enfantées par d'aveugles passions humaines, poursuivant leur satisfaction au mépris des principes d'une honnête et prévoyante politique! Triste pour la papauté, qui y a perdu une occasion unique de garder, grâce à la bienveillante action de la France, alors toute puissante, la part d'autorité politique que les progrès des temps modernes pouvaient encore lui permettre de conserver. Triste pour l'Italie, qui, du côté de la France, a compromis son renom de loyauté, en se laissant attirer dans l'orbite de puissances hostiles au sang latin ; tandis que, du côté de Rome, elle n'a fait qu'une conquête matérielle dont de redoutables forces morales, existant dans le pays comme au dehors, lui contesteront longtemps encore l'efficace possession !

V. La discussion aux Chambres françaises.

Et en France, la conspiration clérico-royaliste faisait ses premières armes. Elle avait à sa disposition deux tribunes, dont le décret du 24 novembre 1860 avait, fort à propos pour elle, élargi la liberté d'action : la presse et le Parlement.

C'est au Sénat que se livrèrent les premiers combats, à ce Sénat impérial dont les membres, bonapartistes de la veille ou royalistes ralliés,

étaient les créatures directes de l'empereur et vivaient des larges traitements qu'il leur avait libéralement prodigués. Les républicains français accusaient journellement cette haute assemblée de n'être qu'une réunion de dociles serviteurs toujours prêts à voter unanimes sur un signe du maître. Ils en calomniaient un bon tiers, épave des anciens partis. Ceux-ci avaient applaudi au coup d'État par peur de la révolution. Ils avaient accepté les bienfaits de l'empire, mais en se réservant *in petto* de ne le servir qu'autant que lui-même servirait leurs préjugés et leurs passions. Ils appartenaient à cette catégorie d'hommes de qui Napoléon I[er] disait qu'ils n'avaient « rien oublié, ni rien appris ». Le moment était venu pour eux de confirmer cette mémorable sentence des dictées de Sainte-Hélène.

La haute Chambre allait user, pour la première fois, de la faculté octroyée par le décret précité, de discuter l'adresse en réponse au discours de la couronne. Dès les approches de la discussion publique, les sentiments de la droite se firent jour : quarante-cinq sénateurs s'unirent pour signer une motion tendant à faire ajouter le mot « temporel » au vœu de protection du *pouvoir* du pape, formulé dans le projet d'adresse. Dans les bureaux, on se livrait à de vives escarmouches, préludes de l'acharnement des batailles oratoires qui se préparaient. Le prince Napoléon, dans le bureau dont il faisait partie, eut avec le baron de Crouseilhes une dispute tellement animée,

que celui-ci rentra chez lui malade et en mourut avant le jour de la séance générale.

Enfin, le jour attendu arriva. C'était le 28 février. Les tribunes étaient remplies de tout ce que la haute société parisienne comptait de personnalités saillantes. Les dames s'y montraient en majorité, anxieuses d'entendre leurs orateurs favoris défendre les principes ou les sentiments qui avaient leurs préférences.

Le premier inscrit était le marquis de La Rochejaquelein, un gentilhomme dévoué par tradition à la royauté légitime, mais ayant fait un éclatant hommage d'allégeance à la personne de Napoléon III. Son éloquence un peu filandreuse ne pouvait produire qu'un médiocre effet. Voici comment Prosper Mérimée l'apprécie dans une lettre adressée le jour même à Panizzi et écrite sur son banc de sénateur: «... de La Rochejaquelein très violent, très long, passablement ennuyeux, injurieux pour Victor-Emmanuel, au point que le président a été obligé de le tancer. Il m'a paru que tout le monde était très fatigué, mais qu'en somme il y avait une sorte de sympathie pour le pape et le roi de Naples[1]. »

La parole est ensuite donnée à un orateur bien autrement habile que le préopinant. C'est le baron de Heekeren. Je reprends la lettre de Prosper Mérimée. On ne saurait chercher un

1. Voir cette lettre dans *Prosper Mérimée, Lettres à Panizzi (1850-1870),* tome Ier, p. 178-182, 2e édition, Paris, Calmann-Lévy, editeur, 1881.

meilleur guide que le spirituel auteur de tant de chefs-d'œuvre pour se rendre compte de cette séance importante. « Heekeren, celui qui a tué Pouchkine [1]. C'est un homme athlétique, avec l'accent allemand, l'air bourru, mais fin, bonhomme très rusé. Je ne sais s'il avait fait son discours, mais il l'a merveilleusement dit et avec une violence contenue qui a fait impression. Le sens de son discours, en ce qui regarde l'Italie, est que la France et l'empereur ont toujours été dupés par le Piémont. M. de Cavour, Victor-Emmanuel et Garibaldi sont trois têtes dans un bonnet. Il n'est pas même certain que Mazzini ne soit ou ait été l'agent de ce triumvirat où chacun avait sa tâche et son rôle déterminés. Garibaldi faisant les coups de tête; Victor-Emmanuel les acceptant pour les Italiens et M. de Cavour les désavouant vis-à-vis de l'Europe... Il a été fort applaudi...

« Piétri parle en ce moment... J'excite Dupin à parler, mais il me dit qu'il voudrait qu'on évacuât Rome, et il ne parlera pas. En somme, cela se présente mal. Je crains qu'on n'ajoute à l'adresse une phrase papiste, et de la discussion il résultera une grande aigreur entre le Piémont et nous, entre l'Angleterre et nous, car c'est le thème favori de tous les orateurs que Cavour ne fait rien que par le conseil de l'Angleterre... »

En effet, M. Pietri avait pris la parole après

1. Dans un duel qui fit beaucoup de bruit en son temps.

les deux orateurs réactionnaires. Son discours, que l'on crut inspiré par l'empereur, fut très remarqué en France et en Italie. Il fait l'histoire de la politique italienne de l'empereur. Il la montre conséquente depuis l'expédition de Rome, accomplie parce que le pape était tombé « victime d'une faction ». Il rappelle les conseils de réformes prodigués au pape et l'obstination de la cour romaine à ne pas les suivre. « L'empereur a tout fait pour le pape, mais tous ses vœux sont restés stériles. Que faire donc aujourd'hui ? Il faut se borner à sauver le pouvoir spirituel. *Le pouvoir temporel doit être considéré comme perdu*... La réaction relève la tête. Ce n'est pas pour la France le moment de sacrifier ses alliés naturels. L'Italie a trois cent mille hommes à mettre à côté de notre armée à l'heure des luttes dont nous paraissons menacés... Il faut marcher avec l'empereur... »

Le lendemain, 1er mars, séance tout à fait sensationnelle. C'est le prince Napoléon qui l'ouvre par un discours resté célèbre. Voici comment Prosper Mérimée l'apprécie dans une seconde lettre à Panizzi, qu'il date du palais du Luxembourg, 1er mars, 5 heures et demie, 1861[1] : « Le prince Napoléon a parlé aujourd'hui et parle encore sur l'adresse avec beaucoup de verve, de véhémence et d'esprit. Il casse parfois les vitres, mais il répond victorieusement à toutes les pla-

1. *Loco citato*, p. 235.

titudes des papalins et des légitimistes. Il a un grand succès, malgré la défiance qu'il inspire, malgré la peur du diable qui tient une partie de mes collègues. Voici sa thèse : *alliance anglaise, principes de 89, unité de l'Italie*. Il a parlé de l'empereur avec respect et convenance, même avec amitié ; de Victor-Emmannuel en gendre bien élevé et en ami de l'Italie. Le mal c'est qu'il a, selon son habitude de mettre les pieds dans le plat, abominé les traités de 1815 et parlé de l'Autriche et de la Russie avec des expressions qui peuvent rendre difficiles à l'avenir ses rapports avec les diplomates.

« En somme, il a été très éloquent, très vigoureux, très hardi. Si la moitié de ce qu'il a dit est autorisée par l'empereur, nous allons quitter Rome, et la papauté est en déroute...

« *P. S.* La conclusion du prince est de donner au pape le Vatican et le quartier du Transtevère avec l'avantage d'être à deux pas de la tombe de saint Pierre, et de laisser à Victor-Emmanuel le reste de Rome. » — Et le lettré prenant le pas sur le politique, son post-scriptum se termine par cet humouristique regret : « Le mal c'est que cela nous gênerait pour nos recherches dans les archives. »

Le prince, moins radical que M. Piétri, consentait en effet à laisser au souverain pontife une ombre de pouvoir temporel, reconnaissant que « le pape doit conserver son indépendance, *qu'il ne peut devenir le sujet d'un nouveau souverain* » ;

partant de là, il indiquait sa solution de la question, la fameuse solution par la constitution de la *cité léonine* qui fait encore aujourd'hui les frais des chercheurs de conciliation entre la papauté et le royaume italien : « Il n'est pas impossible de résoudre le problème ; le pape est le chef spirituel de l'Église ; ne peut-il pas rester à Rome dans des conditions qui ne le fassent ni le sujet, ni le chef de personne ?

« La situation géographique de Rome, divisée par le Tibre en deux villes distinctes, semble s'y prêter : l'une, la ville catholique, la ville du Vatican, sur la rive droite ; l'autre, la ville des souvenirs de la Rome impériale, sur la rive gauche. Quelle impossibilité y aurait-il à assurer l'indépendance du pape dans une des parties de la ville, en lui donnant une garnison, en lui assurant un budget garanti par les puissances ?... On dira, je le sais, que ce sont des chimères, mais que de choses qu'on avait appelées des chimères, qui se sont réalisées depuis trois ans... »

Le lendemain, on eut un discours du cardinal Mathieu. Le but visible de sa longue, mais habile harangue, était de dégager le clergé de la responsabilité de l'opposition politique à laquelle donnait lieu la question romaine. Mais le succès de la journée fut pour M. Billault, l'incomparable orateur officiel que la mort a enlevé trop tôt à l'édifice impérial, dont sa parole était l'un des meilleurs soutiens. Il défendit victorieusement la politique italienne de l'empereur, rédui-

sant au silence, par des réponses pleines d'à-propos, les interruptions de droite qui s'efforçaient de l'embarrasser dans son éloquente démonstration.

Après le discours du prince Napoléon et celui de M. Billault, les grands coups étaient portés ; les séances successives n'avaient plus qu'un intérêt affaibli. Le seul discours de quelque importance que l'on entendît encore en faveur du pouvoir temporel, fut celui du président Barthe « autrefois *carbonaro* », comme le qualifie Prosper Mérimée qui, dans sa lettre du 6 mars [1], fait cette curieuse révélation : « Savez-vous pourquoi M. Barthe, qui est d'ordinaire assez lourd, a été meilleur que de coutume dans son discours en faveur de l'amendement ? C'est qu'il avait consulté une nymphe Égérie et que cette nymphe Égérie n'est autre que notre ami Thiers. » En effet, M. Thiers, qui n'était pas encore revenu à la vie parlementaire, y prenait déjà une part en quelque sorte occulte ; de son hôtel de la place Saint-Georges, il conseillait, dirigeait les orateurs de droite ou de gauche, qui devaient saisir toutes les occasions de combattre la politique du gouvernement, et, peu à peu, l'affaiblir. C'est ainsi qu'il est devenu le pivot de l'alliance républicano-orléaniste qui, gagnant chaque année du terrain sur l'opinion, finit par acculer l'empire à l'inévitabilité de la guerre de 1870 dans laquelle

1. *Loco citato*, p. 187.

la France faillit sombrer. Quant à l'amendement dont Mérimée parle dans sa lettre, il avait été proposé par un groupe dont le cardinal Donnet s'était fait l'organe. Cet amendement tendait à demander que la France continuât à protéger l'indépendance du pape et à « maintenir le pouvoir temporel ». Le gouvernement le repoussa par un beau discours de M. Baroche.

La discussion, qui dura plusieurs jours, traînait, sans toutefois cesser d'être suivie avec un vif intérêt par le public. Elle était d'ailleurs épuisée ; avec les chevau-légers, comme on appelait les gentilshommes de vieille roche, avaient donné sans exception tous les cardinaux-sénateurs, car le cardinal Morlot lui-même s'était cru obligé de défendre la cause du pape, tout attaché qu'il fût très sincèrement à la personne de l'empereur. Mais tout l'effort de l'opposition conservatrice, pour obtenir une évolution de la politique impériale sur la question romaine, restait vain.

Le discours de M. Billault fixait définitivement les vues du gouvernement; il confirmait indirectement celui du prince Napoléon dans ses lignes générales, en gardant toutefois le silence sur la solution relative à la cité léonine, un silence qui, d'ailleurs, était loin d'avoir le caractère d'un désaveu. Quant au prince, il recevait le soir même une lettre de félicitations de l'empereur, et, chose qui achevait de solidariser le gouvernement avec les idées qu'il avait développées, M. de Persigny

ordonnait, par une dépêche télégraphique, l'affichage de son discours dans toutes les communes.

Le prince, en proclamant la nécessité de l'unité de l'Italie et l'abolition, plus ou moins complète, du pouvoir temporel, n'avait donc été que le fidèle interprète de la pensée du souverain. Une autre manifestation de la pensée impériale sur cette question, qui excitait tant de passion, nous la trouvons dans une de ces lettres spirituelles et si pleines de fine observation que Prosper Mérimée adressait presque quotidiennement à Panizzi. Voici ce qu'il écrivait le 19 mars: « Je suis allé jeudi à la réception des Tuileries. Sa Majesté a complimenté M. Casabianca [1] de son discours et lui a dit qu'il était impossible d'exprimer en meilleurs termes des sentiments plus français. A Heekeren, qui était auprès, il a dit: « Je regrette de ne pouvoir vous en dire autant. » A M. de Boissy [2]: « Je vois, monsieur le marquis, « que la chanson dit vrai. On revient toujours à « ses premières amours ». Voilà toutes ses ven-

1. Le comte de Casabianca avait prononcé, dans la séance du 6 mars, un discours très favorable à la politique du gouvernement. C'était un bon orateur formé aux luttes du barreau; son éloquence, sans s'élever jamais bien haut, était solide, efficace.

2. Le marquis de Boissy était, parmi les anciens légitimistes, l'un de ceux qui s'étaient ralliés assez sincèrement à l'empire, auquel pourtant il ne pouvait pardonner deux choses: l'alliance anglaise et l'abandon de la papauté. Il avait beaucoup d'esprit. Au Sénat, il interrompait sans cesse, un peu comme M. Imbriani à la Chambre italienne d'aujourd'hui, et ses saillies sont restées célèbres. Il avait épousé la marquise Guiccioli, la fidèle amie de lord Byron.

geances contre nos sénateurs papistes. » Cette lettre de Mérimée formule une conclusion qui est bonne à enregistrer; elle jette une lumière sur les origines de l'opposition qui, ayant son point de départ dans les affaires d'Italie, n'a cessé de ruiner l'empire pendant ses dix dernières années d'existence: « Il me semble que le résultat de cette interminable adresse, c'est de montrer évidemment à l'empereur où sont ses amis et où sont ses ennemis. Il est évident que les légitimistes qu'il avait cru rallier, les dévots qu'il avait trop encouragés, l'abandonnent par peur du diable et de leurs femmes; et les parlementaires de Louis-Philippe, opposition et ministériels, font cause commune avec les légitimistes et les dévots... »

Or, ces légitimistes et ces dévots doublés d'orléanistes, dont parle Prosper Mérimée, constituaient une redoutable phalange dans le Sénat de Napoléon III. Le vote sur l'amendement relatif au pouvoir temporel dut inspirer au souverain de graves réflexions; sur 140 votants, 61 voix exprimèrent un blâme indirect sur sa politique; d'où il suit que les 79 sénateurs qui l'approuvèrent ne lui offraient que la maigre majorité de 17 voix, dans une assemblée composée d'hommes qu'il avait comblés de faveurs et gorgés de biens !

Après les sénateurs, les députés. Ici aussi la grave question de Rome donna à l'empereur l'occasion de reconnaître que son Corps législa-

tif, malgré l'ingénieux recrutement des candidats officiels dont il se composait, n'était pas disposé à lui offrir toujours et quand même cette unanimité d'adhésion à laquelle on avait longtemps cru. Ici aussi il y avait un élément irréconciliable avec les « idées modernes », avec le « principe des nationalités » que l'empire croyait avoir la mission de faire triompher dans le monde. Chose remarquable, le fameux groupe des Cinq, qui avait constitué jusqu'alors la seule opposition existant dans cette assemblée, eut une contenance approbative de la politique italienne de l'empereur. Les *Cinq* présentèrent, il est vrai, un amendement que le gouvernement ne pouvait accepter; il lui était en effet difficile d'admettre ouvertement avec eux l'évacuation immédiate de Rome ; mais nous savons par tout ce qui précède que, au fond, cet amendement répondait à la secrète pensée du chef de l'État et de plusieurs de ses conseillers.

Dès le début de la session, on avait d'ailleurs pu prévoir que la majorité du Corps législatif allait perdre de sa densité traditionnelle. On put remarquer un fait nouveau. Jusqu'alors les députés s'étaient placés, dans la salle des séances, selon leurs convenances personnelles et sans aucune signification d'intention politique. Désormais un certain nombre d'entre eux, ceux-là que nous verrons tout à l'heure s'élever contre la politique italienne du gouvernement, affectèrent de se placer à droite; une opposition de droite

s'était donc formée, faisant pendant à l'opposition des cinq qui siégeait naturellement à l'extrême gauche.

La discussion s'ouvrit, à la séance du 11 mars, par deux discours, l'un du comte de Flavigny en faveur de la papauté et contre l'unité italienne, l'autre du baron Jérôme David, défendant, non sans talent, la politique suivie en Italie et à Rome par le gouvernement. A ces deux orateurs succède M. Kolb-Bernard, l'une des personnalités marquantes parmi les députés professant des opinions nettement conservatrices et catholiques. Il commence par revendiquer pour le parti catholico-conservateur le mérite de la restauration de l'empire, qu'il accuse aussitôt d'avoir menti à ses origines par ses complaisances envers la révolution. Sa conclusion renferme une attaque très vive : « ... Le pays, dit-il, se demande avec anxiété à quelle politique il appartient ; il se demande si la politique traditionnelle, populaire et libérale, monarchique et catholique, doit faire place à ce qu'on appelle l'idée nouvelle, qui se pose comme une grande négation en face du catholicisme et qui a pour expression le socialisme et le communisme. Est-ce une bonne politique que celle qui devrait faire de la France, non plus le soldat armé de la civilisation chrétienne, mais un caporal au service de toutes les utopies ? Le moment est donc venu, plus que jamais, d'opter entre ceux qui donnent la vie et ceux qui donnent la mort. » Et il ter-

mine par ces très graves paroles : « Il y a quelque chose de pire et de plus irrémédiable que les gouvernements qu'on renverse, ce sont les gouvernements qui se suicident. »

M. Plichon ne fut pas moins amer que le précédent orateur. Son discours n'est qu'un réquisitoire contre le roi Victor-Emmanuel qui, victime de Mazzini, compromet, dit-il, l'honneur de son trône et la bonne renommée de ses ancêtres par des moyens déloyaux. Les défiances du pape reçoivent la complète adhésion de l'orateur qui, en outre, témoigne toute sa sympathie au roi de Naples.

L'éloquence de M. Baroche n'était pas de trop pour répondre à ces attaques de l'esprit de parti. Il le fit d'ailleurs avec un bonheur d'expression dont la Chambre et l'opinion publique furent frappées. « Jamais — commença-t-il par dire — jamais, ni en Autriche, ni en Angleterre, le gouvernement n'a été attaqué avec une telle violence. » Puis il se demande si un gouvernement issu du suffrage populaire pouvait employer les armes pour empêcher la création d'un royaume créé en vertu des mêmes principes : « Auriez-vous voulu nous faire restaurer sur les cadavres de nos frères d'armes le trône des ducs de Toscane et de Modène ? Où étaient-ils à Solférino ? Dans le camp des Autrichiens !... »

— « Nous n'aurions pas fait cette guerre », interrompent des voix à droite.

— « Dites alors ce qu'on aurait pu faire »,

reprend l'orateur. « Des menaces? Mais un peuple comme la France ne fait pas de menaces sans les exécuter... »

— « C'est évident! » crient plusieurs membres, tombant dans le piège que l'habile orateur-ministre leur tendait :

— « Voilà ce que je voulais vous amener à répondre! » réplique M. Baroche. Et, après avoir précisé qu'il fallait ou faire une guerre dont personne n'eût voulu, ou assurer tant bien que mal les résultats de celle déjà glorieusement faite, il se rassied, vivement applaudi par la majorité.

A la séance du 13, c'est M. Keller qui se lève pour la défense des intérêts légitimistes et catholiques, M. Keller, un jeune homme pâle, de formes grêles, que, jusqu'à ce jour, la Chambre avait à peine remarqué. Dès son début, il s'imposa à l'attention de l'assemblée par une diction claire, nette, par des phrases nerveuses, tranchantes. C'est un orateur qui se révèle; il en a toutes les qualités, la voix, le geste, la passion — la passion surtout. Il n'hésite pas à dire que la guerre de 1859 a été « inspirée par la peur »; qu'elle a fait des soldats français « les exécuteurs du programme d'Orsini. » Il rappelle que la France a été franchement révolutionnaire en 1793, franchement conquérante sous le premier empire, franchement conservatrice en 1848 et 1849; puis, s'adressant au gouvernement, il lui lance cette mordante apostrophe : « Vous, qui

êtes-vous et que voulez-vous être? Êtes-vous révolutionnaires? Êtes-vous conservateurs? Jusqu'à présent, vous n'êtes ni l'un ni l'autre, car vous avez reculé devant Garibaldi, en même temps que vous vous disiez son plus grand ennemi; car vous envoyiez à la fois une aide efficace au Piémont et de la charpie au roi de Naples. Dites donc ce que vous êtes! Ne voyez-vous pas qu'en voulant établir une transaction monstrueuse et impossible, vous permettez qu'à Rome la situation devienne de jour en jour plus grave? Il est temps de vous arrêter sur cette pente où vous poussent les ennemis de la France...; il est temps de rompre un silence qui est un encouragement puissant pour les révolutionnaires italiens; il est temps de regarder la révolution en face et de lui dire : « Tu n'iras pas plus loin! »

Ce discours, qui dépassait en violence tout ce que l'opposition républicaine des cinq s'était jamais permis, produisit un effet énorme. On sentit dès ce moment que les beaux jours du gouvernement personnel étaient passés. Alarmé, un membre de la majorité s'approche de l'un des ministres sans portefeuille et lui dit à l'oreille : « Si le gouvernement ne répond pas de manière à effacer l'impression du discours de M. Keller, il n'y a plus qu'à mettre sur le drapeau de la France, à la place de l'aigle, les fleurs de lys. »

Le gouvernement n'était heureusement pas á court de réponse. Ce fut encore, comme au Sé-

nat, à M. Billault qu'échut l'honneur de terrasser l'opposition cléricale, qui n'était, au fond, qu'une opposition royaliste. Il le fit de manière à se surpasser lui-même. Son discours restera comme un modèle d'habileté parlementaire en même temps que de véritable éloquence.

Il commence par relever ce qu'il y a au fond des attaques de M. Keller contre « la politique de l'empereur »; ce qu'il y a, c'est une accusation « de faiblesse d'abord, puis de fausseté, puis de lâcheté » *(agitation)*. « ...Vous avez voulu faire entendre que le gouvernement reculait devant le poignard des assassins. Vous avez pu dire cela dans cette Chambre! *(Profonde sensation)*. « Vous l'avez dit devant dix années de dédain de tels attentats. » *(Acclamations.)* Cet éloquent début établissait entre la majorité et lui un ferme courant sympathique; il n'eut pas de peine ensuite à repousser victorieusement un assaut de critiques dans lesquelles le brillant de la forme avait fait perdre de vue à la Chambre le peu de solidité du fond. Il dit qu'on s'était beaucoup, exclusivement, occupé du temporel, tout en oubliant d'autres intérêts non moins puissants : tel, par dessus tout, celui d'arracher la péninsule italique à la domination d'une puissance ennemie de la France. Or, cet intérêt avait reçu une pleine satisfaction. A la place de l'Autriche menaçante, il y avait désormais, de l'autre côté des Alpes, un peuple allié. Le danger était écarté de ce poste jadis avancé contre la France.

« Ce poste a passé à une puissance amie, par nos mains qui le lui ont donné. » *(Applaudissements)*. Lancer en ce temps-là de telles paroles dans une assemblée française, c'était faire battre tous les cœurs à l'unisson de celui qui les prononçait. Nul, du vivant de Cavour, n'eût pu songer que « ce poste avancé » redeviendrait un poste ennemi entre les mains des successeurs du grand homme d'État qui avait ressuscité l'Italie pour que, dans sa nouvelle existence, elle fût l'alliée de la France « à perpétuité [1] ». M. Thiers seul osait le prédire aux personnes de son entourage [2], moins peut-être par l'effet d'une prévision en laquelle il eut grande foi lui-même, que comme moyen d'opposition contre le gouvernement de l'empereur.

Après avoir établi cet intérêt de sûreté de frontière, M. Billault aborde un autre point de vue, celui de l'intérêt de politique démocratique. Un gouvernement issu du suffrage populaire devait voir d'un œil sympathique un peuple s'affranchissant des liens d'une séculaire servitude. Il ne pouvait l'entraver dans son effort de délivrance.

Restait l'intérêt religieux. Qui avait plus fait que l'empereur pour servir ce grand intérêt

1. Voir dans mon livre *La Question italienne. Période de 1814 à 1860*, p. 129 et suiv., la lettre de M. de Cavour au roi Victor Emmanuel.
2. Voir sa lettre dans mon livre *L'Unité italienne. Période de 1860-1861*, p. 45.

moral? « Il y a dans le monde d'autres pays catholiques; ils ont fait des vœux pour que la situation du saint père fût meilleure; il y a d'autres grandes puissances qui ont intérêt à l'ordre; elles ont fait aussi des vœux; seul l'empereur a mis la main à l'œuvre dans la limite de ce qui était possible.

« En mettant les paroles que la Chambre a entendues en regard de ce fait que c'est par nous que le saint Père a été rétabli sur son trône, par nous que, depuis douze ans, il y est maintenu, que, sans nous, son pouvoir temporel se serait abîmé dans les orages de la révolution, n'est-on pas en droit de demander où est la justice?... »

Quand on relit ces grands débats politiques, on est frappé de l'étrange et dangereuse situation où Napoléon III s'était placé par son intervention dans les affaires italiennes. Ces puissants arguments que M. Billault exposait aux conservateurs, sans les ramener à lui, lui étaient journellement opposés par les libéraux auxquels il avait d'aussi puissantes et d'aussi bonnes raisons à donner de sa conduite favorable à leurs idées, sans pouvoir davantage trouver grâce devant eux! C'était une fausse situation à laquelle les succès oratoires de ses ministres ne pouvaient rien changer. Celui de M. Billault, dans cette séance, fut complet. Quant à son résultat immédiat, il consista dans la clôture de la discussion générale de l'adresse. C'était abréger la lutte, mais non la faire cesser. L'arène devait se rouvrir à propos de la discussion des paragraphes.

Ce fut seulement à la séance du 21 mars que vint devant le Corps législatif le paragraphe relatif aux affaires italiennes. Du 13 au 20, on avait eu à discuter ceux qui se rapportaient au nouveau régime politique inauguré par le décret du 24 novembre, aux finances, à l'Algérie, au traité de commerce avec l'Angleterre et à une série d'autres questions dont l'importance s'effaçait devant celle de la papauté dans ses rapports avec le nouveau royaume italien.

Nous avons entendu jusqu'ici la voix de l'opposition réactionnaire. C'est l'opposition républicaine qui parle maintenant par l'organe de M. Jules Favre, son représentant le plus autorisé. L'illustre orateur développe un amendement ainsi conçu: « L'heure est venue d'appliquer à Rome les sages principes du système de non intervention, et de laisser, par le retrait immédiat de nos troupes, l'Italie maîtresse de ses destinées ».

M. Jules Favre fait d'abord un exposé historique de la question. Il exalte l'héroïsme de Charles-Albert et de Victor-Emmanuel à qui il décerne la qualification de « généreux monarque », paroles qu'on était peu habitué à entendre de ce côté de l'assemblée. Une chose moins habituelle encore, c'est le « remerciement » qu'il adresse sans hésitation au gouvernement de l'empereur pour avoir renoncé à imposer à l'Italie la confédération stipulée à Villafranca. L'unité italienne en a été la conséquence. Mais

« l'unité italienne ne sera pas établie si Rome n'en est pas la capitale... » Ce qui s'y oppose, c'est « l'épée de la France ». L'orateur admet « que le culte qui est celui de la majorité des Français soit l'objet de faveurs particulières ». — « J'y consens, je le veux », ajoute-t-il avec force, « mais, en plein dix-neuvième siècle, est-il possible de commander à des hommes de courir à la mort pour que des prêtres soient sur un trône ?... »

Les quelques traits qui précèdent suffiront à donner une idée du terrain sur lequel se plaçait M. Jules Favre, parlant au nom de l'opinion républicaine. Il l'a fait avec son grand talent habituel et une modération contrastant singulièrement avec la passion dont avaient été empreints les discours de M. Keller et de ses amis de droite. C'est surtout dans sa péroraison qu'il s'est élevé à une grande hauteur d'éloquence; il a évoqué Dante, Pétrarque et enfin Machiavel, demandant, pour l'Italie, un sauveur. « Messieurs, ce rédempteur est arrivé; la France l'a pris par la main, l'a conduit à la victoire, l'a fait asseoir radieux au conseil des nations, pour qu'il pût *défendre les intérêts de la race latine*, qui sont ceux de la civilisation et de la liberté... » Nobles illusions, dont les républicains français de ce temps-là doivent partager la responsabilité avec les hommes de l'empire, quels qu'aient été les événements ultérieurs qui, quant à présent du moins, paraissent les condamner. Et cette res-

ponsabilité reste entière malgré l'effort tenté plus tard pour y échapper; car, quelques instants avant, l'orateur, avec la magie de son langage, avait montré au Corps législatif « dans l'unité italienne, *et même dans l'unité allemande,* le commencement d'une sorte d'âge d'or où les peuples préfèreraient les arts de la paix qui les unit à ceux de la guerre qui les divise. »

M. Granier de Cassagnac, au nom de la commission de l'adresse, M. le vicomte Anatole Lemercier, au nom du parti catholique, combattirent avec talent et sans franchir les limites d'une discussion calme et digne, les arguments de l'orateur des Cinq. Mais l'opinion du Corps législatif avait besoin d'être fixée par une plus haute autorité. C'est encore à l'éloquence de M. Billault que ce soin fut réservé. Serrant la question de près, l'orateur-ministre enferme la Chambre dans un dilemme d'où il lui est difficile de sortir: « La situation du gouvernement — dit-il — a ceci de remarquable, que deux voies s'offrent à sa politique : sacrifiez, lui dit-on d'une part, le saint Père à l'unité de l'Italie ; sacrifiez l'unité de l'Italie au saint Père, lui dit-on d'autre part. Le gouvernement ne peut faire ni l'un ni l'autre. Jusqu'à présent, sa politique a été de ménager ces deux grands intérêts. Il a réussi, en gardant les positions prises et en faisant respecter la promesse de non intervention. La solution du problème est difficile ; ce n'est pas

une raison pour l'abandonner. Le gouvernement sait qu'il serait plus aisé pour lui de dire : « Je « m'en lave les mains. » Mais quoi! La France se retirerait des affaires du monde! Non, le gouvernement ne se lave pas les mains des faits. Il y laisse, au contraire, sa main puissante... Il importe qu'il donne un éclatant désaveu à cette parole : qu'il cherche une conciliation impossible entre deux éléments inconciliables. »

Cette magistrale réplique mit fin à la discussion. Au moment du vote, la Chambre avait à se prononcer sur deux propositions d'ordre complètement opposé : les Cinq, qui eurent le tort de ne point retirer à temps leur amendement, demandaient le rappel immédiat des troupes de Rome ; la droite voulait faire retrancher du projet d'adresse des expressions de reproche indirect dont les résistances pontificales y étaient l'objet.

On alla aux voix sur ce mot plaisant de M. Belmontet : « Les blancs sont toujours blancs et les bleus sont toujours bleus. »

L'amendement des Cinq eut pour lui leurs cinq voix. L'amendement de droite fut beaucoup mieux traité :

Votants.	251
Contre l'amendement. .	161
Pour.	90

Dans cette Chambre qui, moins cinq membres, était uniquement recrutée parmi ses candidats officiels, le gouvernement ne pouvait donc plus

compter que sur une majorité certaine de 70 voix sur 251. Quatre-vingt-dix représentants du suffrage universel, plus du tiers de l'assemblée, séparaient leur politique de celle de l'empire sur une question qui tendait à devenir vitale pour lui !

Il ne sera pas sans intérêt pour le lecteur de mettre sous ses yeux la façon dont le très spirituel observateur, auquel d'autres emprunts ont déjà été faits dans ce livre, appréciait le résultat de ce grand débat parlementaire. Voici ce que Prosper Mérimée écrivait à Panizzi, dans sa lettre du 30 mars[1] : « La grande majorité de la Chambre, à laquelle il faut ajouter la minorité qui soutient le pape envers et contre tous, a été pour la continuation de l'occupation de Rome.

« Je crois que si l'on soumettait la question au suffrage universel, elle serait décidée conformément aux décisions de Favre, mais je crains qu'il n'y ait pas une grande majorité. Si, au lieu du suffrage universel, vous consultiez les gens comme il faut, *la gente de frac*[2], comme on dit en espagnol, l'immense majorité serait de l'autre côté.

« On s'imagine qu'évacuer dans ce moment c'est faire acte de soumission à l'Angleterre, c'est céder aux exigences du Piémont, contre lequel on

1. *Loco citato*, p. 192 et suiv.
2. Ceux qu'on appelle en français « les messieurs en habit noir ».

est de mauvaise humeur ; j'entends les bourgeois ; les uns, par un sentiment de jalousie contre un parvenu, les autres, parce qu'ils trouvent l'ambition de Victor-Emmanuel trop audacieuse ; ceux-ci, parce qu'ils trouvent odieuse l'invasion des Marches et du royaume de Naples ; ceux-là enfin, parce que de grands politiques leur ont dit qu'un état homogène de vingt-cinq millions d'âmes est un voisinage fâcheux. Quelque bête que soit le pape, et quelque mauvais vouloir qu'il montre contre l'empereur, on se dit que c'est le chef de la catholicité et que l'abandonner en ce moment serait de la cruauté et de la faiblesse. Savez-vous qu'il part encore maintenant pour Rome des volontaires vendéens et poitevins pour servir dans les zouaves du Saint-Père ? Croyez que sa cause est immensément protégée par toutes les femmes vieilles, et beaucoup par les jeunes.

« Je ne sais ce que fera l'empereur, mais le cas est des plus embarrassants... »

A part d'autres bonnes raisons exposées ici par l'auteur de *Colomba,* il est certain que celle du sentiment anti-anglais pesait pour beaucoup dans la tendance générale de ce temps-là ; et elle était loin de manquer de justification. « La Chambre voit », avait dit M. le comte de Ségur Lamoignon dans la séance du 13 mars, « comment l'intrigue marche. L'unité italienne, *cettc invention anglaise* et révolutionnaire est substituée à la confédération... » Et un peu plus loin :

« Les arguments, la volonté de l'Angleterre l'emportent toujours..... » Et la Chambre encourageait l'orateur par de nombreux signes d'approbation.

Au Corps législatif comme au Sénat, donc, le même sentiment de défiance des manœuvres anglaises existait; il existait par simple intuition, car alors on ne connaissait pas encore les documents qui font preuve aujourd'hui. Mais, au Sénat comme au Corps législatif, on ne s'apercevait pas que les diatribes de droite et de gauche, aussi bien celles qui exaltaient le pape que celles qui célébraient la révolution, n'étaient qu'autant d'armes qu'on mettait aux mains des agents de l'intrigue anglaise ; c'était en exploitant ces manifestations irréfléchies que M. Odo Russell attisait à Rome le feu des colères cléricales, tandis qu'à Turin, sir James Hudson faisait coup double en surexcitant d'un côté les ardeurs révolutionnaires et en encourageant, de l'autre, les ambitions dynastiques.

Tout cet habile travail de la diplomatie anglaise minait manifestement la position de la France en Italie. Les hommes sages y déploraient cette fâcheuse pente du sentiment italien, mais les têtes chaudes se laissaient exalter de plus en plus ; les succès passés les grisaient ; elles ne doutaient plus d'aucun succès futur. Quant à la France, qu'elle fût compromise ou non par leurs extravagances, qu'elle eût ou non le droit de crier à l'ingratitude, peu leur importait ; la France, pour ceux

qui s'abreuvaient aux sources des sombres prédications de Mazzini ou des enthousiastes saillies de Garibaldi, c'était déjà « l'ennemi », comme celui-ci l'avait proclamé en plein parlement subalpin. Rien ne peut donner une idée plus exacte de cet état de choses qu'une lettre du baron Poerio à Panizzi, datée de Turin, 18 mars 1861. Poerio, le grand patriote, l'esprit si éminemment équilibré, dit que les hommes graves se rendent compte des difficultés que la question romaine crée à l'empereur et à la France. « Mais — écrit-il — non la foule des esprits irréfléchis qui, ne faisant aucun cas des immenses difficultés de la situation, croient follement qu'à force de cris et de clameurs invoquant Rome et Venise, on puisse prendre d'assaut le Vatican et pulvériser le quadrilatère[1]. »

Et c'est parce qu'il y avait beaucoup de ces « esprits irréfléchis » en Italie que l'Angleterre pouvait y faire briller avec tant de succès les mirages qu'elle leur montrait pour ruiner à leurs yeux le prestige de la France ; car la France, placée entre deux courants de sentiments opposés, était impuissante à leur donner les satisfactions qu'ils réclamaient d'elle.

VI. Les polémiques de presse.

Après avoir enregistré ces ardentes luttes de

1. Voir *Panizzi ed uomini illustri*, p. 448.

la tribune, il est du devoir de l'historien de rappeler les non moins ardentes polémiques de la presse par lesquelles elle furent précédées et suivies. Et comme si ces disputes laïques ne suffisaient point à enflammer les esprits et à diviser les hommes, le clergé s'empressa aussi d'entrer en lice dans la personne de ses représentants les plus élevés ; l'épiscopat ne recula pas devant l'usage du mandement diocésain, et même de la chaire ecclésiastique, pour communiquer à ses ouailles l'indignation dont il se sentait lui-même violemment animé.

Le branle avait été donné par l'apparition d'une brochure du vicomte de La Guéronnière, intitulée *La France, Rome et l'Italie*. Sa plume élégante et facile, formée à l'école du plus pur de nos poètes, avait plus d'une fois servi d'instrument de vulgarisation de la pensée politique intime du souverain. Lorsqu'il eut écrit sa brochure et qu'il en eut communiqué les épreuves en haut lieu, on ne s'y trompa point sur le retentissement qu'elle allait avoir dans le public, ni surtout sur l'origine auguste qui lui serait attribuée; l'expérience du passé avait montré du reste les inconvénients en même temps que les avantages de tels expédients de publicité. Dans la phase où se trouvaient alors les affaires de Rome, on eût préféré peut-être que la brochure ne parût pas ; mais l'auteur apportait un amour de père à mettre au jour l'enfant qu'il avait engendré ; l'enfant d'ailleurs était, comme on

dit, « de belle venue », heureusement constitué, vif et joli d'allure; on comprend qu'il y tînt. Tout ce que, dans les hautes régions du pouvoir, on put imaginer pour se mettre à l'abri des anciens soupçons de solidarité résultant de l'anonymat, ce fut d'exiger que M. de La Guéronnière signât ouvertement la brochure de de son nom[1]. Ainsi fut-il fait. La brochure parut le 16 février. Tout Paris s'en préoccupa le soir même. Dès le lendemain, on ne parlait d'autre chose dans la salle des conférences du palais Bourbon. Un grand nombre de députés s'y étaient rendus tout exprès; les esprits modérés regrettaient que la brochure fût trop hostile au pape; qu'elle montrât trop de faiblesse envers la révolution piémontaise; mais les *mamelouks*, comme on appelait en ce temps-là les bonapartistes à outrance, l'eussent voulue, au contraire, moins douce « pour ce vieil entêté » de pontife qui résistait aux conseils de l'empereur. Les *zouaves pontificaux* — on qualifiait ainsi les députés cléricaux — étaient outrés du paragraphe où l'auteur osait dire que « l'empereur ne peut sacrifier l'Italie à la Cour de Rome » et blâmaient, avec une amertume mal déguisée, le souverain à propos de cette publication dont ils n'hésitaient pas à lui attribuer la paternité. C'était une erreur. Il suffit de lire les documents du temps

1. Voir dans *le Secret de l'empereur*, vol. Ier, p. 432 la lettre de M. Thouvenel à M. de Gramont, en date du 17 février 1861.

pour s'en convaincre. M. de La Guéronnière s'était sans doute inspiré de la situation du gouvernement sur la question romaine et aussi de la pensée de l'empereur, qu'il était parfaitement à même de connaître ; mais l'idée de faire une publication pour éclairer l'esprit public lui appartenait tout entière, et l'exécution était exclusivement de son fait. J'ai eu sous les yeux une lettre autographe de lui, dont les termes prouvent bien jusqu'à quel point il s'agissait là d'une œuvre personnelle. Cette lettre est adressée à S. A. Madame la princesse Julie Bonaparte, marquise de Roccagiovine, à qui je dois de vifs remerciements pour avoir bien voulu m'autoriser à en prendre copie et à en publier les paragraphes relatifs à cette question. La lettre n'est pas datée. Elle a été écrite sans nul doute le jour même de la publication. La voici :

« Princesse,

« A vous le premier exemplaire de cet écrit dont vous avez bien voulu entendre la lecture et approuver la pensée. Je crois que mon amour pour l'Italie s'y concilie avec mon profond respect pour la papauté. J'ai donc la confiance que les esprits libéraux et religieux m'accorderont leurs suffrages. Je ne tiens pas à plaire aux autres.

« Mon dévouement à la cause italienne m'a mérité une bien précieuse récompense en m'assurant votre sympathie.... »

La thèse de M. de La Guéronnière n'avait rien d'inattendu. Elle était celle que défendaient tous les hommes politiques qui s'inspiraient du sentiment personnel du souverain. Elle opposait le tableau de la protection du gouvernement français aux invincibles résistances et à l'hostilité du gouvernement du saint Père. L'affranchissement de l'Italie y était représenté comme un grand intérêt de civilisation. Mais, au gré de l'auteur, l'Italie n'était pas organisée; elle ne pouvait l'être qu'en ayant son centre à Rome; la paix était à ce prix. Il existait entre Rome et l'Italie un conflit dont elles souffraient toutes deux; Rome, isolée en Italie, abandonnée par l'Autriche, blâmée par l'Europe, ne pouvait rester dans l'état actuel. Il fallait, non supprimer le pouvoir vénérable qui y avait son siège séculaire, mais réconcilier ce pouvoir avec l'Italie. « En attendant — disait l'auteur — l'empereur laissera son épée à Rome pour protéger le saint Père. Fidèle à son double devoir de souverain élu par la volonté nationale et de fils aîné de l'Église, il ne peut pas sacrifier l'Italie à la Cour de Rome, ni livrer la papauté à la révolution. »

A Rome, on vit dans cette brochure une manifestation directe de la pensée de Napoléon III. L'émotion y fut grande. Le cardinal Antonelli jugea nécessaire une réfutation sous la forme solennelle du document diplomatique. Sa dépêche, datée du 26 février, dix jours à peine après la

publication, s'attache à justifier le gouvernement pontifical du reproche de résistance aux conseils de la France, reproche qui, disait-il, serait bien plus mérité à l'adresse du Piémont. D'après le cardinal Antonelli, tout le mal venait, d'abord de la conduite tenue au Congrès de Paris en 1856, puis, de la proclamation du principe de non intervention. Il terminait en glorifiant le Saint-Siège d'avoir « avec une imperturbable fermeté, proclamé et maintenu à la face du monde les principes éternels de la justice et du droit ».

A l'imitation de la cour de Rome, l'épiscopat français, dans la personne de quelques-uns de ses membres les plus hostiles à l'empire, publia des protestations que les journaux ultramontains s'empressaient de répandre. L'évêque de Laval lança un mandement d'une sévérité outrée, mais qui n'était rien auprès de celui du fougueux évêque d'Orléans, Mgr Dupanloup.

A propos de ces manifestations épiscopales, M. de La Guéronnière écrivait à la même grande dame, à l'aimable et bienveillante complaisance de qui je dois la communication de sa correspondance, une autre lettre où se remarque ce passage :

« Les réponses pleuvent autour de moi. Je vous en adresse trois, parmi lesquelles celle de l'évêque d'Orléans. Je ne suis pas refuté comme je voudrais l'être ; j'espérais plus d'éclat, plus de logique et plus d'éloquence. Je répondrai cependant, car je ne veux pas laisser un

malentendu s'accréditer sur mon nom. Il n'est pas vrai que, dans ma brochure, j'aie prononcé la condamnation du pouvoir temporel du pape; j'en ai signalé les erreurs, mais je n'en ai pas abandonné le principe. Ceux qui ne veulent rien céder, comme l'évêque d'Orléans, me paraissent aussi dangereux pour le pape que ceux qui veulent tout renverser, comme Garibaldi. Quant à moi, je suis d'avis que l'autorité politique du saint Père ne peut se maintenir que par les concessions que la Cour de Rome a repoussées jusqu'à ce jour. L'Italie et la papauté doivent s'unir. Telle est ma conviction, et je ne permettrai pas qu'elle soit dénaturée [1]... »

En relisant des lettres comme celle qui vient d'être transcrite ici, la pensée ne peut s'empêcher de s'arrêter un moment sur l'étrange état d'esprit politique qui existait alors des deux côtés des Alpes. Voici donc M. de La Guéronnière, un homme qui s'affirme partisan de la papauté et de l'unité de l'Italie tout à la fois; et sa sincérité ne peut être mise en doute; j'ai devant moi une autre lettre, dans laquelle son enthousiasme pour l'Italie s'élève jusqu'au lyrisme :

« L'Italie est la terre sacrée! Je l'aime comme on aime sa patrie. J'ai été le premier défenseur de cette noble cause dans mon pays. Aussi je vous assure que je souffre de toutes les incerti-

1. Lettre autographe inédite, comme toutes celles de M. de la Guéronnière dont je donne des extraits dans ce volume.

tudes, de toutes les angoisses de la patrie italienne. Je rêve pour elle des destinées aussi belles que si j'avais l'enthousiasme de Dante. Je voudrais qu'elle fondât son indépendance en la conciliant avec les deux plus grandes forces morales qu'il y ait au monde, la foi et la liberté [1]... »

Un autre jour, il écrivait :

« Il y a ici un débordement de passions antireligieuses qui, soyez-en convaincue, deviendront des passions anti-sociales et anti-dynastiques. Les ennemis de Dieu sont de mauvais amis pour l'empereur. Mais la situation, entre les exagérations qui nous viennent de Rome et les irritations qui leur répondent de Paris, est très difficile. Il n'y a plus de terrain solide nulle part pour la défense de la vérité... [2] »

On le voit, l'homme qui a écrit ces lettres était un ami très sincère de l'Italie non seulement, mais aussi de la religion et de son auguste chef. Et cet homme appartenait au parti dominant en France ; il en partageait les idées. Eh ! bien, c'est ce parti, c'est-à-dire l'empire, qui était l'objet, à Turin, de toutes les haines des révolutionnaires, à Rome de toutes les rancunes des catholiques ! Faut-il donc opiner avec certains politiciens sceptiques de ce temps-là disant qu'il est imprudent, toujours, de se mêler des affaires d'autrui, même pour faire le bien ? Avaient-ils

1. Lettre autographe inédite.
2. *Ibid.*

tort de rappeler au gouvernement impérial, avec un accent marqué d'ironie, que l'inimitié de Sparte et d'Athènes, jusqu'alors amies et alliées, a commencé du jour où Athènes alla au secours de Sparte ? Sparte ruinée par des tremblements de terre qui avaient décimé sa population, épuisée par la révolte des esclaves et par la guerre que lui faisaient plusieurs villes de la Laconie avait sollicité le secours d'Athènes ; le secours fut accordé et Sparte sauvée ; mais les Spartiates ne pardonnèrent jamais aux Athéniens leur bienfait. L'apologue, vraiment, ne manquait ni de justesse, ni d'actualité.

Toute la presse européennne fut mise en mouvement par l'écrit de M. de La Guéronnière, auquel on attachait une si haute autorité ; les journaux se livraient naturellement à leurs impressions dans des sens divers, selon les idées ou le parti qui avaient leurs sympathies. Ce mouvement de presse prenait un tel développement, que le gouvernement français se crut obligé de fixer, dans un *communiqué*, l'opinion publique sur sa propre manière de voir. Il ne sera pas sans intérêt de reproduire ici ce communiqué intégralement, parce qu'il a toute la valeur officielle d'une déclaration de principes. Le voici, tel qu'il parut dans la *Patrie* du 20 février 1861 :

« Un grand nombre de journaux italiens et anglais qui s'occupent de la brochure de M. de La Guéronnière en tirent cette induction que la

politique française tend à abandonner le pouvoir temporel du pape, et à retirer nos troupes qui protègent le saint Père à Rome.

« Il nous paraît utile de déclarer de nouveau que ces interprétations, qui semblent être le résultat d'un mot d'ordre, sont absolument erronées.

« La politique du gouvernement français, telle qu'elle résulte de tous les actes, de tous les documents, est évidemment contraire aux espérances que certains journaux propagent si brusquement; et quant à la brochure de M. de La Guéronnière dont on s'efforce de dénaturer l'esprit, sa conclusion est déterminée aussi nettement que possible dans le passage suivant :

« Tant que durera le funeste antagonisme que « l'on a créé entre des forces dont l'union ré- « pond à tant d'intérêts, l'Italie et la *papauté* « *temporelle* ne trouveront pas les conditions de « leur équilibre. Qu'elles s'unissent, et de cette « alliance sortira leur grandeur commune.

« Nous avons la conviction que, jusqu'à ce que « les puissances catholiques aient réussi à trou- « ver une combinaison pour opérer ce rappro- « chement, la France ne se croira pas affranchie « du devoir de protection qu'elle remplit à « Rome auprès du saint Père. »

Mais le point culminant de la polémique soulevée à cette occasion doit être cherché, du côté de la presse, dans la réponse de M. Louis Veuillot, du

côté de l'épiscopat, dans le mandement de Mgr Pie, évêque de Poitiers. Ce prélat, dont l'écrit fut aussitôt publié par tous les journaux religieux, ne craignit pas de mettre personnellement en cause l'empereur par des allusions absolument transparentes. L'empereur, c'était *Pilate,* Pilate se lavant les mains du grand crime qui allait se commettre à l'ombre de son autorité :

« Pilate, voyant qu'il ne gagnait rien, qu'au contraire les exigences croissaient plus impérieuses autour de lui, et comprenant qu'après avoir cédé jusqu'ici à toutes les volontés de la multitude, il allait être entraîné à un acte de suprême faiblesse, ordonna qu'on lui apportât de l'eau. Il se lava les mains et il dit : « Je suis in-« nocent du sang de ce juste. » Cela fait, après avoir flagellé Jésus, il le livra aux Juifs pour qu'ils le crucifiassent.

« Mais la postérité a-t-elle ratifié l'absolution que se donna Pilate, et le lavement de ses mains l'a-t-il innocenté devant les âges à venir ? Écoutez... » Ici le prélat rappelle la formule du symbole en douze articles que les chrétiens récitent depuis dix-neuf siècles, formule qui cite après le nom, « mille fois béni » de la femme qui donna le jour au fils de Dieu, « le nom *mille fois exécrable* de l'homme qui lui a donné la mort. Or, cet homme, ainsi marqué du stigmate déicide, cet homme ainsi cloué au pilori de notre symbole, quel est-il donc ? Cet homme n'est ni Hérode, ni Caïphe, ni Judas, ni aucun des bour-

reaux juifs ou romains ; cet homme, c'est Ponce Pilate. Et cela est juste ; car Hérode, Caïphe, Judas et les autres ont eu leur part dans le crime, mais rien n'eût abouti sans Pilate. Pilate pouvait sauver le Christ ; et sans Pilate on ne pouvait mettre le Christ à mort. Le signal ne pouvait venir que de lui : *Nobis non licet interficere,* disaient les Juifs.

« Lave-toi les mains, ô Pilate ! Déclare-toi innocent de la mort du Christ ? Pour toute réponse, nous dirons chaque jour, et la postérité la plus reculée dira encore : « Je crois en Jésus-« Christ son fils unique... qui a enduré mort et « passion sous Ponce Pilate... *Credo in Jesum « Christum... qui passus est sub Poncio Pila-« to...* »

On n'aurait jamais cru que la passion de l'esprit de partit pût en arriver à employer un tel langage sous le second empire, sous ce gouvernement autoritaire et personnel qui, depuis dix ans, imposait silence aux passions politiques. Et ce langage avait un écho très grand dans le cœur d'une grande partie de la France, restée profondément attachée à ses traditions religieuses. Il était d'ailleurs d'une indiscutable éloquence. Quoi de plus habilement oratoire que cette répétition incessante du nom de Pilate, revenant à chaque membre de phrase ? Pilate, c'est-à-dire Napoléon, était ainsi fixé au cœur des fidèles comme le monstre dont un devoir de conscience ordonnait d'abattre le pouvoir.

M. de Persigny, qui avait des procédés à lui, ordonna qu'au lieu d'interdire la publication de ce mandement, il fût librement répandu partout. Il voulait ainsi que l'opinion publique pût apprécier la violence des ennemis de la politique du gouvernement. C'eût été habile si « les vieilles femmes et même les jeunes », dont parlait Mérimée dans ses lettres, n'avaient été qu'une faible minorité dans le pays; mais, en tant que femmes, elles représentaient une grande majorité, et une telle éloquence épiscopale exaltait au suprême degré leur zèle d'opposition à l'empire. Le gouvernement déféra comme d'abus l'évêque de Poitiers au Conseil d'État. Maigre expédient, qui ne pouvait diminuer en rien l'effet de son mandement sur l'opinion des catholiques de France !

Le mandement de Mgr Dupanloup était violent aussi, mais, plus fin que son collègue de Poitiers, il affectait de s'en prendre de préférence au Piémont, à Victor-Emmanuel, à Garibaldi et ne leur ménageait ni le mot outrageant, ni l'accusation hasardée; indirectement, d'ailleurs, c'était le gouvernement français qu'il touchait: l'empereur n'était-il pas, à son sens, le parrain responsable de son allié et protégé le roi de Piémont ?

Dans ce débordement de discussions passionnées, on eût été étonné de voir la plume du plus autorisé d'entre les polémistes cléricaux rester silencieuse. Elle n'eut garde de le faire. M. Louis

Veuillot n'avait plus, pour répandre ses idées, un journal qui lui appartînt en propre; l'*Univers* avait été supprimé par mesure de police. Il lui restait la ressource de la brochure. Il en usa avec toute la force de son redoutable talent. *Le pape et la diplomatie,* tel était le titre de sa réponse à M. de La Guéronnière « à qui, dit-il, fut commis l'office de faire admirer à l'univers cette diplomatie qui met en consternation le sentiment catholique, et insulte à la raison ». Sa thèse était celle-ci : « La conscience crie que le pape ne peut rester convenablement qu'à Rome, mais libre et non prisonnier. » Et il ajoutait : « Rome avec un district, Savone ou Fontainebleau, c'est tout un... Les Italiens, qui s'estiment sacrifiés s'ils n'ont Rome pour capitale, sont, ou des ambitieux qui ne méritent que le mépris, ou des féroces sectaires qui pensent moins à faire l'Italie qu'à défaire le christianisme ».

Ce qui donnait de la force à sa réfutation, c'est que son terrain à lui était fixe, immuable, tandis que le terrain sur lequel M. de La Guéronnière s'appuyait était flottant comme la politique de l'empire qu'il défendait, politique placée entre deux principes opposés, qu'elle se trouvait réduite incessamment à défendre et à condamner tour à tour. « Le pape » — disait M. Louis Veuillot avec son inflexible logique — « le pape conclut parce qu'il est sincère ; le Piémont conclut, parce qu'il est indépendant. M. de La Guéronnière, sincère et indépendant, ne conclut

pas ; et c'est précisément ce à quoi ne peut parvenir la diplomatie elle-même... Le monde chrétien veut conserver le pape à Rome, parce que Dieu l'a mis là pour être la tête de l'espèce humaine. Le monde rebelle veut enlever le pape de Rome ; la révolution qui, au dire de de Maistre, est satanique et conséquemment ennemie de l'espèce humaine, aspire à lui couper la tête. La rébellion veut reprendre Rome, foulant aux pieds le Christ et Pierre, comme le Christ et Pierre l'attirèrent à eux, il y a dix-huit cents ans, en abattant Satan et Néron. Là est la question romaine... » *Satan,* sous la plume du pieux écrivain, était probablement Victor-Emmanuel, Cavour, Garibaldi ou Mazzini : mais *Néron* — personne ne s'y méprenait — Néron n'était autre que Napoléon III.

Ces violentes disputes de plume tenaient les esprits dans un état d'agitation dont on s'était déshabitué depuis la période révolutionnaire de 1848 à 1852. Un long intervalle de dix années s'était écoulé sans qu'on eût vu un seul exemple de manifestation sur la voie publique. L'impulsion des brochures et des mandements ecclésiastiques fut impuissante à en provoquer à Paris ; mais en province, et notamment dans les départements où le sentiment religieux était resté plus intact, il n'en fut pas de même. A Rennes, par exemple, une foule de plusieurs milliers de personnes acclamait l'archevêque revenant de Rome ;

elle l'accompagnait jusqu'à son palais, criant : « Vive Pie IX! Vive le pape-roi! A bas Mazzini! » et aussi: « A bas l'empereur!... » Étrange association, dans la malédiction, du nom de deux hommes dont, depuis tant d'années, l'un vouait l'autre au poignard de ses sicaires avec l'infatigable persévérance d'une haine d'illuminé!

Telles étaient les inextricables difficultés que la question romaine créait au gouvernement français ou — pour parler plus exactement — à la France même; car, si au gouvernement il y avait eu la république, elle eût eu contre elle une non moindre agitation cléricale et royaliste pour le pape, avec une neutralité tout aussi peu sympathique, de la part des bonapartistes, que celle que, dans la phase décrite plus haut, les républicains accordaient à l'empire. Et, *vice versa*, si le gouvernement avait été la royauté, il aurait eu à lutter avec plus de difficultés encore, avec l'agitation du parti républicain, uni, en faveur de l'Italie, aux forces de l'impérialisme. En réalité, c'était la France que cette question divisait, la France, dont cette division paralysait l'action du gouvernement quel qu'il fût, au risque de ce qui pourrait en advenir.

VII. Le projet de convention pour Rome. — La mort de Cavour.

Nous avons vu le revirement violent que les

agents officieux de Cavour avaient constaté dans l'attitude du pape et du cardinal Antonelli; nous avons vu que ce revirement fut poussé jusqu'à expulser des États pontificaux le docteur Pantaleoni, homme fort honnête, médecin très distingué, qui emportait de Rome les plus honorables regrets [1]. Ces faits s'accomplissaient tandis que Cavour reconstituait son ministère pour le rendre plus fort devant les discussions qu'allait provoquer la question méridionale [2]. On était aussi à la veille de sa grande lutte avec le parti garibaldien, aux mains duquel il devenait urgent d'arracher l'arme de la question romaine. L'espoir de s'entendre amicalement avec la cour de Rome n'était plus admissible. Il n'y avait donc plus de ménagements à garder. Aussi Cavour se détermina-t-il à l'expédient de l'interpellation Audinot, et à prononcer le célèbre discours dans lequel il affirmait la nécessité pour l'Italie d'avoir sa capitale à Rome [3].

Mais s'il coupait de la sorte ses derrières du côté de Rome, le comte n'ignorait pas que toute voie de retour sur la question ne lui était pas fermée; Paris lui restait, Paris, cette suprême ressource où, depuis deux ans, il puisait la force d'accomplir tous les miracles que l'Europe éton-

1. Voir la correspondance de M. de Gramont avec M. Thouvenel, dans *le Secret de l'empereur*, vol. Ier, p. 493.
2. Voir plus haut, p. 28.
3. Voir plus haut, p. 36.

née voyait se réaliser en Italie. Après avoir terrassé, dans le Parlement, la « garibaldite », comme il appelait l'entraînement garibaldien, il fit venir à Turin son fidèle agent Vimercati, pour le charger d'une mission de haute confiance auprès du prince Napoléon. Il s'agissait d'obtenir de l'empereur une solution possible de la question romaine, et, principalement, la reconnaissance officielle du nouveau royaume d'Italie.

Le comte Vimercati trouvait à Paris le terrain favorable à l'idée d'en finir avec l'occupation de Rome. Cette occupation était devenue pour l'empereur un noir souci, qui ne lui laissait plus de repos. En finir par une entente avec le pape, il ne fallait plus y songer. Napoléon III était édifié par son ambassadeur à Rome sur « l'impossibilité de compter sur une coopération quelconque du gouvernement pontifical, qui ne sortirait à aucun prix de son rôle passif[1] ». Il savait par la même source que, si l'on voulait « examiner la question d'une manière pratique », il fallait renoncer à demander au pape son consentement aux mesures qui pouvaient encore le sauver. Ces mesures, on devait les prendre en dehors de lui et le placer en présence de faits qui s'imposent. Après tout, comme l'écrivait le duc de Gramont « *un pape content* n'était pas nécessaire à la France ». L'essentiel c'était de laisser à

1. Voir L. Thouvenel, *le Secret de l'empereur*, vol. II, p. 45: lettre du duc de Gramont à M. Thouvenel du 6 avril 1861.

Rome *un pape libre*, et de faire en sorte que la France n'y devînt pas, aux yeux du monde catholique, « l'exécuteur des hautes œuvres du destin[1] ».

Partant de ces considérations, M. de Gramont, dans sa lettre précitée du 6 avril, suggérait comme solution une déclaration collective des puissances catholiques ou, à défaut, « une déclaration isolée de la France » faisant du respect des frontières pontificales, telles qu'il les décrivait, un *casus belli*. Ainsi le pape serait livré à lui-même, et la France délivrée du souci de le garder dans sa capitale.

Il y avait là une idée pouvant devenir le point de départ de quelque chose de plus pratiquement précis ; car, se retirer de Rome sans avoir engagé le Piémont à respecter et faire respecter la frontière abandonnée par l'armée française, eût été ouvrir la porte toute grande aux éventualités du *casus belli* prévu par l'ambassadeur. S'entendre avec le cabinet de Turin sur ce point délicat ne devait pas, d'autre part, offrir des difficultés insurmontables. M. Thouvenel n'avait point de doute à cet égard : « M. de Cavour — écrivait-il — comprend qu'il ne faut rien brusquer et que la France, avant de donner une capitale à l'Italie, tient à ce que la catholicité ne perde pas la sienne[2] ». Mais une préoccupation l'arrêtait ;

1. *Ibid.* Lettre du même au même, 30 mars 1861.

2. Voir sa lettre à M. de Gramont en date du 24 mars 1861, dans *le Secret de l'empereur*, par L. Thouvenel, vol. II, p. 14 et suiv.

étant donné le retrait de l'armée française, quelle serait la sécurité du pape, non pas du côté d'une agression piémontaise, mais du côté d'un soulèvement de ses propres sujets?

A cet égard, M. de Gramont le rassurait par des appréciations d'une frappante sûreté d'observation; je crois utile de les transcrire ici parce que, à certains points de vue, elles sont encore vraies aujourd'hui, comme il y a trente-sept ans. Voici ce qu'il en disait dans sa lettre précitée du 30 mars 1861 :

« Vous vous préoccupez à tort de la population romaine, c'est-à-dire des habitants de Rome et du territoire que nous gardons encore. A Rome même, il n'y a pas de peuple ; c'est-à-dire que la population de la ville est une agglomération de *clients* qui se tient hiérarchiquement, par une espèce de communisme, dans les abus, les vols administratifs, les subventions cléricales, les pensions, les aumônes, la charité, l'usure et la simonie... »

Carlo Luigi Farini ne s'exprime pas autrement lorsqu'il dit de la population romaine : « valetaille du riche et du puissant, quel qu'il soit, plate, oisive et cupide..., foule de serviteurs par origine, par tradition et par coutume... [1] ».

Dix-huit siècles avant l'ambassadeur de Napoléon III et l'historien du *Stato Romano*, l'empe-

1. Voir Farini, *Lo Stato Romano*, vol. II, p. 74 et 75.

reur Tibère avait déjà dit des Romains *homines paratos ad servitutem*[1], appréciation qui, pour vraie qu'elle fût, manquait de justice dans la bouche du sombre solitaire de Caprée; il oubliait de dire que c'est à sa politique et à celle des *Imperatores* ses prédécesseurs qu'était dû cet abâtardissement du Peuple-Roi. La politique des papes n'a d'ailleurs pas été meilleure que celle des césars sous ce point de vue, et c'est pourquoi, après un si long intervalle, l'empereur du premier siècle et le diplomate du dix-neuvième ont pu se trouver réunis dans une constatation identique.

Pour revenir à M. de Gramont, il continuait sa lettre en disant : « Ceux qui réclament, qui font du bruit avec ce qu'on appelle la fièvre unitaire, ceux qui racontent dans les journaux les manifestations qu'ils ne peuvent venir à bout d'organiser, ceux qui écrivent des inscriptions qu'ils ne peuvent venir à bout de faire afficher ; ceux-là ne sont pas de Rome, ni même du patrimoine; ce sont des étrangers, venus à Rome des autres parties de l'Italie... »

L'administration pontificale n'avait d'ailleurs pas plus de raisons que la population romaine d'être flattée des appréciations de M. de Gramont. Il raconte, au cours de la même lettre, ce fait incroyable : qu'un convoi de 60 à 70 voitures du train des équipages de l'armée piémontaise

1. Voir Tacite, *Annales*, liv. III.

avait pu, on ne sait par suite de quelle erreur de direction, traverser le territoire pontifical dans toute sa longueur, passer la nuit à Rome près de la *Porta del Popolo*, et répandre les hommes qui le composaient dans toutes les auberges du faubourg, sans que la police en eût rien su ni rien dit. Et il fait remarquer comme, avec une police si mal faite, il serait aisé à la population de « se passer la satisfaction d'une grande manifestation unitaire », si elle avait été passionnée d'unité, comme on le disait. Aussi, ajoute-t-il, « combien le pape avait-il raison quand il me disait : *Buffoni, buffoni, tutti buffoni. Buffoni di qua, buffoni di là, siamo tutti buffoni...* » saillie plaisante, parfaitement en harmonie avec le caractère de ce vertueux et saint pontife qui, pour n'être doué que d'une faible dose d'intelligence politique, n'était pas moins un homme de beaucoup d'esprit !

M. de Gramont revenait, dans une autre lettre datée du 6 avril, et avec tout autant de vérité d'observation, sur ce tableau de la population encore soumise au sceptre du pape. J'aurai occasion de la citer plus loin. Au point de vue où je me place dans ce chapitre, la lettre du 30 mars suffit à expliquer comment M. Thouvenel se crut suffisamment édifié pour lui écrire à la date du 21 avril : « J'avais d'abord craint les mauvaises dispositions des populations ; mais vos dernières lettres m'ont éclairé à cet égard, et je crois avec vous que, protégé contre tout péril du dehors,

le saint Père n'a rien à redouter de l'intérieur, en organisant, à Viterbe et dans la capitale, de bonnes municipalités. » En conséquence, le ministre demandait à l'ambassadeur son avis sur les bases d'accord qu'il venait de lui indiquer, lesquelles bases étaient : « L'Italie s'engagerait par un traité solennel vis-à-vis de la France — et sans faire intervenir en aucune façon la cour de Rome, afin de lui laisser la pleine liberté de protester et de poser ses réserves — à ne jamais attaquer les possessions actuelles du Saint-Siège et à prévenir toute agression quelconque contre le territoire pontifical. La violation de l'une ou l'autre de ces promesses constituerait un *casus belli*. Le gouvernement italien s'interdirait également la faculté de réclamer contre la composition de l'armée du pape et se déclarerait prêt, dans un protocole, à se charger de la portion de la dette afférente aux provinces annexées. En échange de ces obligations, placées sous notre garantie, nous évacuerions Rome. » M. Thouvenel, dans un postscriptum, priait M. de Gramont de lui mander son approbation par un télégramme ainsi conçu : « J'ai reçu votre lettre et nous sommes d'accord », ou, s'il n'approuvait pas, de lui télégraphier : « J'ai reçu votre lettre et vais y répondre ».

On voit, par ces menues précautions de détail, combien le gouvernement français tenait à cœur la solution, et combien il avait hâte de se dégager une fois pour toutes.

L'ambassadeur cependant n'abondait pas complètement dans le sens du ministre. Il s'était abstenu de lui télégraphier l'accord de vues demandé, et il en explique les motifs dans sa lettre du 27 avril. D'abord, il ne croit pas possible l'évacuation immédiate : il faudrait accorder au pape au moins deux ou trois mois pour lui permettre de porter l'organisation de sa petite armée à un degré satisfaisant de défense, et en cela il n'a pas tort; mais son point grave de dissentiment consiste dans la question de la reconnaissance du royaume d'Italie, laquelle résulterait du fait même de la conclusion d'un traité. Or, à son avis, cette reconnaissance aurait le grave inconvénient d'entraîner la sanction donnée à la conquête faite par le Piémont de tout le territoire ravi au Saint-Siège; d'où la conséquence inévitable pour l'empereur et pour la France d'encourir l'excommunication prononcée par le saint Père. Ces considérations portaient M. de Gramont à combattre l'idée de M. Thouvenel de résoudre la question par un acte synallagmatique; il insistait donc pour son idée à lui, déjà exprimée dans sa lettre du 6 avril, de se borner à une simple déclaration de la France. Son opinion était tellement arrêtée sur ce point, qu'il y est revenu dans plusieurs lettres successives, la déveleppant sous des formes diverses et toujours avec la même fermeté.

Mais, d'autre part, l'opinion de l'empereur, partagée par son ministre des Affaires étrangères,

était faite à l'endroit de la nécessité d'une solution par voie d'engagement bilatéral[1].

Les choses en étaient à ce point lorsque, comme il est dit plus haut, M. de Cavour envoyait le comte Vimercati à Paris et tentait un effort suprême auprès du prince Napoléon. L'envoyé n'aurait pu arriver plus opportunément. Sans retard, il obtenait du prince une réponse qui tranchait la question. Cette réponse portait la date du 14 avril. En voici les passages les plus importants[2]:

« Mon cher comte,

« Je connais toute l'importance de votre lettre, la difficulté de notre situation vis-à-vis des ferments intérieurs... Vous n'avez pas besoin

1. V. la belle dissertation de M. Albert Sorel sur les divergences d'esprit politique existant, malgré de réciproques sentiments d'amitié, entre M. Thouvenel et M. de Gramont : « Pour le duc de Gramont, pour les hommes du parti politique dont il était et qui s'étaient ralliés à l'Empire, Napoléon III était, sinon un Henri V réalisé, au moins un *en-cas providentiel*... Pour Thouvenel et ses amis, Napoléon III était le continuateur, bien plutôt que le successeur, de Napoléon Ier... Napoléon III restait pour eux l'instrument de la démocratie en France et des nationalités en Europe... Voilà pourquoi, malgré leur confiance mutuelle et leur amitié, le duc de Gramont et Thouvenel ne pouvaient s'accorder,... comment une politique trouvée dans ces tiraillements contraires ne pouvait produire qu'un déchirement... » (*Lectures historiques. Thouvenel et la question romaine*, p. 223 et suiv.)

2. Cette lettre est publié en italien dans le livre du sénateur Chiala, *Lettere edite ed inedite di Camillo Cavour*. L'original en français n'a jamais été donné. Je transpose donc en français le texte italien de M. Chiala, avec le regret d'affaiblir naturellement la force d'expression du texte original.

que je vous fasse connaître mon opinion, que je vous ai déjà manifestée sur toutes ces questions. Mais ce sont les intentions de l'empereur que vous avez besoin de connaître.

« Bien que ce que je vous écris n'ait rien d'officiel, je crois néanmoins pouvoir vous indiquer les idées générales de l'empereur, lesquelles pourront nous servir pour arriver à la solution du retrait des troupes de Rome, chose désirable au point de vue français et italien.

« Pour bien résoudre la question, il faut avant tout la bien exposer. Voici comment elle se présente à mon esprit :

« L'empereur, qui occupe Rome depuis douze ans, ne veut pas que l'évacuation de cette ville prenne le caractère d'un démenti donné à sa politique.. . . . .

. . . .

« Le désir de l'empereur cependant est d'abandonner Rome et de sortir ainsi d'une fausse position. Vous avez de puissantes raisons pour obtenir cette évacuation, et cela doit vous faire passer sur des difficultés de peu d'importance et surtout sur celles qui ne sont que d'une nature temporaire. La politique de non intervention, applicable à Rome et au patrimoine de saint Pierre, peut servir de base à un accord. Considérant le pape comme un souverain indépendant, envers qui le principe de non intervention devrait être pratiqué, la France abandonnerait Rome, et l'Autriche ne pourrait pas l'y remplacer ; mais le

gouvernement italien devrait s'engager envers la France, non seulement à ne pas attaquer l'État pontifical directement avec des troupes régulières, mais encore à ne pas le laisser attaquer indirectement par des volontaires, sous la conduite de Garibaldi ou de tout autre. Un tel engagement est conforme aux déclarations faites par vous-même devant le Parlement, lorsque vous avez dit que *la question de Rome n'est pas de celles qui se résolvent par la force*.

« La non intervention consiste à garantir un État, considéré comme indépendant, *contre toute agression étrangère*. Si, avec le temps, la condition du gouvernement papal, vis-à-vis des cinq ou six cent mille sujets qu'il lui reste à gouverner, devient insoutenable, *le gouvernement de l'empereur ne peut se croire obligé de soutenir le pape contre ses propres sujets*. C'est là une condition inutile à traiter dans un arrangement direct entre la France et l'Italie. Le gouvernement impérial, ayant obtenu une garantie formelle de votre part pour le respect du territoire que le pape possède encore aujourd'hui, peut considérer sa mission à Rome comme terminée...

« Le gouvernement de l'empereur voudra, je crois, stipuler sans donner au pape la faculté d'appeler une intervention étrangère; reconnaître en lui et faire reconnaître par vous, le droit du gouvernement pontifical de se soutenir au moyen d'une armée catholique recrutée en dehors de sa petite population suffit, à condition que cette

force militaire soit limitée de manière à ne pouvoir dégénérer en un moyen d'attaque contre vous, au lieu de n'être autre chose qu'une force conservatrice. Le chiffre pourrait en être fixé à une dizaine de mille hommes.

« Je me résume donc... »

Suit l'énumération des clauses, qni ne sont autres qu'une formule plus précise des accords indiqués en principe dans cette lettre et dans celle de M. Thouvenel à M. de Gramont, en date du 21 avril[1].

Après avoir résumé les points de détail, le prince résume aussi les conséquences de principe qui s'en dégagent: avantage pour l'empereur qui reste, vis-à-vis de l'opinion, dans son programme de maintenir le pape à Rome et dans le patrimoine de saint Pierre ; avantage pour l'Italie, qui y trouve, avec la reconnaissance du nouveau royaume par la France, le rétablissement *ipso facto* d'une indispensable alliance. Quant au gouvernement temporel du pape, il faut que, devant l'opinion publique, il subisse « cette épreuve solennelle »; s'il doit succomber, il faut qu'il soit « constaté qu'il est renversé, non par une force venue du dehors, mais par le poids de ses difficultés intérieures... »; qu'il tombe « par la volonté manifeste et persévérante de ses propres sujets et par l'impuissance du gouvernement des prêtres... »

1. Voir plus haut, p. 165.

Avant de conclure, le prince insiste sur les dangers de la situation actuelle : « Le moment viendra où l'Autriche, qui est aux aguets, vous attaquera ; la France se trouvera dans une fausse position ; tout sera remis en question, et la grande cause qui a triomphé en 1859 peut être perdue... » Et il termine ainsi : « Si vous me répondez que vous croyez pouvoir accepter ces conditions, je soumettrai votre lettre à l'empereur, et j'espère qu'il ordonnera à son ministre des affaires étrangères de rédiger promptement le traité. »

Ces propositions menaient tout droit à la solution tant désirée de part et d'autre, car elles étaient faites avec le plein assentiment de l'empereur, qui écrivait à son cousin :

« Mon cher Napoléon,

« Tu as bien analysé notre conversation d'hier. Cependant fais bien comprendre en post-scriptum au comte de Cavour que ces propositions ne sont que les bases d'un traité, qu'il faudra examiner à fond avec toutes ses difficultés.

« Crois à ma sincère amitié,

« Napoléon.[1] »

La réponse de Cavour à ces propositions d'une

1. Cette lettre de Napoléon III a été publiée par le sénateur Bonfadini dans sa *Vita di Francesco Arese*, Roux, éditeur, Turin, 1894, p. 276.

importance suprême ne se fit pas attendre. Elle porte la date du 17 avril et commence ainsi :

« Le comte Vimercati m'a remis avant-hier la lettre que Votre Altesse Impériale m'a fait l'honneur de m'écrire le 13 courant.

« J'avoue que je me suis tout d'abord épouvanté des difficultés et des périls que présente l'exécution du projet que l'empereur serait disposé à adopter... Néanmoins... je n'ai pas tardé à me persuader que nous devons accepter...

« *La base de notre politique étant l'alliance française,* il y a peu de sacrifices auxquels je ne sois disposé pour qu'elle ne soit pas mise en péril.

« Le roi, à qui j'ai immédiatement communiqué la lettre de Votre Altesse, a été de mon avis. Cependant, avant de remettre au comte Vimercati une réponse définitive, j'ai voulu m'assurer si, dans le Conseil des ministres et au Parlement, ce projet ne rencontrerait pas d'invincibles obstacles. Pour arriver à une semblable certitude, le concours de deux hommes tels que Minghetti et Ricasoli m'était indispensable. Après quelques hésitations, et non sans une répugnance visible, ils ont fini par s'engager à me seconder. Ainsi, je suis sûr de mon fait, au moins au point de vue parlementaire.

« Je n'ai donc aucune observation essentielle à faire... »

Suit la répétition à peu près textuelle des clauses proposées par le prince, et l'indication de deux points importants à observer :

1° La nécessité de convenir que la reconnaissance du royaume d'Italie soit simultanée avec la conclusion et la signature du traité ;

2° Que la France, sans contracter d'engagement précis, promette ses bons offices pour amener le saint Père à une conciliation avec l'Italie, sur les bases soumises au cardinal Antonelli par le père Passaglia et le cardinal Santucci.

Cavour exprimait aussi le désir que, puisqu'on était parfaitement d'accord, la conclusion eût lieu sans retard. Les délais pouvaient nuire : « Trop nombreux — ajoutait-il — sont ceux qui ont *intérêt à empêcher une parfaite réconciliation entre la France et l'Italie*, pour qu'il ne soit prudent de laisser le moins de temps possible *aux intrigues de nos ennemis*[1] ». Aussi était-il d'avis de la nécessité de garder le secret le plus absolu ; il allait jusqu'à prier le prince « de ne pas mettre Gramont dans la confidence, parce qu'il n'est pas toujours suffisamment en garde vis-à-vis d'Antonelli, qui n'a pas d'égal dans l'art de pénétrer les vraies intentions des diplomates auxquels il a affaire ».

Malheureusement, le secret ne fut pas gardé au point que certains bruits vagues d'arrangements en pourparler ne courussent[2] ; et ces in-

1. Ces ennemis dont parlait le comte étaient en effet puissants et nombreux, tous intéressés à empêcher « une parfaite réconciliation » entre les deux pays ; c'étaient la cour romaine, la cour d'Angleterre, les révolutionnaires italiens et les royalistes français.

2. « L'indiscrétion commise par je ne sais qui, relative-

discrétions eurent d'incalculables conséquences. C'est ainsi que souvent les petites causes engendrent les grands effets. La peur de se heurter aux entraves de l'opposition parlementaire empêcha la conclusion immédiate du traité. Il devint nécessaire à Paris de gagner du temps et, en attendant, de dérouter les indiscrets par quelque ruse. « L'empereur — écrivait Vimercati à Michel Angelo Castelli[1] — veut que l'on croie que j'ai fait *fiasco*, pour éviter les interpellations à la Chambre et au Sénat français. »

En conséquence de ces préoccupations, il fut décidé que la conclusion serait retardée jusqu'après le 10 juin, jour de la clôture de la session parlementaire. Ajournement funeste ! Quatre jours avant cette date, le seul homme capable en Italie de signer et d'exécuter un tel acte devait cesser d'exister !

Cavour était dans l'attente fièvreuse du grand évènement. Dans les derniers jours du mois de mai, il appela le général Türr et lui dit :

« Mon cher général je vais faire une chose qui fera de moi l'homme le plus impopulaire de l'Italie ; mais je m'y résigne pour le bien du pays. Je signe avec la France un traité par lequel elle

ment au projet que j'ai porté à Turin, a fait se lever ici une masse d'opposants qui, l'impératrice à leur tête, nous font une guerre inexorable — *una guerra spietata* ». Lettre du comte Vimercati. Paris, 3 mai 1861. (*Carteggio politico di Michel Angelo Castelli*, vol. I, p. 357).

1. Voir sa lettre du 10 mai 1861. (*Carteggio politico, etc.*, vol. I, p. 359).

s'engage à retirer ses troupes de Rome, et nous nous engageons, nous, à garantir la sécurité des frontières du Saint-Siège.

— « Mais — interrompit le général — est-ce que vous garantissez aussi le Saint-Siège contre une révolution à l'intérieur ?

— « Pour ce qui pourra se passer à l'intérieur — reprit le ministre — je ne m'engage à rien. » Et il poursuivit :

« Dans quelques jours, je vous demanderai d'aller trouver le général Garibaldi, de lui expliquer toutes les raisons qui justifient cette convention, et, pour lui prouver la foi que j'ai dans son patriotisme, vous lui direz que *je lui demande de prendre, lui, Garibaldi, le commandement en chef des troupes qui seront chargées de protéger la frontière romaine*[1] ».

C'était un des plus beaux traits de génie que ce grand homme d'État ait eus dans sa carrière si remplie d'admirables inspirations. La convention, à laquelle il venait d'adhérer, allait certainement soulever un grand mouvement d'indignation, vrai chez quelques naïfs, factice de la part du grand nombre de ceux qui cherchaient à pêcher les satifactions de leur intérêt dans les eaux troubles d'un patriotisme exagéré. C'étaient ceux-ci qui entouraient Garibaldi et, abusant de sa nature généreusement impressionnable, lui soufflaient

1. Ce récit m'a été fait personnellement par le général Türr, dont je me suis efforcé de retenir les paroles textuelles. (Note de l'auteur).

souvent des résolutions excessives auxquelles il savait peu résister. D'un autre côté, Mazzini, avec son faire de prophète, allait lancer l'excommunication contre quiconque laisserait passer sans révolte *la grande trahison du gouvernement de Turin vendant Rome à la France.* Et Mazzini avait, parmi les hommes de plume, parmi les orateurs de carrefour, des adeptes passionnés dont l'illuminisme exerçait beaucoup d'action sur les masses ignorantes. Et Garibaldi. qui ne sympathisait aucunement avec Mazzini, redoutait néanmoins son ascendant sur la foule, ascendant auquel lui-même cédait souvent. Plutôt que de laisser Mazzini prendre la tête d'un tel mouvement, il s'y serait lui-même jeté avec sa *furia* habituelle. La force expansive de Garibaldi s'ajoutant à la force occulte de Mazzini pouvait produire un élan de protestation capable de metttre le gouvernement dans l'impuissance d'exécuter la convention. Cette force expansive, il fallait à tout prix la neutraliser. Le seul moyen d'y parvenir, était celui que Cavour venait d'imaginer: agir sur la nature généreuse du général pour obtenir de lui le sacrifice de son propre sentiment ; l'engager, en lui faisant accepter la mission de défendre cette même frontière dont l'attaque était, au contraire, le but incessant qu'il poursuivait ; l'enfermer enfin dans le devoir de cet engagement, de manière à lui faire imposer le silence à quiconque parlerait de se soulever contre les accords conclus par le gouvernement.

Hélas ! Les plus belles conceptions du génie humain ne sont que des combinaisons vaines devant les mystérieuses forces de la fatalité. Türr s'attendait d'un instant à l'autre à être appelé par Cavour, lorsque, le 1er juin, il apprend que le ministre est malade[1]. Le mal gagnait d'heure en heure ; les médecins ne trouvaient, pour le combattre, d'autre spécifique que de saigner au blanc l'illustre patient. En cinq jours, de cet homme si admirablement organisé pour conduire les autres hommes, ils avaient fait un cadavre ! « Quel est », écrivait Farini le 2 juin, au début de la maladie, « quel est le cannibale de médecin qui a fait faire les cinq saignées au comte[2] ? » Et le docteur Pantaleoni, à la nouvelle de la mort qu'il recevait télégraphiquement à Paris[3], écrivait le même jour, 6 juin, au baron Ricasoli : « La Providence a voulu que je ne me trouvasse pas à Turin... D'après ce que j'ai appris de la maladie du comte, oh ! je l'aurais sauvé certainement[4] ! »

1. Ce jour-là cependant les nouvelles de l'illustre malade étaient très rassurantes. Il avait reçu dans sa chambre ; il s'était entretenu avec plusieurs de ses collègues et même avec des ministres étrangers. Il avait travaillé aussi avec son chef de cabinet M. Artom. C'est à partir du lendemain que la maladie parut prendre un caractère de gravité, sans toutefois inspirer d'alarmes sérieuses.

2. Lettre adressée à Michel Angelo Castelli (voir *Carteggio politico*, vol. I, p. 361).

3. Le docteur Pantaleoni, après son expulsion de Rome, avait été envoyé par Cavour à Paris, où sa présence fut très utile pour mener à bonne fin le projet de convention dont la funeste mort du comte rendit l'exécution impossible.

4. Voir *Bettino Ricasoli, Lettere e Documenti*, vol. V, p. 432.

Trois jours après, le 9 juin, M. Thouvenel écrivait au duc de Gramont :

« Tout disparaît aujourd'hui devant le grand évènement de Turin. La mort du comte de Cavour modifie profondément la situation de l'Italie et la nôtre, et, pour ne parler que de ce qui concerne Rome, *je renonce* tout à fait à l'idée du traité... Je ne crois pas cependant qu'il faille abandonner l'Italie à tous les risques de la révolution et de la réaction. Je suis d'avis, au contraire, de *reprendre nos relations officielles* avec le cabinet de Turin, et de céder aux instances éplorées du roi Victor-Emmanuel : *nous reconnaîtrons donc le nouveau royaume,* mais nous déclarerons aussi de la façon la plus nette notre intention *de ne pas quitter Rome* dans les circonstances actuelles.

« La question, comme on dit, sera enrayée, et l'on remettrait son règlement à des jours plus calmes... »

Ainsi donc la fatalité, à un an d'intervalle à peine, annulait, pour la seconde fois[1], les accords pris pour délivrer l'empereur et la France du cauchemar de l'occupation de Rome !

Le Piémont, à la douloureuse perte de son grand homme d'État, gagnait la reconnaissance diplomatique du nouveau royaume par la France, et, comme conséquence indirecte, celle des

1. Voir *L'Unité italienne. Période de 1860-1861,* p. 321.

autre cabinets : car l'Italie était alors dans cette singulière veine de fortune où tout malheur lui apportait un bonheur. Pour la France impériale, qui venait, au contraire, d'entrer dans la période où tout devait tourner contre elle, ce grand deuil, arrivé hors de chez elle, était l'équivalent d'un désastre ; la chaîne qui lui rivait un pied à Rome se fortifiait d'un nouvel anneau ; sa fausse position en Italie s'en trouvait accrue, et, par là, tout son système de politique d'alliance frappé de stérilité.

CHAPITRE II

LE MINISTÈRE RICASOLI

I. Le Baron Ricasoli. — Son caractère. — Ses idées.

Nous avons vu de quel embarras la question romaine était pour le gouvernement impérial de France, à l'époque de la mort de Cavour. Nous verrons par la suite de ce travail à quel point elle lui a été funeste. L'empereur Napoléon III, par un acte d'affectueuse sensibilité, accordait à son allié le roi Victor Emmanuel la reconnaissance de son nouveau titre de roi d'Italie; mais il ne lui cachait pas la nécessité où il se trouvait d'ajourner la solution de la question de Rome. Ne point parler de Rome, tant que des circonstances plus favorables ne se présenteraient, était comme une condition *sine qua non*[1] de la reprise des relations officielles entre les deux gouverments.

Cette condition étant donnée, et la nécessité pour l'Italie de s'appuyer sur l'étroite alliance de la France n'étant pas moins démontrée, le

1. Voir dans le *Carteggio Politico di Michel Angelo Castelli*, vol. I, p. 369, la lettre du comte Vimercati du 5 juillet 1861.

choix du successeur à trouver au comte de Cavour constituait un problème d'une très délicate solution. Remplacer l'illustre mort par un homme d'État de sa taille n'était pas possible; du moins eût-il fallu que le gouvernement de l'Italie ne fût confié qu'à un homme bien pénétré de sa pensée politique et doué, dans la mesure du possible, de la souplesse d'esprit qu'il possédait à un si haut degré; c'est grâce à cette éminente qualité que, sans jamais dévier de sa ligne patriotique, il avait toujours su concilier les impatiences du patriotisme italien avec les atermoiements que de graves difficultés intérieures et extérieures imposaient au gouvernement français.

Malheureusement, un choix dicté par un semblable *criterium* était difficile à Turin. Les hommes ayant l'autorité exigée, dans la conjoncture où se trouvait l'Italie, manquaient. Une seule personnalité était assez en vue pour faire illusion à cet égard. C'était le baron Ricasoli. Il avait eu la bonne fortune d'exercer avec bonheur la dictature à Florence l'année précédente. J'ai dit dans un autre volume[1] de quel poids avait pesé dans la révolution unitaire le fait de l'annexion de la Toscane. Ce grand fait était en majeure partie l'œuvre du baron Ricasoli. C'en fut assez pour entourer son nom d'un prestige qu'aucun autre nom n'avait alors dans le monde parlementaire italien.

1. Voir *L'Unité italienne, 1e partie, période de 1860-61*, p. 51 et suiv.

C'est ce qui détermina le roi Victor Emmanuel à le choisir.

On n'eût pu faire un choix plus malheureux.

Ce baron Ricasoli était un homme à part, un esprit étroit dans une intelligence ferme. Agronome distingué, il résidait habituellement dans ses terres, arrondissant d'année en année sa fortune par l'habileté avec laquelle il la gérait. Il vivait au milieu de ses paysans un peu à la manière d'un baron féodal entouré de ses vassaux; juste toujours, mais inflexible dans ce qu'il croyait être le devoir, et d'un désintéressement allant jusqu'à l'excentricité[1]; son idéal dans la vie était celui de la gentry anglaise. Il en avait la raideur et l'orgueil démesuré. En religion, tout en ayant conservé les sentiments et même les pratiques du catholicisme — d'un catholicisme *sui generis* — il était antipapiste comme un anglican; en politique: à l'intérieur, imbu d'idées parlementaires à l'anglaise; à l'extérieur, d'un gallophobisme tout à fait britannique.

Voilà l'homme qui, par une sorte d'ironie du destin, se trouvait appelé à continuer la tradition de l'alliance de l'Italie avec la France — avec une France dangereusement combattue, dans sa politique italienne, par les sourdes intrigues de la diplomatie anglaise.

1. C'était en effet une pure excentricité que de prétendre faire don à l'État de son traitement de ministre, alors qu'aucun de ses collègues ne songeait à se faire remarquer par une telle libéralité.

Les circonstances avaient placé le gouvernement impérial dans la nécessité de garder, des deux côtés des Alpes, un très difficile équilibre entre deux forces d'opinion qui le condamnaient à une immobilité propice au jeu des agents britanniques : l'opinion libérale voulait impatiemment l'Italie maîtresse de Rome ; l'opinion clérico-conservatrice voulait, avec non moins de passion, que le pape y fût maintenu dans la plénitude de son autorité spirituelle et temporelle !

Le baron Ricasoli, Toscan avant d'être Italien, n'admettait à aucun prix que sa Florence, cette ancienne capitale de l'Italie intellectuelle, devînt un sous-centre de Turin, d'une ville où l'on parlait un dialecte gaulois inintelligible aux Italiens. La *Urbs* des empereurs, la *Cité éternelle* des papes, pouvait seule, à son gré, consoler la ville des Médicis d'avoir perdu son prestige de capitale.

Cette idée de la prise de possession immédiate de Rome le hantait avec toute la force d'une véritable obsession. Il suffit de lire sa correspondance pour voir à quel degré cette passion avait envahi son esprit. Il ne se passait pas de jour sans que, écrivant à n'importe qui et à propos de n'importe quoi, ce sentiment exalté n'éclatât violemment sous sa plume.

Dès le temps où l'on ne savait pas encore si les stipulations de Villafranca et de Zurich ne prévaudraient pas et si le pape, souverain temporel, ne serait pas président d'une confédéra-

tion embrassant toute l'Italie, il manifeste son opinion à cet égard avec une singulière véhémence. Voici ce qu'il écrivait[1] le 4 octobre 1860 à M. Celestino Bianchi, secrétaire général du gouvernement dictatorial de Florence : « P. S. — N'oubliez pas que nous voulons Rome, que Rome doit être le lieu où l'Italie doit s'affirmer en nation. » Et le 7, il lui écrivait encore : « Rome doit cesser d'être papale ; elle doit devenir royale et italienne..... Je sens que c'est une nécessité italienne que Rome se fonde avec la nation..... Dans cette pensée réside un grand but politique et une grande affection..... Mais ni gouvernement ni Parlement ne représentent au vif ni l'un ni l'autre (de ces deux sentiments). Aussi les ennemis de la grandeur de l'Italie y feront-ils obstacle[2]. » Le lendemain, 8, il verse dans le cœur de son collaborateur l'expression de son regret qu'il faille peut-être délivrer Venise avant de conquérir Rome :[3] « Je crains qu'au lieu d'aller de Rome à Venise, nous soyons obligés d'aller de Venise à Rome. » Le 10, il revient sur ce doute[4] : « Rome appartient à l'Italie et sera nôtre quand nous n'aurons plus d'Autrichiens à notre porte d'où ils peuvent commodément entrer au nom des intérêts catholiques... »

1. *Lettere e documenti del barone Bettino Ricasoli* par Marco Tabarrini e Aurelio Gotti, Florence, Le Monnier, 1892, vol. V, p. 264.
2. *Ibid.*, p. 271.
3. *Ibid.*, p. 275.
4. *Ibid.*, p. 277.

Et ici vient une observation qui prouve jusqu'à quel point en ce temps-là les Italiens, même les anti-français à l'instar du baron Ricasoli, ne considéraient la France que comme une force créée et mise au monde pour servir leurs desseins, sauf à la repousser dès que le besoin de son concours ne se faisait plus sentir : « Je retiens qu'en ce moment *l'occupation française est une tutelle de notre droit* plutôt qu'elle n'en est une violation. » Mais son aveuglement dans le parti pris ne lui permettait pas longtemps d'entrevoir une si évidente vérité. Six jours après, le 16, il écrivait à M. Luigi Silvestrelli [1] : « La presse dans sa forme la plus haute de convenance et de dignité doit toujours montrer sous son véritable aspect l'occupation française, la montrer comme un acte hostile à une grande nation. » A la date du 19, il revient sur ce sujet avec le même correspondant, en accentuant davantage sa pensée pour flétrir « l'odieuse présence des Français à Viterbe et à Rome [2] ».

Il est à noter que ni M. Bianchi ni M. Silvestrelli n'étaient en situation d'arracher Rome au pouvoir pontifical ; c'étaient de simples confidents avec lesquels il épanchait son sentiment débordant ; mais son effort ne portait pas moins là où l'action contre l'occupation française eût pu, le cas échéant, s'exercer efficacement. En écrivant au comte de Cavour, il lui disait : « L'occupa-

1. *Ibid.*, p. 280.
2. *Ibid.*, p. 282.

tion, honteuse pour les Français, humiliante pour nous[1]. »

Le 16 novembre, toujours obsédé par son idée fixe, il indiquait à M. Silvestrelli ce qu'il fallait faire pour avoir raison de la présence des Français à Rome, et ne négligeait pas le parti à tirer de l'esprit public anglais. On doit, disait-il, « montrer continuellement aux Français leur œuvre odieuse, et la mettre en évidence par tous les moyens, *spécialement en se servant de la presse anglaise*[2] ». Le 20, il lui écrivait encore ainsi : « Les Français doivent s'en aller d'Italie, parce que l'Italie doit être uniquement aux Italiens, ou à un agresseur peut-être plus fort qu'eux, mais contre qui l'Europe entière s'unirait. Les Français doivent comprendre qu'ils sont mal là, en face des Italiens, lesquels, sans eux, auraient plus aisément — *più lisciamente* — mis ordre à leurs propres affaires ; qu'ils y sont mal vis-à-vis de l'Europe entière, parce qu'ils violent le principe de la souveraineté populaire et la non-intervention par eux-mêmes proclamée[3]. »

En s'entraînant, comme il le faisait, sur la pente d'une politique anti-française, il comblait de joie ses amis d'Angleterre, lesquels l'encourageaient, par leurs applaudissements, à persister dans cette déplorable voie; ils n'avaient garde de négliger la flatterie, ce stimulant puissant entre

1. Lettre du 20 octobre 1860, *ibid.*, p. 283.
2. *Ibid.*, p. 307.
3. *Ibid.*, p. 311.

tous sur un homme aussi plein du sentiment de sa personnalité; ils lui faisaient parvenir, par l'intermédiaire de Mme Peruzzi, en guise de cadeau d'étrennes, une consultation d'un M. Mayo, dont tout Londres était alors engoué, et qui devinait le caractère d'un homme d'après son écriture. Et l'oracle était vraiment de nature à l'enorgueillir : « Homme de nobles inclinations et de goûts très raffinés..... aptitudes littéraires..... ferme dans ses propos et dans ses opinions..... convaincu de sa connaissance des hommes..... Découvrant facilement le côté faible d'un chacun et en faisant son profit..... Manières courtoises ..... se plaît à trouver et à affronter les difficultés...., etc[1]. »

Il entretenait d'ailleurs des correspondances suivies avec des personnages anglais, qui ne manquaient pas de lui souffler, avec le contentement de sa propre conduite, le mécontentement de celle de la France. Un membre du Parlement, M. C. Darby Graffith, lui écrivait, à la date du 1er février 1861 : « Si tous les hommes au pouvoir dernièrement en Italie auraient *(sic)* été de votre fermeté et indépendance, nous n'aurions pas vu ces concessions de fait et de principe qui ont encouragé votre « puissant allié » à se croire autorisé à faire de la future Italie le jouet de ses spéculations politiques, et à continuer, sous prétexte de religion, l'occupation de la position capi-

1. Voir la lettre de Mme Peruzzi au baron Ricasoli, datée de Florence, 1er janvier 1861, *ibid.*, p. 352.

tale du pays[1]. » Ce même M. Darby Griffith lui écrit encore peu de jours après pour lui signaler cette opinion émise par lord John Russell aux communes : « que l'existence d'un petit arrondissement de royaume de la ville de Rome avec quelques territoires (ce fameux Vatican est un potager en effet de l'empereur des Français — ajoute-t-il plus malicieusement que spirituellement, entre parenthèses) serait le meilleur arrangement de la controversie *(sic)*[2] avec le pape. » Et il lui promet de protester devant le Parlement contre « cette doctrine de la possibilité du maintien du pouvoir temporel du pape[3] ». Aussi le fier baron, se sentant ainsi encouragé et soutenu dans le pays vers lequel le portaient toutes ses sympathies, écrivait-il, le 22 février, au comte de Cavour : « Il n'y a pas de doute que nous devons maintenant aller à Rome..... La défaite de Rome papale est inévitable, toute prête !.... »

L'habile diplomatie anglaise savait d'ailleurs entretenir dans le cœur du futur premier ministre d'Italie les suspicions contre la France. Les cendres de Cavour n'étaient pas encore refroidies, lorque son successeur, deux jours avant d'être définitivement nommé, recevait une lettre du marquis Emmanuel d'Azeglio, l'informant des relations peu cordiales existant entre la France et l'Angleterre : « Ces deux pays — lui disait-il

1. *Ibid.*, p. 362.
2. M. Darby Graffith écrivait ses lettres en français.
3. *Ibid.*, p. 364-365.

— traversent en ce moment une période intermédiaire qui est loin d'une alliance, sans être encore entrée dans la ligne des hostilités. » Voilà déjà un bon avis : qui veut être bien avec l'Angleterre agira sagement en évitant une trop grande amitié avec la France. Puis vient la dénonciation des projets ténébreux de la France, convoitant des territoires italiens : « L'Angleterre reçoit de ses agents à l'étranger avis d'une active propagande exercée par la France dans l'île de Sardaigne pour la détacher à son profit de l'union italienne. Les ministres anglais m'ont souvent parlé de ce fait..... de démarches de M. Pietri entre la Corse et un comité établi à Porto Torres..... » Sur quoi lord Palmerston avait dit au marquis d'Azeglio « l'intention où était le gouvernement anglais d'empêcher à tout prix une pareille augmentation du pouvoir maritime de la France dans la Méditerranée..... » Le noble lord, récapitulant les motifs qui ne pouvaient que convaincre le gouvernement italien de la nécessité de conserver cette île, insistait notamment sur « la dignité d'un grand État qui tend à repousser tout fractionnement qui, de proche en proche, établirait des précédents pour la Ligurie, par exemple[1]..... »

Mais, du côté anglais, son meilleur soutien,

1. Cette lettre, qui serait à citer tout entière et dont on se borne ici à n'indiquer que les passages les plus significatifs, est datée du 10 juin 1861 ; et le ministère Ricasoli n'a été constitué que le 12 ! — Voir *Lettere e documenti*, etc., vol. VI, p. 8 à 14.

son conseiller entre tous, son ami intime jusqu'au tutoiement, c'était l'habile et rusé ambassadeur à Turin, sir James Hudson. Le 15 mars, le baron écrit à son frère Vincenzo pour lui dire qu'il est venu à Turin faire acte de présence, mais qu'il est décidé à se tenir éloigné des affaires; et, ce qui l'a surtout déterminé à se réserver ainsi, il va nous le dire sans détours: « Hudson aussi m'a donné ce conseil. Il m'a dit: « Tu es venu; « tu as salué le roi, le parlement, le gouverne- « ment; ainsi tu es quitte avec tous et envers « tous. Et maintenant, tu peux songer à toi- « même. »

Tels étaient les sentiments que M. Ricasoli nourrissait à l'égard de la France et de Rome. Étaient-ils du moins plus en harmonie avec les nécessités de la situation, par rapport à la personne même de l'empereur des Français, de l'homme encore tout-puissant alors et de qui les destinées de l'Italie dépendaient? Demandons-le à Michel Angelo Castelli, lequel raconte comme quoi il fut, en 1859, chargé d'aller annoncer au gouvernement dictatorial de Florence que la France, pour ménager l'opinion des puissances, s'opposait à la régence du prince de Carignan; et il dit à ce propos: « Ricasoli commença par faire une sortie — *una sfogata* — contre Napoléon, dont il n'avait jamais été partisan, et se livra à des expressions très violentes allant jusqu'à *exalter Orsini comme vengeur des prépotences impériales*..... Je répète ce nom — ajoute

le narrateur — parce que sur une parole on peut juger d'un homme et d'une situation [1]. »

C'est ainsi préparé, contre l'amitié de la France et contre le pouvoir pontifical, que le baron Ricasoli arrivait aux affaires. Et il y arrivait pour continuer une politique qui n'avait pu et ne pouvait être que d'alliance intime avec la France, et de temporisation avec le Saint-Siège !

En France, où il était insuffisamment connu, son avènement fut salué avec la sympathie que l'on manifestait alors à tout ce qui était italien. Mais ceux qui savaient ce qui s'agitait au fond de son âme, n'étaient pas sans inquiétude. Le docteur Pantaleoni, qui se trouvait à Paris en mission officieuse, osa, dès qu'il apprit la mort de Cavour, écrire à Ricasoli avec une admirable intuition de l'avenir : « Pour l'amour de Dieu ! — *per carità !* — ne prenez pas les affaires étrangères. Mettez-y Minghetti ou Nigra. C'est l'alliance française qu'il nous faut maintenant, ct ceux-ci la représenteraient, le second surtout..... » Certes, le conseil était éminemment sage. M. Minghetti alors était loin du jour où il en arriverait à évoluer du côté de la Prusse victorieuse de la France ; M. Nigra en était encore à ne devoir sa rapide carrière qu'à la faveur toute spéciale avec laquelle il se voyait accueillir aux Tuileries.

1. Voir les *Ricordi di Michel Angelo Castelli, 1847-1875*, p. 227. — Roux, éditeur, Turin, 1888.

Les communications du cabinet de Turin au cabinet de Paris, passant par l'intermédiaire de l'un ou de l'autre de ces deux personnages, auraient atténué, dans la forme tout au moins, l'âcreté à laquelle il fallait s'attendre avec un chef de gouvernement aussi mal inspiré que celui qui allait succéder au comte de Cavour. Le « grand baron », comme on l'appelait à Florence, ne l'entendait pas ainsi ; il voulait que dans « les coups de pistolet » qu'il s'apprêtait à tirer, la forme comme le fond fût de lui, rien que de lui. Il prit donc pour lui-même les affaires étrangères. M. Minghetti garda l'intérieur qu'il avait dans le ministère Cavour, et M. Nigra conserva son poste à la légation de Paris.

Avec M. Ricasoli, c'était déjà, à trente-cinq ans d'antidate, une sorte de ministère Crispi, qui prenait la direction des relations extérieures du nouveau royaume — relations n'existant d'ailleurs, sur le continent européen, qu'avec la France ; car dans cette période aucune des puissances continentales, grandes ou moyennes, ne conservait plus de rapports diplomatiques avec le cabinet de Turin. Il y a, en effet, une frappante analogie de caractère et de tendances politiques entre l'homme d'État toscan, chef de la droite, et l'homme d'État sicilien, grandi dans l'extrême gauche républicaine ; entre le ministre de 1861, de qui date le dissentiment politique de l'Italie d'avec la France, et le ministre de 1887, à qui il n'a pas tenu qu'une guerre fratricide n'ait

odieusement ensanglanté les deux pays. C'était chez tous deux, le même autoritarisme jacobin, la même haine du nom français, le même mépris de l'idée de l'union des nations latines, la même inféodation à l'élément anglo-saxon, chez l'un, à l'élément prusso-germanique, chez l'autre ; enfin la même colossale et ignorante infatuation de soi. Ricasoli télégraphiant, à la veille de Lissa, à l'amiral Persano : « Il est fatal que la flotte italienne doive détruire la flotte autrichienne », n'est-il pas l'exact équivalent de Crispi, télégraphiant au général Baratieri, à la veille d'Abba-Garima, que son inaction n'était qu'une « phthysie militaire » et que « Napoléon Ier nourissait ses armées sur l'ennemi ? »

II. La reconnaissance du royaume d'Italie par la France.

Le nouveau ministère italien fut institué par décret royal du 12 juin. Dès le 9, M. Thouvenel annonçait au duc de Gramont l'intention du gouvernement impérial de reconnaître le royaume d'Italie[1] ; et le lendemain, 10, on était informé à Turin de cette bienveillante détermination par une dépêche adressée au chargé d'affaires de France. Voici comment le sénateur Bonfadini apprécie cet acte d'affectueuse condescendance française[2] : « Ce fut en ce quart d'heure plein

1. Voir plus haut, p. 179.
2. *Vita di Francesco Arese*, p. 272.

d'angoisses et de doutes que l'ancien allié de Magenta et de Solférino se ressouvint noblement de nous. En annonçant au roi Victor-Emmanuel son intention de reconnaître officiellement le nouveau royaume d'Italie, il contribua à diminuer — *scemare* —, autant qu'il dépendait de lui, ce sentiment de découragement auquel nous avait jetés en proie la subite disparition du comte de Cavour. »

Certes, c'était là, dans les conditions difficiles où se trouvait le gouvernement français vis-à-vis des partis à l'intérieur, une véritable preuve de sincère amitié. Le baron Ricasoli en parut touché lui-même, quelles que fussent ses préventions hostiles. C'est du moins cette couleur qu'il donna au choix de l'ambassadeur extraordinaire qui devait aller notifier officiellement à Paris la constitution du nouveau royaume, et de la mission duquel daterait la reprise des relations officielles entre les deux cabinets.

III. La mission du comte Arese à Paris.

Cet envoyé extraordinaire fut le comte Francesco Arese, l'ancien compagnon de jeunesse du fils de la reine Hortense pendant les années d'exil à Arenenberg et en Amérique. A coup sûr, ambassadeur plus agréable n'eût pu être choisi.

Louis Napoléon tenait de sa mère une nature

très affective. On a dit fort justement de lui qu'il ne manquait jamais au devoir de gratitude envers ceux qui l'avaient obligé pendant les périodes difficiles de sa vie. On peut dire de même qu'un sentiment tendre une fois entré dans son cœur, rien ne l'en chassait plus. C'est ainsi, par exemple, qu'il a conservé toute sa vie un faible pour son cousin Napoléon-Jérôme, pour qui, plus jeune que lui d'une quinzaine d'années, il avait été un guide et un précepteur affectueux. Ce cousin avait beau lui faire de fréquentes incartades, jusqu'à se déclarer contre lui dans la circonstance si critique du coup d'État, il n'en continua pas moins à l'aimer et à lui être indulgent en toute occasion. De ses affections de jeunesse, l'une des plus constantes fut celle que lui avait inspirée le comte Arese. Il suffit de quelques traits de sa correspondance pour juger de la fidélité du sentiment qu'il lui gardait. Voici une courte lettre qu'il me semble intéressant de donner tout entière parce que, écrite deux semaines après le coup d'État, elle emprunte une importance historique aux explications dans lesquelles son auteur ne dédaigne pas d'entrer ; en outre, le fait même d'avoir songé à l'écrire dans une telle période, au milieu des préoccupations et des soucis que cet acte mémorable devait engendrer, prouve davantage dans quel degré d'affection et d'estime était tenu à celui à qui elle fut adressée :

« Élysée, 16 décembre, 1851.

MON CHER ARESE,

« Votre lettre m'a fait grand plaisir comme tout ce qui me vient d'un ami comme vous.

« Vous savez que ce que j'ai fait l'a été en vue d'éviter à la France des années de trouble et de lutte. Je suis heureux de penser que mes efforts et ma conduite sont appréciés par les opinions les plus diverses. — Fais ce que dois, advienne que pourra.

« Vous savez combien je serais heureux de vous revoir lorsque vous reviendrez à Paris. Le succès ne me fera jamais oublier l'ami du temps de l'infortune, qui traversait la mer pour me porter des consolations.

« Adieu, au revoir.

« Croyez à mon amitié.

« LOUIS-NAPOLÉON[1]. »

Une autre lettre, dont je ne citerai que deux courts paragraphes, prouve encore davantage, par sa cordiale et affectueuse familiarité, combien était grande l'amitié du prince devenu empereur tout-puissant et poursuivant une guerre victorieuse en Orient ; il n'est pas jusqu'au soin qu'il avait pris de rendre son ami sympathique à l'impératrice, qui ne témoigne du degré de cette amitié ; la lettre est datée du 25 juin 1855 et signée « Napoléon » tout court.

1. Voir Bonfadini, *Vita di Francesco Arese*, p. 110.

« ..... Quoique je ne vous écrive pas souvent, je parle souvent de vous à l'impératrice, qui désirerait vous connaître.

« J'espère que vous viendrez à l'exposition universelle, et que vous accepterez une hospitalité aussi cordiale que lorsque nous nous sommes retrouvés en Amérique.

« ..... *Addio*, mon cher Arese, croyez toujours à ma sincère amitié. »

Ce comte Arese justifiait, d'ailleurs, par ses aimables qualités, cette grande affection que lui gardait l'empereur, à travers les longues séparations et les événements qui auraient pu affaiblir son souvenir : une physionomie agréable, une excellente éducation, une intelligence qui ne dépassait pas la bonne moyenne, mais que rehaussait un grand esprit de conduite ; à ces qualités très appréciables, si l'on ajoute une honorabilité à toute épreuve, un désintéressement absolu — rendu d'ailleurs facile par un état de fortune qui le dispensait de jamais briguer ni places ni faveurs d'aucune sorte — on aura l'idée de ce qu'on est convenu d'appeler « un gentilhomme accompli », dont le contact ne pouvait laisser que d'agréables souvenirs. Aussi, lors de sa visite à l'exposition, avait-il plu beaucoup à l'impératrice elle-même, malgré l'espèce d'éloignement intuitif qu'elle ressentait d'une manière générale pour les Italiens, à cause peut-être de la politique, à son gré mauvaise, dans laquelle son mari se laissait entraîner par eux. Voici à

ce propos ce qu'écrivait à Arese le docteur Conneau, qui était, lui aussi, l'un des amis de jeunesse du temps d'Arenenberg :

« J'ai dit à l'impératrice que tu me chargeais de lui présenter tes respects. D'abord elle a pensé que tu étais arrivé à Paris, et sa joie en a été très grande [1], mais lorsqu'elle a su quelle pensée t'avait empêché de venir, elle a dit : « Mais il y « a *Italiens* et *Italiens*. Heureusement que les « mauvais sont rares. Le brave Arese ! je l'aime « beaucoup. Dites-lui que j'espère qu'il viendra « passer ici quelques jours le printemps pro« chain. Je ne pourrai pas, il est vrai, lui pré« senter une potée d'enfants, comme celle de la « pendule [2], mais je lui en montrerai un échan« tillon qui ne lui déplaira pas. »

A Turin, on n'ignorait rien de cette grande et affectueuse considération dont le comte Arese jouissait auprès du potentat qui, en ce temps-là, imposait sa volonté à l'Europe. On avait pressenti son utilité lorsque, dès le mois de décembre 1848, Gioberti le priait d'aller à Paris complimenter le prince Louis Napoléon de son élection à la présidence de la République et

1. Cette lettre est datée du 29 janvier 1858, 15 jours après l'attentat d'Orsini. Arese avait écrit qu'il ne venait pas en personne féliciter l'empereur et l'impératrice d'y avoir échappé, parce qu'il pensait qu'après un tel crime commis par des Italiens, tous les Italiens devaient être mal vus à Paris.

2. Allusion au sujet d'une pendule, œuvre d'art, dont le comte Arese avait fait présent à l'occasion de la naissance du prince impérial.

plaider, non sans succès, la cause du Piémont vaincu. Il était l'*auxilium afflictorum* qu'on allait arracher à sa vie indépendante et éloignée des affaires officielles, pour le lancer de l'autre côté des Alpes, chaque fois que le besoin de son bon secours se faisait sentir. En 1855, il allait rappeler à son auguste ami les rêves de liberté et d'indépendance de leurs jeunes années et ne contribuait pas peu à préparer au comte de Cavour le merveilleux succès qu'il eut, peu après, au Congrès de Paris ; en 1859, après la paix de Villafranca, le roi l'appelait d'urgence à Turin et le priait de former un ministère en remplacement du ministère Cavour démissionnaire ; et Cavour lui-même pensait qu'avec un ministère présidé par Arese l'Italie obtiendrait « tout ce qu'il est possible d'obtenir dans les circonstances actuelles [1] » ; mais ses motifs habituels de délicatesse et ses goûts d'indépendance portèrent le comte Arese à décliner une offre aussi honorable. Au printemps de 1860, on le priait d'intervenir par correspondance entre le gouvernement de Turin et l'empereur pour le règlement le meilleur possible de la question de Nice et de la Savoie ; et son intervention amicale contribua à éliminer plus d'une grave difficulté, à atténuer plus d'une exigence de la France. Vers la fin de l'été de la même année, lorsque Cavour en était à écrire : « Si nous n'arrivons pas au Volturne avant que

1. Voir la *Vita di Francesco Arese*, p. 188 et suiv.

Garibaldi arrive à la Cattolica, la monarchie est perdue. » — A ce moment de doute poignant, c'est encore au comte Arese qu'on a recours ; il va en Savoie complimenter Napoléon III[1] et prépare au général Cialdini et à M. Farini le fameux : « Faites vite et bonne chance ! » qui permet aux troupes royales d'arriver au Volturne par le chemin des Marches et de l'Ombrie conquises sur La Moricière[2]. Enfin, au moment où sont arrivées ces pages d'histoire, c'est encore à sa providentielle intercession qu'on a recours pour s'efforcer d'atténuer le désarroi d'idées dans lequel la mort de Cavour avait plongé tout le monde, à Paris aussi bien qu'à Turin.

Le baron Ricasoli avait eu certes une bonne inspiration en se prêtant à ce que l'ambassadeur extraordinaire qui devait être envoyé à Paris y fût *persona grata* à un tel point. Le succès de la mission ne pouvait qu'être certain, autant qu'il dépendrait de l'effort personnel de l'envoyé. Restait à savoir si la nature et les conditions de cette mission ne seraient pas susceptibles de la condamner d'avance à un résultat nul. A cet égard, malheureusement, le tempérament du nouveau premier ministre était un facteur plus propre à nuire qu'à produire une utilité. On en put faire l'expérience à Paris dès les premiers abouchements qu'on eut avec le comte Arese. « J'avais — écrit Vimercati à M. A. Castelli

1. *Ibid.*
2. Voir *L'Unité italienne. Période de 1860-1861*, p. 276 et suiv.

(lettre de Paris, 5 juillet) — expédié divers télégrammes et une longue lettre à Ricasoli lui exposant le véritable état des choses, et lui faisant entendre qu'il était nécessaire de laisser pendant quelques mois dormir la question de Rome. On ne me répond pas, et on donne à Arese la mission d'obtenir de l'empereur qu'il fasse faire un pas à cette question ! Arese m'en fait la confidence, et je l'engage instamment à écrire à Ricasoli, sans même en parler à l'empereur, que, pour le moment, il n'y avait rien à faire. Il voit Thouvenel et lui remet une lettre du baron, lettre cachetée et dont celui-ci ne lui avait pas donné connaissance. Cette lettre écrite dans un français horrible, sans style, sans courtoisie — *senza riguardi* — Thouvenel me la communique de suite en me demandant *si le baron plaisante ou s'il écrit sérieusement — o se fà davvero.* — Le baron y demandait le retrait des troupes *sous huit jours,* après avoir obtenu la reconnaissance, à condition de laisser pour le moment dormir la question romaine... Arese cependant crut devoir exécuter ses instructions ; et l'empereur répondit vertement — *coi fiocchi* — même à son ami, puis se plaignit à Thouvenel d'un tel manque de tact, d'égards et d'à propos. Le *fiasco* ne pouvait être plus complet dans tous les sens !... »

Cette demande du baron Ricasoli était certainement intempestive, inexcusable. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur des documents qui n'avaient encore que quelques jours de

date. M. Thouvenel, dans sa dépêche officielle annonçant la détermination du gouvernement français de reconnaître le royaume d'Italie, avait ajouté cette réserve expresse : « Pas plus que nous, le gouvernement du roi Victor Emmanuel ne saurait contester la puissance des considérations de toute nature qui se rattachent à la question romaine et qui dominent nécessairement nos déterminations ; il comprendra qu'en reconnaissant le roi d'Italie, nous devons continuer d'occuper Rome, tant que des garanties suffisantes ne couvriront pas les intérêts qui nous y ont amenés... » Et le baron Ricasoli, dans sa réponse, après avoir exprimé la gratitude de l'Italie pour la mesure amicale prise par le gouvernement français, prend acte de la réserve formulée par M. Thouvenel sans énoncer d'autre vœu que celui qui se lit dans le passage suivant : « Nous aimons à espérer que l'empereur pourra, *dans quelque temps,* rappeler ses troupes de Rome, sans que cette mesure fasse éprouver aux catholiques sincères des appréhensions que nous serions les premiers à regretter... »

La dépêche de M. Thouvenel à M. de Rayneval, chargé d'affaires de France à Turin, portait la date du 15 juin ; la réponse de M. Ricasoli, adressée au même M. de Rayneval, la date du 21. Et, six jours après, il jugeait donc que « quelque temps » s'était déjà suffisamment écoulé[2] !

1. La lettre remise par le comte Arese à M. Thouvenel était datée du 27.

Cependant le comte Arese, personnellement, avait reçu, et de l'empereur et de ses ministres, l'accueil affectueux de l'un, aimable des autres, auquel il pouvait s'attendre. Il en avait d'ailleurs été assuré dès avant de quitter Turin par une lettre du docteur Conneau — le fidèle Conneau, tellement partisan de l'Italie que, dans les sphères réactionnaires qui gravitaient autour de la cour, on ne le désignait plus que par les surnoms de *Garibaldi* et de *Bertani*[1]. M. Conneau lui avait donc écrit, à la date du 24 juin[2] : « Ton voyage à Paris est non seulement utile, mais nécessaire. Nul mieux que toi ne peut faire avaler à *une personne que je ne nommerai pas,* mais qui n'est pas l'empereur, la reconnaissance du royaume d'Italie. Je ne te dirai pas tout ce que j'ai sur le cœur, parce que j'en aurais trop à dire, mais je t'assure que toi seul peux faire quelque bien. Sois convaincu que tu seras bien accueilli, toi personnellement, et que tu pourras dire beaucoup de choses qu'à tout autre il ne serait ni séant, ni permis de dire. Tu es aimé *de qui* nous déteste... »

Ces allusions aux tendances contraires de l'impératrice sont une révélation du plus haut intérêt pour l'histoire politique de ce temps-là. Elles nous confirment de plus en plus l'embarras incessant dans lequel Napoléon III se trouvait

1. Voir sa lettre à Arese du 24 octobre 1860 dans la *Vita di Francesco Arese,* p. 269.
2. *Ibid.,* p. 274.

entre deux opinions diamétralement opposées et qui le tiraillaient, d'un côté, par l'action de ses amis les plus intimes, de l'autre par des passions s'exerçant dans son propre intérieur. Chroniqueur sans parti pris, je n'apprécie pas ; je constate. Peut-être, en agissant comme elle le faisait, l'impératrice n'obéissait-elle pas seulement à son sentiment religieux, qui était pourtant très profond; peut-être aussi une exquise intuition féminine lui donnait-elle la prescience de l'avenir; peut-être devinait-elle ce que plus tard la France devait attendre de cette nouvelle monarchie italienne, pour la fortune de laquelle son mari mettait généreusement la puissance de la France en œuvre.

Quoi qu'il en soit des dissensions intestines de la cour des Tuileries, le comte Arese était donc assuré d'y être reçu comme l'hôte toujours désiré. Dès son arrivée il avait vu M. Thouvenel, qui, le soir même, lui transmettait un télégramme de l'empereur l'invitant à dîner et coucher pour le lendemain à Fontainebleau.

Son entrevue avec M. Thouvenel, dont il rend compte au baron Ricasoli par une lettre datée du 1er juillet, avait été très importante. Sa lettre confirme parfaitement, entre les lignes, les fâcheuses impressions notées par M. Vimercati : « Après les compliments d'usage, je lui consignai (à M. Thouvenel) ta lettre. Il la lut aussitôt, me demandant si j'en connaissais le contenu. *Sur ma réponse négative,* il m'en donna lecture et ajouta : « Il paraît que le baron est très pressé

« et ne tient aucun compte de nos difficultés
« intérieures. J'ai eu beaucoup de peine pour
« obtenir la reconnaissance du royaume d'Italie,
« mais, quant à Rome, je n'ai aucun espoir de
« réussir pour le moment. »

L'ambassadeur insistant sur les considérations d'ordre italien qui font désirer une prompte solution, le ministre français lui répond :

« Vous ne pouvez douter du désir de l'empereur de rappeler ses troupes de Rome. Mais il voit l'impossibilité de le faire avant la mort de Pie IX.

« L'empereur croirait manquer à l'honneur en abandonnant le pape, dont il a pris la défense pendant ces douze années... Le rappel des troupes en ce moment provoquerait *une agitation qui compromettrait sérieusement la tranquillité en France, et mettrait en danger la dynastie impériale*.

« Une fois le pape changé, le rappel des troupes deviendrait plus facile : ... ou le nouveau pape s'arrangerait avec vous, et nous pourrons nous retirer avec honneur ; ou il continuerait à s'obstiner, et nous le laisserons agir à sa guise, en lui laissant toute la responsabilité de sa conduite. »

Le comte Arese l'interrompt en disant que l'Italie est prête à négocier avec Rome sur les bases du projet Passaglia.

« J'en suis persuadé — reprend M. Thouvenel — mais c'est la cour de Rome qui ne veut pas entendre parler de négociation. »

L'envoyé italien fait remarquer que l'Italie ne peut rester indéfiniment dans l'état actuel; que le pape peut tarder à mourir « et ce seront — dit-il — les mazziniens qui profiteront de toutes ces hésitations ». Le mazzinisme, c'était le grand épouvantail qu'on avait toujours à la bouche à Turin pour exercer une pression sur le gouvernement français. On ignorait alors en France que Mazzini aurait été depuis longtemps réduit à l'impuissance, sans la cour de Piémont dont les convoitises trouvaient leur compte à pactiser secrètement avec lui [1].

Quant à une longue vie de Pie IX, M. Thouvenel s'appliquait à rassurer l'envoyé de Victor-Emmanuel : « Bien des choses, dit-il, peuvent arriver avant le mois de novembre ». C'était en effet une croyance générale que la vie du pape Pie IX touchait à sa fin. Sa santé était réellement mauvaise. Il devenait sujet à des évanouissements qui inquiétaient fort son entourage. Le 2 avril, il s'était évanoui à la chapelle Sixtine [2]. Il resta plusieurs heures sans connaissance et ne s'en remit que difficilement. Presque chaque jour, depuis lors, il y avait autour de lui des alertes alarmantes.

Dans cette éventualité de la mort prochaine du

1. Pour les rapports secrets de Victor Emmanuel avec Mazzini, voir la *Politica Segreta italiana*, 2e édition. Turin, Roux, éditeur, 1891. Voir aussi la *Revue de Paris* du 1er décembre 1894.

2. Voir la lettre de M. de Gramont à M. Thouvenel, dans *le Secret de l'empereur*, vol. II, p. 30.

pontife — qui a pourtant régné dix-sept ans encore ! — M. Thouvenel faisait remarquer l'utilité d'une garnison française à Rome pendant le conclave. « Nous sommes prêts — ajoutait-il — à nous mettre d'accord avec vous sur le candidat » et il indiquait le cardinal Santucci comme celui dont l'élection paraissait le plus désirable au point de vue des intérêts communs dont se préoccupaient les deux gouvernements.

Mais le comte Arese, en homme qui sait combien il est fallacieux d'attendre la mort des gens pour hériter d'eux, voudrait des solutions plus expéditives ; les successions d'ailleurs vont souvent aux mains de gens avec qui on a cru à tort pouvoir s'entendre. Il insinue en conséquence l'idée « de faire voter l'annexion par le suffrage universel, à peine le conclave réuni ». Et M. Thouvenel ne laisse pas de trouver que « l'expédient est ingénieux » ; mais il offre un inconvénient grave, cet expédient, « il aurait trop l'air d'un tour de passe-passe ».

M. Arese, infatigable dans sa recherche de solution, « expose alors le projet de la cité léonine », mais son impression est que M. Thouvenel le trouvait peu « exécutable ».

Cette première conversation sur Rome s'arrêta là. On parla ensuite de la question hongroise, à propos de laquelle M. Thouvenel, qui était au fait des conspirations nouées entre la cour de Turin et les réfugiés hongrois, donna de sages conseils de prudence : « Il ne faut pas risquer

ce que vous avez obtenu. Ayez patience, attendez des occasions qui ne vous manqueront pas. » Tel fut son dernier mot à cet égard, et les deux hauts interlocuteurs se séparèrent le plus cordialement du monde.

Le lundi, 30 juin, à 3 heures de l'après-midi, les équipages impériaux, en grande livrée de réception, attendaient à la station de Fontainebleau l'ambassadeur extraordinaire du roi d'Italie, fort surpris de cet apparat officiel. On lui avait donné à entendre que, probablement pour ménager les susceptibilités[1], cette première réception n'aurait qu'un caractère privé. A son arrivée au château, la première parole de l'empereur fut : « Comment ! Vous n'êtes pas en uniforme ? » Il s'en excusa en répondant qu'il n'avait pas cru venir déjà à une réception officielle, touché d'ailleurs par l'intention aimable pour son souverain que cette attitude de Napoléon III révélait.

Le comte Arese eut à Fontainebleau, avec Napoléon III, trois longs colloques dont il rend compte au baron Ricasoli, dans sa lettre datée de Paris, 3 juillet[2].

L'empereur lui répéta les raisons que lui avait déjà données M. Thouvenel sur l'impossibilité de rappeler ses troupes de Rome, tant que les circonstances ne seraient changées. « Trouvez-moi

1. Voir dans le *Carteggio politico di M. A. Castelli*, vol. Ier, p. 370, la lettre du comte Vimercati touchant ce point délicat.
2. Voir cette lettre dans la *Vita di Francesco Arese*, p. 282 et suiv.

— dit-il — quelque moyen honorable d'en sortir et je vous laisse libre d'agir sous votre entière responsabilité, selon vos intérêts. » Mais il faut que la sécurité du pape soit garantie, chose qui ne peut résulter que d'un accord de l'Italie avec la cour de Rome ; or, tant que vivrait Pie IX, espérer d'entrer en négociation serait vain. En cas de conclave, la France et l'Italie pourraient combiner leurs efforts pour l'élection d'un pape libéral. L'avènement du cardinal Santucci serait désirable, quoique l'empereur doute que même celui-ci « accepte sans restriction, une fois élu, le projet Passaglia-Pantaleoni, et renonce complètement au pouvoir temporel ; mais, si le nouveau Pape était tout à fait récalcitant, Napoléon III « ne se sentant pas lié avec lui par les mêmes raisons de déférence », n'hésiterait pas à rappeler sa garnison française de Rome.

Le comte insinue que l'on pourrait revenir au projet de convention franco-italienne présenté par l'initiative du prince Napoléon. L'empereur lui répond qu'il a pu se convaincre de l'impossibilité d'y revenir « en ce moment ». C'était une manière courtoise de faire sentir que ce qui pouvait se faire avec l'autorité de tout repos d'un Cavour cessait d'être faisable avec les successeurs du regretté grand ministre.

Le négociateur italien ne se rebute pas ; il remet sur le tapis le projet d'État pontifical réduit à l'étroite limite de la cité léonine. Pas plus que son ministre, l'empereur ne le trouve

praticable. D'ailleurs ne faudrait-il pas l'appliquer d'accord avec le pape ? Or, le pape ne veut entendre parler d'accords d'aucune sorte.

Et puis, s'il y avait un jour une possibilité de négociation avec la cour romaine, l'empereur ne la verrait que dans la reprise de l'idée du vicariat : le roi administrant pour compte de l'autorité nominale du pontife suzerain, à peu près, ajoutait-il, comme ce qui avait lieu en ce temps-là pour les principautés danubiennes sous la suzeraineté du sultan. « Je crus opportun — fait remarquer M. Arese — de ne pas même accepter la discussion sur ce point. »

On aborda ensuite la politique générale, et l'empereur ne cacha pas au comte que le dernier discours du baron Ricasoli ne lui avait pas fait bonne impression[1]. Il lui dit « clairement » : « Ou vous pouvez faire par vous-mêmes et seuls, et dans ce cas vous êtes libres d'agir comme mieux vous semble, de courir tous les risques de votre conduite ; *ou vous avez besoin de l'aide de la France, et il est raisonnable que vous teniez compte, non seulement de ses intérêts, mais aussi de ses opinions et de ses désirs.* Lorsque vous étiez un État de quatrième ordre, personne ne prenait garde aux discours imprudents de vos ministres. L'exagération de l'audace peut, chez

1. M. Ricasoli, à la séance de la Chambre des députés du 11 juin, en annonçant qu'il était chargé de former le nouveau ministère, avait prononcé ces paroles belliqueuses : « Pour être forts, nous devons nous armer ! »

les faibles, être une vertu. Mais, maintenant que, sans être encore une grande puissance, vous êtes devenus un grand État, vous devez apprendre le langage tempéré et convenable que parlent en public les hommes d'État européens. Menacer sans être fort, c'est un calcul trompeur; *compromettre ses amis, c'est le vrai moyen de n'en point avoir* » — sages maximes, que les hommes politiques de tous partis, en Italie, eussent dû profondément méditer. En les violant, comme ils ne cessaient de le faire, ils pouvaient rencontrer un concours de circonstances les menant au succès; mais un succès obtenu au mépris d'intérêts avec lesquels on s'était solidarisé, porte avec lui quelque chose dont, moralement ou même matériellement, les conséquences peuvent un jour se faire sentir.

Outre leur côté moral, ces conseils de prudence que Napoléon III donnait à ses amis d'Italie, avaient une utilité pratique actuelle. Ils visaient certaines combinaisons auxquelles lui-même avait prêté l'oreille en 1859, et que Victor Emmanuel et ses ministres continuaient à cultiver, bien que les circonstances eussent changé. Il s'agissait de provoquer une insurrection hongroise éclatant simultanément avec une guerre entre l'Autriche et l'Italie. Victor Emmanuel n'avait pas cessé de conspirer à cet égard avec les chefs de l'émigration hongroise et Garibaldi; M. de Cavour aussi; et le baron Ricasoli se montrait disposé à marcher sur la même

voie[1]. « L'empereur — poursuit le comte Arese — me dit que les nouvelles les plus récentes le portaient à croire à la prochaine explosion d'une insurrection en Hongrie ; que c'était précisément ce que désirait le gouvernement autrichien, lequel avait en Hongrie 40,000 hommes prêts à écraser les rebelles ; et que si l'Italie se compromettait dans ce mouvement, elle courrait les plus grands dangers. »

Avant de terminer cet important entretien, l'empereur donna à l'envoyé italien d'intéressantes informations, dont celui-ci rend compte en ces termes : « La Russie nous est toujours contraire, mais la Prusse nous reconnaîtra peut-être dans quelque temps, *si nous évitons tout soupçon de vouloir troubler la paix* ; pour cela, il est de toute nécessité que nous soyons réservés et prudents, même en paroles...[2] »

La Prusse, en effet, grâce aux bons offices de la France, consentit à reconnaître le royaume d'Italie et la Russie elle-même finit par l'imiter, pour complaire également au cabinet français.

En attendant les déterminations de ces deux grandes puissances, le bienfait de la reprise des

1. Voir sur ces conspirations avec Kossuth et les autres émigrés hongrois, le livre si intéressant de M. le sénateur Chiala *Politica Segreta di Napoleone III e di Cavour in Italia e in Ungheria (1858-1861)*. Turin, Roux, éditeur, 1895.

2. Cette longue dépêche du comte Arese est transcrite intégralement dans la *Vita di Francesco Arese*, p. 282 et suiv. On la trouvera aussi aux documents du VIe volume des *Lettere e Documenti del barone Bettino Ricasoli.*

relations officielles avec la France produisait aussitôt ses bons effets dans le domaine des affaires. Le gouvernement italien avait fait voter par les Chambres un emprunt de 500 millions rendu nécessaire par le déficit du budget; mais on avait de graves doutes sur le succès de cette grosse opération financière. Comme par un coup de baguette, ces doutes disparaissaient. On lit dans la correspondance de Turin de l'*Indépendance belge* du 25 juin 1861: « Le journal *Les Nationalités* constate que les effets de la reconnaissance se font sentir à Turin et que de puissantes compagnies financières sont en instance auprès du ministre des finances pour que l'emprunt de 500 millions leur soit adjugé à 75 francs, taux plus élevé que le cours de la rente et offrant un bénéfice, au profit de l'État, de 60 millions sur les propositions antérieures. »

Mais ici encore l'intempérance du langage du ministre dirigeant était de nature à entraver le succès plus qu'à le servir. Pendant la discussion de l'emprunt à la Chambre, il n'avait pas su se tenir exclusivement sur le terrain des affaires. Il s'était livré, dans la séance du 1er juillet, à des allusions pouvant faire craindre des intentions de prochains conflits avec l'Autriche. Aussi le comte Arese dut-il lui télégraphier de Paris, le 3 juillet: « Votre discours sur l'emprunt est très mal interprété ici. Faites déclarer par l'*Opinione*, dans un article, qu'en parlant d'*une occasion favorable*, vous vouliez faire allusion à la question d'Orient. »

La mission du comte Arese fut pourtant loin d'être infructueuse. Entre autres résultats, elle eut celui de déterminer l'empereur, malgré quelques résistances de M. Thouvenel[1], à nommer pour son représentant à Turin M. Benedetti, dont les sympathies italiennes étaient très connues. Il avait même été un moment question d'élever la légation de Turin au rang d'ambassade et d'y nommer le marquis de La Valette, alors ambassadeur à Constantinople; mais la mort du sultan Abdul-Medjid, survenue à ce moment-là, pouvait donner à craindre quelques complications; on jugea, par suite, inopportun de déplacer le titulaire de l'ambassade de Constantinople.

Le bon effet de la nomination de M. Benedetti fut vivement senti en Italie. Voici comment le sénateur Bonfadini l'apprécie dans sa *Vita di Francesco Arese*[2]: « Heureusement, il (le comte Arese) avait obtenu qu'il vînt à Turin un homme qui, étant à moitié italien comme tous les Corses, n'apportait dans l'examen des questions diplomatiques aucune prévention politique amère. Benedetti, comme Pietri, comme Baciocchi, était de ce groupe d'hommes plus dévoués à la tradition napoléonienne qu'à l'ancien préjugé

1. M. Thouvenel, dont la politique d'ailleurs était invariablement favorable à l'Italie, n'hésitait que parce qu'il lui était pénible de perdre au ministère un collaborateur aussi précieux pour lui que l'était M. Benedetti.
2. Page 292.

français anti-unitaire. On pouvait être certain qu'une politique hostile à l'Italie n'aurait jamais ses sympathies. » Et cet honorable écrivain cite à ce propos la lettre suivante que, à peine nommé ministre à Turin, M. Benedetti écrivait au comte Arese : « Je tiens à vous dire dès à présent que je compte user de la permission que vous avez bien voulu me donner, et vous demander vos bons avis et votre assistance pour m'aider à remplir une tâche qui est dans mes goûts, mais que je redoute. »

Le comte Vimercati, de son côté, écrivait de Paris, le 18 juillet, à M. A. Castelli : « ...Benedetti viendra décidément à Turin ; j'espère qu'on parviendra à vaincre la répugnance de Thouvenel à se séparer de lui. Benedetti venant chez nous, c'est l'acquisition d'un ami que fait notre pays, mais c'est une perte ici et qui sera difficilement réparée ; il y a toutefois lieu d'espérer qu'il soit remplacé par M. Bourée, qui serait tout à fait dans nos idées ; je ne le connais pas, mais il est l'ami de plusieurs de mes amis. »

IV. Le baron Ricasoli et la question de Rome.

Tandis que l'empereur quittait Paris, le 6 juillet, pour se rendre à Biarritz, le comte Arese s'y arrêtait encore quelques jours pour prendre langue avec des personnages politiques influents ; partout accueilli avec une sympathique défé-

rence, il recevait néanmoins partout cette impression que le moment n'était pas opportun pour réveiller la question de Rome. M. de Persigny, si chaud partisan de l'Italie qu'il fût, déclarait lui-même que le retrait des troupes françaises n'était « pas possible pour le moment ».

Dans l'intervalle, M. Thouvenel répondait à la lettre du baron Ricasoli du 27 juin. Il lui disait, à l'égard de la question romaine : « Si je ne désire pas moins que Votre Excellence la solution de ce grand problème, je ne dois pas lui cacher que son côté religieux est tout aussi important pour le monde chrétien que son côté politique peut l'être pour l'Italie, et que ce double intérêt ne saurait être trop mûrement pesé. C'est l'intérêt religieux... que les circonstances ont placé sous notre sauvegarde ; et notre honneur, non moins que notre conscience, ne nous permet pas de rappeler nos troupes tant qu'un accord, bien difficile non seulement à conclure aujourd'hui, mais même à négocier, ne sera pas établi entre le Saint-Siège et le roi d'Italie. L'empereur a fait connaître à cet égard son opinion tout entière à M. le comte Arese, et elle est conforme à celle que je vous exprime.

« Je n'hésite donc pas à souhaiter, *pour le maintien des bonnes relations de la France et de l'Italie,* que cette question brûlante puisse être ajournée à des temps plus propices et plus calmes....

«..... L'Italie, en deux ans, Monsieur le baron,

a été récompensée de ses longues souffrances; elle a fait pour son unité, dans ce court intervalle, ce que d'autres nations ont mis des siècles à accomplir. N'y a-t-il pas là pour les esprits patriotiques, fermes et sensés comme le vôtre, un légitime motif de patience et d'espoir, et le travail d'assimilation à l'intérieur ne leur ouvre-t-il pas un champ assez vaste et assez fécond ?...[1] »

Ces réflexions du ministre français étaient certes les plus sages qu'un gouvernement réellement ami pût se permettre. Le premier besoin de l'Italie, à cette période de son unification politique, était sans nul doute celui de l'organisation, de l'administration, de « l'assimilation », comme le disait fort bien M. Thouvenel; mais son personnel politique ne se prêtait pas à la satisfaction d'un tel besoin : le mouvement des esprits n'était pas de ce côté-là. A droite comme à gauche, au faîte du pouvoir comme dans les Chambres et dans la presse, il continuait à être révolutionnaire et conspirateur, comme si la Révolution n'avait pas déjà conquis les neuf-dixièmes de la péninsule. Prodiguer des conseils de temporisation dans un tel milieu était vain; c'était n'aboutir qu'à donner lieu aux reproches d'ingérence que les adversaires de la France ont tant et si fructueusement exploités dans l'esprit public italien.

Quant au baron Ricasoli, il était moins que

1. Lettre du 8 juillet 1861.

tout autre apte à suivre les sages avis du gouvernement français. Son idée fixe ne l'abandonnait pas. Sa correspondance intime comme sa correspondance officielle en donne chaque jour de nouvelles preuves. Le 19 juillet, il écrivait au marquis Emmanuel d'Azeglio à Londres: «..... La conciliation des vraies et légitimes difficultés avec l'Église serait bientôt faite *le jour où les baïonnettes françaises s'éloigneraient de Rome*... Voilà le véritable aspect des choses romaines. »

Le 31 juillet, il dénonce en termes amers, dans une lettre à M. Nigra, la prétendue remise que le gouvernement français aurait faite au gouvernement romain d'armes qu'on avait fait déposer à un corps de 15,000 soldats napolitains, qui s'étaient réfugiés l'année précédente en territoire pontifical. « C'est, dit-il, un acte d'une nature tellement odieuse, que je n'ose pas le qualifier... Il pourrait à peine être toléré — *compatito* — entre ennemis..... Il est évident que les armes françaises sont à Rome comme protectrices de toutes sortes de choses qui s'y commettent au préjudice d'une grande nation. » M. Ricasoli obéissait, en cette circonstance, comme en beaucoup d'autres, à un regrettable premier mouvement. M. Nigra donna suite à l'affaire auprès du gouvernement français, et elle s'expliqua de la manière la plus simple. Les armes avaient été déposées au château Saint-Ange par l'autorité militaire française; l'autorité pontificale qui se

trouvait ainsi à en être dépositaire pourrait consentir à ce qu'elles fussent remises au gouvernement piémontais ; mais elle aurait droit à être remboursée par celui-ci des frais d'entretien de 30,000 soldats napolitains que, comme puissance neutre, elle avait dû retenir prisonniers [1]. Rien n'était plus juste ; c'était ce qui avait eu lieu en 1859, pour des soldats français et autrichiens retenus prisonniers en Suisse. Mais le fougueux baron n'ajoute pas foi aux explications que le chargé d'affaires de France, comte de Rayneval, lui donne à cet égard par ordre de son gouvernement. Comment, d'ailleurs, aurait-il pu croire que la vérité était telle que la lui expliquait le gouvernement français, lorsque « parmi les personnes qui l'avaient instruit des faits », il y avait « le représentant anglais à Rome [2]» ? Nous trouverons souvent ainsi, au cours de ces pages d'histoire, une main anglaise attisant à Turin le feu des mauvaises humeurs contre la France.

V. Le séjour de l'ex-roi de Naples à Rome.

M. Nigra faisait de son mieux pour calmer l'ardeur du bouillant ministre. Il lui écrit, le 7 août, que « l'empereur songe depuis longtemps

1. Voir la lettre de M. Nigra au baron Ricasoli, Paris, 7 août 1861. — *Lettere e Documenti di Bettino Ricasoli,* vol. VI, p. 85-88.
2. *Ibid.*, p. 83.

à rappeler ses troupes »; qu'il hésite parce qu'il est « préoccupé de l'opposition des partis »; mais le ministre qui ne voit rien en dehors de son propre point de vue, lui réplique « que le gouvernement français s'exagère les difficultés qu'il a en France pour la question de Rome[1] ».

M. Nigra, dans la lettre précitée, parle aussi au baron Ricasoli du roi François II, dont le séjour à Rome constituait une aggravation de la situation. Les mécontents de l'ancien royaume de Naples s'agitaient incessamment autour du souverain déchu. Ils entretenaient le feu de la rebellion dans le Napolitain, dont le territoire était presque tout entier en proie à un effroyable brigandage. Napoléon III s'était, à diverses reprises, efforcé, par l'intermédiaire de son ambassadeur à Rome, de déterminer l'ex-roi à s'éloigner; celui-ci avait paru plus d'une fois disposé à accéder au désir de l'empereur, mais il ne continuait pas moins son séjour. Le gouvernement romain, qui seul eût pu le décider à partir, l'encourageait, au contraire, à n'en rien faire. Et la situation de la France à Rome était fausse à tel point que, tandis que ses armes seules permettaient au gouvernement pontifical de vivre, elle n'aurait su espérer de ce gouvernement le moindre acte de condescendance. Même personnellement, l'empereur était exposé à recevoir des preuves du mauvais vouloir du pape, comme

1. *Ibid.*, p. 77.

on le vit à propos du projet d'acquisition des *biens farnésiens*. Ces biens, qui appartenaient au roi de Naples, se composaient du palais Farnese, du château de Caprarola et de la villa Madama. L'empereur désirait les acheter, et le roi, dont les ressources étaient très modiques, consentait à s'en défaire. Un avantage politique aurait même pu résulter de cette négociation, en ce sens que sa conclusion pouvait avoir pour conséquence le départ de Rome de François II. Mais les biens farnésiens étaient frappés de liens de majorat et de fidei-commis, que le pape pouvait seul dissoudre par un acte souverain de son pouvoir législatif absolu. Pie IX n'eut pas la bonne grâce d'accorder cet acte de faveur à Napoléon III [1]. Aussi l'empereur en était-il réduit à déclarer à Nigra « qu'il avait vivement conseillé à François II de quitter Rome, mais sans y réussir » [2].

Il est pourtant à remarquer que, même dans cette question du séjour de François II au palais du Quirinal, qui intéressait à un si haut point le

1. Pour toute cette question du séjour de François II à Rome, voir *le Secret de l'empereur*, par L. Thouvenel. La seule acquisition que Napoléon III put faire de François II ce fut celle des jardins farnésiens, plus connus sous le nom de palais des Césars, où il fit entreprendre d'intéressantes fouilles par le commandeur de Rossi. Après les événements de 1870, l'empereur dut se défaire de cette propriété. Il la revendit au roi d'Italie avec une perte sensible sur ce qu'elle lui avait coûté.

2. Voir la lettre précitée de M. Nigra, de Paris, 7 août 1861.

gouvernement italien, le gouvernement français n'avait pas moins rencontré d'intransigeance à Turin qu'à Rome. Lors de la mission du comte Arese à Paris, l'empereur avait imaginé un expédient qui aurait pu atteindre le but : il suggérait au gouvernemement italien « de restituer à l'ancien roi de Naples ses biens personnels, confisqués sous la dictature de Garibaldi, en subordonnant cette restitution à la condition de son départ de Rome avec toute sa famille ». M. Arese en rendit compte à M. Ricasoli par un télégramme en date du 2 juillet. Le baron, avec son faire cassant habituel, répondait le lendemain : « Le décret dictatorial déclare appartenant à l'État les biens des Bourbons ; il faut le Parlement pour l'abroger ; ni le Parlement ne l'abrogerait, ni le gouvernement ne le proposerait ; car il ne peut faire une chose contraire à sa conscience... »

En toutes choses, à Rome comme à Turin, à Turin comme à Rome, le malheureux Napoléon III voyait donc devant lui se dresser toujours un irréductible *non possumus*. Il disait au pape : « Je continuerai à vous protéger contre la révolution prête à vous dévorer, mais réformez votre administration. » — « *Non possumus* » était la seule réponse qu'il pouvait attendre de Sa Sainteté. Il disait au baron Ricasoli : « Je désire m'en aller de Rome autant que vous pouvez le désirer vous-même ; mais laissez-moi le faire sans troubles pour mon pays et sans risque

pour ma couronne... Je désire, comme vous, faire cesser les intrigues des Bourbons à Rome, mais donnez-moi le moyen de les faire partir en leur restituant les biens que vous leur avez confisqués. » Et le baron Ricasoli, aux deux questions qui pourtant lui tenaient tant au cœur, répondait comme le pape : « *Non possumus ! Non possumus !* »

Ce qui sera un sujet éternel d'étonnement, pour qui médite sur les événements de ce temps-là, c'est la longanimité du puissant empereur des Français qui, pas plus à Turin qu'à Rome, ne se rebutait jamais des obstacles qu'on lui créait à dessein. Il attendait tout du temps. Il avait dit un jour au comte de Rayneval, à qui il reprochait trop d'ardeur dans une négociation : « L'avenir est aux flegmatiques persévérants. » Tout Napoléon III est dans cette parole.

Ce n'est certes pas au baron Ricasoli que pourrait être adressé le reproche d'avoir gouverné en homme d'État « flegmatique ». Il voulait aller à Rome à tout prix, et rien ne pouvait l'en dissuader : « Je ne puis — écrivait-il à M. Silvestrelli, le 11 août — rien dire encore sur les choses de Rome. Qu'il suffise de dire seulement que d'aller à Rome je me préoccupe et m'occupe à tous les instants du jour ; et j'ai pleinement foi que j'y irai. »

Le 24, il adresse aux agents diplomatiques une circulaire dans laquelle on lit que « l'obole extorquée — *carpita* — aux croyants dans les diverses

parties de l'Europe au nom de saint Pierre » ne sert qu'à entretenir les troubles du Napolitain, ce qui, abstraction faite de la forme insolite dans le langage diplomatique, n'était d'ailleurs pas tout à fait inexact. Il conclut par cette sentence: « Le pouvoir temporel s'est rendu incompatible avec la civilisation et l'humanité ». Mais ce pouvoir temporel vit depuis des siècles. Il est dans les mains d'un auguste vieillard qui « a fait sacrement de le défendre *usque ad effusionem sanguinis* », selon que l'a déclaré à M. Nigra[1] le père Cirino, général des théatins. Qui, dans l'état de l'esprit européen de 1861, eût osé songer à provoquer « une effusion de sang » pour le lui arracher? La révolution avait osé le faire en 1849. Toutes les puissances européennes s'étaient mises en armes pour aller l'en punir. Si la France y alla seule, ce fut par l'unique raison qu'elle se hâta pour devancer les autres, pour devancer l'Autriche notamment. Et une fois qu'elle eut mis le pied dans Rome, ce pied s'y trouva attaché comme à un boulet — attaché par le sentiment religieux des peuples, qui ne lui permettait pas de se délier à son gré. Il fallait guetter l'heure propice pour délivrer la France bien plutôt que Rome, car le véritable asservi, le véritable prisonnier à Rome, ce n'était pas le peuple romain, c'était l'armée française. Voilà ce qu'on ne voulait pas comprendre à Turin; voilà ce qui a créé un désaccord

1. Voir sa dépêche au baron Ricasoli, 25 août 1861.

de sentiments dont les conséquences se font encore sentir.

VI. M. Benedetti et Sir James Hudson.

Le 25 août, M. Benedetti quittait Paris pour aller prendre possession de son poste à Turin, M. Nigra en informait M. Ricasoli par une lettre du même jour. Les instructions du nouveau représentant de la France sont, disait-il, de « persuader au gouvernement italien que l'empereur a été et reste son meilleur ami ; qu'on ait confiance... qu'on ne tente pas de lui forcer la main ». On avait appris à Paris que le général Cialdini menaçait de suivre les brigands napolitains sur territoire romain. « Qu'il se garde de le faire », ajoutait l'habile diplomate italien. « L'empereur a fait l'expédition de Rome; il ne discute pas s'il a bien ou mal fait; il est même prêt à admettre qu'il a mal fait. Mais les troupes françaises maintenant y sont, et l'empereur a pris l'engagement de sauvegarder la sécurité du Pape. Il lui est très difficile de se délier d'un tel engagement avec le Pape actuel... Que faire maintenant ?.. L'empereur ne cessera de se préoccuper de la question romaine. » En attendant, il conseille : 1° de continuer à négocier pour mettre le Pape dans son tort; 2° de chercher à gagner l'opinion par le moyen de la presse; 3° de faire cesser le brigandage napolitain, en y envoyant le plus de

troupes possible, sans se préoccuper de garder la frontière lombarde que l'Autriche, retenue par le principe de non-intervention, n'attaquera pas.

M. Nigra termine sa lettre avec l'assurance que « l'empereur ne souhaite pas mieux que les circonstances lui permettent de rappeler les troupes de Rome et d'aider à résoudre sans péril la difficile question romaine », dont la solution ne peut, d'après lui, M. Nigra, se produire aussi vite qu'on le voudrait à Turin ; et cela par quatre motifs : 1° le caractère indécis de l'empereur devant les difficultés qu'il trouve en France ; 2° la mort de Cavour qui a diminué la confiance qu'on avait à l'étranger dans les succès du gouvernement italien ; 3° la maladie du Pape, en ce qu'elle fait prévoir la probabilité d'un prochain conclave ; 4° enfin, les troubles du Napolitain, dont la persistance fait naître dans l'opinion de l'Europe des doutes sur la possibilité de maintenir l'unité.

M. Ricasoli, après avoir causé avec M. Benedetti, ne peut en effet s'empêcher d'écrire à M. Nigra[1], qu'il l'a trouvé « très sage et très porté pour le bien commun de la France et de l'Italie » ; mais sa conversation avec le diplomate français ne paraît pas l'avoir persuadé de l'utilité d'attendre des temps meilleurs. Il annonce que « des patriotes veulent tenter un débarquement sur le littoral d'Ostie », et, sans formuler aucun

1. Voir sa lettre en date du 10 septembre 1861.

blâme sur ce projet, il ajoute : « La volonté de toute la nation est d'en finir vite avec Rome. »

D'ailleurs, il y avait qui se chargeait de le prémunir contre les persuasions auxquelles l'envoyé français pouvait tenter de l'amener. Voici la très significative lettre qu'il recevait le 11 septembre :

« Mon cher ami, je te restitue ton télégramme qui ne m'étonne pas. Dans le mois d'octobre passé, j'ai conjuré Cavour de ne pas envoyer Farini à Naples, mais de séparer les provinces napolitaines de ce corps pourri, Naples... La peur de combinaisons politiques à Turin fut la cause de la mission de Farini à Naples. La peur n'a jamais sauvé personne.

« Ta tâche sera difficile, mais pas impossible. Avec ton grand cœur et ton courage moral, tu vaincras toutes les difficultés. *Tes amis veillent jour et nuit pour toi.* Voici ce qu'ils craignent : ils craignent que Benedetti cherchera te jeter bas (*sic*)[1] et te remplacer par Rattazzi... Ils disent : Cialdini se joint à Rattazzi, Farini, Minghetti, pour former l'opposition à Bettino. Ils formeront le parti français contre l'influence anglaise, etc. Ce sont autant de bêtises... J'aime trop l'Italie et celui qui la gouverne pour jamais devenir une occasion d'embarras.

« Ainsi ces messieurs, si cette idée fut jamais

1. Cette lettre est écrite en texte français.

vraie, comptent sans leur hôte ; je m'en irai et je dirai au roi le pourquoi. Je crois que cela suffirait à les écraser sous le poids d'une indignation générale.

« Non ; l'idée italienne aujourd'hui est très nette ; elle veut l'unité... Le monde a fait un grand saut.

« Voici mes motifs pour croire à ton succès : tu as tout ce qui constitue la civilisation pour t'aider. *Magna est veritas et prævalebit.* Tu vaincras et moi je viendrai un jour à Brolio boire à ta santé.

« Ton affectionné,
« Signé : JAMES HUDSON. »

Tout est digne de remarque dans cette habile épître. L'amour de l'Italie, la flatterie pour « celui qui la gouverne » et dont l'immense amour-propre doit y être infiniment sensible ; la jalousie contre Minghetti qui vient de se retirer du ministère[1], contre le général Cialdini dont la correspondance avec le ministre dirigeant est écrite sur un ton plus qu'aigre[2] ; et enfin la conspira-

1. Le décret acceptant la démission est daté du 1er septembre.

2. Il existe une très curieuse lettre du général Cialdini au baron Ricasoli, datée de Naples, le 17 août 1861. Le général, qui était commandant supérieur dans le Napolitain, se plaint de ce que le baron a trouvé insuffisante la simple expulsion d'une vingtaine d'anciens généraux bourboniens. « Vous demandez — poursuit-il — quelque procès tapageur — *fragoroso* — quelque importante condamnation politique pour justifier notre conduite politique contre la réaction... Vous

tion du représentant de la France, à peine arrivé à son poste; tout, jusqu'à ce tutoiement si peu en usage chez les Anglais, indique l'intimité que révèle d'ailleurs suffisamment la communication des dépêches et les conseils qu'elles provoquent.

Aussi sir James Hudson peut être tranquille. Son « cher ami » ne s'apaisera pas. Ne venait-il pas de dire à un de ses amis de Florence, qui lui exprimait l'espoir de le retrouver à Turin l'année prochaine: « J'espère vous revoir plus tôt, au mois d'octobre prochain, dans mon château de Brolio, dont je ferai mon Caprera, après avoir accompagné et installé au Quirinal le roi d'Italie[1]. » Au mois d'octobre? Et ces propos étaient tenus un mois à peine avant que le mois d'octobre survînt! On peut juger, par ce rapprochement des dates, du profond malentendu existant entre le cabinet du Turin et celui de Paris, où l'on ne recommandait que patience et temporisation!

voulez couvrir la faiblesse avec le masque de la force... Vous avez la réputation d'être très tenace dans vos propos. Je le suis autant dans les miens... Conséquence logique, ma démission de ma charge de lieutenant du roi... » Cette démission fut retirée par suite d'amicales interventions, mais les rapports du général avec le premier ministre restèrent toujours exempts d'une réciproque et confiante cordialité. Quant au besoin de procès à sensation, on essaya vainement de le satisfaire en arrêtant comme agent bourbonien la princesse Colonna Barberini di Sciarra, cette excellente et aimable grande dame, d'un esprit si supérieur, et dont tous les Français de distinction qui passent par Rome ont pu apprécier la cordiale hospitalité.

1. Voir dans l'*Indépendance belge* du 31 août la correspondance de Turin du 28.

VII. Le baron Ricasoli et son projet de traité avec le pape.

Cependant le baron Ricasoli écrivait à M. Nigra[1]: « Les préoccupations du gouvernement du roi sur la question romaine sont incessantes et chaque jour plus graves ». Il lui envoyait en même temps des documents qu'il le priait de soumettre à l'empereur. Ces documents consistaient en une lettre adressée au pape, une autre au cardinal Antonelli, et un projet d'accord entre l'Italie et le Saint-Siège. L'empereur devait être prié de les faire parvenir à leur destination par la voie de son ambassadeur à Rome, le gouvernement italien n'ayant plus aucun intermédiaire officieux possible avec la cour romaine.

La lettre au cardinal Antonelli n'était qu'une sorte de lettre d'envoi de celle que « par ordre exprès de S. M. le roi », le baron disait avoir « humiliée à la sainteté du pontife ».

La lettre destinée au souverain pontife rappelait à Sa Sainteté ses généreuses initiatives de 1848, réduites à néant par suite des divisions intestines survenues. « Une bataille », poursuivait le baron dans son style toujours imagé et altier, « une bataille se termine toujours ou par la défaite et la mort de l'un des combattants, ou par leur réconciliation ». Or, en l'espèce, les

1. Lettre datée de « septembre 1861 » sans indication du jour.

deux combattants représentent, l'un, les droits de la nation qui sont imprescriptibles, l'autre, les droits du Saint-Siège qui « par promesse divine » sont éternels. « Ni l'un ni l'autre de ces deux adversaires ne pouvant faire défaut sur le champ de bataille, force est donc de les concilier. » Suit un très long exposé historique tendant à prouver au Saint-Père que son pouvoir temporel, nécessaire en d'autres temps, n'a plus de raison d'être de nos jours. D'où la conséquence qu'il doit y renoncer sans regret en acceptant, pour son pouvoir spirituel, les garanties stipulées dans le projet d'accord qui lui est soumis. Quant à ce projet, il confirmait les principes de celui que M. Pantaleoni et le père Passaglia avaient vainement présenté du temps de M. de Cavour, et en différait peu dans ses détails.

La réponse de M. Nigra à cette communication est datée du 13 septembre. Elle porte que l'empereur fera passer les documents en question à Rome lorsqu'y sera arrivé le marquis de La Valette, appelé, comme il sera dit plus loin, à remplacer le duc de Gramont. Cette lettre de M. Nigra donne en outre des détails sur l'état d'âme de l'empereur, qui « ne veut pas qu'on ait la plus lointaine apparence de vouloir lui forcer la main. Tout ce qui lui rappelle cette question lui produit une mauvaise impression, comme *si on lui touchait une plaie ouverte* ou si on lui reprochait une faute attendant depuis longtemps

une réparation... » Ce diplomate fort avisé terminait sa lettre par l'expression d'un vœu que malheureusement le gouvernement italien n'était jamais parvenu à voir se réaliser. Il disait que si l'on pouvait obtenir « quelque fait dû à l'initiative du peuple romain, comme serait, par exemple, le refus de payer l'impôt, ou quelque autre chose d'analogue, ce serait excellent, car rien n'agit autant sur l'esprit de l'empereur que l'expression de la volonté populaire ouvertement manisfestée ». Mais là était le point difficile avec le caractère passif de la population romaine. Les agents piémontais faisaient bien, pour la mettre en mouvement, des efforts qui allaient même jusqu'à répandre de fausses lettres autographes de Napoléon III[1], comme c'était arrivé lors d'un mouvement tenté à Camerata. Rien ne valait; le peuple de Rome ne bougeait pas et semblait ainsi donner raison aux résistances du Vatican.

Depuis longtemps le duc de Gramont demandait à être relevé du poste difficile qu'il occupait à Rome. Il se sentait tout à fait mal à l'aise entre la politique italienne de l'empereur, qu'il n'approuvait pas dans toutes ses parties[2], et les

1. Voir la lettre de M. de Gramont à M. Thouvenel du 14 septembre 1861.

2. C'était, écrit M. Albert Sorel, le système de Napoléon III de faire exécuter ses plans par des hommes qui ne les approuvaient pas. Il eut des serviteurs capables et dévoués; il fut cependant un des princes les plus mal servis, et jamais politique ne fut plus incertaine et plus contrariée que la

résistances de la cour romaine, contre lesquelles il s'épuisait en efforts toujours vains. Une lettre de M. Thouvenel, en date du 29 août, venait enfin lui donner la satisfaction longtemps attendue ; elle lui annonçait qu'il remplaçait à Vienne le marquis de Moustier, lequel succèderait à Constantinople au marquis de La Valette nommé à Rome.

La nomination du marquis de La Valette était un nouveau gage que l'empereur donnait de ses sentiments italiens. Ce diplomate, en effet, était connu pour ses idées très favorables au nouvel état des choses en Italie. Sa présence à Rome, n'eût-elle d'autre résultat, ferait du moins cesser les suspicions dont M. de Gramont était l'objet dans l'esprit ombrageux du successeur du comte de Cavour. On aurait pu craindre que, par les mêmes motifs, ce mouvement diplomatique ne fût très mal vu à Rome. Mais M. de Gramont rassurait son gouvernement à cet égard : « M. de La Valette, écrivait-il, sera très bien reçu ».

Cependant le marquis de La Valette annonçait qu'il ne pourrait se rendre à son nouveau poste immédiatement. Quelques semaines de répit lui étaient nécessaires. C'était un retard imposé à la remise des documents que le cabinet de Turin désirait faire parvenir à Rome. M. Nigra en ayant exprimé ses plaintes à M. Thouvenel,

sienne. » (V. *Lectures historiques, M. Thouvenel et la question romaine,* 2e édition, p. 226. Librairie Plon. Paris, 1894.

celui-ci lui avait fait très justement observer qu'il fallait tenir compte, non seulement des exigences de l'Italie, mais aussi de celles de la France et de l'empereur; pour éviter de s'exposer à un refus à Rome, « il fallait préparer le temps avec soin ».

M. Ricasoli, dont l'âme inquiète n'admet pas ces atermoiements, répond, le 24, à son représentant: « Le désir que j'éprouve et qu'éprouve avec moi toute la nation italienne n'est pas, comme d'aucuns se plaisent à croire ou à dire, une impatience pour ainsi dire enfantine. » Aussi ne voit-il pas quels sont les motifs qui font que le gouvernement français veut tâter le terrain avant de remettre ces documents. « Nous sommes, dit-il, forcés d'agir et d'agir sans trêve. » Selon lui, c'est, pour le gouvernement italien, « une nécessité inexorable de se tourmenter — *il travagliarsi* — sans cesse » pour venir à bout de la question romaine.

M. Nigra, qui n'était pas élevé à une école diplomatique aussi nerveuse, s'efforçait de faire entendre raison à son ministre. Il lui écrivait le 27 septembre: « Mon devoir principal est de vous exposer fidèlement et franchement ce que l'on pense ici, sans vous cacher ni difficultés ni obstacles. A vous, responsable des destinées de l'Italie devant le roi et la nation, de peser ces difficultés, ces obstacles, ces oppositions, et de pourvoir, selon les exigences de l'intérêt national et de votre conscience. Je vous dirai franchement

que, s'il est possible de gagner du temps, nous aurons de plus grandes probabilités d'avoir Rome et de l'avoir sans conditions, sans engagements. »

Mais l'auteur de ces sages réflexions reçoit pour toute réponse un télégramme lui disant: « Si la France ne croit pas devoir seconder notre projet, nous aviserons aux moyens d'agir par nous-mêmes[1] ».

En agissant de la sorte, M. Ricasoli manquait pourtant à tout devoir de convenance, de justice et de sagesse en même temps; car il savait pertinemment, ainsi qu'il l'écrit lui-même au marquis Emmanuel d'Azeglio le 20 octobre, que son projet « en principe n'avait pas déplu à l'empereur »; mais qu'il fallait attendre que M. de La Valette eût pu préparer le terrain, vu que, pour l'instant « le pape se trouvait dans des dispositions d'esprit telles qu'on était certain qu'il refuserait de recevoir aucune proposition, de quelque part qu'elle vînt ».

Et les bonnes dispositions de Napoléon III lui étaient même confirmées de source anglaise, ce qui n'est pas peu dire. En effet, le marquis Emmanuel d'Azeglio[2] lui envoie, de la part de lord John Russell, l'information que M. Odo Russell, de passage à Paris, avait vu l'empereur

1. Télégramme du 8 octobre 1861.
2. Lettre du 18 octobre 1861.

et que « Sa Majesté lui avait dit ne se repentir de rien autant que d'avoir autorisé l'expédition de Rome; que maintenant c'était fait, et qu'elle ne savait comment en sortir ». — « A trois reprises — ajoute M. d'Azeglio — l'empereur demanda quelle serait la solution qu'on lui conseillerait, mais Odo, fidèle à sa consigne, garda imperturbablement le silence ». Lord John, en effet, avait intimé à son neveu l'ordre de ne donner aucun conseil; et cela s'explique de reste: l'Angleterre trouvait trop son compte à voir l'empereur des Français dans un tel guêpier pour l'aider de ses conseils à s'en tirer.

Et s'il pouvait encore rester dans l'esprit du baron Ricasoli un doute sur les sentiments du gouvernement français, ce doute aurait dû s'évanouir à la lecture d'une lettre que M. Nigra lui adressait le 21 octobre. Cette lettre l'informe que M. Rattazzi, arrivé à Paris, vient d'être reçu par M. Thouvenel, qui lui a déclaré : « 1° que l'unité italienne est désormais un fait accompli auquel il faut se résigner ; 2° que le *pouvoir temporel est un cadavre,* mort, *mortissime,* mais qu'on ne peut pas encore l'enterrer, avant que la conviction de sa mort n'ait pénétré dans l'esprit des gens ».

D'après la même lettre, M. Rattazzi avait vu aussi d'autres personnages, dont elle consigne les opinions, diverses quant aux moyens, mais conformes dans le fond: « Persigny conseille le vicariat pour le pape futur, puisqu'avec celui-ci

on n'obtiendra rien, ajoutant toutefois que l'empereur devrait proclamer cette solution dès à présent. Gramont adhérerait au traité dont il fut question avant la mort de Cavour. La Valette dit qu'il n'aura une idée précise qu'après trois mois de séjour à Rome. Le prince Napoléon propose que l'on demande de nouveau, et par une note officielle, le renvoi de François II de Rome[1]. »

1. La persistance de François II à ne pas vouloir s'éloigner de Rome ne faisait qu'aggraver les difficultés, déjà si grandes, de la question romaine. La présence de ce souverain détrôné encourageait ses anciens partisans à troubler les provinces méridionales, par l'action du brigandage. C'était, à Turin, un sujet continuel de plaintes adressées à Paris. J'ai sous les yeux une lettre autographe écrite par M. Peruzzi au général Türr, qui se trouvait à Paris à la fin de l'année 1861. M. Peruzzi, parent très rapproché de M. Ricasoli et son collègue dans le ministère, ne partageait pas son antipathie contre la France. Dans la lettre en question, qui est datée du 1er janvier 1862, il exprimait au contraire des sentiments amicaux, mais il avait soin d'ajouter : « N'oubliez pas que la présence à Rome de François II, couverte par le drapeau français, irrite les Italiens contre le gouvernement impérial au point de rendre difficile la situation du gouvernement italien. »

Le général Türr, qui m'a très obligeamment communiqué cette correspondance, s'était empressé d'envoyer la lettre de M. Peruzzi au Dr Conneau, de qui il recevait, à la date du 11 janvier, la réponse ci-après :

« Mon Général,

« Je vous retourne la lettre que vous m'avez confiée. J'en ai donné lecture à l'empereur, qui en a été très content, très satisfait.

« Je ne vous cacherai pas que certaines personnes ont prétendu que M. Peruzzi ne nourrissait pas grande sympathie ni pour l'empereur ni pour sa politique, et c'est pour cette raison que j'avais désiré avoir la lettre de ce ministre italien pour la communiquer à l'empereur et le convaincre que ce qu'on avait dit était inexact, et que j'étais dans le vrai en soutenant le contraire.

Et la lettre se termine par ces mots : « L'empereur est préoccupé et se tait. »

Cependant l'empereur recevait également M. Ratazzi deux jours après ; et M. Ricasoli était informé du résultat de cette audience impériale non seulement par M. Nigra [1], mais aussi par l'un de ses correspondants personnels, M. Paolo Solaroli, à qui M. Rattazzi avait écrit : L'empereur a dit « qu'il désire ardemment retirer ses troupes de Rome, mais qu'il veut le faire honorablement..., qu'il faut une occasion propice qui n'est pas à prévoir tant que vivra le pape actuel ; qu'il y a de grandes difficultés intérieures ; que l'Italie ne perd rien pour attendre ; qu'il faut calmer les inquiétudes, les impatiences, etc. »

Le prince Napoléon, à qui M. Ricasoli s'était adressé, lui répète ce que l'empereur avait déjà dit à M. Rattazzi, c'est-à-dire son vif désir de

« Quant à la présence à Rome de François II, l'empereur la déplore autant que nous.

« Il s'est employé pour induire François II à quitter Rome, mais n'y a pas réussi, et, parlant de ce sujet à moi-même, il s'est exprimé en ces termes : « Enfin, je ne puis le prendre « par les épaules et le mettre dehors. »

« Maintenez tout le ministère italien dans les sentiments exprimés par le ministre de l'Intérieur et tâchez de les convaincre de plus en plus, non seulement que l'Italie a dans l'empereur son ami le plus sincère et le plus dévoué, mais que la politique napoléonienne est la seule qui convienne au bien de l'Italie et à sa prospérité, et dites-leur que j'ai la conviction qu'on ne tardera pas à voir que je ne me suis pas trompé dans mon appréciation.

« Agréez, mon général, l'assurance de mon respect et de ma haute considération.

Signé : « D[r] CONNEAU. »

1. Lettre du 24 octobre 1861.

résoudre la question de Rome et « l'extrême embarras que cette question lui cause ».

Le général Klapka, de son côté, lui donne[1] les mêmes informations qu'il tient du prince Napoléon, et pose ce point d'interrogation : « Faut-il renverser le problème ? Laisser Rome pour Venise ? » L'idée sourirait à l'illustre émigré hongrois ; il indique les moyens de provoquer une facile insurrection en Hongrie ; mais pour cela, il faudrait des ressources qu'il n'a pas.

VIII. Rome immédiatement, Venise en temps opportun.

Renverser le problème ? Laisser Rome pour Venise ? Jamais ! Venise était aux mains d'une puissante armée, à laquelle il eût été dangereux de s'attaquer. Rome n'était gardée que par la volonté indécise de Napoléon III. C'était Rome qu'il fallait exiger jusqu'à ce qu'il cédât, dût-il, en cédant, mettre en jeu la solidité de son trône et la paix intérieure de la France. Écoutons ce que M. Ricasoli en dit dans sa lettre du 6 novembre à M. Nigra : « Stupidité, folie, que de parler aujourd'hui d'arracher Venise à l'Autriche.. l'état présent de Rome... funeste à l'Italie... préjudice immense... destructeur, corrupteur des idées les plus saines... Donc le programme d'ajourner Rome et de nous occuper de Venise ne

1. Lettre datée de Genève, 1er novembre.

peut être accepté par moi... On aura toujours le temps de faire des folies. *L'Italie peut rester sans Venise pour du temps encore,* et il faut qu'elle reste ainsi, puisqu'elle n'a pas les forces régulières et vigoureuses nécessaires pour livrer des batailles et prendre des forteresses ; partant de ces considérations, j'ose encore proposer un dernier moyen : garnison mixte de troupes italiennes et françaises dans les villes ci-après : Corneto, Acquapendente, Viterbe, Velletri, Frosinone. » Parmi les avantages qu'il verrait dans l'exécution d'un tel projet, il indique spécialement celui de « la démonstration que le gouvernement italien et le gouvernement français, d'accord, entendent mener les choses de la péninsule à leur complet développement ».

Mais une telle démonstration c'est précisément celle que le gouvernement français ne se sentait pas en état de faire. La lui demander, c'était accroître ses embarras en France ; c'était d'autre part lui créer l'obligation d'un refus accroissant les mauvais vouloirs qui se développaient contre lui en Italie.

L'empereur, de son côté, se préoccupait sans cesse de cette terrible question romaine, qui troublait toute sa politique au dedans comme au dehors. Il faisait lui aussi toujours de nouveaux plans ; ses affidés le croyaient, selon ce qui résulte d'une lettre de M. Nigra, datée du 10 novembre, occupé, pendant les loisirs de Compiègne, d'une combinaison portant : *statu quo*

des territoires romains reconnu par l'Italie ; le pape accordant : constitution, drapeau italien avec écusson pontifical, législation laïque, libertés communales et provinciales, solidarité de la politique extérieure avec l'Italie, etc. Le pape acceptant, les troupes françaises se retireraient immédiatement de Rome ; le pape refusant... elles se retireraient également...

C'étaient de pures rêveries provoquées dans son esprit par le tourment de l'étreinte incessante dans laquelle cette insoluble question romaine le tenait. Mais du moins ses rêveries ne causaient de trouble qu'à lui-même ; tandis que celles qu'enfantait l'esprit agité du baron tendaient incessamment à détruire l'ordre d'une politique de bon accord, dont les premiers résultats, glorieux pour la France et profitables pour l'Italie, auraient pu et dû en amener d'autres non moins avantageux. Le baron ne craignait pas même d'invoquer l'intervention du gouvernement anglais contre les atermoiements de la France ; c'est ainsi que, par sa lettre du 27 novembre, il écrivait au marquis Emmanuel d'Azeglio, son représentant à Londres : « Toutes nos difficultés nous viennent de la situation de Rome. La nécessité *que l'Italie ait sa Rome* est inéluctable... Je pense que l'Angleterre a toutes les raisons de réclamer pour que la présence des Français en Italie, qui est déjà une violation flagrante du principe de non-intervention, ne soit aussi une violation *scandaleuse* du principe de liberté... »

A Londres cependant, on ne se serait pas permis de telles infractions aux usàges diplomatiques ; on se bornait à éprouver d'autant plus de satisfaction que l'on voyait plus de germes de mauvaise humeur entre l'Italie et la France. L'état aigu de la question de Rome avait aussi pour les hommes d'État anglais cet autre avantage de rendre difficiles des ententes militaires franco-italiennes ; car, selon qu'écrit M. d'Azeglio à M. Ricasoli[1], « lord Palmerston et lord Russell craignent toujours d'en voir sortir l'anéantissement de l'Autriche, chose qu'ils ne veulent pas ». Aussi souffle-t-on volontiers de Londres sur le feu des ambitions et des vanités italiennes. Selon la même lettre, lord Palmerston, à qui M. Ricasoli a fait soumettre les lettres et le projet de traité destinés à être présentés au Saint-Père, « trouve dans ces bases de négociations, une omission selon lui capitale » en ce qu'il « n'y voit pas la souveraineté du roi d'Italie sur Rome suffisamment affirmée ». — « En outre, il semble disposé — ajoute M. d'Azeglio — à trouver que nous sommes trop généreux en abandonnant entièrement toute ingérence dans la nomination des évêques... »

Et lord Palmerston ne dédaigne pas de revenir à la charge : « Il m'a — écrit de nouveau M. d'Azeglio le 9 décembre — reparlé des conditions proposées pour Rome, et toujours il me dit

1. Lettre du 11 novembre 1861.

qu'il espère que nous ne serons jamais plus aussi généreux. » D'un autre côté, lord Russell lui insinue que « M. Benedetti aurait des sentiments hostiles envers Votre Excellence (Ricasoli) et Odo Russell écrit que si réellement le général français (à Rome) recevait des instructions positives, la répression du brigandage (dans le Napolitain) aurait lieu dans les vingt-quatre heures ». Et nous trouvons dans le post-scriptum de cette lettre une dernière information qui n'était pas faite pour calmer l'esprit si facilement surexcitable du baron Ricasoli : « Lord Russell m'a dit quelque chose comme si on lui avait écrit de Turin que le commandeur Rattazzi est allé à Paris avec une mission secrète. »

Pour juger du degré d'intérêt que les ministres anglais avaient à entretenir la discorde entre Paris et Turin, il convient de rappeler qu'il leur était survenu, précisément dans ces premiers jours de décembre, une complication qui aurait dû les préoccuper exclusivement. La fameuse affaire du *Trent* [1] venait d'éclater ; elle prenait des proportions tellement graves que le cabinet de Londres avait adressé un *ultimatum* au gouvernement des États-Unis ; toute l'Angleterre était dans l'attente anxieuse de la réponse amé-

1. Le *Trent*, navire anglais ayant à son bord comme passagers des délégués de la confédération du sud, avait été visité par un navire des États-Unis du nord, lequel s'était permis d'arrêter ces personnages et de confisquer le navire anglais qui les portait.

ricaine; la guerre paraissait inévitable ; les fonds publics, à la Bourse, allaient à la dérive. Il y avait certes de quoi n'avoir pas autre chose en tête. Pourtant les deux vieillards, qui gouvernaient l'Angleterre, trouvaient encore le loisir de remuer les affaires italiennes, pour en tirer des sujets d'irritation contre la France.

IX. Le baron Ricasoli rêve une coalition européenne contre la France.

Cette dernière information de M. d'Azeglio n'était certes pas l'une de leurs moins bonnes trouvailles. Le voyage de M. Rattazzi à Paris, les réceptions flatteuses dont il y avait été l'objet, les éloges hyperboliques d'une partie de la presse parisienne avaient fait bouillonner toutes sortes de soupçons dans le cerveau du baron. En avoir une confirmation — si vague fût-elle — par cette source anglaise, sacrée à ses yeux comme l'évangile, c'était assez pour lui inspirer quelque brusque détermination. Aussi écrit-il, le 16 décembre, à M. Emmanuel d'Azeglio : « J'ai été chez le roi et lui ai dit mon intention de me retirer...; que ces intrigues de cour et de place m'avaient écœuré...; qu'il convenait de choisir : moi ou Rattazzi; et, cela fait, nous tenir tranquilles et conséquents[1]. » Il déplore, dans sa lettre, de voir

1. Il s'exagérait beaucoup la portée « des compliments que l'empereur des Français et son gouvernement avaient prodigués » à M. Rattazzi, comme le reconnaissent ses pro-

l'Angleterre « sur le point de s'absorber dans une guerre » parce que « le champ de l'influence resterait entièrement à la France en ce qui concerne l'Italie ». Il ne déplore pas moins « la niaiserie, pour ne pas dire la stupidité, de la politique prussienne ». La Prusse craint les vues de la France sur le Rhin. Pourquoi fait-elle mauvaise mine à l'Italie en tardant à la reconnaître, d'accord avec la Russie? Un tel accord russo-prussien aurait pour résultat probable la réconciliation de l'Italie avec l'Autriche et « le départ immédiat » des Français de Rome. « Maintenant que l'Angleterre s'engage dans cette guerre, elle doit par tous les moyens travailler à l'indépendance complète de l'Italie dans l'ordre d'idées que je viens d'exposer. L'Italie a commencé sa régénération avec l'aide de la France; elle l'achèverait avec la coopération des puissances du nord, l'Angleterre étant médiatrice. Ce serait la pacification de l'Europe, grâce à l'Italie. »

L'on est vraiment stupéfait en lisant une telle lettre. Ainsi la France n'aurait délivré l'Italie au prix de son sang, que pour se trouver, deux ans après, isolée en face d'une sorte de quintuple alliance se chargeant de la tenir en bride; et c'est l'Italie, qu'elle avait délivrée, qui aurait pris

pres biographes MM. Tabarrini et Gotti, lorsque, dans leur préface du VI[e] volume des *Lettere e documenti*, ils disent : « Au voyage qu'avait fait à Paris le président de la Chambre, Urbano Rattazzi, on avait donné une plus grande importance qu'il n'en avait en réalité. » page XXXVI.

l'initiative d'une semblable coalition ! On a rarement vu un tel exemple d'absence de sens moral chez un homme chargé du gouvernement d'un grand pays.

Et ce n'était pas là un rêve passager dans l'esprit du baron Ricasoli ; il y revient à l'occasion du passage par Turin du duc d'Argyll[1]. Il a « médité », dit-il, sur les conséquences probables du fait de l'Angleterre se trouvant engagée dans une guerre lointaine. L'Angleterre n'aura-t-elle pas la sagesse d'engager la Russie et la Prusse à s'associer à elle pour empêcher que l'Italie « soit obligée de se jeter dans les bras de la France ? » Cela n'arrivera pas tant que lui, Ricasoli, sera au pouvoir, mais après lui ? Et encore lui-même, il en vient à faire cette hypothèse, comme pour effrayer les puissances par une menace : « Si la France me disait : « Je vous donne « Rome ; je vous aide pour Venise. Jetons en- « semble la perturbation en Pologne, aidons « ensemble la Hongrie à se soulever, et aidez- « moi à prendre les provinces rhénanes » ; moi — ajoute-t-il — j'accepte, et je me lie à la France. Le roi montera à cheval et fera appel à la nation en masse ! Il en sera ce qu'il en sera ! »

Ou bien, autre hypothèse : « Je sors du ministère. Je suis certain que qui me remplacera sera l'homme-lige de la France... Celle-ci sera la mo-

1. Voir *Lettere e documenti*, etc. vol., VI, p. 250.

dératrice de nos destins, et l'Italie est faite française pour Dieu sait combien de temps.

« Ces deux hypothèses doivent très probablement se présenter le printemps prochain. Elles ne peuvent être éventées que par la proposition que je fais dans cette lettre : la Prusse, la Russie avec l'Angleterre..., etc. »

C'est à se demander si l'homme qui écrivait de telles choses ne serait pas mieux à sa place dans une petite maison qu'à la tête d'un grand gouvernement. Malheureusement, là où il était, et si peu de temps qu'il y soit resté, il a communiqué autour de lui sa haine contre la France ; il a donné naissance à des faits dont la conséquence a été de jeter irrévocablement l'esprit italien sur une voie opposée à celle de l'esprit français.

Il a parfaitement raison lorsqu'il écrit à M. Nigra : « Le nom de Napoléon se fait impopulaire ici ; les irritations mal contenues augmentent » ; mais il oublie d'ajouter que c'est à lui-même, aux impatiences qu'il a communiquées autour de lui, qu'est due la propagation de ce sentiment, selon lui « universel »[1]. Et pourtant, il y aurait eu autre chose à faire en Italie que d'y entretenir ainsi le feu des passions politiques. L'administration, forcément négligée dans un tel courant d'idées, était en désarroi un peu partout, et la dette publique croissait « démesurément

1. Voir sa lettre du 25 décembre 1861.

et d'une manière effrayante — *smisaratamente e d'una maniera spaventosa* », comme lui-même le constatait[1]. « M. Fould — écrivait M. Nigra — fera son possible pour relever l'emprunt italien[2]. » N'était-ce pas là, en effet, le genre de services que l'on devait attendre de la France, plutôt que de l'accabler par d'incessantes demandes d'immédiate solution d'une question momentanément insoluble ? Et — nul ne l'ignorait — cette obsédante question ne cessait de tourmenter l'esprit de l'empereur et de son entourage. Le très actif représentant de l'Italie à Paris fait dans la même lettre le dénombrement des forces s'agitant en sens divers autour du souverain à propos des affaires de Rome ; côté libéral : Prince Napoléon, Thouvenel, Fould, Rouher, Billault, Persigny ; côté opposé : les ministres maréchaux et Walewski. L'empereur, dit-il, ne dit rien et garde toujours « entre les deux fractions opposées de son conseil, la contenance que gardait Jupiter dans l'Olympe entre les divinités ennemies ou amies de Troie ». Pourtant il croit que le projet exposé dans sa lettre du 10 novembre et qui paraissait avoir l'adhésion de M. Thouvenel, aurait pu entrer dans une voie d'application pratique : mais M. Ricasoli, n'ayant rien répondu à cet égard, il suppose que ce projet n'avait pas été agréé á Turin.

1. *Ibid.*
2. Voir sa lettre au baron Ricasoli, 29 décembre 1861.

Le baron, en réalité, n'avait foi que dans ses propres intuitions, et la diplomatie anglaise l'encourageait dans son infatuation par d'incessantes flatteries. Le marquis E. d'Azeglio lui écrivait, à la date du 3 janvier 1862, que lord Russell, d'après les informations de sir J. Hudson, le considérait comme le seul homme en Italie « pouvant conduire les choses à bien ». Ainsi ses défiances contre la France se faisaient de plus en plus incurables. Du moment où la France ne faisait pas *hic et nunc* ce qu'il désirait, elle n'était pour lui que l'ennemi, l'auteur responsable de tous les obstacles, de toutes les calamités dont souffrait l'Italie.

Et cependant les preuves du contraire ne lui manquaient pas. Le général La Marmora lui écrivait de Naples, le 2 janvier 1862, sa satisfaction de la façon dont les chefs de l'armée française à Rome s'entendaient cordialement avec lui dans la question du brigandage : « Le général Riduel semble — ajoutait-il — avoir mieux compris que Goyon ce que veut l'empereur. »

De son côté, M. Nigra l'informait au jour le jour des projets qui ne cessaient de germer dans l'esprit du gouvernement français pour donner satisfaction à l'Italie du côté de Rome. M. Thouvenel, après avoir été partisan du projet exposé dans la lettre du 10 novembre, en était arrivé à pencher pour faire Rome « ville libre, avec résidence du pape et institutions purement municipales » ; il considérait, ainsi que l'empereur, « le

pouvoir temporel du pape comme ayant cessé d'être dans des conditions naturelles d'existence [1] ». Plus loin, la même lettre constate que « l'empereur et son ministre ne doutent nullement que Rome ne soit le foyer permanent de l'opposition légitimiste et cléricale dirigée contre le gouvernement impérial » ; mais que l'empereur répète toujours ne pouvoir s'en aller « que convenablement et honorablement ». Or, cette réserve, très légitime assurément, exaspérait le baron, en ce qu'elle remettait au temps des solutions qu'il voulait immédiates. Il écrivait à M. Nigra, le 10 janvier 1862, que, si les Romains étaient laissés à eux-mêmes « ils sauraient bien composer un gouvernement provisoire qui sauvegarderait la Sainteté du pontife ». Les Romains tout seuls ? Peut-être ; mais combien de jours s'écouleraient-ils avant que l'armée du révolutionnarisme cosmopolite vînt, comme en 1849, envahir et la ville et le gouvernement ? combien de jours avant que le pape fût obligé de se sauver, non plus à Gaëte, qui avait cessé d'être territoire neutre, mais en France, ou, bien pis encore, en Autriche peut-être ? Comment un homme d'État qui avait eu sa part d'action dans les événements contemporains, pouvait-il s'aveugler assez pour ne pas voir surgir devant ses yeux un semblable point d'interrogation !

Mais l'aveuglement ici se compliquait de co-

1. Voir sa lettre du 9 janvier 1862.

lères rendant difficiles les relations de gouvernement à gouvernement ; sa correspondance prend un ton d'insolence de plus en plus marqué. Sa lettre à M. Nigra du 12 janvier 1862 rappelle que le gouvernement italien a fait diverses propositions à la France, mais que le gouvernement français « ou ne les a pas accueillies ou les a rejetées, et n'a rien proposé, comme elle avait le *devoir* d'intérêt et de *loyauté* de le faire » ; « il a conseillé de patienter », ajoute-t-il avec un accent d'exclamation, comme si donner un tel conseil ce n'était pas « proposer » *loyalement* quelque chose ! Il est vrai que ce « quelque chose » qui répondait aux convenances de la France, ne répondait pas aux impatiences italianissimes du ministre italien. Mais depuis quand une affaire à régler en commun ne doit-elle être conclue qu'à la satisfaction d'une seule des parties ? Il n'y avait pourtant pas que Rome restant encore à délivrer dans la péninsule. Venise était bien autrement à plaindre sous le sceptre d'un souverain étranger et ennemi de l'Italie ; mais M. Ricasoli, à cet égard, sait parfaitement s'inspirer d'une prudence et d'une patience dont il n'éprouve pas le besoin à l'égard de Rome. Il dit dans la même lettre que « aller à Venise dépendra de l'opportunité » ; qu'« il y a des éventualités qu'il convient de jeter à leur temps » ; que « l'Autriche possède une nombreuse et bonne armée aspirant à se battre » ; que, pour le moment, « l'Italie n'a pas une armée en état d'atta-

quer l'Autriche avec succès... » Il est de fait que le pape n'avait pas à opposer à l'Italie une armée capable d'inspirer au baron Ricasoli des conseils de prudente temporisation. Il n'avait pour toute sauvegarde qu'un point d'honneur français dont le respect pesait peu dans les déterminations de Turin, et la bienveillance d'un souverain dont les oscillations n'inspiraient à Rome que des sentiments plus hostiles que reconnaissants. Aussi M. Ricasoli, dans la lettre que nous venons de citer, se croyait-il en droit de proclamer que, quant à la question romaine, « la nation italienne avait la conscience d'avoir été largement patiente ».

Cependant le marquis de La Valette avait pris la direction de l'ambassade de Rome depuis trois mois, et commençait à connaître suffisamment le difficile terrain sur lequel il marchait. L'empereur, aspirant de plus en plus à se délivrer du cauchemar de l'occupation, lui faisait envoyer des instructions pour recommander au pape de s'entendre avec l'Italie. M. Nigra, dans sa lettre du 16 janvier à M. Ricasoli, en tirait de bons augures, sinon pour « un résultat immédiat » du moins parce que cela pouvait être « le point de départ de négociations ultérieures ». Espérances vaines. Le marquis de La Valette était destiné, comme le duc de Gramont, à user son action dans d'inutiles tentatives, jusqu'à ce que, comme son prédécesseur, il en dût venir à souhaiter passionnément le terme de sa mission.

X. Dissentiments politiques à Turin. — Ricasoli pour Rome. — Le roi pour Venise. — Rivalité de Ricasoli et Rattazzi.

A la même date du 16 janvier existe une seconde lettre, où M. Nigra fait de discrètes allusions aux divisions qui semblaient se manifester à Turin daus la direction de la politique extérieure : « On répète ici et plus encore à Turin que, tandis que le baron Ricasoli croit que la question romaine doit précéder la question vénitienne, le roi pense au contraire que celle-ci doit précéder celle-là... Je ne sais si c'est vrai ou faux, mais... maintenant Türr est ici ; hier était ici Rattazzi ; demain c'est le tour de Cinzani[1] ; après-demain ce sera un autre. » Toutes ces allées et venues d'agents officieux étant de nature à diminuer l'autorité d'un agent officiel, « je vous prie, écrit-il, d'obtenir du roi que je sois rappelé ». Qu'on nomme à sa place « Minghetti ou Pallavicino », dont il est question, rien de mieux, mais si on lui cherche un successeur, que l'on songe bien, ajoute-t-il, « à le trouver tel qu'il puisse dépenser du sien 50,000 francs en plus de son traitement. »

La question Rattazzi était la plus aiguë du moment. Les journaux français, le *Pays* notamment, avaient exalté cet homme d'État de ma-

1. M. Cinzani était allé à Paris, porteur d'une lettre du roi appelant M. Vimercati à Turin.

nière à faire croire à son prochain avènement au pouvoir. M. Ricasoli était indigné de ces menées et s'en ouvrait amèrement avec son représentant à Paris ; celui-ci, dans sa lettre précitée, disait que, si M. Ricasoli y tenait, il pourrait faire cesser « le bas langage du *Pays* et d'autres journaux », avec l'aide de M. de Persigny ; mais, ajoutait-t-il très judicieusement, « l'empereur n'aura-t-il pas en ce cas le droit de demander qu'on mette un frein à notre presse ? Pensez-y bien !... » En effet, une partie de la presse italienne se livrait à une incessante campagne faite pour déplaire considérablement à Paris ; les journaux ministériels poussant à la question romaine dè manière à passionner l'opinion pour une solution immédiate, à laquelle la France ne pouvait adhérer ; les journaux mazziniens et garibaldiens mettant sans trêve en relief les résistances du gouvernement français et vouant l'empereur et la France à l'exécration de l'esprit public italien. Et ces journaux ultra-gallophobes étaient nombreux ; le parti d'action à outrance avait un organe important dans chaque grande ville[1].

Le baron lui répond le 18, dans son style ner-

1. A noter principalement : à Turin *Il Diritto* qui plus tard a modéré sensiblement sa ligne politique, tout en continuant à s'intituler *organe de la démocratie ;* à Naples, l'*Italia del Popolo ;* à Florence, la *Nuova Europa ;* à Palerme, *Il Precursore ;* à Milan, l'*Unità Italiana*, etc. Ces divers journaux ont cessé d'exister depuis très longtemps, sauf le *Diritto*, qui a vécu jusqu'à la fin de l'année 1895.

veux habituel : « Je méprise pleinement le *Pays* et tous autres journaux vendus, mais surtout le *Pays*, depuis que vous m'avez appris qu'il y a là La Varenne[1] et d'autres, qui ont dit que M. Rattazzi y possède quatre actions. » Il prie, au surplus, M. Nigra de rester à son poste, mais après avoir expliqué pourquoi il reste lui-même au sien : « Je reste au ministère, parce que je suis profondément convaincu que le roi trouverait dans Rattazzi un ministre complaisant et faible qui serait la ruine de l'Italie. » Puis il signale « ce grave scandale d'une politique personnelle du roi... Le roi règne et ne gouverne pas. Quant à moi je suis décidé à bien veiller sur la marche de la chose publique et à empêcher le détraquement avec toutes les forces dont je dispose, préservant le pays des folies, le tenant éloigné des calamités que ces folies engendreraient..... » Mais le surexciter à contre-temps, ce pays, pour la conquête de Rome n'était pas une « folie » aux yeux du baron, car dans la même lettre il revient sur la question en ces termes : « Je ne puis en rien varier dans mes sentiments. L'évacuation de Rome de la part des Français est une

1. M. de La Varenne, auteur d'un livre intitulé *Les Autrichiens en Italie*, paraît avoir eu, en Italie, avant et pendant les événements de 1859, une mission officieuse du gouvernement français. Dans ce livre, comme dans d'autres écrits connus de lui, il se montre invariablement très chaud partisan de l'indépendance italienne. Rien ne fait présumer que du temps de M. de Cavour il eût pu être l'objet de l'aversion que le baron semble professer à son égard.

urgente nécessité. » Et — singulière contradiction dont les exemples sont d'ailleurs fréquents chez cet étrange esprit — immédiatement avant d'écrire cette phrase, il en écrivait une autre dans laquelle il se déclarait « content » de la note que le gouvernement français venait d'envoyer à M. de La Valette.

XI. Le baron Ricasoli devient révolutionnaire.

Son exaltation, d'ailleurs, augmentait de jour en jour. Le 17 janvier, il écrivait au marquis E. d'Azeglio : « Vous connaissez mes fermes propos dans la politique italienne : ordre à l'intérieur, Rome, armements ; pour Venise, attendre l'opportunité. » Il rappelle avoir déjà écrit que si la France lui donne Rome et son aide pour Venise, à condition d'être aidée à conquérir certaines provinces qu'elle convoite, « oh ! — exclame-t-il — bien qu'avec regret, j'accepte... je conseille au roi de monter à cheval et, après avoir fait appel à toutes les forces vives de la nation, de se lancer au delà du Mincio » — mais « les Français n'ont plus aucune raison de rester à Rome. Pourquoi nous entraîner à une guerre pour Venise, à une guerre qui peut incendier l'Europe ?... » Il ajoute que, s'il voyait l'unité de l'Italie en péril, il dénoncerait au monde civilisé les erreurs du cabinet anglais, l'obstination de Napoléon III, l'ineptie du cabinet de Berlin, ter-

minant ainsi sa diatribe : « J'appellerai à mon secours la révolution partout où j'en verrai les éléments et je mettrai le feu à la mèche. »

Il écrit encore à M. d'Azeglio le 25 que « la question de Venise mûrira toute seule », mais qu'il faut : 1° la reconnaissance de l'Italie par la Russie et la Prusse ; 2° la libération de l'occupation française..., et il ajoute cette menace que nous verrons peu à peu prendre corps dans son esprit : « Si l'on persiste à maintenir le présent état de choses, je prévois de grands malheurs — *forti guai* — *pour le printemps.* »

M. d'Azeglio répond, le 26 janvier, que, d'après lord Palmerston, la Prusse ne peut pas reconnaître l'Italie par égard pour l'Autriche ; que d'ailleurs elle a adhéré à la théorie qui considère « la Vénétie comme le bastion avancé de la puissance germanique ». En outre, il répugne à la Prusse de rendre hommage à un ordre de choses qui lèse « les droits de possession de certaines dynasties ». D'autre part, « la Russie s'excuse, protestant de ses principes en matière de légitimité ». Après avoir exposé la difficulté d'obtenir la reconnaissance des puissances septentrionales, lord Palmerston juge utile aussi de jeter de l'eau sur le feu que M. Ricasoli, dans certaines éventualités, menacerait d'allumer du côté de l'Autriche. L'Angleterre ne permettrait pas que cette puissance « qui est un contrepoids de la France, soit affaiblie » ; l'Autriche restant telle qu'elle est, l'Angleterre, au cas d'une guerre, « serait

sûre au moins de trouver au centre du continent une puissance en état de disposer d'une armée considérable et *professant des idées conformes aux siennes* ». Et le noble lord n'hésite pas à rappeler au diplomate italien « les engagements existant, depuis le premier empire, entre l'Angleterre et l'Autriche ».

M. Ricasoli, après ces explications du premier ministre d'Angleterre, pouvait-il conserver encore un doute sur cette vérité plus qu'évidente : que l'Italie, en Europe, ne comptait qu'une seule puissance amie et disposée à se solidariser avec elle ? Pouvait-il, conséquemment, hésiter à solidariser à son tour la politique de l'Italie avec celle de la France, à prendre sa part des difficultés qui entravaient le bon vouloir du gouvernement français, et à les concilier avec celles qu'il croyait rencontrer dans la marche de son propre gouvernement ? Le vieil homme d'État anglais était trop fin pour ne pas sentir que ses déclarations pouvaient amener dans l'esprit de l'homme d'État italien la déduction logique de semblables conséquences. Aussi, ne met-il pas fin à l'entretien sans remuer la question dont il le sait passionné et sans raviver dans son âme l'aiguillon du soupçon anti-français. Il « répète » à M. d'Azeglio, à propos des affaires romaines, que « l'empereur est secrètement contraire à l'unification de l'Italie » ; qu'il « garde Rome stratégiquement » ; enfin, il donne à entendre que « Napoléon III convoite des territoires italiens et

que si l'Italie lui donnait de telles satisfactions, elle se brouillerait à jamais avec l'Angleterre. »

Comme contraste entre l'attitude réservée du cabinet anglais et les sentiments tout autres du cabinet français, il est utile de noter ici une lettre du même jour, 26 janvier, que M. Nigra écrit à M. Ricasoli. Il examine l'éventualité d'une agression de l'Italie contre l'Autriche, et les appuis qu'on pourrait espérer en pareil cas : « *L'aide*, dit-il, *ne pourrait nous venir que de la France.* » Pourtant l'empereur, préoccupé de l'équilibre du budget[1], ne veut pas de guerre ; mais « malgré tout, si la guerre éclatait en Italie, il serait, à la longue, forcé de nous aider ». Quant à la question de Rome, M. Nigra dit que l'empereur, étant allé faire une visite au prince Napoléon, qui était souffrant, l'a engagé à prendre la parole dans la discussion près de s'ouvrir au Sénat. « C'est un bon signe », ajoute-t-il, et sa remarque est on ne peut plus justifiée. On sait, en effet, dans quel sens le prince parlait au Sénat sur la question de Rome. M. Nigra termine sa lettre en remerciant M. Ricasoli de l'avoir maintenu à son poste où, dit-il, « mettant à profit la bienveillance que j'ai su m'acquérir en France, j'ai pu faire à la légation italienne une position exceptionnelle que n'ont pas les ambassades des

1. M. Fould, récemment appelé au ministère des finances, avait fait de très inquiétantes révélations sur la situation budgétaire de l'empire. De graves préoccupations dans l'esprit public en étaient la conséquence. (Voir au *Moniteur universel* le rapport de M. Fould en date du 22 janvier 1862.)

grandes puissances ». Et il ne se vantait certes pas, en le disant. L'engouement pour l'Italie et pour son très avisé représentant persistait à la cour comme à la ville. N'avait-il pas, lui-même, dans une lettre écrite peu de jours auparavant[1] fait cette formelle constatation : « L'opinion publique, dans les classes les plus nombreuses, est pour nous très favorable — *favorevolissima* ? — Et le comte Vimercati, peu de temps avant, n'avait-il pas bien supputé le degré supérieur de considération accordé à la représentation diplomatique italienne par rapport à celle des grandes puissances, lorsqu'il faisait remarquer l'humiliation infligée à l'ambassadeur d'Autriche, lors de la réception du comte Arese ? En effet, le prince de Metternich se trouvait à Fontainebleau comme invité « de série » tandis que cet envoyé extraordinaire du roi d'Italie y fut reçu pour consacrer officiellement la reconnaissance du royaume italien par la France et la reprise des relations entre les deux cabinets[2]. Assurément, comme le fait remarquer ce très pénétrant agent politique, ce dut être dur pour le représentant de l'empereur François-Joseph que de se trouver ainsi témoin d'une telle cérémonie, aggravée encore par « les feux d'artifice célébrant la victoire de Solferino ».

Ces notes de Paris, mises en regard de celles

1. Lettre du 16 janvier 1862.
2. Voir la lettre du comte Vimercati à M. A. Castelli, de Paris, 18 juillet 1861. (*Carteggio politico*, etc. Vol. Ier, p. 371.)

de Londres, témoignent bien de ce que l'Italie pouvait attendre de part et d'autre ; mais le baron Ricasoli n'en restait pas moins dans son sentiment anglomane et francophobe. Pourtant le marquis d'Azeglio, tout inféodé qu'il fût aux hommes d'État anglais et plus particulièrement à lord Palmerston, ne laissait pas de lui donner des informations qui auraient dû lui ouvrir les yeux sur l'inanité des espérances qu'il pouvait nourrir quant à l'éventualité d'un appui matériel de l'Angleterre. Il lui dit[1] avoir communiqué au noble vicomte ses doléances sur l'égoïsme anglais, et en avoir reçu cette réponse, fort naturelle d'ailleurs, que « tout ministre d'un pays est égoïste en ce sens qu'il doit faire *quadrer* les événements politiques avec les intérêts de son pays ». Mais lord Palmerston ne continue pas moins à encourager le programme : « calme à l'intérieur, Rome, armements », et « il l'approuve pleinement » sans toutefois négliger de rappeler au représentant du gouvernement italien que l'Angleterre ne dispose « que de moyens pacifiques et diplomatiques ». Vers le même temps, lord Shafterbury, dans une lettre intime[2] adressée à M. Ricasoli, ne lui laissait pas davantage d'illusions : « L'Angleterre — lui écrivait-il — ne serait disposée à donner à la cause italienne que l'*appui moral* le plus cordial et le plus énergique. »

1. Lettre du 27 janvier 1862.
2. Lettre du 27 janvier 1862.

XII. Réception du nouveau nonce à Paris, Mgr Chigi. — Discours du trône. — Agitation clérico-légitimiste en France. — Agitation mazzinienne en Italie.

Sur ces entrefaites avait eu lieu à Paris[1] la réception du nouveau nonce, Mgr Chigi, successeur de Mgr Sacconi, qui, par ses intrigues clérico-légitimistes, avait donné tant de sujets de plaintes au duc de Gramont. Les discours d'usage furent prononcés avec le ton de bienveillance mutuelle que l'on garde en pareille circonstance. Toutefois celui de l'empereur parut très symptomatique. Sa Majesté y déclarait sa volonté de concilier « ses devoirs de souverain avec son dévouement pour le Saint-Père ». On vit généralement dans cette phrase l'annonce d'intentions dont le cabinet de Turin n'aurait qu'à se réjouir.

Peu de jours après, le lundi 27 janvier, s'ouvrait la session législative. Le discours du trône était plus de nature encore à provoquer des commentaires dans le même sens. L'empereur ne consacrait que cette très courte phrase aux affaires d'Italie : « J'ai reconnu le royaume d'Italie avec la ferme intention de contribuer par des conseils sympathiques à concilier deux causes dont l'antagonisme trouble partout les esprits et les consciences. » Pas une de ces paroles par les-

1. Le 23 janvier.

quelles le souverain exprimait d'ordinaire son dévouement au Saint-Père et sa volonté de continuer à le protéger ! L'impression en fut très grande, et le parti catholique s'en émut beaucoup. L'agitation qui en résulta s'accrut encore, par suite de la publication de la dépêche du 11 novembre de M. Thouvenel à M. de La Valette, et de la réponse de cet ambassadeur constatant l'inutilité de ses efforts pour amener le Pape et son ministre à des sentiments de conciliation. Les journaux religieux se livraient à de vives polémiques avec les journaux libéraux. L'évêque d'Arras, dans un *ordo* adressé à son clergé, niait au gouvernement de la France le droit de donner des conseils au Saint-Siège, et visait personnellement l'empereur par cette phrase ayant toute la portée d'une sentence : « César n'a pas le droit de se mêler des affaires de Dieu. » A Rome, on adoptait des déterminations indiquant le parti pris de la résistance quand même. Les évêques de la chrétienté y étaient convoqués pour le mois de mai, dans le but évident de leur faire prononcer une formule de maintien du domaine temporel, sur laquelle le gouvernement pontifical se proposait de s'appuyer.

Cependant le cabinet français continuait à donner au gouvernement italien des témoignages de son bon vouloir. M. Fould, selon sa promesse, aidait à la hausse des fonds italiens, hausse que favorisait d'ailleurs la publication de la corres-

pondance diplomatique échangée entre Paris et Rome [1]. M. Thouvenel, de son côté, promettait à M. Nigra [2] de s'employer encore auprès des cabinets de Saint-Pétersbourg et de Berlin pour en obtenir enfin la reconnaissance du royaume d'Italie, tout en lui faisant remarquer que les diplomates russes répondaient aux demandes de l'Italie à cet égard : « Comment voulez-vous que le czar reconnaisse un état de choses que vous-mêmes ne cessez de déelarer provisoire et incomplet ? Comment reconnaître un royaume qui, selon vos propres déclarations officielles, n'a ni capitale ni limites fixes et certaines ? » Et cet argument, la diplomatie prussienne l'employait également à l'appui de son refus. Pourtant M. Thouvenel ne désespère pas de réussir, mais pour y être aidé, il donne au gouvernement italien « le conseil de cinq ou six mois de calme ».

Or l'Italie, telle que la voit le baron Ricasoli dans sa réponsc datée du 12 février, a sans doute besoin de calme, mais « ne nous faisons point d'illusion — ajoute-t-il — le désir et le besoin d'aller à Rome va croissant ».

Le 13 février, il écrit au marquis E. d'Azeglio, protestant contre la crainte exprimée par lord Palmerston qu'il songe à faire la guerre à l'Autriche pour Venise. La guerre ! « Je prie Dieu,

1. Voir la lettre de M. Nigra à M. Ricasoli du 8 février 1862.
2. Voir la lettre de M. Nigra à M. Ricasoli, du 30 janvier 1862.

dit-il, qu'il en éloigne de nous même l'ombre... » Et il revient aussitôt à son idée de prédilection, avec une affirmation de sa personnalité bien digne de remarque : « Je suis ferme dans mes propos parce que *j'ai la conscience d'être nécessaire*[1]..... Ce qui seul nous manque, c'est le départ des Français de Rome..... Le jour où cessera l'occupation étrangère à Rome, nous pourrons vraiment chanter l'hymne au Seigneur et dire : L'Italie est faite !.... Les Français perdent d'heure en heure leur popularité en Italie. »

Vers ce temps-là tout concourait à précipiter le mouvement de l'opinion, auquel la politique inquiète du ministère Ricasoli avait donné naissance. La session des Chambres françaises s'ouvrait ; la discussion de l'adresse y devenait une occasion propice à des débats pour et contre la politique du gouvernement impérial à l'égard de l'Italie et de la papauté. M. Thouvenel communiquait au Parlement la correspondance échangée entre le marquis de La Valette et le cardinal Autonelli. La lettre du cardinal affirmant que « l'Italie est avec le Vatican » est prise en Italie pour prétexte d'une agitation tendant à prouver le contraire. M. Ricasoli sent vaguement que cette agitation peut aller plus loin qu'il ne le faudrait. Le roi devant aller à Milan, le ministre

1. M. Crispi, quelque trente ans plus tard, ne tenait pas un autre langage.

écrit au comte Pasolini, préfet de cette grande ville, qu'il est bon qu'il n'y ait aucun cri ni pour Rome ni pour Venise — pour Venise surtout, « dont il est utile que le nom ne soit pas même prononcé ». Cette recommandation s'explique parfaitement. Les cris pour Rome auraient pu indisposer Victor-Emmanuel, qui n'approuvait pas, dans son for intérieur, la ligne politique suivie par son ministre, sur la question romaine, en opposition aux vues de la France ; les cris pour Venise, par contre, pouvaient encourager le roi galant homme dans ses menées secrètes avec l'émigration hongroise en vue d'une guerre contre l'Autriche. Mais il arrivait au baron Ricasoli ce qui arrive habituellement à tout homme assez doué d'audace pour créer un mouvement et insuffisamment doté des ressources intellectuelles nécessaires pour le dominer. Cavour dirigeait les mouvements qu'il créait. Ricasoli se vit réduit à être dirigé par eux. L'agitation gagna promptement. Elle prit même, par moments, un caractère scandaleux, comme à Milan, où Fra Pantaleo, le « chapelain de Garibaldi » entra de force dans le dôme, suivi d'une foule d'énergumènes. Ce moine défroqué y fit un sermon à sa manière, prêchant aux femmes d'aller souvent à confesse pour exercer le pouvoir de leurs charmes sur leurs confesseurs et les convertir aux idées libérales. A Naples, à Gênes, à Pavie, dans toutes les villes importantes, les manifestations allaient grand train, et le nom acclamé n'était

pas celui du ministre qui avait favorisé un tel courant d'idées; le nom que partout les échos répétaient était celui de MAZZINI.

L'impression produite par ces faits était très grande à Turin. Les hommes politiques les plus considérables, ceux-là surtout qui étaient comptés parmi les amis de Cavour, affectèrent de siéger à droite pour bien marquer la scission qui éclatait entre eux et le ministère. Dans ce camp étaient les Minghetti, les Massari, les Borromeo, les La Farina, les Caracciolo, les Lanza et, avec eux, les Piémontais.

XIII. Le baron Ricasoli et l'extrême gauche. — Il s'allie à Garibaldi.

Le baron Ricasoli sentait l'équilibre manquer sous ses pieds. Il dut songer à se créer une force du côté de la gauche ; mais, dans cette direction, rien d'efficace à faire sans avoir avec soi Garibaldi. C'est ce que comprenait parfaitement Giorgio Pallavicino lorsqu'il écrit au baron[1] : « L'enthousiasme existe et les manifestations qui se succèdent sans trêve contre le pouvoir temporel en sont la preuve incontestable. » Il lui disait en conséquenee qu'il fallait diriger cet enthousiasme et pour cela appeler Garibaldi « qui veut l'*Italie une avec Victor-Emmanuel*, chose que ne veut et ne voudra jamais Mazzini. Aujourd'hui

1. Lettre datée de San Fiorano, 15 février 1862.

Garibaldi peut contenir ou lancer la révolution, laquelle dépend d'un signe de lui..... Si nous avons des périls à Saint-Cloud, nous en avons aussi à Caprera..... N'irritons pas l'homme-lion... Garibaldi croit à la providence (comme Giorgio Pallavicino), mais il ne croit pas aux paroles de Napoléon III. Il est convaincu que Goyon et La Valette reçoivent des instructions contraires à nous, en conformité de cette politique de renard, qui fut toujours celle de la France depuis le 2 décembre. En cela j'avoue être d'accord avec Garibaldi.... Bonaparte, qui puise encore sa force dans les sympathies populaires, ne craint ni l'Autriche, ni la Russie, ni la Prusse, ni l'Angleterre; mais il craint la révolution. Soyons donc révolutionnaires, si nous voulons que l'empereur des Français soit pour nous un allié et non un tuteur. » Il suffit de lire cette lettre pour juger de l'absence complète d'esprit politique chez celui qui l'écrivait. C'est pourtant là le nouveau programme qui s'offrit à l'esprit du premier ministre du roi d'Italie et qu'il n'eut garde de repousser.

S'entendre avec Garibaldi devenait donc nécessaire ; mais Garibaldi n'était pas facile à saisir ; il s'était brouillé avec la société politique du *Provvedimento,* organisée à Gênes par Bertani et infectée de mazzinisme ; il se tenait sur son rocher de Caprera, et boudait. Il fallait l'amener sur le continent. MM. Crispi, Mordini et Ber-

tani étaient en vain allés le trouver pour le prier d'assister à l'assemblée générale des comités d'action, qui devait avoir lieu le 9 mars à Gênes ; il répondit à ces sollicitations par une lettre que les journaux du continent publiaient le 21 février, et dans laquelle il recommandait au *Provvedimento* et aux autres sociétés patriotiques d'être toutes représentées à l'assemblée générale projetée ; à cette condition, il croyait leur réunion efficace ; mais il s'excusait de ne pouvoir s'y rendre de sa personne.

Le même jour Mazzini télégraphiait aux sociétés ouvrières napolitaines « d'attendre leur délivrance seulement de la nation et de Garibaldi, et non de la France ».

Le ministre Ricasoli, sorti des rangs de la droite conservatrice, faisait donc son évolution vers la gauche radicale. On en eut un symptôme visible dans l'attitude du *Diritto*, organe de cette fraction, cessant subitement ses attaques habituelles contre le gouvernement. Mais l'accord avec la gauche eût été insuffisant si l'on ne parvenait pas à s'assurer du concours personnel de Garibaldi. Il fallait à tout prix empêcher que l'élément mazzinien achevât de mettre la main sur le général, et l'amener à l'entente désirée par le ministre. C'est au sénateur Plezza que le baron s'adressa pour cet important objet ; et, le 20 février, celui-ci lui écrivait qu'il consentait à aller tenter l'aventure à Caprera.

M. Plezza avait de l'influence sur l'esprit du

général. Le baron put croire avec raison au succès. Aussi sa correspondance s'en ressent-elle par un ton de confiance dans sa propre force. Le 22 février, il écrivait au marquis d'Azeglio pour se plaindre de ce que M. Odo Russell, dans une dépêche reçue par sir J. Hudson, paraissait douter de voir mener à bien l'unité de l'Italie. « Si, dit-il, une telle dépêche était publiée, l'Italie s'écrierait qu'elle n'a plus à se fier qu'à ses seules forces et appeler Garibaldi à son secours. Et c'est ce qui devra finir par arriver, si l'on persiste à maintenir la question romaine dans les conditions actuelles. J'ai décidé *d'attendre jusqu'au mois d'avril,* et si, d'ici là, nous n'aurons pas marché en avant, nous aviserons. Mais sur cela je vous écrirai bientôt. C'est une chose grave qu'il convient de peser mûrement. »

XIV. Roi et ministre aux prises.

Cet état d'excitation constante où vivait le ministre dirigeant ne pouvait pas ne pas avoir son contre-coup dans le pays. Il était visible pour tous que le roi et son premier ministre ne vivaient pas en accord de sentiments. « Il (Ricasoli) était plutôt toléré qu'agréé », selon l'aveu qu'en font ses biographes[1]. Les chefs des divers groupes parlementaires, dévoués plus spéciale-

1. Voir la préface du VI[e] volume des *Lettere e Documenti*, p. XXXV.

ment à la couronne, se détachaient successivement de M. Ricasoli. Il avaient fondé, depuis quelques semaines, un nouveau journal, *Il Tribuno*, qui, dès son apparition, se posa sur un terrain politique nettement anti-ministériel. Ce journal dénonçait, comme indécente, l'opposition que le président du Conseil faisait au souverain ; il blâmait avec une extrême vivacité le Parlement pour l'appui qu'il donnait publiquement au ministère, tandis que, dans les conversations particulières, la plupart des députés en critiquaient amèrement la politique ; comme conclusion, la dissolution de la Chambre et le renvoi du cabinet Ricasoli étaient demandés avec insistance. M. Ricasoli ne dédaigna point d'engager la lutte sur le terrain des polémiques de presse. Les journaux ministériels furent lancés avec violence contre les attaques du *Tribuno* ; et leurs répliques allaient souvent juqu'à méconnaître le respect dû à la personne royale. Victor-Emmanuel, dont l'amour-propre était très chatouilleux, s'en ressentait offensé. Il devenait manifeste qu'une crise entre lui et son ministre ne tarderait pas à éclater.

Cette crise, le parti de la cour pensa la provoquer dans la séance du 25 février. Le député Boggio interpella le président du Conseil sur l'attitude du ministère vis-à-vis de l'agitation créée dans le pays par les agissements du *Provvedimento*. M. Ricasoli, tout en déclarant que cette agitation n'avait rien que le gouvernement pût

considérer comme coupable, eut l'habileté de déplacer la question du terrain politique et de la porter sur celui de la légalité. Il dit en substance que le droit de réunion était inscrit dans le Statut du royaume et que le gouvernement ne pouvait pas empêcher les assemblées des comités patriotiques de se réunir. Il évitait par cette adroite tactique le coup que l'opposition conservatrice avait voulu lui porter. Du moment où il ne s'agissait que d'une question de légalité, un vote en quelque sorte unanime devait approuver les déclarations du ministre. C'est ce que comprirent les membres de la gauche; aussi furent-ils tentés de donner à leur succès la solennité d'un vote nominal. Ce fut une faute : MM. Bottero, Alfieri, Chiaves et plusieurs autres membres de la majorité se hâtèrent de déclarer qu'ils ne voulaient pas de « votations équivoques », que, si le vote à intervenir devait avoir, même indirectement, un caractère de confiance, ils voteraient contre. La proposition d'appel nominal fut aussitôt retirée, et le vote par assis et levés qui intervint n'eut plus aucune signification politique sur laquelle le ministère pût se croire autorisé à s'appuyer.

Après ce vote du 25 février, il y avait dans l'atmosphère une électricité grosse d'orages.

Le 27, le baron Ricasoli, n'ayant pu voir le roi, qui était ou se disait souffrant, lui écrivait une lettre touchant plusieurs points : il propo-

sait de décerner au général Cialdini le collier de l'Annonciade ; il déconseillait le voyage que Sa Majesté avait l'intention de faire dans le midi ; il recommandait par contre d'envoyer dans le midi les princes ; il appuyait l'idée d'un voyage à Milan, et demandait quel serait le ministre qui devrait y accompagner le souverain. Le ton de cette lettre était sec, comme d'ailleurs tout ce qui sortait de la plume du baron.

Victor-Emmanuel, qui avait mal enduré la supériorité, tempérée de souplesse, d'un Cavour, ne supportait plus que très impatiemment la médiocrité, hérissée de rudesse, d'un Ricasoli [1]. Mal en cour, le baron n'était pas mieux placé dans l'esprit du corps diplomatique, avec lequel « sa sauvagerie hautaine — *la selvatica alterezza di lui* [2] » lui avait créé des rapports difficiles. M. Benedetti, lui-même, qui était venu à Turin dans de si excellentes intentions pour l'Italie, s'y trouvait « mal à l'aise [3] ». Seul le représentant de l'Angleterre continuait à vivre en rapports étroits d'amitié et d'idées avec le baron.

De tout cela résultait une situation très tendue, dont certains collègues du Président du Conseil savaient tirer un habile parti pour achever d'aigrir l'esprit du roi, déjà fort irrité. L'un d'entre eux surtout excellait dans ce travail de démoli-

1. « Tu me dis que le roi est exaspéré », écrivait Vimercati à M. A. Castelli, dans sa lettre du 16 février 1862.
2. Voir Zini, *Storia d'Italia,* vol. I, part. II, p. 1001.
3. Voir le *Carteggio Politico di M. A. Castelli,* vol. I, p. 410.

tion du baron Ricasoli ; c'était le sicilien M. Cordova[1], ministre de l'agriculture, qui y apportait toute sa dextérité d'insulaire.

Victor-Emmanuel en était donc venu à désirer vivement de se défaire de son encombrant ministre. Sa réponse à la lettre du baron est remarquable. Il s'y montre tout entier avec ce mélange de bonhomie et de finesse un peu goguenarde qui faisait le fond de son caractère. La voici :

« Turin 27 février 1862.

« Mon très cher cousin[2] et ami,

« Je ne suis pas très bien dans ma santé comme aussi dans mon moral ; le médecin me dit de me tenir deux jours au repos. Je pars pour la campagne ; mais je serai, vivant ou mort, de retour samedi soir, et, si vous le voulez, je pourrai converser avec vous.

« A l'égard de l'affaire Cialdini, il faut que je fasse la chose de *motu proprio,* je ne sais comment il la prendrait venant du ministère. Je ne le lui ai jamais dit, mais il a su que j'ai voulu la lui donner en d'autres temps. Quant au voyage des enfants, nous en causerons.

« Mon cher baron, il me semble que les difficultés vont croissant et que tout n'est pas lisse.

1. Voir *La Vita e i tempi di Giovanni Lauza,* vol. I, p. 275-276.

2. Le baron Ricasoli était chevalier de l'Annonciade, et l'on sait que le collier de cet ordre donne à ceux qui le portent le rang de cousins germains du souverain.

Je voudrais avoir la fibre que vous possédez, cher baron, mais c'est là un privilège que Dieu ne m'a pas accordé; de sorte que les passions humaines ne me sont d'aucun divertissement. Je vous souhaite d'être mieux illuminé que moi, et sur ce Victor-Emmanuel serre la main à Bettino Ricasoli en bon et vrai ami.

« Votre très affectionné,

« VICTOR EMMANUEL. »

Dès le matin du samedi, 28 juillet, le baron Ricasoli écrivait au roi une lettre lui demandant audience pour le soir du même jour, avant six heures ou après neuf heures. Cette lettre est très longue; elle est publiée dans le VI[e] volume des *Lettere e documenti di Bettino Ricasoli,* pages 414 et suivantes, où le lecteur désireux de se rendre compte du curieux style épistolaire de cet homme d'État, peut la lire intégralement. Je me bornerai ici à en relever les passages les plus saillants. Le ministre commence par reconnaître, avec le souverain, qu'il existe des difficultés intérieures, mais, dit-il, « celles-ci seulement sont inhérentes aux nouvelles conditions » créées par les « admirables » plébiscites du peuple italien. Toutefois il existe « d'autres difficultés, non vraies, non réelles, mais artificielles et qui ne sont que le fruit de la malveillance et de la sottise... Le centre de ces difficultés n'est qu'ici à Turin... Je m'en préoccupe avec d'autant plus de cœur, que j'ai dû m'apercevoir que *le seul ami vrai et*

désintéressé qu'ait Victor-Emmanuel, c'est Bettino Ricasoli. Si un nuage sinistre et douloureux n'avait pas enveloppé le premier, le second pourrait espérer d'avoir porté dans le cœur du premier cette sérénité d'âme et d'esprit... qui est si nécessaire à qui dirige les destins d'une nation que Dieu a voulu faire grande... »

Les difficultés autres que celles « qui sont l'œuvre de la malveillance humaine unie à une grande dose de sottise » n'effraient point le ministre. Les secondes ne l'épouvantent pas non plus « parce que ce ne sont pas des difficultés vraies », mais, dit-il, « elles m'agacent et m'affligent... elles m'agacent — *mi uggiscono* — parce que je n'ai pas d'armes pour les combattre... Victor-Emmanuel seul peut les faire disparaître d'un souffle de son âme italienne. Rendant la paix à lui-même, il peut chasser l'air impur qui tend à s'épaissir autour de lui. » Et la lettre se termine par ces paroles, malgré tout, très dignes : « Quant à moi, j'attends que Victor-Emmanuel et le roi daignent me rendre liberté, paix et repos. »

Une seule lettre ne suffisait pas à exhaler le trop-plein de l'âme constamment en travail du baron Ricasoli. Le même jour, il en écrivait une seconde ayant un caractère beaucoup plus décisif. Après un remerciement pour les paroles affectueuses que le roi lui avait écrites, il en déduit aussi le jugement que Sa Majesté semble porter

sur le gouvernement du pays, et qui peut se résumer ainsi : « 1° mécontentement pour la marche — *andamento* — de la chose publique et appréhension pour l'avenir de l'Italie ; 2° désapprobation de la conduite du ministère, et défiance de la capacité de ses membres pour améliorer la situation des affaires. »

Il ajoute que le roi connaît son jugement sur l'avenir du pays ; que ce jugement s'est formé en lui à l'état de « grande conviction » et qu'il lui serait impossible « de suivre une autre voie ». Cependant « le conseil des ministres a constaté, depuis la soirée de mardi dernier[1] » que l'appui du Parlement n'est peut-être pas corroboré par « une pleine et sûre confiance de la part du souverain ». Or, comme il semble résulter de divers indices, dont le public se préoccupe, que cette confiance est « notablement diminuée » le conseil, à l'unanimité, a décidé de se démettre.

Victor-Emmanuel, qui n'était jamais à court de finesse, et qui d'ailleurs avait autour de lui d'intimes confidents, très habiles dans l'art d'écrire, répondit au baron, le matin du 1er mars, de très bonne heure. Sa lettre commence par dire que, d'accord « avec une partie respectable des représentants de la nation », il déplorait depuis plusieurs mois de voir le gouvernement

1. Le mardi 25 février, jour du vote d'incomplète confiance rapporté plus haut, voir p. 273.

sorti de la voie « suivie par le comte de Cavour » et qui, dit-il, « est la seule qui nous conduira glorieusemeut au but final ».

La suite de la missive royale a dû être un coup de foudre pour le baron, qui, se croyant « nécessaire », comme il aimait à l'affirmer dans ses lettres particulières et dans ses conversations intimes, avait cru jusqu'au dernier moment avoir, par la menace de sa démission, raison des résistances du roi. Cette assurance qu'il avait dans la solidité de sa situation résulte bien de sa correspondance. Le 28, après qu'il avait reçu la première lettre du roi, dans laquelle il eût dû lui être pourtant si facile de voir que sa démission était tout ce qu'on désirait en haut lieu, il écrivait à M. Nigra une de ses longues lettres habituelles. Cette lettre, qui tient six grandes pages des *Lettere e documenti,* analyse dans son entier la question de Rome et celle du Napolitain. Il y suggère les mesures qu'il voudrait voir prendre par le gouvernement français en suite de la discussion en cours au Sénat impérial. On y constate, de la première à la dernière ligne, le ton de sérénité d'un homme qui est sûr de son avenir, d'un ministre qui se préoccupe, non des misérables tracas d'aujourd'hui, mais bien des choses importantes de demain.

C'est dans cet état d'âme que venait le frapper le second paragraphe de la lettre du roi, le plaçant fort habilement dans une impasse d'où il lui était impossible de sortir autrement qu'en des-

cendant du pouvoir. Voici comment Sa Majesté s'exprimait :

« Cela dit, j'ajouterai, mon cher baron, que, respectant le parti pris par le ministère, mais m'en tenant avant tout à la pureté du régime constitutionnel, je désire être certain et convaincu que le ministère jouit de la confiance de la majorité de la Chambre, ne me suffisant pas, pour obtenir cette conviction, que le ministère ait obtenu un vote favorable en s'appuyant sur l'extrême-gauche. Je serais donc d'avis que le ministère attendît la premiére séance de la Chambre afin de *susciter* un tel vote, ou qu'il attendît une autre interpellation en sèns opposé. Alors, et le ministère et moi nous y verrons plus clair et pourrons respectivement décider ce qu'il y aura à faire. Faites-moi savoir l'avis du ministère sur cette proposition et ayez la complaisance de lui faire lire cette lettre. »

La question politique ainsi nettement posée, le roi aborde ensuite les questions personnelles, qu'il touche en termes affectueux, tout en faisant bien sentir qu'il est roi et n'entend pas se soumettre au contrôle de ses ministres.

« Pour ce qui a rapport — poursuit-il — à votre seconde lettre, cela n'admet pas d'explications, puisque je vous ai plus d'une fois exprimé de vive voix quelle est l'amitié qui me lie étroite-à votre personne. Autant vous que moi, cher baron, nous pouvons voir et recevoir qui nous voulons, et cela, cher ami, ne peut tirer à con-

séquence, vu que nous ne sommes plus ni l'un ni l'autre sous tutelle.

« Ce sont là choses de petite importance — *di piccolo momento* — car si nous devions faire attention aux propos rapportés, la chose serait réciproque. Je vous serre la main et j'attends, quand vous le pourrez, une réponse.

« Votre très affectionné,

« VICTOR-EMMANUEL. »

XV. Chute du ministère Ricasoli.

Le coup droit était porté. Il n'y avait plus pour le baron Ricasoli d'autre parade possible que la confirmation de sa démission. Il l'écrivit aussitôt dans les termes très dignes que l'on devait attendre d'un homme portant aussi haut que lui le respect de sa propre personnalité. Il se dit affligé que le roi ait pu croire qu'il eût cherché l'appui de l'extrême gauche : « Je n'ai cherché, dit-il, et ne chercherai jamais d'autre appui que celui du Statut et de la loi, et je me plais à croire que le vote de la Chambre de mardi a été un hommage unanime rendu aux raisons de constitutionnalité et de légalité, dans une question que je m'efforçais d'enlever des sphères des passions et de porter dans celles du droit pur. » Cela dit, il insiste dans la démission du ministère, priant instamment le roi de l'accepter.

Le roi saisit la balle au bond, et, sous la même

date du 1er mars, il répondit que les ministres ayant cru devoir « répéter » leur démission, il se voyait « contraint d'adhérer à leur instance réitérée ». Mais ce qui prouve bien que ses mesures étaient parfaitement prises d'avance, c'est la phrase qui suit : « Je charge Rattazzi de former le nouveau cabinet. » Son choix était donc arrêté, et ses accords avec le successeur du baron Ricasoli n'étaient plus à faire.

Quant au baron, il se fit malade ce dimanche 1er mars, comme avait fait le roi les jours précédents ; et le secret de sa chute ne transpira pas pendant deux jours ; mais il dut avoir un véritable crève-cœur en recevant le lendemain la très courte mais très importante lettre ci-après de son affidé, le sénateur Plezza.

« Turin, 2 mars 1862.

« Excellence,

« Je suis peiné de votre maladie qui, je l'espère, sera passagère.

« Je suis arrivé à 2 heures et demie en laissant Garibaldi à Gênes dans d'excellentes dispositions d'esprit, comme il l'est toujours lorsqu'on traite avec lui avec franchise et confiance.

« Demain matin je serai chez Votre Excellence pour lui faire la relation de ma mission.

Avec une particulière estime, etc... »

Tomber du pouvoir ainsi, juste au moment où ses plans allaient réussir, ç'a dû être pour lui une douloureuse aggravation de sa chute.

XVI. Le roi et le général Türr.

Mais la déception portait plus loin et plus haut encore que sur le baron Ricasoli. Et ici se place un épisode que mon illustre ami, le général Türr, a bien voulu me raconter dans tous ses détails.

Le roi Victor-Emmanuel II, outre la chasse et d'autres entraînements auxquels il s'abandonnait volontiers comme homme, avait, comme roi, deux passions: la guerre et la politique, la politique extérieure principalement. Je tiens d'un ancien ministre, dont je ne suis pas autorisé à dire le nom, ce mot qui a la valeur d'une note d'histoire: « Depuis la mort de Cavour, la politique étrangère n'a plus été faite que par la cour. » Or, du temps du père de Humbert Ier, il n'y avait pas de cour à proprement parler; la cour c'était le roi à lui tout seul. Victor-Emmanuel aimait donc la guerre comme chacun sait; sans être doué des talents d'un grand capitaine, il avait assurément l'âme d'un grand soldat. Il aimait les soldats beaux et vaillants, et Türr était sans nul doute le plus beau soldat de son temps, et il était renommé entre les plus vaillants de ce groupe d'hommes héroïques, avec l'épée desquels Garibaldi a pu réaliser ses merveilleux exploits de Sicile et du Napolitain. Le roi, qui l'avait distingué, se l'était attaché personnellement et l'avait

même fait son aide de camp général. Mais le général Türr avait une autre qualité par laquelle il devait achever de lui plaire : sous ses dehors tout militaires de bienveillance et de franchise, c'était et c'est encore un très fin diplomate. On doit comprendre combien sous ce double aspect, il devait être agréable à un prince qui ne rêvait que batailles et conspirations. Aussi le général était-il devenu son confident intime à ce point que, deux fois par semaine, le dimanche et le mercredi, il allait de très bonne heure chez le roi, souvent même dans sa chambre à coucher, et s'y entretenait longuement avec Sa Majesté.

Ce dimanche, 1er mars, il y alla comme d'habitude, à une heure très matinale. Le roi était encore couché. Le général s'informant de sa santé, il lui répondit que le corps n'allait pas mal, mais qu'il ne pourrait en dire autant du moral. Puis il lui dit en lui montrant des lettres : « Voilà ce que j'ai reçu de Ricasoli.

— Et Votre Majesté a répondu?...

— Ma Majesté s'en est allée aux écuries, car il y a des moments où l'on se trouve mieux avec les bêtes qu'avec les hommes. Là, j'ai fait appeler Castelli, et nous avons combiné la réponse que voici : « J'accepte la démission de Ricasoli, et Rattazzi formera le nouveau ministère. — En ce cas », dit Türr, après avoir pris connaissance des lettres, « je ne retourne pas à Pallanza ; je reste à Turin. » — « Non, dit le roi ; vous pouvez

vous en aller; revenez mercredi; ce sera suffisant; Rattazzi, d'ici là, n'aura encore pu rien terminer. »

XVII. Le général Türr et Sir James Hudson.

Le général Türr prit donc congé de Sa Majesté et s'en alla directement à la gare prendre le train pour Pallanza, où il avait une habitation de plaisance.

Dans le train, il se rencontra avec le ministre d'Angleterre, sir James Hudson, qui avait aussi une résidence un peu plus loin que Pallanza. Dans le train, jusqu'à Arona, et sur le bateau, d'Arona à Pallanza, on causa de toutes sortes de choses. Sir James paraissait gai; il était communicatif; on parla politique aussi, et, le nom de Rome ayant été prononcé, il dit tout à coup: « Eh! bien, l'affaire de Rome est faite maintenant. On va signifier aux Français d'avoir à décamper. » — « Mais alors, interrompt Türr, c'est la révolution. Il faut appeler Garibaldi. » — « C'est déjà fait » reprend sir James. « Plezza est allé le chercher à Caprera. »

Le général écoutait sans rien dire à l'encontre. Arrivé à la station de Pallanza, il s'apprête à descendre du bateau, serre la main de sir James et lui dit à brûle pourpoint: « A propos, Monsieur le ministre, je dois vous dire que le ministère Ricasoli est tombé. — Comment? — Oui,

le roi a accepté sa démission tout à l'heure. — Et vous ne me l'aviez pas dit? — Mais, Monsieur le ministre, vous ne me l'aviez pas demandé... » Sur ce mot finement lancé par son interlocuteur, le diplomate désappointé descend lui-même du bateau ; il renonce à poursuivre son chemin, et entre à la station pour attendre un bateau de retour sur Turin.

A l'avenir est réservée la découverte de documents établissant d'une manière précise la part de la diplomatie anglaise dans cette conspiration Ricasoli-Garibaldienne, qui a eu son dénouement dans le drame d'Aspromonte. En attendant, cette participation du représentant de l'Angleterre au secret de la conspiration dans ses détails originels permet parfaitement de se faire une conviction par voie d'induction. La suite de cette histoire fournira d'ailleurs aux lecteurs des éléments qui pourront changer leur conviction d'induction en certitude de fait.

CHAPITRE III

LE MINISTÈRE RATTAZZI

I. Formation de ce ministère.

A peine chargé du mandat de former le nouveau ministère, M. Rattazzi se préoccupa de réaliser dans son cabinet une fusion de la droite et de la gauche. C'était dans son tempérament. C'était aussi une nécessité de son existence ministérielle. L'élément de gauche lui était utile pour pouvoir pactiser avec Garibaldi; l'élément de droite pour se tenir en harmonie avec la grande majorité du pays et du Parlement, du pays légal en un mot; la prétention constante du parti d'action, en effet, était d'agir en dehors de toute loi. A gauche, où l'on désirait vivement avoir la main dans l'administration du pays, le nouveau chef du gouvernement choisit M. Depretis, par qui il croyait, à bon droit, tenir Garibaldi; à droite, à part M. Minghetti, qui, étant en désaccord avec lui sur l'organisation administrative, n'eût pu devenir son collègue, les deux person-

nalités les plus saillantes étaient MM. Lanza et Farini ; ils refusèrent les portefeuilles qui leur étaient offerts. M. Lanza, dans ses *Reminiscenze*, nous donne, avec une pointe de blâme peu déguisé, les motifs de ce refus : « Depuis quelque temps, Cordova, collègue de Ricasoli dans le ministère, travaillait, d'accord avec l'opposition, à le démolir dans l'esprit du roi. Le baron découvre l'intrigue, écrit au roi dénonçant nettement le fait et donnant sa démission qui fut acceptée. Urbano Rattazzi lui succède (6 mars 1862) et prend pour collègue Cordova... Rattazzi s'adresse à Farini et à moi ; mais nous refusâmes, ne pouvant consentir à nous associer avec Cordova et Depretis, déjà précédemment choisis : le premier s'était montré peu sincère avec Ricasoli ; le second, de gauche avancée, adversaire constant de toute politique modérée, avait, dans la mémorable discussion de la proposition Garibaldi sur l'armement national, proclamé qu'il servait — *militava* — sous la bannière de celui-ci[1]. »

Cette forme de désapprobation de ce qu'il qualifie « l'intrigue de Cordova et de Rattazzi » ne lui paraissant pas suffisante, M. Lanza présenta une interpellation à la Chambre dans sa séance du 7 mars : il désirait savoir, disait-il, comment un changement de ministère avait pu se produire sans un vote des Chambres, donnant lieu ainsi au

1. Voir *La vita e i tempi di Giovanni Lanza*, tome Ier, p. 275-276.

soupçon « d'une intrigue antiparlementaire ». Le baron Ricasoli, qui était encore au gouvernement par intérim, ne se prêta pas à la discussion ; il répondit, avec beaucoup de discrétion et de dignité, qu'il s'était démis, parce que son ministère manquait « d'homogénéité ».

Dans la séance du lendemain 8, M. Rattazzi put annoncer que son cabinet était formé.

Le nouveau premier ministre expose ensuite son programme. Il ne peut, dit-il, cacher les difficultés de la situation ; sa tâche consiste à « unifier, organiser les provinces jusqu'ici divisées, et délivrer les provinces italiennes qui ne font pas encore partie du royaume ». Dans le paragraphe de son discours, où il est question de la France, il dit : « Nous n'oublierons jamais que c'est au sang de ses enfants que nous devons en grande partie notre résurrection ». En ce qui concerne la question romaine, le nouveau gouvernement suivra « les délibérations parlementaires, tout en employant les moyens moraux et diplomatiques propres à la résoudre. Quant à ces *moyens moraux*, M. Rattazzi les résume dans « l'accord de l'Italie avec la France ». Il complète son programme en disant que, à l'intérieur, il suivra une politique d'économie dans toutes les branches de l'administration, « excepté sur les armements ».

Le ministère, que M. Rattazzi présentait au Parlement, se composait comme il suit :

MM. Rattazzi, *président du conseil, ministre des affaires étrangères, chargé par intérim du ministère de l'intérieur*[1].
Le général Pettiti di Roreto, *Guerre.*
Le comte Persano, *Marine.*
Sella, *Finances.*
Depretis, *Travaux publics.*
Cordova, *Grâce et justice.*
Le marquis Pepoli, *Agriculture et commerce.*
Mancini, *Instruction publique.*
Nazzari, *Ministre sans portefeuille.*

M. Rattazzi était parvenu ainsi à former un cabinet polychrome, embrassant des éléments divers, dont la nuance allait de la droite pure jusqu'à l'extrême gauche.

Le général Petitti était un partisan déterminé des idées modérées suivies par le général La Marmora, en politique comme dans les questions militaires. L'amiral Persano suivait, comme son collègue de la guerre, la ligne conservatrice du général La Marmora, avec qui il était personnellement très lié. Il professait un dévouement absolu à la dynastie, à laquelle, a-t-on même

1. Peu de jours après, le 31 mars, M. Rattazzi prit pour lui à titre définitif le portefeuille de l'intérieur, et le général Durando (Giacomo) entra dans le cabinet comme ministre des affaires étrangères. C'était une acquisition que le président du conseil avait crue utile, pour se concilier les sympathies dont le général jouissait dans l'opinion publique ainsi que dans l'armée.

prétendu, certains liens du sang le rattachaient.

M. Cordova, dont nous connaissons déjà les gestes par ses agissements dans le ministère Ricasoli, appartenait au centre gauche, reconnaissant pour chef M. Rattazzi.

M. Pasquale Stanislao Mancini n'était plus un homme nouveau ; il avait fait partie du gouvernement des provinces méridionales, et s'y était signalé par des mesures qui le classaient d'ores et déjà parmi les adversaires résolus de la papauté. Quant à la question romaine, il était donc acquis d'avance aux partis qui n'admettaient pas de moyens termes avec le pape. En politique extérieure, tout en ne se plaçant pas parmi les ennemis de la France, il avait, ainsi que la plupart de ses concitoyens du midi, peu de sympathies pour cette puissance : les Napolitains n'avaient pas subi, comme leurs compatriotes du nord, le contact direct de la domination étrangère ; ils n'avaient donc pas, comme ceux-ci, le sentiment de l'immense bienfait que la France leur avait apporté en les en délivrant. Ils étaient d'ailleurs naturellement enclins à subir l'influence de l'idée garibaldienne qui se faisait, par un inévitable contre-coup, mazzinienne, radicalement anti-française et subissant volontiers les suggestions de la diplomatie anglaise. M. Mancini, au surplus, était un sceptique pouvant, selon les circonstances, marcher pour ou contre la France, indifféremment. Il résumait en lui les

admirables instincts artistiques que le sol de Naples jette dans l'âme de ses enfants, et, jurisconsulte éminent, il était surtout grand orateur, parce que surtout il était artiste. Ces développements sur M. Mancini ne paraîtront pas oiseux au lecteur; ils l'aideront à comprendre comment cet homme d'état, vingt ans plus tard, apposa sa signature à un traité liant définitivement la politique de l'Italie à celle de l'Allemagne, contre la France vaincue et toujours menacée par l'empire allemand[1].

Dans ce cabinet, trois éléments nouveaux prenaient part au gouvernement du pays, avec MM. Pepoli, Depretis et Sella.

Le premier n'y a exercé qu'une influence passagère. Etroitement apparenté aux Bonaparte par les Murat, le marquis Gioacchino Pepoli devenait une utilité marquée dans un ministère dont le premier besoin était de cultiver le bon vouloir de l'empereur Napoléon; d'autre part, à Bologne, d'où sa famille tirait son illustre origine, il avait puisé des principes d'une profonde aversion contre le gouvernement des prêtres; de sorte que, pour le cabinet dont il allait faire partie, il n'avait, de sa parenté avec la famille régnante de France, que le bon côté : ses opinions penchaient moins vers le système temporisateur de l'empereur que vers les idées de solution immé-

1. M. Mancini d'ailleurs ne resta que peu de temps dans ce ministère; il fut remplacé le 31 mars par M. Matteucci.

diate du prince Napoléon. Un même degré de parenté par les Murat le rattachait aux Hohenzollern ; à cet égard encore, c'était tout profit pour le cabinet dont il devenait membre : son action à Berlin pouvait être de quelque utilité, et cela sans donner d'ombrage à Paris ; car alors la Prusse comptait peu encore ; d'ailleurs la cour de Berlin et la cour de Turin n'entretenaient de rapports que par l'amicale intervention de la cour des Tuileries, bien que le gouvernement italien n'eût pas rappelé son envoyé près la chancellerie prussienne.

L'arrivée de M. Agostino Depretis aux affaires avait une signification bien autrement importante. Avec lui, c'était le parti d'action qui entrait dans le gouvernement. Attaché profondément à Garibaldi, il lui avait été, pendant toute la période de la dictature dans les Deux-Siciles, d'un concours très dévoué, dont il ne demandait qu'à lui donner encore des preuves ; mais il avait en outre montré des aptitudes politiques qui manquaient à la plupart des hommes de l'entourage du général. Évidemment, pour M. Rattazzi, la présence de M. Depretis dans le cabinet signifiait avant tout, et uniquement peut-être, l'avantage d'atténuer l'aspérité des rapports avec Garibaldi et même le moyen de l'amener à de sympathiques ententes avec le gouvernement. En effet, les journaux du temps nous disent que Garibaldi, venu de Gênes à Turin le 8 mars, eut une entrevue avec M. Rattazzi, à qui il donna

l'assurance qu'il ne combattrait pas son ministère. Par quelles promesses le ministre avait-il payé cette précieuse assurance du général ? C'est ce que nous dira Mme Jessie White Mario dans son très intéressant ouvrage, *Agostino Bertani e i suoi tempi*[1]*:* « Garibaldi, fermement convaincu que Rattazzi voudrait l'immédiate délivrance de Venise, imposa à ses amis, au Parlement et ailleurs, de seconder en tout et pour tout le nouveau ministère, ce en quoi il fut obéi par la majorité ; et même, dans une réunion privée des députés de la gauche, il ne trouva d'opposition que chez Bertani, lequel se défiait en général des hommes oscillants et plus particulièrement de Rattazzi. »

Pour M. Rattazzi voilà donc ce que signifiait l'arrivée de M. Depretis aux affaires. Pour M. Depretis, pour celui qu'on surnomma plus tard le *vieux de Stradella*, elle signifiait une porte ouverte à une grande et longue carrière due à son incomparable habileté parlementaire, une porte par laquelle passerait cette profonde déformation de la vie politique italienne, qui a reçu le nom de *transformisme*.

Mais une personnalité plus intéressante encore faisait son entrée dans le gouvernement avec le cabinet Rattazzi. M. Depretis n'a exercé son influence que par les moyens ; M. Sella a marqué

1. Vol. II, p. 293.

l'ineffaçable empreinte de la sienne par les principes.

Sa mère avait mis au monde vingt enfants ; il était le cinquième produit mâle de cette puissante fécondité maternelle ; d'où le prénom de *Quintino*, qui lui fut donné, selon l'usage transmis par les Romains de nommer les enfants d'après leur ordre de naissance[1] ; il y a deux mille ans, ses parents l'auraient nommé *Quintus*. Mme Sella n'était pas seulement une mère féconde ; c'était aussi une de ces femmes d'élite qui savent donner à leurs enfants une forte éducation ; et les dons que celui-ci tenait de la nature l'avaient rendu capable de la recevoir avec fruit. Sa famille exerçait une grande industrie textile ; d'où, chez lui, des aptitudes très prononcées pour les sciences positives. Ses premières études eurent pour résultat de le signaler à l'attention du gouvernement du roi Charles-Albert, qui l'envoya se perfectionner à l'école des mines de Paris. Il s'y trouvait, âgé d'environ de vingt ans[2], lorsqu'éclata la révolution de 1848. Son esprit, curieux de savoir, en suivit les principales phases en spectateur avide ; il fut l'une des cinquante ou soixante premières personnes qui entrèrent aux Tuileries, peu d'instants après la fuite de la duchesse d'Orléans et de ses enfants. Patriote,

1. C'est un usage encore assez répandu de nos jours en Italie. On y rencontre souvent des personnes des deux sexes qui se nomment *Primo, Prima, Secondo, Seconda*, etc.
2. Il était né en 1827.

il repassa les Alpes pour prendre part, comme volontaire, à la guerre d'indépendance que Charles-Albert déclarait à l'Autriche; mais les autorités de Turin, refusant de l'enrôler, le renvoyèrent à son école des mines. De retour à Paris, il suivait d'un regard anxieux les événements de France et d'Italie, tout en se livrant sérieusement à ses études. Et c'est là que se formèrent dans son esprit certaines convictions politiques, dont l'effet s'est répercuté plus tard sur sa vie d'homme d'État.

Les péripéties de la guerre dont son pays était alors le théâtre, aigrissaient son esprit. Il ne pardonnait pas à beaucoup de ses compatriotes « la présomption et l'ignorance », causes premières, selon lui, des désastres militaires subis par l'Italie ; mais il manifestait surtout son dégoût « pour la part prise par la France aux événements d'Italie, après tant de solennelles promesses[1] ». Et ici nous voyons naître le germe de l'aversion dont il n'a cessé d'être animé à l'égard de la nation voisine. Peu après, il écrivait : « Les Français ont assassiné la république romaine en faisant aux Romains de jésuitiques promesses, qu'ils n'ont jamais eu l'intention de tenir... La volubilité est, chez les Français, le fait le plus remarquable... L'édifice qu'ils ont élevé durera peu;

1. Voir sa lettre à son frère dans *Quintino Sella*, par Alessandro Guiccioli. Rovigo, *Tipografia Mirelliana*, 1887, vol. Ier, p. 18.

ils ne pourront jamais faire quelque chose de vraiment grand[1] ».

Lui qui se montrait si sévère pour la présomption de ses compatriotes, il partageait pourtant à un haut degré le défaut de vanité chauvine qui leur est généralement reproché. « Si l'Italie — écrivait-il à son frère — arrive un jour au point où est maintenant la France, si elle arrive à disposer d'elle-même, elle fera des choses bien autrement grandes et belles ». Il tenait l'influence française « pour l'un des plus grands maux qui pussent menacer l'Italie ; aussi se consolait-il en partie des événements de Rome, en songeant que les Italiens seraient, par là, forcés d'ouvrir les yeux[2] ».

Ces impressions de jeunesse se gravèrent profondément dans son esprit. Elles expliquent parfaitement qu'il se soit épris, par une sorte de réaction, du caractère des peuples anglo-saxons et teutoniques, chez lesquels il résida ensuite pour l'achèvement de ses études. Enfant de la région des montagnes, habitué à la rude vie alpine, il devait naturellement concevoir autant d'antipathie pour l'aimable et facile caractère français, que de sympathie pour les rudes populations germaniques, avec lesquelles il eut occasion de vivre dans une intimité d'idées convenant à son genre d'esprit, plus scientifique que mondain. C'est ce qui ressort bien de la préface du

1. *Ibid.*, p. 23-25.
2. *Ibid.*, p. 26-27.

livre précité : « Du séjour que Sella fit en Allemagne, il conserva un souvenir reconnaissant, comme en général de tous les rapports qu'il eut avec des Allemands. Il ne faisait aucun mystère de la très haute estime dans laquelle il tenait la nation allemande, et il exprimait le désir que les Italiens prissent exemple de celle-ci plutôt que de toute autre. »

M. Depretis et M. Sella furent les deux physionomies marquantes du cabinet Rattazzi. Ils portaient tous deux avec eux une idée anti-française que l'influence des événements futurs se chargerait de développer dans leur pays. Par le premier, c'était le parti d'action qui pénétrait dans le gouvernement avec son cortège d'impatiences et de haines, tandis que le second y faisait entrer un esprit jusqu'alors inconnu, l'esprit prussien.

Le nouveau ministère trouvait dans l'héritage du cabinet Ricasoli trois points noirs, ainsi définis par un journal de Turin[1] : Les comités de *Provvedimento* « enlaçant tout le pays dans leur réseau ; les finances dilapidées — *sperperate* — par la distribution abusive des emplois publics à tant d'individus venus de sous terre — *sbucati da terra* — ; enfin le brigandage. Et ce journal adressait aux membres du cabinet une vive objurga-

1. La *Gazzetta del Popolo* du 11 mars 1862.

tion : « Parlons clair, messieurs les ministres ; vous avez eu le courage d'accepter ! Eh ! bien, ayez aussi le courage de proclamer hautement, avec la force qui rend les gouvernements respectables : que vous ne souffrirez pas un État dans l'État ; que le pouvoir est *un*, le gouvernement *un*, et *un*, *un seul*, le roi. »

Le premier des trois points noirs signalés par ce journal était, au moins en apparence, le plus sombre et le plus dangereux ; il est certain qu'en ce temps-là les comités formaient bien un « État dans l'État » et que les attitudes que prenait Garibaldi étaient bien celles d'un autre roi dans le royaume du roi. On trouvera dans le *Carteggio Politico* di Michelangelo Castelli une lettre datée de Brescia, 15 avril 1862, donnant de curieux détails sur le cérémonial adopté chez le général, lors de son séjour dans cette ville : « Le général Simonetta, le colonel Nullo et d'autres officiers font le service d'antichambre. » Le préfet et la députation viennent faire leur visite d'hommage ; ils ne sont reçus qu'après « une attente d'une demi-heure ». Lorsque le général sort en voiture, l'office de valets de pied est tenu par « trois garibaldiens sur le siège de devant et trois sur le siège de derrière » ; à Brescia, où Garibaldi passait l'inspection du tir national, tout le monde le considérait comme étant « en rapports très étroits — *strettissimi* — avec le gouvernement et avec le roi », croyance parfaitement fondée,

comme nous le verrons plus loin; aussi la sommation de la *Gazzetta del Popolo* avait-elle peu de chances de trouver les ministres en état de faire montre d'autorité.

Le second point indiqué par le journal turinais n'était pas moins grave que le premier. Le cabinet Ricasoli avait laissé un lourd héritage de déficit, et le ministère qui lui succédait se voyait obligé d'en accroître considérablement les charges.

Quant au brigandage, il prenait dans le Napolitain des proportions tellement effrayantes que l'armée se voyait réduite à rivaliser de cruauté avec les brigands; à tel point que les échos du Parlement anglais en firent eux-mêmes entendre une note émue, quelque invariable que fût, de l'autre côté de la Manche, la tendance à appuyer les actes des autorités italiennes. Dans la séance des Communes du 10 mars, M. Disraeli dénonce une proclamation d'une violence extrême édictée par un certain major Fumel, commandant dans les Calabres: quiconque donne asile à un bandit, ou ne révèle pas le lieu où il se cache, ou lui fournit des aliments « sera immédiatement fusillé »; les habitations seront détruites; le bétail trouvé dans la campagne sera tué; défense à tous de transporter du pain ou autres aliments hors de leur commune, etc. Lord Palmerston, dont les sympathies pour le nouveau régime institué en Italie étaient connues, ne put s'empêcher de flétrir cet édit: « Je pense — dit-il — n'avoir pas besoin de dire que le gouvernement de la reine

ressent, comme tout le monde, toute l'horreur que de semblables énormités inspirent. *(Applaudissements.)* Il est vrai que les bandits commettent les crimes les plus atroces; mais cela n'autorise pas à les imiter et à mettre dans un même tas innocents et coupables... J'espère que cette proclamation sera annulée et sévèrement blâmée par le gouvernement du roi d'Italie. »

II. La question de Rome aux Chambres françaises.

Tandis que s'accomplissaient à Turin les changements qui viennent d'être racontés, les Chambres françaises discutaient l'adresse au discours du trône. Le Sénat avait pris les devants. Dès le 18 février, M. le président Troplong donnait lecture en séance publique du projet rédigé par la commission de l'adresse. Le paragraphe relatif aux affaires d'Italie s'exprimait ainsi: « Votre gouvernement, en faisant la part des exigences internationales, n'a pas perdu de vue les intérêts du catholicisme. Persistez, sire, dans votre œuvre de protection et de conciliation, comme nous persistons dans notre confiance et nos convictions.

« Sans doute, vous éprouverez le regret, que nous ressentons vivement, de rencontrer encore, tantôt l'entraînement de *prétentions immodérées*, tantôt la *résistance et l'immobilité*.

« Mais vos conseils sont ceux de la sagesse... »

La commission, comme on le voit, avait voulu

établir entre les passions qui s'agitaient à Turin et à Rome, un juste système de compensation ; mais elle ne pouvait pas ignorer que sa rédaction serait combattue avec énergie par les deux opinions extrêmes que les événements d'Italie avaient fait surgir dans le Sénat. Toutefois cette adresse, quelque « terne qu'elle parût être, fut jugée généralement comme étant en progrès sensible, dans le sens italien, sur celle de l'année précédente[1] ». D'ailleurs les explications développées par les ministres au sein de la commission de l'adresse avaient transpiré dans le public; on savait qu'elles portaient la marque « d'une tendance italienne assez prononcée ». Aussi, les passions semblaient-elles devoir faire explosion dans la haute assemblée. On peut juger de cet état d'esprit des sénateurs par l'empressement que beaucoup d'entre eux mirent à s'inscrire pour parler pour ou contre l'adresse. Dès la lecture du projet, la liste des inscriptions se couvrit d'une douzaine de noms: M. Pietri, le comte de Ségur d'Aguesseau, le vicomte de La Guéronnière, le marquis de Boissy, le marquis de la Roche-Jaquelein, le général Gémeau, le président Barthe, le président Bonjean, le vicomte Suleau, et enfin un nom qui promettait une discussion retentissante: le prince Napoléon.

Les questions à l'ordre du jour de l'opinion

1. Voir notamment *La Patrie* du 21 février 1862.

publique en ce temps-là étaient nombreuses et graves. A l'intérieur : l'extension donnée par les décrets impériaux aux libertés parlementaires ; l'état économique du pays profondément modifié sous l'influence du régime des traités de commerce ; enfin, la conversion des rentes, opération considérable, dont le succès était prévu mais non encore assuré ; à l'extérieur : la question très compliquée, très obscure des duchés, les préludes de l'insurrection polonaise, la guerre de sécession qui déchirait la grande république américaine, et, par dessus tout, l'expédition du Mexique, dont on se tourmentait beaucoup déjà, tout en n'en soupçonnant pas encore les ruineux et tragiques résultats prochains. Le projet d'adresse passait naturellement en revue tous ces divers points méritant à un si haut degré de fixer l'attention publique, mais, disaient les journaux[1], « le passage le plus saillant est celui qui se rapporte aux affaires de Rome ». Tel était l'intérêt majeur que le public prenait à cette redoutable question romaine qui, touchant aux consciences d'un grand nombre de Français, servait de levier aux intrigues des partis hostiles à l'empire.

La discussion générale s'ouvrit au palais du Luxembourg dans la séance du 22 février. M. Larabit débute par un grand discours en faveur de la Pologne ; M. Stourne approuve le

1. Voir principalement l'*Opinion Nationale* du 21 février 1862.

paragraphe relatif aux affaires de Rome; M. de Ségur d'Aguesseau repousse ce paragraphe « trop indulgent pour le gouvernement de Turin et trop sévère pour celui de Rome ». Son discours est très violent. Il attaque notamment avec une extrême acrimonie le ministre de l'intérieur, M. de Persigny. M. de La Roche-Jaquelein parle dans le sens du préopinant, mais en termes plus modérés; M. Pietri fait l'apologie de la politique libérale de l'empire. La clôture de la discussion générale est prononcée après un court discours du cardinal Morlot, demandant une prompte solution de la question romaine « selon les désirs des bons catholiques ».

Ce n'était là qu'un combat d'avant-garde. La première bataille sérieuse se livra à la séance du 24, dans laquelle on put voir les passions qui bouillonnaient dans ces têtes chauves de sénateurs, d'apparence si tranquilles. C'est le prince Napoléon qui met le feu aux poudres par un grand discours sur les libertés intérieures. Avec cette éloquence hardie qui aurait fait de lui un tribun de premier ordre, si le hasard de la naissance ne l'avait placé sur les marches d'un trône, le « César déclassé » fait, l'histoire contemporaine à la main, un amer réquisitoire contre les gouvernements passés; il exalte le second empire dans sa politique nationale et conforme aux « grands principes de quatre-vingt-neuf ». Interrompu presque à chaque mot, il poursuit le fil de sa démonstration avec un sang-froid et une

présence d'esprit rares, fouettant ses violents interrupteurs par des répliques qui cinglent comme des coups de cravache.

MM. de Ségur d'Aguesseau et de la Roche-Jaquelein s'étaient principalement signalés par la véhémence de leurs apostrophes frisant de près l'invective. Ils étaient allés jusqu'à insinuer que le prince, par son attitude révolutionnaire, donnait au pays le spectacle d'une branche cadette prenant position devant la branche aînée, accusation dont le prince fit justice à la séance suivante par une courte mais éloquente déclaration de dévouement et d'affection envers son impérial parent. Ces deux sénateurs, qui avaient combattu avec tant d'acharnement la glorification des principes de quatre-vingt-neuf faite par le prince, eurent à s'en repentir dès le lendemain. L'*Opinion nationale*, qui avait des attaches avec le palais royal, leur joua le tour de reproduire *in extenso* leurs professions de foi ultra-républicaines de 1848.

L'effet de ce discours du prince Napoléon fut très grand; il dépassa la frontière, car l'orateur, avec son franc parler habituel, n'avait pas ménagé le blâme à la politique réactionnnaire des gouvernements étrangers et notamment de l'Autriche. Sa mordante parole eut à Vienne un écho assez pénible pour que le prince de Metternich se crût autorisé à s'inquiéter, auprès de M. Thouvenel, du degré de conformité pouvant exister entre les idées de l'empereur et celles d'un ora-

teur qui lui tenait de si près par les liens du sang. Le ministre français sut, avec beaucoup d'esprit, fermer la bouche à l'ambassadeur autrichien par un argument auquel il était difficile de répliquer : « Le prince Napoléon — dit-il — a parlé non pas comme prince, mais comme sénateur indépendant; le gouvernement impérial ne peut pas plus être responsable de ses paroles, que ne peut l'être le cabinet de Vienne lorsque le duc de Modène, qui est archiduc autrichien, publie une lettre dans laquelle il traite dédaigneusement l'empereur Napoléon III de *Bonapartuccio*[1] ».

Ce fut seulement à la séance du 28 février que le Sénat aborda la discussion du paragraphe relatif aux affaires de Rome. Le général Gémeau combat ce paragraphe dans la crainte « que l'on n'y voie un blâme adressé seulement au pape ». Le président Bonjean prend ensuite la parole. Son discours est empreint d'un grand esprit de libéralisme, tout en restant dans les limites du respect des idées religieuses. Ce qu'il combat, dans la papauté, c'est le pouvoir temporel; mais, en tant que chef de la religion, il veut le pape placé aussi haut que possible; il veut surtout qu'il soit « non sujet d'aucun autre souverain », ce qui, pour le dire en passant, n'est qu'une généreuse utopie : ou le pape règne effectivement

1. Cette lettre avait paru dans la *Gazzetta di Verona*, journal officieux du gouvernement autrichien dans cette ville du quadrilatère, où résidait le commandant supérieur de l'armée autrichienne.

sur Rome, ou il est nécessairement sujet du souverain qui a le gouvernement de la ville ; que ce souverain soit un monarque ou le peuple gouvernant par ses délégués, peu importe ; les fictions légales sont sans valeur ici ; la « loi des garanties » que nous voyons appliquée depuis vingt-sept ans, n'est, en réalité, qu'une fiction ; elle ne *garantit* le pape qu'autant qu'il y a à Rome un gouvernement assez modéré pour n'en point faire une interprétation abusive dans la pratique ; elle ne le couvrira, tant bien que mal, qu'autant qu'il ne surviendra un gouvernement désireux d'en aggraver les dispositions, ou même de l'abroger purement et simplement.

M. de La Guéronnière prit la parole après le président Bonjean. Cet « archi-brochurier de l'empire », comme le qualifiait plaisamment lord Palmerston, se signala dans cette séance par une évolution destinée à affliger profondément les amis que ses écrits lui avaient faits en Italie. Lui qui avait tant plaidé la cause de l'indépendance italienne, il osa dire que l'Italie devait s'arrêter aux portes de Rome. Sans rien renier de ses anciennes sympathies pour la cause de l'Italie, il estimait que cette cause n'avait pas besoin de Rome comme suprême triomphe. La possession de Rome eût été au contraire, à ses yeux, un grave danger pour l'Italie, qui, une fois maîtresse de la ville éternelle, serait fatalement entraînée dans une guerre contre l'Autriche. Or, M. de La Guéronnière redoutait, pour la France

autant que pour l'Italie, l'éventualité d'une telle guerre. D'ailleurs, il était lui aussi de ceux qui ne voulaient voir le pape sujet d'aucun autre souverain; il le voulait chez lui à Rome, et son propre maître. En conséquence, il se prononçait pour le maintien de la souveraineté politique du pape, dans ce qui lui restait de territoire. Cette solution lui paraissait la seule praticable ; il n'y voyait qu'un seul correctif possible : c'était de demander que l'on imposât au gouvernement pontifical des réformes en harmonie avec les idées du temps et les principes des gouvernements modernes. — Autre utopie, celle-ci : le pape ne voulait, ne pouvait consentir aux réformes qu'on lui conseillait ; réformer son gouvernement, c'était le *déformer;* jamais il ne s'y serait résigné de bonne volonté. En vérité, un seul homme avait vu clair dans cette obscure question romaine ; c'était le duc de Gramont lorsque, s'autorisant de la longue expérience acquise pendant son ambassade à Rome, il répétait sans cesse que le pape ne subirait que des solutions « imposées d'autorité[1] ». Mais le système du noble duc péchait par la base : ces solutions, il eût fallu les imposer à Victor-Emmanuel en même temps qu'à Pie IX. Or, Napoléon III, placé entre l'enclume des influences réactionnaires qui le tiraient en arrière, et le marteau des forces libérales qui le

1. Voir dans *le Secret de l'empereur*, toute sa correspondance privée avec M. Thouvenel, et notamment sa lettre de Vienne du 15 mars 1862.

poussaient en avant, n'osait plus faire un pas ni dans un sens ni dans l'autre; il s'immobilisait dans des projets de conciliation abandonnés aussitôt que conçus; il piétinait, il louvoyait, épuisant dans un incessant état d'irrésolution l'énergie d'esprit qu'on avait tant remarquée chez lui au début de son règne. Aussi, lord Clarendon avait-il très judicieusement observé lorsqu'il écrivait à un de ses amis de Florence : « L'empereur est tellement torturé par la question romaine, que l'on craint qu'il en perde la tête[1]. »

Le 1er mars, la puissante voix du prince-tribun se faisait de nouveau entendre dans la salle des séances du Sénat impérial. Son discours, très étudié, très éloquent comme toujours, tint toute la séance. Il fut, cette fois, écouté avec plus de calme qu'il ne l'avait été dans la discussion générale. Il mit d'ailleurs lui-même plus de mesure dans l'expression de son opinion, tout en restant, au fond, dans sa note radicale habituelle. Son début exposait avec de grands développements les intrigues du gouvernement pontifical aux temps de Napoléon Ier; c'était de l'histoire; ses adversaires ne pouvaient y contredire ; quant aux jugements, évitant de donner les siens propres, il les abritait sous l'autorité d'écrivains qui s'imposaient au respect de son auditoire. Il citait cette parole de Châteaubriand : « L'âge politique finit pour le christianisme ; l'âge philosophi-

1. *Carteggio politico di M. A. Castelli,* vol. II, p. 305.

que commence pour lui » ; puis encore cette sentence de Lamartine, écrite en 1847 : « Le gouvernement pontifical est un gouvernement qui réunit les vices de toutes les autres natures de gouvernement sans leurs avantages, et ajoute à tous ces vices celui de l'instabilité, les vieillards élus vivant peu de temps. Et si le suffrage se trompe en élisant un Sixte-Quint, le pape fort meurt avec lui. » Le prince orateur s'appuie sur la célèbre *lettre à Edgard Ney* pour établir les torts actuels du gouvernement pontifical vis-à-vis de la civilisation et de la France. Il combat la théorie que Rome est une propriété de la catholicité. Il s'attache à démontrer, au contraire, qu'elle appartient à l'Italie. Il invoque à cet égard l'opinion du fondateur de la dynastie napoléonienne, dont il s'est fait une sorte de religion ; il le montre, général en 1797, promettant aux Italiens leur unité ; puis, empereur, persévérant dans cette pensée, à travers les grandes préoccupations de son règne, et la précisant nettement enfin dans ses dictées de Sainte-Hélène. Et il conclut en demandant que l'empereur « place le pape en face de son peuple ».

Ce discours eut, comme le précédent, un retentissement énorme. L'effet en fut très grand surtout en Italie, où les passions anti-papales s'agitaient alors d'une manière insolite et où l'on crut y trouver un nouveau motif d'encouragement aux entreprises que le parti mazzinien mé-

ditait. En vain, dans la séance du 3 mars, M. Billault s'applique à le réfuter sur plusieurs points au nom du gouvernement. Son éloquence, bien que très grande, fut impuissante à persuader le parti d'action italien que l'empereur ne partageait pas les idées de son cousin. M. Billault pourtant s'était principalement attaché à combattre la proposition d'évacuation immédiate formulée par le prince ; c'était dire ouvertement à la révolution italienne qu'elle ne devait pas s'attaquer à Rome ; tant que le drapeau français y flotterait, il y avait là une barrière que, de gré ou de force, elle devait respecter. Mais cette menace n'effrayait qu'à demi ; le défaut organique du gouvernement impérial dans cette question avait fait sentir son influence jusque dans l'éloquente harangue de l'orateur-ministre ; il avait bien affirmé que la continuation de l'occupation de Rome était « nécessaire », mais sans pouvoir s'empêcher de l'énoncer comme « passagère ». En résumé, tous les journaux faisaient remarquer, le lendemain, que M. Billault avait « plus penché vers le prince que vers les intransigeants ». Et la conclusion fataliste de son magnifique discours n'était pas faite pour donner à penser que l'empereur eût une idée arrêtée quelconque sur la solution de la redoutable question romaine. Il dit qu'il fallait ne s'effrayer ni des impatiences ni des résistances et attendre « que la raison publique, les faits et la providence amènent une solution possible ».

Le succès parlementaire de l'orateur officiel fut néanmoins considérable. Il détermina l'adoption du paragraphe dans des conditions de faveur en quelque sorte inattendues. Sur 132 votants, 126 se prononcèrent pour, et 6 seulement contre. Ce résultat, comme le constatait le *Journal des Débats* du 6 mars 1862, faisait « ressortir le progrès du sentiment du Sénat sur 1861 », où un amendement en faveur du pape avait obtenu 60 voix contre 70. Mais le même journal avait fait, dans son numéro du 4, cette observation qui marque d'une manière douloureusement exacte la situation politique du gouvernement français dans la question italienne : « Il semble que M. Billaut ait voulu déployer toute la vigueur de son raisonnement pour démontrer qu'il est aussi difficile de rester à Rome que d'en sortir. »

Le Corps législatif avait voulu attendre le résultat de la discussion de l'adresse au Sénat, avant de l'entamer lui-même. Une autre question grave et passionnante agitait d'ailleurs cette assemblée. L'empire touchait décidément au terme de la quiétude de ses débuts ; il sentit tout à coup s'amoindrir cette facilité de gouvernement qu'il avait due jusqu'alors au prestige du chef de l'État en même temps qu'à la docilité du suffrage universel. Parmi ces députés qui, depuis dix ans, n'avaient eu d'autre souci que de se rendre agréables au gouvernement impérial,

dispensateur de la candidature officielle, un ferment d'indépendance commençait à se manifester. La première circonstance occasionnelle qui se présenterait devait être saisie pour le faire éclater. Celle qui fut choisie était pourtant peu justifiée. L'armée de Chine venait d'accomplir un véritable prodige : une simple division, composée d'une douzaine de mille hommes, avait défait complètement les innombrables cohortes de l'armée chinoise ; elle s'était aventurée, avec une audace fantastique, au cœur de l'immense empire du milieu, et en avait conquis la capitale. L'empereur de la Chine avait fui devant nos soldats victorieux, qui, pour lui infliger une juste punition de sa conduite déloyale, saccagèrent et détruisirent son palais. Cette prestigieuse campagne frappait vivement les imaginations françaises. Dans la presse, dans les conversations, on en exaltait les mérites ; le théâtre s'empressa de s'emparer de ce passionnant épisode, et le public accourait en foule pour applaudir nos glorieux soldats et leur illustre chef, le général Cousin-Montauban. Jamais général heureux ne mérita plus que lui une éclatante manifestation de la reconnaissance nationale. Napoléon III, imitant les nombreux exemples laissés par le grand empereur, jugea équitable de le faire doter, à titre de récompense nationale, d'une inscription de rente perpétuelle de vingt-cinq mille francs sur le grand livre. Une libéralité analogue avait été accordée au maréchal Pélis-

sier [1], à la suite de la prise de Sébastopol, sans provoquer aucun sentiment d'opposition. On était en droit de voir celle-ci accueillie de même ; mais les idées avaient marché depuis l'époque brillante du Congrès de Paris. Nous n'étions plus aux temps des enthousiasmes militaires ; la stupide guerre aux armées permanentes, qui fut menée avec une abominable persévérance jusqu'à nous exposer, huit ans plus tard, à nous présenter désarmés devant la nation allemande armée tout entière contre nous, commençait déjà à agiter les esprits bourgeois. On ne voulait plus que la richesse publique servît à payer des gloires militaires ; d'autre part, ainsi qu'il arrive toujours là où l'esprit militaire a perdu de sa force, un profond sentiment de jalousie se faisait sentir, dans les hauts états-majors, contre le général victorieux ; plusieurs généraux ne craignirent pas de laisser percer leur mécontentement de voir un de leurs collègues gratifié d'une telle munificence ; et leur attitude ne pouvait qu'encourager les députés à la résistance [2]. La résul-

1. La dotation annuelle accordée à ce maréchal et à ses héritiers fut de 100,000 francs.

2. Qu'il me soit permis de mettre ma modeste personnalité en scène en évoquant ici un souvenir personnel. Le soir du jour où avait été élue la commission qui devait rapporter la proposition de la loi Cousin-Montauban, je dînais dans une maison amie où était invité aussi un général de division occupant un haut commandement dans l'armée de Paris. Ce général, arrivé un peu en retard, s'excusa de ce qu'il avait dû être retenu par des conversations sur l'affaire Montauban, et nous annonça avec une joie non déguisée que tous les membres de la commission étaient contraires à la

tante de cet état des esprits fut l'élection d'une commission dont tous les membres se déclaraient contraires à la dotation.

C'était la première fois que la « fidèle majorité » du Corps législatif osait manifester une velléité de résistance à la toute puissante volonté impériale. La nouvelle s'en répandit dans Paris produisant une impression générale de surprise stupéfiante. L'empereur, outré, écrivit *ab irato* au général Montauban. Dans sa lettre il sortait de son flegme proverbial jusqu'à blâmer l'opposition à laquelle il s'était heurté, par cette stigmatisante phrase : « Les nations dégénérées marchandent seules la reconnaissance publique. » Un conflit se trouvait donc ouvert entre la couronne et le Parlement. Les conséquences menaçaient d'en devenir graves. Il était certain pour tout le monde que le Corps législatif voterait contre la loi, sans égard pour l'initiative personnelle du souverain à laquelle la proposition en était due. Ce fut le souverain qui céda. Le 6 mars, il écrivait au duc de Morny, président du Corps législatif, une lettre dans laquelle, en

loi de dotation. Il ne faisait d'ailleurs aucun mystère de son sentiment hostile au commandant de l'expédition de Chine. Il disait qu'il n'avait été que trop récompensé par le pillage du palais d'été, où il avait puisé des trésors ; que c'était une indignité de vouloir l'enrichir encore ; qu'il était trop payé avec son titre de comte, etc. Tout le monde sait pourtant que le général Montauban, comte de Palikao, est mort sans fortune.

termes très élevés, très émus, il « déplorait sincèrement le *malentendu* survenu »; pour le faire cesser, il annonçait le retrait de loi Palikao, et le prochain dépôt d'un nouveau projet de loi mettant le gouvernement à même de reconnaître, au moyen de donations nationales, les services exceptionnels qui pourraient être rendus par les chefs des armées. Le cas particulier du commandant de l'expédition de Chine disparaissait ainsi ; l'intérêt général de l'armée lui étant habilement substitué, les animosités personnelles s'effaçaient ; et le Corps législatif accueillit la communication de la « magnanime lettre impériale avec d'unanimes manifestations de gratitude ».

Mais l'incident était de ceux qui font époque. Il renfermait un grave avertissement. Désormais le pouvoir exécutif devait savoir que la condescendance du pouvoir législatif avait des limites. Et il n'était point douteux que ce réveil de l'esprit d'indépendance de la représentation nationale n'eût eu pour cause première les controverses auxquelles avait donné lieu dans le pays la politique italienne du gouvernement impérial.

C'est dans ces conjonctures que vint devant le Corps législatif la discussion de l'adresse, dont le paragraphe le plus discuté devait être nécessairement celui qui traitait de la question italienne.

La rédaction en avait été confiée à la plume de M. Granier de Cassagnac. L'effort d'un aussi habile écrivain devenait plus que nécessaire en

effet pour trouver les précautions de style propres à ménager toutes les opinions, dans une discussion qui promettait d'être vive et ardente.

Toutefois le gouvernement espérait, non sans raison, rencontrer dans l'assemblée un sentiment plus « maniable » qu'on n'avait pu le craindre au début de la session. L'acte de « résipiscence » du souverain dans l'affaire Palikao avait considérablement chatouillé l'amour-propre parlementaire des membres de la majorité, sans en excepter ceux-là mêmes qui, depuis la session précédente, n'avaient pas craint de prendre une attitude d'opposition ouverte dans la question italienne.

Le quatrième paragraphe de l'adresse relatif à cette brûlante question, fut mis à l'ordre du jour de la séance du 11 mars. Le premier orateur inscrit était M. Jules Favre; il développa l'amendement présenté au nom des *Cinq*. Cet amendement, calqué sur celui qu'il avait déjà défendu l'année précédente, demandait « l'évacuation immédiate » de la ville de Rome par les troupes françaises. Son discours, plus éloquent que substantiel, reproduisait des considérations que le lecteur a déjà vues dans un autre chapitre de ce livre. » Nous avons reconnu — disait-il — le royaume d'Italie, et nous empêchons son sang de circuler en elle! » Mais son argument décisif portait à faux: « Nous avons délivré l'Italie du joug de l'étranger, qu'y gagne l'Italie ? »

On pouvait lui faire cette réponse sans réplique. En quoi la France remplaçait-elle en Italie l'étranger qu'elle en avait chassé ? Y possédait-elle un seul pied du territoire que l'étranger y avait perdu ? Y exerçait-elle tout au moins ce degré d'action que ses services pouvaient faire supposer ? Hélas, non ! A Rome, où le pape ne subsistait que par elle, ses avis, ses conseils, étaient méconnus, haineusement méprisés. A Turin, oú l'on n'avait d'espoir qu'en elle, pour arriver à être admis dans la famille politique européenne, on conspirait ouvertement contre sa politique ; elle n'avait pas même sur ce petit roi de Piémont, qu'elle avait fait souverain d'un grand État, assez d'influence personnelle pour le faire renoncer aux encouragements secrets qu'il donnait sans cesse aux fauteurs d'entreprises audacieuses dirigées contre elle-même autant que contre le souverain pontife.

Après M. Jules Favre, M. Keller eut la parole. Ce député, qui s'était révélé orateur puissant dans la précédente session, ne le fut pas moins dans celle-ci. Dans son magnifique discours, il y eut des éclairs de véritable éloquence qui impressionnèrent vivement l'auditoire : « De destruction en destruction — dit-il — de centralisation en centralisation, on en est venu à ce point qu'une fidélité honorable à un seul serment est une sorte de curiosité archéologique... Une institution et un homme sont seuls restés debout.

Cette institution est l'Église, cet homme est le pape. C'est pour cela que la révolution poursuit le pape et l'Église d'une haine implacable. » Il repousse avec énergie l'unité de l'Italie, non seulement parce qu'elle est antireligieuse et ennemie de la papauté, mais aussi parce qu'il n'y voit qu' « une idée mazzinienne hostile à la France ».

Le baron Jérôme David, qui parle après lui, est tout autant que lui-même contraire à l'unité de l'Italie, mais il l'envisage en dehors de tout esprit clérical ; il émet le vœu que le pape consente enfin à recevoir « le baptême des idées modernes ». Son honnête éloquence n'est pas faite pour frapper l'assemblée, encore sous le charme de la harangue magistrale qu'elle vient d'entendre ; et c'est sous cette impression que la séance est levée. Aussi se demandait-on dans les couloirs si la cause du Vatican n'avait pas gagné des points dans cette joute oratoire.

La séance du lendemain, 12 mars, mit fin à la discussion de la question romaine.

On entendit, au début, un discours de M. Émile Ollivier qui, faisant allusion aux réponses péremptoires faites au gouvernement français par le cardinal Antonelli, lui dit : « Tertullien était plus catholique que vous lorsqu'il disait : Non, rien de terrestre n'est nécessaire à la foi. » M. Émile Ollivier défendit avec plus de talent que de succès l'amendement des *Cinq* ; l'assemblée,

distraite, avait hâte d'entendre l'opinion du gouvernement.

M. Billault, ministre sans portefeuille, se lève au milieu d'une profonde et générale attention. « La discussion d'hier et d'aujourd'hui — dit-il — place la question de Rome entre deux opinions radicalement opposées. Le gouvernement n'accepte ni l'une ni l'autre... On veut, d'un côté, que nos troupes fassent place à la révolution... D'un autre côté, on fait appel à la réaction qui, depuis cinquante ans, a démontré son impuissance à rétablir ce qui n'est plus. » Il ajoute, s'adressant aux orateurs d'opinion avancée : « Une seule puissance pense comme vous : quand je vois l'Angleterre animée d'un zèle si ardent pour l'Italie, je me demande : Qu'a-t-elle fait ? Elle n'a donné ni une goutte de son sang, si une parcelle de son or. J'admets votre dévouement pour l'Italie ; j'admets aussi le dévouement de l'Angleterre pour les libertés italiennes ; mais, entre ceux qui agissent et ceux qui donnent des conseils, il faut choisir... Nous, nous disons aux Italiens : Est-ce que vous n'avez rien à faire qu'à ébranler le monde par vos impatiences et vos déclarations ? Est-ce que vous n'avez pas tout à faire chez vous, matériellement et moralement ?... La France vous a aidés à conquérir votre indépendance ; elle vous aidera à la consolider. Mais la vie des peuples est soumise aux mêmes conditions que celle des individus : quand ils sont

mal conformés ils vivent peu. Faites-vous donc un bon tempérament ; portez-vous bien aux yeux de l'Europe *(rire général)* et vous vivrez longtemps. »

S'adressant ensuite à M. Keller, il lui dit : « Les souverains, même ceux qui portent la tiare, ne sont pas propriétaires de leurs peuples. Comme pape, le souverain pontife a des devoirs absolus envers l'Église ; comme roi, il a envers ses peuples des devoirs non moins absolus. » Et, après une brillante péroraison, l'orateur termine sa harangue en affirmant que l'empereur attendra avec confiance « l'heure de réaliser la conciliation ».

Malgré la faiblesse de cette conclusion fataliste, le discours de M. Billault avait trop impressionné la Chambre pour qu'une réplique, si habile fût-elle, de M. Jules Favre, pût l'amener à voter le rappel immédiat de la garnison française de Rome. Son amendement, à la défense duquel il consacra un suprême effort, eut le même sort que celui de l'année précédente : les *Cinq* furent seuls à le voter, tandis que 254 voix le repoussaient. Mais un vote plus caractéristique fut celui du paragraphe ; il réunit 243 voix contre 10. Combien de chemin l'idée de l'irréductibilité de la révolution italienne n'avait-elle pas fait, d'une session à l'autre, même sur les députés qui, l'année précédente, s'étaient réunis au nombre de 90 pour la condamner par leur vote ? Aussi, M. John Lemoinne, faisant allusion à un

discours récent de M. Rattazzi, écrivait-il avec raison dans le *Journal des Débats*, du 16 mars : « Il ne se trompait pas, le ministre du nouveau royaume, disant l'autre jour qu'il s'était accompli de grands progrès dans l'opinion de l'Europe, surtout de la France, à l'égard de la question romaine. Nous n'en voudrions pour preuve que les acclamations avec lesquelles les deux grands corps de l'État ont accueilli des déclarations qui, l'année dernière, eussent été un sujet de scandale... » Et il terminait son remarquable article en constatant comme une chose digne d'être notée « les hommages rendus aux principes par les organes du gouvernement ».

On le voit donc, le gouvernement français était d'accord avec l'opinion libérale de la France pour favoriser l'établissement du nouveau royaume italien ; et les représentants de l'opinion catholique en France, paraissant vouloir faire eux-mêmes la part des circonstances de fait qui s'imposaient à leur raison, se montraient disposés à le combattre avec moins d'acharnement dans sa politique italienne.

Ce devaient être là des raisons suffisantes pour convaincre les patriotes italiens du bon vouloir de la France ; pour les déterminer à attendre avec résignation l'heure où elle pourrait, sans danger pour elle-même, mettre la dernière main à l'œuvre de l'affranchissement de l'Italie dont elle avait pris l'initiative.

Hélas! Il n'en était point ainsi. En Italie, les « impatiences » que le Parlement français réprouvait, devaient prendre le pas sur les conseils de la raison.

III. Les débuts du ministère Rattazzi.

En résumé, la discussion des affaires italiennes dans les Chambres françaises était de nature à encourager les Italiens dans la recherche de leur unité.

Tandis que cette discussion se poursuivait, le nouveau ministère formé par le commandeur Rattazzi se mettait à l'œuvre. Sa venue au monde ne s'accomplissait pas sans rencontrer des difficultés. Il avait à ménager le parti avancé, envers lequel il étail tenu par de vagues engagements qui, un jour non éloigné, devraient prendre un caractère de précision embarrassante. Mais il devait principalement, et sans délai, vaincre les répugnances d'une partie de l'ancienne majorité parlementaire, restée ouvertement sympathique au ministère tombé. Le baron Ricasoli, avec ses perspectives de triomphes chauvins, avait excité grand nombre d'esprits. Son ostentation d'indépendance vis-à-vis du gouvernement français flattait l'amour propre de beaucoup de membres du Parlement.

D'autre part, une opposition au nouveau ministère tendait à se former à la Chambre parmi

les membres de la droite libérale. M. Lanza en fit l'essai en provoquant, le 10 mars, une réunion des députés de cette nuance. Sa situation d'ancien président de la majorité donnait à cette démarche un caractère inquiétant pour le ministère. Le résultat pourtant fut moins grave qu'on n'eût pu le craindre ; 64 députés seulement répondirent à sa convocation, et, dans ce nombre, 24 réservèrent leur opinion.

Par contre, une réunion des partisans du nouveau cabinet, composée de députés de la droite et d'un certain nombre de membres de la gauche, avait lieu le même jour. Il y eut 85 présents, et tous se prononcèrent avec fermeté dans le sens ministériel. M. Rattazzi pouvait donc se croire autorisé à compter sur l'appui d'une assez forte majorité ; mais il était condamné à garder un difficile équilibre entre les tendances, les désirs, les passions des éléments divers dont cette majorité allait se trouver agitée.

Une partie considérable de la gauche sympathisait avec l'œuvre des comités de *Provvedimento*, dont le but manifeste était de précipiter l'action unitaire. La grande assemblée des comités s'était tenue à Gênes dans ces jours-là. Elle avait été précédée d'incidents de nature à exciter les passions. M. Rattazzi, voyant dans ces comités une force, s'était habilement appliqué à y avoir la main. Bertani en prit ombrage. Pour neutraliser l'action du ministre, il créa des *associations unitaires* qui, agissant par voie d'assem-

blées populaires, ne laissaient aux comités qu'une mission exécutive; ceux-ci, dans sa pensée, ne seraient que « le bras, la force agissante »; dans celles-là résiderait « l'esprit directeur ». Ainsi organisé pour la lutte, et secondé par les plus audacieux de la secte, il préparait secrètement une invasion de l'État pontifical.

Mazzini, à son tour, s'était ému de ces manœuvres lui enlevant la direction. Il proteste; il charge Bellazzi, l'un de ses fidèles, de mettre en échec l'action des *associations*, et — accouplement étrange ! — c'est le gouvernement lui-même qui seconde l'agent mazzinien dans son effort.

Garibaldi, de son côté, était mécontent de ne pas voir son autorité toujours obéie dans les comités. Il boudait, et songeait déjà à se réserver une revanche de prestige dans le développement de l'institution du tir national, dont l'idée première était due à l'initiative des conservateurs, et que le gouvernement avait voulu accaparer à son profit. Cependant Bertani put vaincre ses répugnances et le décider à se rendre à l'assemblée générale de Gênes, convoquée pour le 9 mars. M. Rattazzi, selon ce qu'affirme le sénateur Zini dans son *Histoire d'Italie*, avait aussi exercé son action, concurremment avec celle de Bertani, en envoyant à Caprera des affidés chargés de faire des promesses. « Lesquelles ? — demande cet historien — c'est resté vague; mais c'est de là que dérive l'attitude de Garibaldi, promettant aux

siens Rome et même Nice, tandis que les journaux ministériels français louaient le ministère Rattazzi de ses sympathies pour la France, de sa volonté de neutraliser les efforts du fanatisme, de sa docilité envers les conseils de la diplomatie française, à qui il promettait de ne pas laisser réveiller la question romaine[1] ! ».

Garibaldi consentit donc à se rendre à l'assemblée, où, dit le même historien, « des hommes de gouvernement, en passe de devenir hommes d'État, eurent assez peu de sens politique pour se mêler aux fanatiques ». A cette assemblée, sous l'influence de la présence du général, les associations unitaires et les comités se fondirent dans une nouvelle institution qui prit le nom de *Association émancipatrice italienne*. L'on y délibéra la nécessité de hâter la prise de Rome et d'obtenir l'amnistie de Mazzini par l'intercession de Garibaldi[2]. L'agitation, un moment, parut vouloir se porter de la salle des réunions sur la voie publique. Des personnalites influentes s'employèrent à détourner cet orage; M. Crispi, qui pourtant était encore à cette époque au nombre des hommes d'action les plus fougueux, usa lui aussi de son influence dans le même sens pacifique. Il était de ceux qui avaient ou croyaient avoir pactisé avec M. Rattazzi à son avènement; il avait donc intérêt à

1. Voir Zini, *loco citato*, p. 1011 et suiv.
2. Mazzini avait été condamné en 1857 à la suite des événements de Gênes.

empêcher que le ministère fût, à ses débuts, secoué par des désordres publics. Sa bienveillance pour M. Rattazzi ne fut d'ailleurs pas de longue durée, comme nous aurons l'occasion de le voir plus loin. Celui-ci, en sa qualité de ministre des affaires étrangères par intérim, avait lancé, à la date du 20 mars, une circulaire dans laquelle il osait avouer que « la paix de Zurich avait offert aux hommes les plus raisonnables d'Italie une solution appropriée aux conditions de la chose publique dans ces dernières années » ; d'où l'anathème de l'intransigeant député sicilien.

Parti de Gênes après la clôture de l'assemblée des comités, Garibaldi commença sa tournée dans les provinces. Sous le prétexte apparent d'inaugurer les fêtes du tir national, il poursuivait son but réel : chauffer l'esprit public par des harangues véhémentes, exciter leur zèle patriotique par l'invocation à « *Santa Carabina* ». Et les populations accouraient en foule pour l'entendre, pour se nourrir de sa parole, on pourrait presque dire pour l'adorer ; à Milan, où il se rendit aussitôt après une visite triomphale qu'y avait faite le roi, on entendit le peuple dire sur son passage : « L'autre était le roi des seigneurs ; celui-ci est le roi des pauvres. » Je trouve dans les mémoires du comte Pasolini, écrits par son fils, l'éminent sénateur actuel, un exemple singulier de la puissance de fascination qu'exerçait cet homme étrange. Le comte était un con-

servateur résolu. Il avait vécu en relations d'étroite amitié avec le cardinal Mastaï, avant l'élévation de ce prince de l'Église au souverain pontificat. Libéral et patriote, il avait néanmoins passé du côté de Victor-Emmanuel et de Cavour, mais non sans avoir gardé dans son cœur un sentiment affectueux pour son ancien ami, devenu pape. On l'avait entendu dire d'une voix émue après Castelfidardo : « Qui m'eût dit que le canon du roi de Sardaigne eût jamais pu être tiré contre Pie IX ! » Tel était l'homme qui se trouvait préfet à Milan au moment où y arrivait Garibaldi, l'impitoyable ennemi de l'Église et du pape. Il semblerait qu'entre eux aucun sentiment de sympathie n'eût jamais pu naître. Cependant le préfet ne pouvait s'abstenir de faire au général une réception convenable. Il l'invita officiellement à dîner, le 25 mars, avec ses fils Menotti et Ricciotti, avec son état-major dont faisaient partie les généraux Bixio, Türr et d'autres illustrations de la guerre des Deux-Siciles : « Assis à table à côté de ma mère — écrit M. Pasolini fils — Garibaldi fut toujours courtois. Il eut pendant toute la soirée l'attitude d'un homme se trouvant dans une compagnie devant laquelle il voulait se montrer irréprochable. » Prié de raconter ses campagnes d'Amérique et de Sicile, il le fit avec une grande simplicité et, surtout, avec une parfaite modestie. « Resté jusqu'à une heure avancée de la soirée — dit le narrateur précité — il laissa de lui un bien agréable sou-

venir parmi nous : noble d'aspect, voix douce, parler agréable et courtois, affable et modeste toujours, malgré les honneurs presque divins qu'en ces jours-là lui rendaient et sa cour et le peuple. Je me souvins que mon père disait souvent : « Ce soir-là, j'étais moi aussi garibalbien[1] ».

Pour neutraliser l'action d'un tel homme, il fallait être, ou le roi qui avait fait l'Italie, ou l'homme de génie qui avait fait le roi. Malheureusement, le successeur de Cavour en 1862 n'était qu'un homme de talent; et il n'avait pas, pour lutter en pareille occurrence, l'appui du roi : Victor-Emmanuel, toujours poussé par les sentiments ambitieux qui s'agitaient dans son âme, conspirait de cœur avec les garibaldiens, et les aidait même de ses deniers.

M. Rattazzi, sans autorité sur Garibaldi pour l'amener à cesser d'agiter le pays, invoquait en vain le péril des surexcitations populaires, les ombrages de la diplomatie, le danger de provoquer un ennemi aux oreilles duquel les provocations et les insultes arrivaient tout droit. L'empereur François-Joseph, en effet, visitait alors les provinces vénètes; il était donc tout près du théâtre des manifestations garibaldiennes, et à portée, pour ainsi dire, d'entendre personnellement les vociférations anti-autrichiennes des

1. Voir *Giuseppe Pasolini, Memorie raccolte da suo figlio*, p. 297 et suiv. Imola, *Tipografia Galeati*, 2e édition.

patriotes italiens. Tout ce que le ministre put imaginer de plus efficace, ce fut d'adjoindre à Garibaldi le général Nino Bixio, qui, « revenu des frénésies républicaines et dégoûté des délires populaires, se rapprochait des modérés[1] ».

La confusion était croissante. Le ministère indécis, hésitant, autoritaire mal à propos, suscitait les blâmes et les censures du côté droit. Les conservateurs ne lui pardonnaient pas, notamment, le rappel de M. Gualterio du gouvernement de l'Ombrie. M. Gualterio était un administrateur très médiocre, bien que la publication de ses *Memorie Storiche* lui eût valu une fausse réputation d'homme d'État; mais il s'était rendu agréable à l'opposition conservatrice en se mettant du côté des adversaires du ministère; son rappel pouvait donc être justifié, sauf que le moment en était mal choisi. Le ministère n'avait pas été mieux inspiré à l'égard de la députation piémontaise, si jalouse de l'importance que pouvaient prendre les autres provinces; il se l'était aliénée, en cherchant à s'attirer les Toscans et les Lombards par des choix de préfets et autres fonctionnaires supérieurs qui n'avaient pas même le mérite de la capacité. En temps de révolution, on prend qui l'on peut. Là était sa seule excuse.

Du côté de la gauche, les mécontentements n'étaient pas moindres. Pour celle-ci, au grief

1. Voir Zini, vol. I, part. II, p. 1013.

de la circulaire du 20 mars, s'était ajouté celui de la dissolution des légions volontaires [1]. Cette mesure était pourtant conçue dans un grand esprit de bienveillance ; 1,700 officiers de volontaires entraient dans l'armée régulière avec leurs grades, décorations, rang d'ancienneté, etc. Les sous-officiers et les soldats étaient également admis dans les mêmes conditions, sans autre obligation que de souscrire à la durée du service règlementaire. Le décret laissait la porte ouverte au besoin que pourrait éprouver, dans l'avenir, le gouvernement de faire appel aux volontaires, dont il glorifiait la valeur et les succès passés; mais il établissait cette règle de droit que, en cas de guerres futures, ils ne pourraient pas, à la paix, passer dans l'armée régulière, le cas actuel étant un cas exceptionnel qui ne devait « jamais plus se reproduire ». On comprend que le parti avancé ne pouvait subir sans protestation une mesure qui lui ôtait, en réalité, des mains un aussi formidable instrument d'agitation et d'action que celui des volontaires. En effet, ceux d'entre eux qui acceptaient de servir dans l'armée régulière allaient se trouver liés par la condition de la durée du service règlementaire; ceux qui préfèreraient être libérés, pourraient encore, il est vrai, se trouver en état de répondre à un appel de guerre d'aventures, mais sans espoir de conserver à la paix les grades et les

1. Décret du 27 mars 1862.

autres avantages qu'ils pourraient acquérir pendant les campagnes en perspective.

Ainsi le ministère se sentait combattu de tous côtés. M. Rattazzi, pour atténuer les motifs d'opposition, se résigna à cesser de concentrer dans sa main la politique intérieure et extérieure. Il appela au ministère des affaires étrangères le général Durando, qui représentait alors le roi à l'ambassade de Constantinople. « Cordova, antipathique aux deux partis, et Mancini, non favorisé par aucun[1] » furent remplacés, le premier, par Raffaele Conforti, à la justice, le second, par Matteucci, à l'instruction publique. Les modérés ainsi apaisés par des choix de leur gré, le premier ministre voulut aussi faire quelque chose pour plaire à Garibaldi. Dans ce but, il donna la préfecture de Palerme à Giorgio Pallavicino et celle de Bari au général Cosenz. Celui-ci était un des lieutenants les plus chers du dictateur; celui-là son ami le plus attaché et son admirateur le plus enthousiaste. Certes, le but du ministre se trouva momentanément atteint par ces deux nominations; mais il était loin de prévoir ce que celle de M. Pallavicino lui réservait de calamités. Ce mouvement préfectoral dans le sens garibaldien était en partie compensé par la nomination de deux personnages éminemment conservateurs à des préfectures considérées

1. Voir Zini, vol. I, part. II, p. 1016.

comme ayant une importance exceptionnelle : le marquis de Villamarina allait à celle de Naples, centre du garibaldisme méridional ; le comte Pasolini passait de celle de Milan à celle de Turin, siège du gouvernement et officine de toutes les intrigues parlementaires et révolutionnaires.

Ces remaniements dans le ministère et dans les préfectures avaient eu lieu le 31 mars ; le 3 avril, les Chambres s'ajournèrent, laissant au gouvernement un répit du côté du Parlement, tandis qu'une indisposition de Garibaldi paraissait aussi lui laisser quelque quiétude du côté de l'agitation unitaire. M. Rattazzi crut alors venu le moment favorable pour préparer un voyage du roi et des ministres dans le midi.

Tandis que ces choses se passaient en Italie, l'ancien et le nouveau monde étaient le théâtre de faits considérables dont le contre-coup commençait à se faire douloureusement sentir à Paris. L'expédition du Mexique, inaugurée d'accord avec l'Angleterre et l'Espagne, se trouvait dénaturée par la défection de ces deux puissances, à la suite d'une convention conclue à la Soledad [1].

1. Par cette convention, les représentants de l'Angleterre, de l'Espagne et même de la France stipulaient avec Juarez l'arrêt de la marche des alliés, et convenaient de conférences devant s'ouvrir à Orizaba. C'était une manière indirecte de préparer l'évacuation des forces alliées. La France désavoua son envoyé. L'Angleterre et l'Espagne donnèrent leur ratification à la convention. Ainsi la France dut porter toute seule le poids d'une expédition qui, dès lors, prit des proportions non prévues à son début.

Désormais c'était sur la France seule que devait peser la charge militaire et politique de cette regrettable entreprise. En Europe, des questions grosses de conséquences graves se posaient : L'Allemagne, instrument inconscient de la Prusse, réveillait la redoutable question des duchés de l'Elbe. Les Slaves d'Orient se révoltaient contre la Turquie. La Grèce était en proie à des mouvements révolutionnaires qui devaient aboutir à un changement de règne. En Pologne, enfin, se préparait cette formidable insurrection, à laquelle le gouvernement français pouvait difficilement refuser des paroles de sympathie qui devaient lui coûter la désaffection de la cour de Russie.

Pourtant, ce qui préoccupait le plus le cabinet de Paris, ce n'était pas cette situation mondiale si pleine de périls ; ce qui absorbait toute son attention, toute son activité, c'était l'insoluble conflit surgi entre l'Italie et le pape, conflit dont sa politique italienne, depuis 1859, avait été la cause efficiente et déterminante. « A quelque point de vue qu'on la considère — écrivait M. Thouvenel au comte de Flahault[1] — la question de Rome est un immense embarras ». Le changement ministériel survenu à Turin était vu de bon œil au quai d'Orsay, bien qu'il résulte d'un paragraphe de la même lettre qu'on y aurait « préféré, à la retraite de Ricasoli, son union

1. Lettre du 7 mars 1862.

avec Rattazzi », ce qui, pour le dire en passant, prouve deux choses : l'ignorance où était le gouvernement français des sentiments hostiles du baron Ricasoli envers la France, et l'inanité du soupçon qui tourmentait cet homme d'État à propos des prétendues menées de la diplomatie française contre lui.

M. Thouvenel ne cessait de chercher des expédients pour arriver à cette conciliation du pape et de l'Italie, de laquelle dépendait en partie la tranquillité de la France. Il avait un moment espéré que l'Autriche pourrait aider à déterminer Pie IX aux concessions. Il s'en ouvre avec le duc de Gramont dans une lettre du 7 mars; espérance vaine : l'ambassadeur lui répond, le 15, que M. de Rechberg lui a dit : « Nous n'entendons plus nous mêler de rien en Italie, hormis la défense de notre territoire. » L'Autriche d'ailleurs n'avait aucun intérêt à faire cesser la mésintelligence existant entre l'Italie et le pape ; le résultat lui en était doublement agréable. D'une part, les embarras de la France s'en trouvaient accrus ; d'autre part, une fois l'agitation pour Rome écartée, l'Italie, selon le mot du chancelier aulique, « irait tout entière à ses aspirations vénitiennes ». Or le gouvernement autrichien ne désirait nullement avoir à soutenir une nouvelle guerre pour ses possessions italiennes.

L'Autriche, d'ailleurs, tout en s'abstenant sagement de prendre parti pour l'un ou pour

l'autre, était l'objet de suggestions bien autrement pressantes de la part de l'Angleterre. Lord Palmerston avait envoyé à Vienne l'un de ses affidés, M. Klindworth ; cet agent était simplement chargé, en apparence, d'opérer un rapprochement entre l'Angleterre et l'Autriche, dont les rapports s'étaient quelque peu refroidis à cause de la politique italienne du cabinet de Saint-James. Mais sa mission réelle visait un but beaucoup plus considérable. C'était une alliance que l'Angleterre cherchait à nouer à Vienne, alliance dirigée en premier lieu contre « les deux princes qui sont à la tête du bouleversement, l'empereur des Français et le roi de Sardaigne ». On ne lira pas sans surprise ce dernier nom que je relève du mémoire secret présenté par M. Klindworth ou comte de Rechberg en mars 1862.

Ainsi ce même lord Palmerston qui encourageait ouvertement les ambitions révolutionnaires du roi de Sardaigne, sollicitait, en même temps, des alliances pour le punir de ses convoitises ! La politique abonde en contrastes de ce genre ; et ici, au surplus, la contradiction n'était qu'apparente. Encourager le roi de Sardaigne dans ses entreprises, c'était uniquement se servir de lui pour accroître les embarras de la France, prise entre les deux courants d'opinions opposées, dont le choc la réduisait à une dangereuse impuissance. Chercher à nouer une alliance contre la France et la Sardaigne tout à la fois ne présentait donc rien qui fût contraire aux senti-

ments et aux principes du vieil homme d'État anglais. Ce qui pourrait étonner, c'est l'ingénuité des hommes politiques italiens et de leur roi, se faisant bénévolement ainsi les instruments d'une diplomatie étrangère, dont le but persistant était de ruiner la seule puissance sur l'appui de laquelle ils pussent, alors, fonder un espoir quelconque en Europe.

Lord Palmerston, au reste, était trop fin pour ne faire toucher à Vienne que la seule corde des affaires italiennes. L'empereur François-Joseph avait donné à cet égard trop de preuves de sa très grande et très sage modération; il était évident pour tous qu'il ne ferait la guerre à l'Italie que dans le seul cas où les Italiens, par les bandes de Garibaldi ou par l'armée régulière, feraient la folie de l'attaquer. Mais il y avait en Europe d'autres questions qui pouvaient solliciter à un plus haut degré l'action de l'Autriche; la politique de la Russie en Orient, celle de la Prusse en Allemagne devaient lui inspirer les plus graves appréhensions. Le mémoire de M. Klindworth mettait très habilement ces divers points en lumière, faisant ressortir comme quoi la France, par position, se trouvait obligée de se mettre au service des diverses rivalités dont l'Autriche était menacée. « Les Bonaparte — y lisait-on — sont forcés de s'étendre », sentence découlant de la nécessité où ils seraient, selon l'auteur du mémoire, obligés de rechercher « gloire et conquêtes », sous peine d'être chassés par la révolution.

Leur alliance avec l'Angleterre les a contenus jusqu'ici, mais « France et Angleterre ne peuvent continuer à vivre ensemble ». Par conséquent, les Bonaparte doivent chercher à s'allier avec des puissances dont l'ambition puisse s'accorder avec la leur. Dans cet ordre d'idées, l'alliance avec la Russie se présente en première ligne ; elle serait déjà un fait accompli, sans l'obstacle de la Pologne. Napoléon ne se soucie pas, en réalité, des Polonais. Il s'en est même expliqué avec Gortschakow confidentiellement, priant instamment le czar de donner une constitution libérale à la Pologne, d'en faire une sorte d'État autonome établi comme « une seconde géniture » ; mais le czar ne fera pas cela, et Napoléon « fort heureusement pour l'Europe », ne peut renier la Pologne devant l'opinion du peuple français.

L'alliance de la Prusse, d'autre part, serait assez indiquée, car la Prusse songe manifestement à « implanter en Allemagne le système des annexions inauguré par le Piémont » ; mais « fort heureusement » encore, il y a, pour le moment, un obstacle là aussi. Le roi, malgré Bernstorff qui n'en serait pas éloigné, « regarde toute alliance avec les Napoléons comme une offense à la mémoire de son père et de sa mère ». A sa mort, tout pourrait changer. C'est pourquoi l'Autriche et l'Angleterre devraient saisir l'opportunité, etc.

Quoique bien jeune encore, le prince qui porte

la couronne impériale d'Autriche-Hongrie, avait déjà mis à profit les enseignements d'un règne traversé par des circonstances graves. Sage de bonne heure, il sut résister à des suggestions pouvant le jeter dans les aventures. Mais cette tentative de l'Angleterre ne marque pas moins les dangers dont l'empire français était menacé en Europe. Et ces dangers n'avaient qu'une seule cause : la politique, généreuse mais peu prudente, qui l'avait fait se lancer dans les affaires italiennes.

Le souci de Rome était devenu à Paris le grand, l'unique souci presque. L'empereur s'évertuait à chercher des combinaisons. Il était allé jusqu'à faire étudier avec soin l'organisation de la cité de Londres, dans le vague espoir d'y trouver l'inspiration de quelque chose d'analogue à appliquer au municipe romain, pouvant être doté d'une administration autonome à côté du pape, souverain plus ou moins nominal. C'était encore un rêve, car, comme l'écrivait fort justement M. de Flahault, faisant allusion à la grande cathédrale du protestantisme anglais, « Saint-Paul ne peut servir d'exemple à Saint-Pierre. »

Cependant le gouvernement français continuait ses efforts pour faire enfin recevoir dans le concert des États européens le nouvel État italien ; peu à peu la question faisait du chemin[1] :

1. Voir la lettre particulière de M. Thouvenel à M. de Gramont, de Paris, 7 mars 1862.

« On commence à Saint-Pétersbourg à incliner vers la reconnaissance de l'Italie... On est plus hésitant à Berlin depuis le changement de ministère qui s'est opéré à Turin. Le comte de Bernstorff est néanmoins toujours favorable personnellement à cette mesure. »

Mais ce jeune royaume d'Italie était décidément un pupille dont les intérêts créaient trop d'embarras à ses tuteurs. Rome restait toujours le point douloureux empoisonnant l'existence de Napoléon III et de son ministre : « Cette malheureuse question de Rome — écrivait M. Thouvenel [1] — épuise ma santé et mon intelligence... Une solution de droite ou une solution de gauche ont à peu près les mêmes dangers par leurs conséquences possibles ; mais le *statu quo* nous expose au mécontentement des uns et des autres, et entretient dans le pays un malaise dont la plupart des préfets demandent le terme avant les élections... » — Les préfets voyaient juste, en effet. Le « terme » souhaité par eux étant impossible ; l'empire qui, jusqu'alors, avait dirigé le suffrage universel à son gré, vit peu à peu se dresser à la tribune la redoutable figure de M. Thiers. Avec cet homme d'État, l'opposition parlementaire devait modifier sa manière ; elle perdait l'inefficace caractère républicain que lui avaient donné jusqu'alors les *cinq*, pour prendre celui d'une discussion bourgeoise implacable

1. Voir sa lettre à M. de Gramont, du 22 mars 1862.

autant qu'habile. L'empire, pour exprimer toute cette période historique d'un seul mot, eut dès lors affaire à son véritable démolisseur. — Mais reprenons la lettre de M. Thouvenel, car elle peint bien les perplexités sous le poids desquelles le gouvernement impérial se sentait fléchir : « Nous pourrions peut-être nous en tirer en disant au roi Victor-Emmanuel : « Voici ce que nous voulons ; acceptez-le, sinon nous resterons à Rome ; » et au pape : « Voici ce dont vous devez vous contenter, sinon nous quitterons Rome. » Mais le refus du roi laisserait subsister notre principal embarras, l'occupation ; et la résistance du pape pourrait nous autoriser à le livrer à ses sujets. Nous vivons à une époque où la modération devient un véritable supplice pour les esprits qui repoussent la logique des révolutionnaires et celle des réactionnaires... »

Et malgré ces dégoûts que lui causait la question italienne, l'infortuné ministre, dans la même lettre, revenait tout à coup à son sujet de prédilection, qui était l'intérêt de l'Italie: « *Pour me rendre service*, — ajoutait-il — plaidez donc autant que vous le pourrez, sans vous exposer à blesser M. de Rechberg, la cause de la reconnaissance auprès de vos collègues de Prusse et de Russie... »

Sur ces entrefaites, Garibaldi poursuivait sa tournée triomphale à travers les villes lombardes ; le pape réunissait les évêques de la catholicité à

Rome, où quarante-cinq membres de l'épiscopat français avaient répondu à son appel; Victor-Emmanuel commençait son voyage dans le midi, accompagné par son ministère tout entier.

Le roi, parti de Turin le 22 avril, traversait les villes ligures et toscanes, y excitant d'enthousiastes acclamations. Sir James Hudson, ministre d'Angleterre, et M. Benedetti, ministre de France, quittaient eux aussi la capitale, le 26, pour aller rejoindre Sa Majesté à Naples. Les deux puissances ne bornaient pas la manifestation de leurs sympathies à la présence de leurs envoyés aux fêtes de Naples. Elles voulurent encore que leurs flottes y prissent part. Les motifs qui déterminèrent l'envoi de la flotte française sont indiqués dans une lettre de M. Thouvenel, en date du 23 avril, intéressante surtout en ce qu'elle laisse deviner l'état d'âme où l'on était aux Tuileries, à l'égard des agissements de la cour romaine: « L'empereur a jugé à propos d'envoyer l'escadre à Naples pendant le séjour du roi Victor-Emmanuel. Les intrigues du Vatican, qui *prennent une couleur franchement légitimiste*, et le parti que l'on songe à tirer au Vatican de la présence de nos quarante-cinq évêques, ont paru exiger un acte de vigueur de notre part... » En outre M. Thouvenel fait observer que ce sera un moyen d'empêcher l'accroissement de l'influence anglaise aux dépens de la France; qu'enfin « cette démonstration pourra contribuer à décourager le brigandage et à « donner au gou-

vernement italien plus de force pour dominer Garibaldi et ses adhérents ».

Les Anglais en effet ne cessaient d'encourager de toutes les manières les Italiens dans leurs aspirations sur Rome. Le 11 avril, à la séance des Communes, lord Palmerston avait singulièrement flatté leur vanité en disant : « Je suis certain que Rome, devenue capitale de l'Italie, exercera une grande influence sur l'Europe. Elle développera sa vie intellectuelle, et alors fera des progrès admirables dans les arts, dans les sciences, dans l'activité commerciale, dans la sagesse politique [1]. Lorsque viendra cette ère, et j'ai confiance qu'elle n'est pas aussi éloignée que nos adversaires le croient, je veux que la postérité juge entre eux et nous. » Peu de jours après, sir James Hudson recevait avec de grandes marques de faveur les députés Martiani et Mauro-Macchi ; ils lui apportaient une pétition couverte de 35,000 signatures, demandant au gouvernement anglais (!) l'évacuation des troupes françaises de Rome.

L'inconvenance d'une semblable attitude de la diplomatie anglaise était manifeste, et le *Pays* du 16 avril pouvait ne paraître que trop modéré lorsqu'il se bornait à faire cette simple remarque : « Nous nous étonnons que, puisque lord Pal-

1. Ceux qui connaissent la Rome actuelle seront frappés de ce qu'il y avait de décevant dans les illusions que le noble lord s'appliquait à entretenir dans l'esprit des Italiens de son temps (Note de l'auteur.)

merston croit Venise comme Rome nécessaire à l'Italie, il dise à la France : « Partez de Rome » et ne dise pas à l'Autriche : « Partez de Venise ».

Quant au Vatican, il ne cessait d'exciter contre la politique du gouvernement impérial l'ardeur des catholiques français, dont beaucoup répondaient à ses incitations avec un très grand zèle. La société de Saint-Vincent de Paul, sous couleur de charité, était devenue un véritable foyer de conspiration ; elle étendait sur toute la France ses ramifications, obéissant à un conseil central établi à Paris. M. de Persigny, ministre de l'intérieur, dut sévir : le conseil central fut supprimé. On cherchait par tous moyens à réveiller le fanatisme religieux. L'archevêque de Toulouse organisait une grande démonstration catholique pour fêter le 300e anniversaire d'une petite Saint-Barthélemy qui, dans son diocèse, avait précédé de dix ans la grande, celle de Catherine de Médicis. Cent ans avant ce prélat, un de ses prédécesseurs avait voulu faire une commémoration semblable, que Voltaire flétrit en la qualifiant « une procession où l'on remercie Dieu de quatre mille assassinats ». M. de Persigny, pour n'être pas en reste avec Voltaire, interdit la fête de cet archevêque trop zélé ; mais que de malédictions contre le ministre impie, dans le camp des fervents du « trône et de l'autel » !

Et les deux courants opposés de l'opinion française continuaient leurs efforts pour amener

le gouvernement à pencher de leur côté respectif. Outre la polémique des journaux, on assistait aussi à celle des brochures. Il suffira, pour donner une idée des divergences de sentiment existant dans les sphères gouvernementales elles-mêmes, de citer deux de ces publications : presque simultanément, M. Pietri, sénateur, l'un des hommes les plus dévoués à l'empereur, publiait *La Politique française et la question italienne,* et M. le baron Des Michels, attaché au ministère des affaires étrangères, *De la révolution unitaire en Italie et de ses effets à Naples.* Le premier reproduisait avec une grande force de démonstration les arguments unitaires de son discours et de celui du prince Napoléon au Sénat : le second, avec non moins de force, condensait dans quelques pages tout ce que l'opinion catholico-conservatrice nourissait de sentiments hostiles à l'unité italienne ! C'est ainsi que, jusqu'autour du souverain et des ministres, la lutte d'opinion se poursuivait avec une infatigable persistance.

Pour le moment, la victoire semblait pencher du côté des libéraux : l'empereur s'était décidé à mettre un terme au conflit d'opinion qui divisait à Rome l'ambassade et le commandement général de l'occupation. M. de La Valette l'emportait ; le général de Goyon, qui n'avait cessé de montrer trop de condescendance aux idées du parti catholique, était rappelé ; mais, pour ménager, comme on dit, la chèvre et le chou, on lui donnait une honorable retraite au Sénat.

IV. Victor-Emmanuel à Naples.

Le roi Victor-Emmanuel était donc en route pour les provinces méridionales. Le 28 avril, le vaisseau qui le portait entrait dans le port de Gaëte, escorté de trois vaisseaux italiens, auxquels s'étaient joints quatre vaisseaux français et autant d'anglais. Le même jour il en repartait, et, avec les mêmes escortes, faisait à 4 heures de l'après-midi son entrée dans l'admirable baie de Naples, radieuse de soleil, égayée par les innombrables drapeaux flottant de toutes parts, encombrée par la foule des bateaux qui couvraient ses flots au point de n'en pas laisser apercevoir la surface azurée.

Dire l'accueil enthousiaste de cette population « qui se chauffe aux feux de Parthénope » serait superflu. On sait combien peu il faut pour l'enflammer comme le Vésuve, au pied duquel elle grouille : « Les bravos au roi — écrivait le correspondant de l'*Indépendance belge* — couvraient les cuivres des musiques et le pétillement des fusées. »

Ce soir-là et tous les jours suivants, illuminations et feux d'artifice partout. Le lendemain, réception des autorités et dîner de gala au palais royal, donné aux états-majors des escadres anglaise et française.

Le 1er mai, réception des députés et sénateurs

du midi, auxquels le roi, entre autres choses, crut devoir dire : « La fin des maux approche. Autant est vif le désir des Italiens de recouvrer leur capitale, autant est vif le désir qu'ont les Français de cesser leur occupation. »

Le 3, il écrivait à Napoléon III pour lui dire combien était grand l'enthousiasme de la population napolitaine, et pour le remercier du nouveau témoignage d'intérêt qu'il lui avait donné en envoyant sa flotte. Malheureusement Napoléon, condamné à toujours ménager des susceptibilités qui se heurtaient, gâtait quelque peu les mérites italophiles de cet envoi de la flotte, en faisant dire dans les journaux officieux que « l'escadre française ayant rencontré (comme par hasard) l'escadre italienne qui escortait le roi, avait cru devoir obéir à un sentiment de convenance internationale en se joignant à l'escorte royale ». De même en faisait-on dans le *Constitutionnel* et autres organes du gouvernement, pour apaiser les colères cléricales, en ramenant le rappel du général de Goyon aux modestes proportions d'une pure question de « convenances personnelles » ; de même enfin le *Moniteur* du 13 mai s'efforçait-il d'atténuer l'effet du fait politique si considérable de l'arrivée du prince Napoléon à Naples dans ces conjonctures, en le réduisant à une simple question de « devoir de famille ».

Le prince Napoléon, en effet, arrivait à Naples ce même jour 13 mai, provoquant dans la population un enthousiasme indescriptible ; car per-

sonne, malgré les réticences du *Moniteur*, ne se méprenait sur la portée politique du fait de sa présence ; qu'on le voulût ou non dans certains cercles politiques français, la participation du cousin de l'empereur des Français aux fêtes de Naples consacrait définitivement l'approbation de la France à l'annexion des Deux-Siciles effectuée par le roi de Sardaigne. Aussi la *Gazzetta Ufficiale* avait-elle soin de marquer que « l'arrivée du prince Napoléon confirmait l'alliance » et, tout en croyant savoir qu'il n'apportait aucune proposition nouvelle, quant à la question romaine, elle terminait son article par l'affirmation que « cette question sera résolue certainement ».

Toutes les heures de la journée du roi à Naples étaient vouées au soin de sa popularité. Aussi ne sera-t-on pas surpris que, à l'exemple de Garibaldi lui-même, l'un de ses premiers soucis ait été d'apporter son hommage au culte superstitieux que le peuple napolitain professe pour saint Janvier, patron de la ville. Un de ses aides de camp, M. Malenchini, fait avec humour, dans une lettre datée du 5 mai, le récit de la visite royale « au miracle du saint ». Neuf voitures en livrée de gala précédaient la garde nationale à cheval, agissant comme garde d'honneur et marchant immédiatement devant le carrosse royal ; « un vieux petit prêtre au visage de sorcier — *a figura di stregone* — reçoit le roi dans la chapelle du saint ». Cet ecclésiastique tenait

dans la main un flacon de cristal qu'il présente au royal visiteur ; le roi, agenouillé, baise la relique, que le vieux prêtre tourne sens dessus dessous pour montrer la fluidité du sang. Le miracle est accompli ! Les femmes « parentes du saint » le célèbrent en poussant des cris de Hosannah, et en priant le saint pour le pieux souverain. Et, à la sortie, le peuple en délire crie : *Viva il re d'Italia !* » Le miracle était peut-être bien celui-ci, car ce bruyant peuple napolitain avait si souvent poussé le même cri de *Viva il re !* sur le passage de Ferdinand de Bourbon, le roi Bomba.

Il va sans dire que M. Rattazzi et tous les autres hauts personnages présents avaient imité les génuflexions et autres faits et gestes de Sa Majesté, dans cette comédie du miracle. Le baron Poerio, dans une lettre à M. Panizzi, donne d'autres détails curieux sur cette étrange cérémonie : « Le roi alla avec de riches présents remercier saint Janvier pour le miracle de son sang... Les chanoines du dôme, qui n'avaient pas voulu assister à la cérémonie, purifièrent ensuite le temple des émanations pestifères laissées par le roi schismatique et maudit, mais gardèrent, bien entendu, la croix de diamants dont il avait fait don et qui, paraît-il, ne puait pas l'hérésie... Les fêtes et les illuminations terminées, les deux millions versés au mont-de-piété dûment digérés, les partis surgirent de nouveau [1]... »

1. Voir *Panizzi ed nomini illustri,* etc., page 456.

Et la « comédie », comme partout sur la scène politique, ne se bornait pas là. A tous propos c'étaient des créations de commissions pour étudier les besoins les plus urgents de la région, et le peuple saluait de ses acclamations ces bienfaisantes mesures ; mais, dit le pessimiste sénateur Zini, « promesses, espérances, illusions qui s'évanouirent avec le bruit des fêtes[1] ». C'étaient tous les jours des décorations, des aumônes, des dégagements de gages du mont-de-piété — il y en eut pour plus d'un million[2], aux frais de l'État bien entendu — et surtout des fêtes, fêtes sur terre, fêtes sur mer, au grand supplice du roi, qui avait en horreur ces corvées, si contraires à ses habitudes. « Ainsi Rattazzi avait atteint son but : éloigner les luttes du Parlement, faire diversion à l'esprit public, donner du contentement au roi au moyen d'aussi flatteuses manifestations[3] ».

V. L'échauffourée de Sarnico. — La réunion des évêques à Rome. — La reconnaissance du royaume d'Italie par la Russie et la Prusse.

Un brusque réveil vint troubler ministres et souverain dans cette atmosphère de réjouissances, qu'ils avaient cru devoir être pleine de quiétude.

1. Voir Zini, *loco citato*, p. 1016 et suivantes.
2. Le baron Poerio a dit deux millions, comme on a pu voir plus haut.
3. Voir Zini, *loco citato*.

Garibaldi, pendant tout le mois d'avril, avait continué sa tournée à travers les villes lombardes ; partout les populations s'enflammaient au verbe du messie de la révolution unitaire. Dans les premiers jours de mai, les douleurs de ses anciennes blessures l'avaient contraint de s'arrêter pour faire une cure à Trascorre, dans le Bergamasque. Le monde officiel respirait, puisque le lion cessait de rugir. Erreur ! Les environs s'agitaient, des figures nouvelles se montraient dans le voisinage du général. Le gouvernement ne se doutait de rien. Un hasard le mit seul sur la trace des projets du parti d'action : un officier garibaldien, le colonel Cattabene, avait été arrêté à Gênes sous l'inculpation d'un vol considérable de valeurs commis au préjudice du banquier Parodi. Point de charges suffisantes pour justifier l'accusation, Le colonel est acquitté ; mais les perquisitions opérées chez lui pendant l'instruction avaient fait découvrir certains papiers, que l'autorité judiciaire s'empressa de mettre à la disposition de l'autorité administrative. Ces papiers donnaient la terrifiante révélation du plan d'une imminente invasion garibalbienne dans le Tyrol autrichien. La situation était grave : absence des ministres ; le secrétaire général du ministère de l'intérieur malade. M. Melegari, secrétaire général du ministère des affaires étrangères, se trouvait seul à la tête du gouvernement. Il donna de sa personne avec autant d'intelligence que d'activité. Des troupes furent envoyées pour fermer

les passes du Strevio, du Tonale, du Caffaro, par où les bandes devaient, le 19 mai, sortir du territoire. D'autres troupes furent dirigées sur Trascorre, Sarnico, Alzano, Palazzolo ; celles-ci saisissent des papiers, des armes, des munitions et font un certain nombre d'arrestations.

Garibaldi, surpris par ces mesures de rigueur inattendues, proteste d'abord vivement par des lettres aux journaux contre l'arrestation « d'un vaillant — *di un valoroso* — », c'est-à-dire du colonel Cattabene; puis, les arrestation faites dans son voisinage venant successivement à sa connaissance, il écrit de nouveau aux journaux prenant tout sur lui-même : ces braves ont obéi à ses ordres ; lui seul est responsable.

De son côté, la direction générale de la sûreté publique, qui avait tout ignoré, publie, sous l'antidate du 13, une note où il était dit « que le gouvernement connaissait depuis quelque temps ces projets insensés, ainsi que les préparatifs, faits, *empruntant le nom du général,* pour donner de l'autorité à une folle entreprise, et qu'il avait recommandé aux préfets de veiller, d'empêcher toutes tentatives et de maintenir la tranquillité publique ». C'était un pauvre expédient facilement percé à jour. Si le gouvernement avait connu ce qui se tramait, pourquoi avait-il attendu pour agir qu'il fût presque trop tard ? La vérité est qu'il n'avait pas pris en considération des

avertissements qui lui venaient de divers côtés, notamment de Paris, où les menées du parti d'action italien étaient observées avec un soin anxieux; d'Autriche aussi, où le comte de Rechberg, interpellé au Reichsrath, déclarait que toutes ses mesures étaient prises pour repousser l'agression garibaldienne en Vénétie. D'ailleurs les agissements de Mazzini eussent dû seuls suffire à mettre le gouvernement sur ses gardes; le célèbre agitateur prêchait publiquement l'action contre l'Autriche et, pour exciter le zèle des patriotes, annonçait que les dépôts d'armes étaient prêts.

Quoi qu'il en soit, les volontaires arrêtés à Sarnico et à Alzano-Maggiore, parmi lesquels se trouvait le colonel Nullo ainsi que quelques autres patriotes connus, avaient été conduits à la prison de Brescia. Les Bressans, voulant délivrer Nullo et les siens, se soulevèrent marchant à l'assaut de la prison. La troupe fit feu sans hésitation, abattant sur le pavé quatre morts et plusieurs blessés. Force restait à la loi, mais au prix d'une déplorable effusion de sang italien.

Alors, ceux-là mêmes qui, par leurs folles excitations étaient les vrais responsables de ce tragique événement, lancèrent un torrent de malédictions contre le préfet, contre les officiers, contre les soldats, contre Rattazzi, ouvertement accusé d'avoir secrètement approuvé les projets de Garibaldi pour le tromper ensuite, en exé-

cution *des instructions et des ordres des Tuileries !*

De Trescorre, Garibaldi lançait l'anathème « sur les tueurs de Brescia, assassins déguisés en soldats, et sur le bourreau — lisez sur Napoléon III — qui avait voulu le massacre ». En signe de protestation solennelle, il recommandait aux Bressans « d'élever un monument à Papoff, l'officier russe qui avait brisé son épée en recevant l'ordre de marcher sur le peuple inerme à Varsovie ».

Ce qu'il y eut de curieux en cette circonstance, c'est que les journaux conservateurs s'empressaient de publier en première page les protestations enflammées de Garibaldi ; puis, comme le gouvernement ne se sentait pas assez fort pour sévir contre l'homme qui les avait écrites, ces mêmes journaux accusaient les ministres d'être ses complices ! Tout aussi impunément d'ailleurs de nombreux citoyens envoyaient aux journaux leur adhésion à la tentative de Sarnico. Et pourtant ces manifestions étaient dangereuses à un degré extrême. L'Autriche était là, de l'autre côté du Mincio, écoutant ces imprudentes provocations ; sans la modération de son gouvernement, une guerre funeste à l'Italie pouvait s'en ensuivre !

La justice était impuissante contre ces actes répréhensibles, impuissante surtout contre l'homme dont le grand nom les couvrait de son immense autorité, à laquelle celle du roi seul eût pu être

opposée. On vit ces jours-là le préfet de Como, Lorenzo Valerio, s'empressant d'aller au-devant de Garibaldi, venu pour une commémoration patriotique, et lui rendre publiquement hommage. Autre preuve du mépris de la loi : Guerzoni, le chef de cabinet du ministre Depretis, donnait sa démission, se déclarant « conscient et complice de la conspiration de Sarnico[1]! »

A ces nouvelles, le roi et les ministres revinrent en hâte de Naples.

Le Parlement est convoqué pour le 3 juin. Garibaldi s'abtient d'y paraître. Il écrit au président de la Chambre une lettre qui est lue en séance. Le général affirme, dans ce document, « être revenu de Caprera sur l'invitation de Ricasoli pour pousser à l'armement de la nation ; le nouveau ministère lui avoir confirmé le mandat d'organiser le tir national et promis en outre que, par tous moyens, il se serait employé pour réaliser la constitution définitive de l'Italie une et indivisible conformément aux plébiscites des provinces méridionales; que, dans ce but, on organiserait tout d'abord deux bataillons de *carabiniers génois*, etc.; mais le gouvenement n'avait rien fait — ajoutait-il — et ainsi, parmi tant de jeunes gens accourus à l'appel patriotique, beaucoup ayant de la répugnance à retourner chez

1. M. Guerzoni fit ensuite partie de l'expédition que Garibaldi alla organiser à Palerme et se trouva au nombre des prisonniers faits par les troupes royales à Aspromonte.

eux, s'étaient réunis en diverses localités de *la pacifique Lombardie* pour s'y exercer au maniement des armes, dans l'attente des événements[1]... » Le général, au surplus, niait le projet d'une attaque sur le Tyrol[2]; mais il adjurait la Chambre de méditer, de veiller à la satisfaction du droit national, car le pays « n'en tolèrerait pas longtemps l'oubli ».

Après cette lecture, qui produit une profonde explosion de sentiments divers, M. Rattazzi se lève. Il se plaint du procédé du générnl, qui l'accuse sans venir soutenir l'accusation de sa présence. La justice étant saisie, il doit être sobre de développements. Toutefois, il avoue n'avoir jamais fait obstacle à l'armement national, mais sous la réserve du respect de la loi et par l'œuvre du gouvernement, non par l'action tumultueuse de l'esprit de parti. Quant aux bataillons de carabiniers gênois, le ministre nie avoir jamais promis autre chose que d'étudier un projet de loi. Le fils de Garibaldi, Menotti, aurait, selon le projet, reçu le commandement de ces bataillons, lesquels, ainsi que la garde nationale mobile, ne devaient avoir d'autre mission que celle de la répression du brigandage. Or, les journaux du parti déclaraient que le but du rassemblement

1. Voir Zini, vol. I, part. II, p. 1021-1022.
2. Mme Jessie White Mario, qui était bien avant dans le secret des mouvements de ce temps-là et vivait dans l'intimité du général, avoue, dans sa *Vita di Garibaldi*, vol. II, p. 41, que les enrôlements de Sarnico étaient destinés « à une attaque sur le Mincio ».

était le passage en Tyrol. « Si le sens commun est insuffisant — conclut ironiquement le ministre — les magistrats apprécieront comment ces rassemblements effectués dans les provinces de Brescia et de Bergamo auraient pu n'avoir d'autre but que de s'exercer au tir et de se divertir. »

A ces paroles de M. Rattazzi, M. Crispi bondit. Il qualifie « d'invention malveillante » le bruit que le général eût voulu passer en Tyrol. Le but, selon lui, était autre : il s'agissait d'aller en Grèce donner la main aux insurgés de Nauplie, dont l'héroïsme mettait à mal parti le trône du roi Othon. L'orateur affirme que M. Rattazzi était depuis longtemps au fait de ces projets; qu'il avait promis « des armes, des munitions et un million en espèces » ; que lors de la scission de la droite, il avait, pour se ménager le soutien de la gauche, cherché et obtenu l'appui de Garibaldi moyennant ces promesses ; « mais que maintenant, se sentant ou se croyant fortifié dans le Parlement, il trouvait bon de rompre l'accord », dont lui, Crispi, offrait de faire la preuve devant un comité secret.

M. Rattazzi réplique au violent discours du député républicain. Il affirme de nouveau que le but de la création projetée des bataillons gênois était uniquement la répression du brigandage. Il nie les promesses qui lui sont attribuées. Il avoue avoir donné de l'argent, mais seulement « pour des volontaires congédiés qui désiraient émi-

grer ». Quant à la proposition de discussion en comité secret, il la repousse d'une manière absolue, et défie M. Crispi de produire ses documents en séance publique.

Cette discussion, qui est résumée ici en peu de lignes, remplit quatre séances. Elle fut excessivement orageuse; mais elle se termina par un vote qui prouve bien que, lorsque le gouvernement osait lutter face à face avec le parti d'action, le dernier mot lui restait. Un ordre du jour de confiance proposé par M. Minghetti obtint 189 voix contre 33, et 28 abstentions.

Le gouvernement, malgré cette belle majorité qui s'était prononcée en sa faveur, sortait affaibli de sa lutte avec Garibaldi. Il a, comme dit le baron Poerio dans un autre paragraphe de la lettre précitée « juré et *sacrementé* — *sacramentato* — que le général est étranger à toutes ces tentatives insensées, et Garibaldi lui répond qu'il ment par la gorge, que l'expédition de Sarnico a été voulue, combinée et conduite par lui-même. Et le gouvernement reste sans pouvoir devant un parti qui s'insurge, les armes à la main, contre les lois, et proclame son droit sacro-saint de faire la guerre par lui-même — *da sè* »[1].

La confiance de l'empereur des Français dans la force et, jusqu'à un certain point, dans la fer-

1. Voir *Panizzi ed nomini illustri*, p. 456.

meté de ses propos commençait à être ébranlée. D'un autre côté, il était obsédé par la persistance du gouvernement pontifical à lui être hostile. On sent comme une exclamation de douleur dans sa lettre du 20 mai adressée à M. Thouvenel : « Depuis que je suis à la tête du gouvernement de la France, ma politique a toujours été la même vis-à-vis de l'Italie : seconder les aspirations nationales, engager le pape à en devenir le soutien plutôt que l'adversaire, en un mot consacrer l'alliance de la religion et de la liberté. » Un beau rêve, mais un rêve toujours. Les meneurs de « la liberté » voulaient prendre au pape ce qui lui restait encore de possessions ; le pape, non seulement ne voulait pas le leur laisser prendre, mais ne voulait pas davantage leur pardonner d'avoir pris ce qu'ils détenaient déjà. Comment concilier ces deux vouloirs opposés et également passionnés ? Par des conseils ? C'était une illusion pure que de l'espérer. L'autorité seule pouvait réaliser une telle conciliation ; mais l'autorité appuyée sur la force du prestige de 1859 ; non l'autorité affaiblie par les tergiversations et les concessions de 1860 à 1862.

Aussi, tandis que d'un côté Garibaldi rassemblait ses volontaires à Sarnico pour l'agression, le pape réunissait ses évêques à Rome pour la résistance. Ils vinrent, ces prélats, de toutes les parties de la catholicité, au nombre de plusieurs centaines ; et la France, pour sa part, en envoya

environ cinquante. De l'Italie unitaire, point; et ce fut peut-être une faute ; seul l'épiscopat de la Vénétie, au pouvoir de l'Autriche, vint se joindre aux titulaires des diocèses du patrimoine.

Le 15 mai, le souverain pontife ouvrait solennellement le concile à Saint-Jean-de-Latran. Dans son allocution, il s'abandonnait en termes véhéments à ses habituelles lamentations sur la violence des adversaires de la religion ; il montrait notamment « l'Église italienne opprimée, ses pasteurs empêchés de se rendre à Rome par l'impiété des ministres royaux... » — affirmation qui n'était pas tout à fait fondée, car si le gouvernement royal était peu disposé à permettre aux évêques italiens d'aller à Rome, ceux-ci, de leur côté, s'étaient, de propos délibéré, abstenus de lui en demander la permission.

Le but ostensible de ce concile était la canonisation de 25 nouveaux saints, martyrisés au Japon depuis l'an 1597. Son but réel, la protestation contre les spoliations commises par la révolution, et la proclamation *urbi et orbi* de la nécessité, de l'*intangibilité* comme on dirait aujourd'hui, du pouvoir temporel du pape.

Dans l'assemblée, deux opinions différentes paraissaient devoir se manifester : la protestation absolue, et une part à faire aux nécessités du temps. Mgr Dupanloup, dont l'intransigeance était plus d'ordre politique que d'ordre religieux, ne pouvait cependant se dépouiller de l'esprit de libéralisme, à l'inflence duquel, en France, le

clergé lui-même n'échappe jamais complètement; aussi penchait-il pour la seconde des deux opinions en présence; un projet de rédaction qu'il lut dans une réunion particulière et secrète se prononçait en ce sens; dans ce projet, il allait même jusqu'à reconnaître le mérite de la protection que le gouvernement français accordait depuis douze ans au Saint-Siège. « Si cette rédaction avait été adoptée — dit un historien très autorisé [1] — elle aurait facilité à la France les moyens de trouver une solution. » Mais le cardinal irlandais Wiseman propose de son côté une déclaration en sens opposé, naturellement mieux accueillie par la cour de Rome; le cardinal Antonelli l'appuie, et toute l'assemblée l'approuve, sans en excepter les prélats français, auxquels l'archevêque de Rennes donne l'exemple en y adhérant tout d'abord.

Cette déclaration reconnaît la souveraineté temporelle du Saint-Siège comme une institution nécessaire, établie par la puissance divine; si elle n'existait pas, y est-il fait observer, comment les évêques de toutes les parties du monde pourraient-ils être réunis en sûreté à Rome? Il faut à Rome, ajoutait la déclaration Wiseman, « un endroit sacré, une demeure auguste d'où puisse sortir et s'adresser successivement aux peuples et aux rois une voix grande et puissante, une voix de justice et de vérité, sans flatterie, sans

1. Voir Zeller, *Année historique 1862*, p. 192.

faiblesse pour personne, une voix que les menaces n'arrêtent jamais et que les artifices ne peuvent séduire... » Et elle concluait en condamnant les spoliateurs de l'Église, en adjurant les rois de soutenir « une cause qui est la leur ». Quant à la protection de la France dont le Saint-Siège vivait depuis douze années, il n'en était pas même fait mention.

Vers le même temps où, à Rome, cette déclaration d'immobilité dans l'intransigeance était promulguée, à Turin, le parti unitaire faisait, par son organe le plus autorisé, le *Diritto,* la déclaration suivante d'immutabilité dans son ferme vouloir d'absorber Rome : « L'Italie existe seulement de droit, non de fait, n'ayant pas encore Rome et Venise. Dans ces conditions anormales, le gouvernement ne pouvait pas enchaîner *le droit de la révolution*. C'est pourquoi Garibaldi, l'homme choisi librement et par le consentement universel comme chef de la révolution, ne pouvait être blâmé pour sa tentative de Sarnico [1]. »

Concilier deux volontés, deux passions aussi diamétralement contraires n'était au pouvoir de personne. Le gouvernement impérial de France y perdait chaque jour davantage son prestige ; chaque effort qu'il y appliquait lui attirait davantage le mécontentement et la haine des deux par-

1. Voir le *Diritto* du 17 mai 1862.

ties opposées, dont il cherchait vainement à satisfaire les intérêts respectifs.

Le 14 juin, la Chambre des députés italiens, siégeant sous la présidence de M. Tecchio, se vit présenter une grave motion. Cent et quelques représentants, de la droite comme de la gauche, l'avaient signée ; à côté de noms de membres du parti d'action comme M. Fabrizi, des noms d'hommes politiques modérés comme MM. Minghetti, Alfieri, Boncompagni et plusieurs autres de la même nuance. La motion « en présence d'une déclaration d'évêques étrangers » demandait au roi une nouvelle affirmation « du droit de l'Italie sur Rome, sa capitale, et la déclaration de la nécessité d'une prompte solution de la question romaine. »

Le député Audinot, qui a le premier la parole au nom des signataires de la motion, dit que la déclaration des évêques est « une offense à la nationalité italienne, au trône de Victor-Emmanuel, au trône et à la personne de son auguste allié Napoléon III. »

M. Rattazzi répond que cette proposition est superflue, parce que la déclaration des évêques n'atteint pas « le droit qu'ont les Italiens de posséder Rome » ; que pourtant, si la Chambre juge une protestation nécessaire, le gouvernement n'éprouve aucune difficulté à s'y associer.

On demande la clôture. Plusieurs députés s'y opposent. M. Chiaves dit que « lorsqu'on dispose

de 300,000 soldats, on n'a pas besoin de protester contre des prêtres ». Le vote proposé n'est, à son avis, « qu'une déclaration d'impuissance ». M. Nicotera parle dans le même sens. Selon lui, « les Italiens doivent protester aux portes de Rome avec les baïonnettes, écrasant par la force les oppresseurs des Romains. »

M. Rattazzi s'oppose à la clôture, du moment où elle prendrait la signification que veulent lui donner les honorables préopinants. Il prie donc les membres de l'extrême-gauche de voter la motion telle quelle.

M. Crispi y consent. M. Nicotera aussi, mais en répétant qu'un tel vote est inutile, et que c'est « avec les baïonnettes » que l'on doit protester. M. Miceli dont, même à l'heure actuelle, la haine contre la France n'a jamais manqué une occasion de se manifester, crie, au milieu du bruit qu'il provoque : « Nous sommes las de toutes ces affirmations ; que les Français s'en aillent..... »

La clôture est repoussée. Une commission est nommée pour rédiger l'adresse au roi. Sa composition indique comme toutes les gradations de l'opinion de la Chambre y sont comprises : elle va de M. Farini à M. Crispi. Le projet d'adresse, présenté dans la séance du 18 juin, développait, en l'accentuant, le sens de la motion proposée le 14. Elle ne fut pas votée par M. Nicotera et un certain nombre de ses collègues de l'extrême-gauche, parce que, selon la déclaration

que ces honorables députés en firent à la Chambre, « dans les conditions faites à l'Italie, on devait protester, non contre la déclaration de l'épiscopat catholique, mais *contre l'occupation étrangère* qui barre aux Italiens le passage pour obtenir la capitale qu'ils ont solennellement proclamée ». M. Sirtori, notamment, accuse avec violence le gouvernement d'étouffer la question de Rome, en cherchant à mettre en avant celle de Venise. C'est là, dit-il, le résultat du « vasselage envers la France », auquel le ministère s'obstine à vouloir rester soumis. Comme on le voit, à chaque nouvelle phase que parcourait la question romaine, le sentiment chauvin en Italie se manifestait de plus en plus ouvertement; l'adversaire, désormais, le vrai et seul adversaire, c'était la France — la France qui, seule, avait mis les Italiens en état de parler ainsi de haut !

Le roi, suivant le rapport qu'en fit le président de la Chambre dans la séance du 23 juin, avait accueilli l'adresse « en souriant » et prononcé une allocution qui se terminait par ces paroles très significatives: « Moi, avec mon ministère, je suis prêt à marcher hardiment dans la voie qui nous conduira à l'accomplissement du but qui est dans le vœu de tous; et je n'ai aucun doute en faisant fond sur le concours de la nation entière. » C'était vague, mais bien encourageant pour les chercheurs d'aventure.

Pendant que ces luttes parlementaires se pour-

suivaient à Turin, le cabinet de Paris continuait ses efforts pour arriver à faire reconnaître le royaume d'Italie par la Russie et par la Prusse. Le général Durando, dans une dépêche adressée à M. Nigra le 16 juin, disait avoir appris de M. Benedetti que la solution était proche, et priait le représentant du roi de remercier l'empereur « pour la sollicitude qu'il n'a jamais cessé de manifester afin que l'Italie prenne rang parmi les puissances européennes. » Et M. Nigra l'informait, par un télégramme du 8 juillet, que la solution était obtenue; qu'on venait de recevoir à Paris l'avis officiel de la reconnaissance de l'Italie par le cabinet de Saint-Pétersbourg. Le prince Gortschakow disait dans sa dépêche que l'empereur Alexandre avait pris cette détermination « ayant trouvé satisfaisantes » les explications et assurances données par le cabinet de Turin, et voulait par cet acte « aider le gouvernement du roi à persévérer dans la voie d'ordre et de régulière administration qu'il suit », phrase qui fut interprétée à Turin comme « une offense »[1].

M. Rattazzi, à la suite de cette mesure de condescendance de l'empereur de Russie, crut qu'il était du devoir de son gouvernement de supprimer l'école militaire de Cuneo. On formait là pour l'armée italienne des volontaires appartenant à l'émigration polonaise. Il informa de

1. Voir Zini, *loco citato*, p. 1032.

cette décision le général Wisok, directeur de l'école. Cette décision ayant été connue lui attira d'ailleurs les très sévères blâmes de l'ombrageux amour-propre du patriotisme italien.

Pour en finir avec cette question de la reconnaissance du nouveau royaume, disons que le cabinet de Berlin[1] se décida peu après à imiter celui de Saint-Pétersbourg, et ce au grand déplaisir du cabinet de Vienne. Le comte de Rechberg écrivait à cette occasion, le 26 juillet, à l'ambassadeur d'Autriche à Berlin, comte Karoly : « L'empereur, notre auguste maître, désire vivement que la Prusse n'ait jamais à se repentir de la résolution prise de reconnaître le triomphe de la révolution la plus violente et de la violation la plus flagrante du droit et des traités ; les pré-

1. Le cabinet de Berlin n'arrivait à cet acte de condescendance qu'après avoir résisté sous toutes les formes. Quelques mois auparavant, en novembre 1861, le général della Rocca fut envoyé comme ambassadeur extraordinaire à l'occasion du couronnement de Guillaume. Ses lettres de créance le qualifiaient : « Ambassadeur de S. M. le roi Victor-Emmanuel près S. M. le roi Guillaume Ier. » — « Pourquoi pas S. M. le roi de Prusse ? » lui objecta M. de Bernsdorff. Aussitôt le général lui dit : « Si cette formule vous déplaît, je pourrais écrire à Turin pour la faire changer en *ambassadeur de S. M. le roi d'Italie près S. M. le roi de Prusse.* » — « Non, cela ne fait rien », répondit le ministre prussien... — Un autre jour, l'envoyé de Victor-Emmanuel donnait à dîner aux autres envoyés extraordinaires. Il dut s'abstenir de porter la santé du roi Guillaume et des autres souverains sur la prière de Bernsdorff, qui redoutait l'embarras des réponses à faire à un tel toast. (Voir *Autobiografia di un veterano. Ricordi storici e aneddotici del generale Enrico della Rocca*. Bologne, Imprimerie Zanichelli, 1898, page 132 et page 135.)

tendues garanties que la Prusse a obtenues du cabinet de Turin ont moins de valeur que la feuille de papier sur laquelle elles sont écrites... »

Ces « garanties » auxquelles le comte de Rechberg faisait allusion, se déduisaient des explications que le général Durando s'était vu dans la nécessité de donner à la chancellerie prussienne par une dépêche en date du 9 juillet, adressée au comte de Launay, ministre d'Italie à Berlin. Dans ce document, pour calmer les préoccupations du gouvernement prussien, qui considérait « la possession de la Vénétie par l'Autriche comme intéressant la sécurité de l'Allemagne » le général Durando s'en référait aux assurances données par son prédécesseur dans sa circulaire du 20 mars[1]. M. Rattazzi y avait dit en effet que son gouvernement se sentait assez fort « pour empêcher que la question de la Vénétie fût préjugée par des tentatives de nature à troubler l'état actuel des relations existantes et qu'il ne faillirait pas à son devoir. » Quant à la question romaine, dont le cabinet prussien se préoccupait « sans doute par déférence pour les susceptibilités religieuses d'une partie des populations du royaume de Prusse », le général Durando se reportait aux votes du Parlement; il déduisait de ces votes l'assurance que la question de Rome « ne devait être résolue que par des moyens moraux et par la voie diplo-

1. Voir plus haut, page 327.

matique. » Cela étant, le ministre du roi Victor-Emmanuel disait espérer que les relations seraient bientôt reprises entre les deux maisons souveraines. Ainsi les hésitations du cabinet de Berlin furent vaincues, mais non sans que la chancellerie prussienne eût pris explicitement acte des engagements du cabinet de Turin par la dépêche même notifiant sa décision de reconnaître le royaume d'Italie[1].

1. La dépêche du général Durando du 9 juillet citée plus haut avait été provoquée par une première dépêche du comte de Bernstorff au comte Brassier de Saint-Simon en date du 4 juillet, posant d'une manière assez précise les conditions auxquelles le cabinet de Berlin consentirait enfin à reconnaître le nouveau royaume italien. Le diplomate prussien faisait notamment ressortir deux points : 1° La question de Venise: La Prusse constatait que « les traités en vigueur assurent cette possession à l'Autriche et que la tentative de la lui enlever de force pourrait aisément, en mettant le territoire fédéral en danger, entraîner la confédération germanique dans la lutte et amener ainsi une conflagration, à laquelle la Prusse, en sa qualité de membre de la confédération, ne saurait rester étrangère » ; 2° La question de Rome. Et le comte de Bernstorff concluait ainsi : « Si donc le gouvernement de Turin veut bien nous donner, sur ses intentions à l'égard des questions de Venise et de Rome, des assurances que nous puissions regarder comme des garanties suffisantes... je suis autorisé par le roi, notre auguste maître, à charger V. E. de déclarer au gouvernement de S. M. le roi Victor-Emmanuel que S. M. est prête à reconnaître le titre de roi d'Italie. » C'est à la suite de cette communication que le général Durando donna, dans sa dépêche du 9 juillet citée plus haut, les explications et les assurances demandées à Berlin.

La dépêche informant le ministre de Prusse à Turin de la reprise des relations entre les deux États porte la date du 21 juillet ; « mais en prenant cette décision — a soin de dire explicitement le comte de Bernstorff — il nous importe que notre reconnaissance ne soit point interprétée d'une manière inexacte. Le gouvernement du roi n'a caché en au-

Une chose digne de remarque, c'est que les susceptibilités italiennes trouvèrent moins à redire à ces graves engagements pris envers le cabinet de Berlin, qu'à l'anodine formule de réserve dont la chancellerie russe avait entouré la reprise de ses relations avec le cabinet de Turin.

VI. La situation financière.

Quoi qu'il en fût, ces succès obtenus à Pétersbourg et à Berlin avaient donné, dans l'opinion et dans le Parlement, un regain de faveur au ministère. Il put ainsi oser affronter la discussion d'une demande d'exercice provisoire. Il y avait urgence, car l'exercice budgétaire, en Italie, commence le 1er juillet. Or, les conditions politiques du royaume avaient été telles, que le Parlement n'avait pu, avant la chute du ministère

cune circonstance ses opinions sur les événements qui se sont accomplis dans la péninsule. La reconnaissance de l'état de choses qui en est résulté ne pourrait donc en être la garantie, de même qu'elle ne saurait impliquer une sanction rétrospective de la politique que le cabinet de Turin a suivie. Encore moins entendons-nous préjuger des questions *qui concernent des tiers* et renoncer à une entière liberté d'appréciation à l'égard d'éventualités qui pourraient modifier l'état actuel des choses... »; cette dernière phrase visant manifestement les États de l'Église menacés, comme l'État vénitien, d'être absorbés par l'Italie, mérite de fixer l'attention du lecteur. On ne peut s'empêcher, en la lisant, de se ressouvenir que c'est à la faveur des victoires de la Prusse sur la France que l'Italie, en 1870, a pu prendre Rome au mépris des principes professés, en 1862, par la chancellerie prussienne!

Ricasoli, discuter le budget présenté par M. Bastogi; et M. Sella, de son côté, ne s'était trouvé en mesure de faire son exposé financier qu'à la séance du 7 juin. La discussion fut très animée, violente même, surtout de la part de M. Crispi, à gauche, et de M. Peruzzi, à droite. Les uns ne voulaient accorder au gouvernement que deux douzièmes provisoires; d'autres consentaient à lui en concéder quatre. Enfin, dans la séance du 30 juin, on put arriver au vote. Le gouvernement demandait six douzièmes, c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'année courante. M. Sella put les obtenir, en faisant à la Chambre la promesse que, pendans ce laps de temps, elle ne serait pas dissoute; ainsi 216 voix contre 85 se prononcèrent pour la proposition gouvernementale.

Quant à l'exposé financier, dont il vient d'être parlé comme ayant été présenté à la séance du 7 juin, il ne sera pas sans intérêt de s'y arrêter un moment. La question de la finance était certainement la plus importante de toutes celles qui s'imposaient aux méditations des hommes d'État italiens. De la façon dont elle serait réglée devait dépendre toute la ligne politique que le nouveau royaume adopterait.

M. Bastogi, ministre des finances dans le cabinet Ricasoli, avait fait, le 21 décembre 1861, un exposé financier dont les révélations, déjà fort graves, furent partout sévèrement critiquées; habitué que l'on était à marcher les yeux

fermés dans la voie révolutionnaire suivie depuis trois ans, on savait mauvais gré aux gens clairvoyants qui se mêlaient de révéler au public ce que les révolutions coûtent. Pourtant M. Bastogi était bien loin d'avoir rien exagéré. Le déficit qu'il constatait pour l'exercice 1861 ne dépassait pas 400 millions, et celui qu'il prévoyait pour 1862 se limitait à 317 millions. Un arriéré de 717 millions, c'était déjà une lourde charge pour un État nouvellement créé, encore mal affermi sur ses bases, et dont le crédit était par conséquent plus discuté qu'assuré. En réalité, M. Bastogi avait sensiblement atténué la gravité de la situation du trésor, à laquelle il entendait parer, en partie, par un emprunt et, pour le restant, par des impôts.

M. Sella, avec le rigoureux esprit d'analyse qui le caractérisait, ne craignit pas de sonder la plaie financière jusqu'au vif. L'exposé qu'il dut présenter aux Chambres, au début de sa gestion [1], démontre que le déficit de 1861 était, non de 400 millions, mais de 504 millions, et, pour 1862, les 317 millions de M. Bastogi devenaient 433 millions. En deux ans, la dette publique s'était accrue de 924 millions. Or les recettes de ces deux années avaient donné ensemble précisément 924 millions. L'État avait donc dépensé juste le double de son revenu [2]!

1. Ce document porte la date du 7 juin 1862, comme il vient d'être dit.

2. Les recettes de l'année 1862 montaient à 400 millions;

Comment combler un si énorme vide? Par des économies? Le ministre n'en voyait de possibles dans aucune branche des services publics; l'armée et la marine eussent seules pu offrir une éventualité de réduction de dépenses, mais au prix d'une diminution de forces; donc: pas d'économies. Pourrait-on recourir à la ressource du crédit? Pas davantage. M. Sella constatait l'impossibilité, pour le moment, de contracter aucun emprunt; donc: « impôts, impôts et rien autre que des impôts — *imposte, imposte e null' altro che imposte* »[1]. D'où la nécessité d'adopter quelques-uns de ces expédients qui, palliatifs apportant un soulagement momentané, appauvrissent les États contraints de s'y livrer: émissions de bons du trésor à des cours rendant très lourd le taux de l'intérêt; transfert au domaine de biens appartenant à la caisse ecclésiastique, et vente, nécessairement à tout prix, de bien domaniaux[2].

Cet exposé provoqua une explosion générale de blâme contre le ministre qui avait osé mêler une telle note discordante aux hymnes de joie dont le pays s'exaltait depuis trois ans. Mais M. Sella n'était pas homme à reculer devant un courant d'opinion contraire. Il marcha impassible sur la voie de la réalisation de ses projets finan-

les dépenses à 750 millions. (Voir *Quintino Sella*, vol. Ier, p. 61.)

1. *Ibid.*, p. 64.

2. *Loco citato*, p. 63.

ciers. Esprit très pénétrant, mais très absolu, il n'admettait pas de réticences dans la poursuite de ce qu'il croyait être une vérité économique ou politique.

Il était alors au début de sa carrière, et voulut donner tout de suite la mesure du peu de cas qu'il faisait des résistances et du public et même de la couronne. Nous le verrons quelques années après, donner d'autres preuves frappantes de son indomptable volonté : tel, après les défaites de Custozza et de Lissa, l'établissement du cours forcé, dont l'opinion publique ne voulait pas, pressentant les funestes résultats qui se constatent aujourd'hui encore : après trente-deux ans écoulés, la monnaie métallique persiste à ne pas pouvoir se réacclimater dans un pays discrédité par la circulation, souvent abusive, du papier-monnaie; telle, en 1870, son invincible pression sur la volonté du monarque et de la partie la plus sage des hommes de gouvernement au sujet de la capitale : aucune résistance ne put l'empêcher d'exiger la conquête de Rome par les armes, au risque de créer entre le royaume d'Italie et la Papauté cette crise insoluble dont, depuis un tiers de siècle, le monde chrétien suit les phases en spectateur nullement désintéressé.

M. Sella était assurément un financier très expert. Arrivé au gouvernement en un temps de calme et de vie politique normale, il eût été certainement capable de régler l'assiette financière de son pays sur des bases de prospérité durable.

La situation était malheureusement tout autre ; le pays traversait une crise d'ambitions intempestives ; tout le monde en Italie voyait grand ; et, à cet égard, M. Sella, malgré son esprit éminemment pratique, partageait les visées ambitieuses du milieu politique où il vivait. Ainsi fut manquée l'opportunité d'asseoir les affaires de l'Italie sur un fondement modeste mais solide.

L'occasion pourtant s'offrait propice. La facilité avec laquelle le gouvernement avait eu raison de la tentative de Sarnico lui donnait la double preuve et de sa propre force et de la faiblesse relative du parti d'action. On pouvait, à ce moment-là, rendre impuissante l'agitation mazzinienne et garibaldienne prêchant la guerre à l'Autriche pour Venise et la guerre à la France pour Rome ; la démonstration venait d'en être faite. On pouvait ramener le pays aux idées de modération qui conviennent à un État nouvellement créé ; le pénétrer de la nécessité de bien assurer, avec de l'ordre et de l'économie, les énormes acquisitions de territoires déjà faites, avant de songer à en faire de nouvelles ; on pouvait ainsi le convaincre de l'utilité de s'organiser, non pour la guerre, mais pour la paix.

La guerre, d'ailleurs, pourquoi et contre qui ?

Pour Venise et contre l'Autriche ? Une guerre déclarée à l'Autriche par l'Italie ? Elle eût été insensée au point de compromettre tous les ré-

sultats acquis jusqu'alors ; ce qui devait s'y opposer, c'était non seulement la disproportion des forces matérielles des deux États, mais aussi un inévitable affaiblissement des forces morales auxquelles l'Italie avait dû ses succès antérieurs. L'Angleterre ne lui avait jamais caché ses vues à cet égard. Dans sa dépêche du 31 août 1860, lord John Russel n'avait-il pas conjuré le cabinet de Turin de ne se livrer à aucune agression contre l'Autriche, l'avertissant qu'en ce cas le cabinet de Saint-James considérerait « comme justes les représailles de l'Autriche, puisque cette puissance combattrait pour l'intégrité de son territoire et la réhabilitation de son honneur militaire » ? Une guerre, par contre, déclarée à l'Italie par l'Autriche, impatientée et exaspérée par les incessants complots italiens ourdis en Vénétie, et les provocations quotidiennes qui lui venaient d'au delà du Mincio ? Mais il n'y avait personne en Italie qui ne fût convaincu de l'impossibilité d'une telle agression autrichienne, en présence du *veto* que la France, d'accord sur ce point avec l'Angleterre, y mettrait au nom du principe de non-intervention. Pas davantage, d'ailleurs, ne pouvait-on douter qu'à une échéance plus ou moins prochaine Venise, par la paix ou par la guerre, ne dût fatalement être absorbée par l'Italie. L'empereur des Français s'en était fait un point d'honneur ; il y travaillait sans relâche ; il espérait, pour y parvenir, dans les difficultés que traversait l'empire autri-

chien: à l'intérieur, par sa question hongroise ainsi que par le mauvais état de ses finances; à l'extérieur et comme puissance allemande, par sa lutte d'influence avec le royaume de Prusse. Un jour viendrait — du moins l'espérait-on à Paris — où l'empereur François-Joseph, dont le caractère hautement modéré était déjà une garantie de paix, sentirait que posséder violemment la Vénétie constituait, pour sa couronne, une diminution des forces dont elle avait besoin contre ses adversaires du dedans et du dehors; et ce jour-là, il deviendrait possible de lui faire accepter quelque combinaison par laquelle il accorderait pacifiquement Venise aux aspirations italiennes. Et, au surplus, si les combinaisons pacifiques venaient à manquer contre toute prévision, on n'était nullement éloigné à Paris de ne pas repousser les opportunités d'en appeler, dans certaines éventualités, aux solutions belliqueuses. Venise était donc, dans tous les cas, promise à l'Italie; elle lui était assurée. Ce n'était qu'une question de temps.

L'Italie, d'autre part, devait-elle partir en guerre pour Rome, et contre la France? Ici l'absurde l'eût disputé à l'odieux. Qu'il suffise de rappeler cette sentence prononcée publiquement par le plus grand et le plus autorisé des Italiens: «.... Si nous nous rendions coupables « de cette noire ingratitude envers la France, « nous ferions l'acte non seulement *le plus hon-*

« *teux*, mais le plus imprudent que nous puis« sions faire [1].» Et il est à remarquer que le comte de Cavour, en disant, à la séance du 24 mai 1860, ces mémorables paroles à la Chambre subalpine, répudiait avec tant de sévérité non pas même l'hypothèse d'une guerre de l'Italie contre la France, mais la simple éventualité d'une alliance de l'Italie avec une autre puissance que la France. D'un autre côté, les conditions de voisinage et d'amitié entre les deux pays avaient-elles changé depuis que M. de Cavour n'existait plus ? Demandons-le à M. Rattazzi lui-même, qui, peu de semaines avant son avènement au pouvoir, écrivait de Paris : «..... J'ai pu me convaincre que notre cause excite ici de très vives sympathies et dans le monde officiel et aussi *dans tous les partis* (excepté bien entendu le parti clérical, auquel font chorus les légitimistes et les orléanistes) et qu'en outre ces sympathies vont toujours gagnant du terrain ; car tout le monde en France sent que l'unité italienne ne peut plus être mise en doute.[2] » Ce n'est certes pas un homme ayant rapporté de telles impressions de Paris qui aurait pu, en prenant possession du pouvoir en Italie, juger à aucun degré admissible la nécessité de faire des sacrifices en vue de la possibilité, même lointaine, d'une guerre avec la

1. Voir *L'Unité italienne*, 1re partie, *période de 1860-61*, p. 187.
2. Lettre de M. Rattazzi à M. A. Castelli, datée de Paris, 25 octobre 1861. (*Carteggio politico*, etc. Vol. I, p. 401.)

France. Mais une garnison française occupait Rome ; la question de Rome existait donc néanmoins comme une pomme de discorde entre la France et l'Italie ou, pour mieux préciser, entre la France et cette partie du monde politique italien que, plus encore qu'un patriotisme plus ou moins mal entendu, les suggestions anglaises avaient rendue anti-française[1]. Or, pour ce qui concernait spécialement la question de Rome, voici l'opinion que M. Rattazzi exprimait dans la lettre qui vient d'être citée : « Je suis convaincu que nous y irons (à Rome), mais quand et comment ? personne ne peut le dire. Vouloir insister sur une prompte et immédiate solution, c'est la même chose que vouloir donner de la tête dans un mur. » Donc, à son sentiment, la solution de la question romaine devait être ajournée, comme ajournée avait dû être, au sentiment de M. Ricasoli, la question vénitienne.

1. M. de Cavour ne s'était jamais trompé à cet égard. Lorsqu'il eut conçu l'habile expédient de faire arriver Victor-Emmanuel à Naples avant Garibaldi, et envoyé Cialdini et Farini à Napoléon III pour obtenir son adhésion à l'invasion des Marches et de l'Ombrie, il en informa le marquis d'Azeglio, ministre sarde à Londres, par une lettre en date du 1er août 1860, dans laquelle on remarque ce passage bien significatif : « Je ne me flatte pas que l'Angleterre approuve excessivement mon plan ; je crois qu'elle préférerait voir arriver Garibaldi à Naples, quand même il traînerait à sa suite l'anarchie et la révolution. *Elle le considère comme l'ennemi de la France, et cela suffit pour le rendre cher à ses yeux.* Mais comme nous ne pouvons pas nous exposer à périr pour faire plaisir à l'Angleterre, il faut passer outre, quelques embarras que cela puisse amener. » (Voir N. Bianchi, *La politique du comte Camille de Cavour*, p. 381.)

Donc, point de guerre en vue ni avec l'Autriche pour Venise, ni avec la France pour Rome. Pourquoi, en ce cas, se mettre en Italie sur le pied d'un pays condamné à sacrifier son bien-être pour suivre quand même le coûteux parti d'une politique belliqueuse ? Car il n'est personne qui ignore que, à part la France à cause de Rome et l'Autriche à cause de Venise, il n'existait pas de puissance en Europe avec qui l'Italie pût prévoir l'éventualité d'un démêlé quelconque.

Ces vérités étant admises, il est permis de se demander pourquoi, au lieu de songer tout de suite à s'agrandir encore, on n'a pas préféré s'occuper avant tout de donner un suffisant degré de croissance au corps national qu'on était déjà parvenu à former ? Un corps de nation de 22 millions d'âmes, venu au jour dans une gestation anormalement rapide, avait pour premier besoin celui de recevoir une saine constitution morale et matérielle. Il y avait alors une bonne place à prendre en Europe ; c'était celle de première entre les puissances de second ordre ; avec quelques années de bonnes finances, de sage administration, d'aide intelligemment donnée à son développement économique, l'Italie, après avoir égalé, puis dépassé, le Wurtemberg, le Hanovre, la Bavière, l'Espagne et la Saxe, pouvait facilement arriver à se placer sur le même rang que la Prusse[1]. Et elle n'avait pas besoin

1. La Prusse, en 1862, n'avait que 15 millions de sujets ; l'Italie en comptait déjà 22 millions.

pour cela de posséder ni Venise ni Rome. Il suffisait de doter les territoires dont elle se composait déjà de ce degré de force intérieure qui est l'apanage certain de tout État bien organisé au point de vue militaire. Contrairement aux vues de M. Sella, qui n'admettait pas de mesure dans la dépense militaire, les sacrifices auraient pu se réduire au simple entretien d'une armée défensive : une simple armée, peu nombreuse mais solide, comme il était facile de la former, en l'encadrant dans l'excellente armée piémontaise. Un même ordre d'idées d'économie pouvait s'appliquer à la marine. L'Italie avait surtout besoin de favoriser le développement de sa marine marchande, dont elle devait faire une des meilleures sources de sa richesse; quant à sa marine de guerre, elle eût dû se limiter au simple devoir de protection de ses navires de commerce; peu de vaisseaux suffisaient pour atteindre ce but, le seul à viser : l'Italie n'avait pas de colonies à protéger.

Ce que, par contre, il fallait étendre beaucoup, quelque coûteux que ce pût être, c'était, dans le midi surtout, l'institution de la sûreté publique, dont on avait le meilleur élément désirable dans le brave corps des carabiniers fonctionnant en Piémont et en Lombardie. Ayant ainsi assuré le respect à la frontière et la tranquillité dans la maison, il fallait créer et faire se développer le sentiment de la respectabilité dans la vie sociale ; organiser, dans cette intention,

une magistrature équitable et une honnête administration : peu de places, mais bien rétribuées, données aux plus dignes, sans faiblesse ni condescendance envers la nuée des solliciteurs que le sol des révolutions fait jaillir ; la tâche eût été difficile à cet égard, car il s'agissait de mécontenter une foule d'hommes influents, dont le concours soutenait les ministres ; mais, à tout prix, il fallait repousser ces parasites prêts à s'établir sur un corps social nouvellement formé, pour le dévorer avant qu'il ait acquis la force de résister à l'action meurtrière de leurs dents empoisonnées.

Voilà le programme de gouvernement qui aurait pu se présenter à l'esprit des hommes d'État italiens de ce temps-là. Pour le réaliser, pour le porter à son plein degré d'heureuse application, ils avaient sous la main les ressources nécessaires. Le demi-milliard de contributions qu'ils avaient déjà imposé à leur pays suffisait. Ce demi-millard n'aurait pas tardé à devenir milliard entier, mais par le développement du produit de l'impôt existant, et non par son aggravation au moyen de nouvelles taxes : c'était de l'augmentation de l'activité économique et du fait de la prospérité qui en découle, que devait venir l'accroissement des recettes fiscales. Les divers gouvernements, auxquels la monarchie sarde venait de se substituer dans les quatre cinquièmes de la péninsule, n'avaient pas eu, quelque mauvais qu'ils fussent politiquement, d'autre règle d'ad-

ministration que celle-là. Aussi leurs sujets vivaient-ils dans une aisance relative. Il fallait à tout prix éviter le reproche d'avoir administré de manière à substituer à cette aisance la gêne.

Mais ces vérités qui éclatent aujourd'hui aux yeux des esprits politiques, les hommes d'État italiens de 1862 ne les virent point ; ils ne pouvaient pas les voir. La facilité merveilleuse avec laquelle tant de succès s'étaient réalisés avait fait perdre la mesure du temps et des difficultés ; dans la rue comme aux sommets de la politique, on aspirait à de nouvelles victoires avec une sorte de confiance enfantine. L'élément populaire, dans celles de ses couches qui prenaient part à la vie politique, et qui étaient loin d'ailleurs d'être les plus nombreuses, croyait en Garibaldi comme en un être surnaturel, un nouvel archange Michel foudroyant purement et simplement le Satanas tudesque et clérical. Et Garibaldi partageait sincèrement lui-même cette croyance superstitieuse de la foule : rien, aucun miracle de politique et de guerre dont il ne se sentît capable. Garibaldi voulait entrer tout de suite à Venise, sans hésiter à passer, pour y arriver, à travers une traînée de mouvements insurrectionnels grecs, serbes, roumains, polonais et hongrois, dût-il, selon le mot du baron Ricasoli, « mettre le feu à l'Europe ». Il était d'ailleurs encouragé dans ses projets d'aventure par l'habile représentant de l'Angleterre, qui ne craignait nullement

de le laisser s'engager ainsi contre l'Autriche : au moment opportun, il se réservait de lui faire changer d'objectif, de lui montrer Rome là où il avait voulu voir Venise.

VII. L'aventure d'Aspromonte.

Tandis que Garibaldi se livrait ainsi à ses projets d'expéditions aventureuses, et en préparait les éléments par des enrôlements effectués dans tout le pays, le gouvernement ne faisait rien pour s'y opposer. Et il ne pouvait rien faire, lié qu'il était de diverses façons envers le général. M. Rattazzi avait eu besoin de l'appui de Garibaldi et des siens pour arriver au pouvoir et s'y maintenir ; le prix de cet appui avait été, comme on l'a vu plus haut, la promesse, plus ou moins vague, plus ou moins explicite, de seconder la levée de boucliers ayant pour objectif la libération de la Vénétie. Et en agissant ainsi, M. Rattazzi rendait en même temps son avènement possible du côté de la volonté royale. Le roi, en effet, sympathisait pleinement avec les idées conquérantes du parti garibaldien ; ces idées allaient à son humeur belliqueuse ; elles flattaient singulièrement ses secrètes ambitions. Ce qui l'avait mis en opposition avec M. Ricasoli, c'était précisément la tendance qu'avait celui-ci à ajourner la question de Venise et à précipiter celle de Rome. Or, Victor Emmanuel ne voulait

pas aller à Rome, mais il aspirait avec ardeur à conquérir de nouveaux lauriers dans les champs de la Vénétie. Dès qu'il eut sous la main un ministre disposé à ne point contrarier ses vues militaires à cet égard, il ne craignit plus de donner carrière à son penchant. Aussi le baron Ricasoli, qui suivait de près les intrigues de la cour, signalait-il à son parent Peruzzi[1] la présence de « tous les conspirateurs hongrois » à Turin « et je crains — ajoutait-il — que leur zèle pour l'indépendance de la Hongrie puisse les entraîner à participer aux *desseins insensés — stolti — de qui (tu sais de qui je parle) se complaît dans l'anarchie et excite les esprits à ces téméraires et folles entreprises* ». Dans une autre lettre, datée du 2 avril, que le baron écrivait au même M. Peruzzi comme une sorte de justification de sa politique, bonne à publier au besoin, il affirmait les mêmes choses en d'autres termes ; il y dit avoir dénoncé au roi « l'accord décisif arrêté entre Rattazzi et Garibaldi pour provoquer l'insurrection des populations dalmates, serbes, hongroises », mais que Sa Majesté voyait de bon œil « l'œuvre tumultueuse, agitatrice et dissolvante des garibaldiens et de leur chef » ; aussi fit-Elle « la sourde oreille » aux révélations de son ministre, se bornant à lui répondre : « de grands événements se préparent, sinon pour le printemps du moins pour l'automne ; ni vous ni

1. Lettre du 3 avril 1862.

moi ne pouvons les empêcher » ; le baron en concluait qu'il avait eu à lutter contre « les conspirations du palais et de la place » ; d'où son impuissance à rester plus longtemps à la tête du gouvernement.

Complaisant pour ces tendances du souverain, et conséquent avec ses propres engagements, M. Rattazzi, tout en ayant accompli l'acte de vigueur de Sarnico pour se concilier la politique pacifique de la France, continuait à faire bon visage aux garibaldiens ; il poussait même la condescendance envers eux jusqu'à nommer à la préfecture de Palerme un ami intime du général, le marquis Pallavicino Trivulzio, dont l'autorité se montra si propice aux projets de celui-ci ; ce fut précisément aux approches de « l'automne » que, selon les prévisions de Victor Emmanuel, l'entreprise garibaldienne eut sa pleine manifestation ; mais, si fin que le roi galant homme fût, et il l'était beaucoup, il se trouva quelqu'un de plus fin que lui pour détourner le courant révolutionnaire, et, au lieu de Venise, le diriger sur Rome. La diplomatie anglaise a, sous ses apparentes allures de brusque franchise, des roueries capables de rendre des points à la finesse savoyarde. L'histoire de la politique italienne dans le cours de ces quarante dernières années en fournit plus d'une preuve.

Quoi qu'il en soit de ces agitations garibal-

diennes, dont nous verrons les résultats au cours de ce livre, il est évident que, du moment où elles avaient l'appui manifeste ou occulte de la couronne et des ministres, il n'y avait pas de place dans l'esprit du gouvernement pour une politique modeste et pacifique. M. Sella était donc le fidèle interprète de la situation en inaugurant sa gestion financière par un exposé repoussant toute idée d'économie dans les dépenses de guerre. Mais la politique d'un État est un ensemble dont toutes les parties se tiennent. Les dépenses de guerre ne vont pas sans des idées de grandeur qui entraînent tout un ordre de dépenses d'ostentation. C'est ainsi que nous verrons le budget de l'État italien grossir démesurément, en même temps que grandiront hors de toute proportion les manifestations de cette politique prépotente, que le regretté sénateur Jacini a si justement baptisée : *mégalomanie*.

C'est dans la séance du 21 juillet que le général Durando informa la Chambre de la reprise des relations diplomatiques avec la Russie et la Prusse ; et l'honorable ministre des affaires étrangères n'avait pas manqué d'accompagner cette communication de la publication de la correspondance diplomatique échangée à cette occasion entre le cabinet de Turin et les deux chancelleries intéressées ; les réserves formulées par les deux puissances septentrionales étaient donc notoires ; celles de la Prusse surtout avaient été

expressément formulées : le cabinet de Berlin, en reconnaissant le nouveau royaume d'Italie, entendait voir à l'abri de toutes nouvelles perturbations et les possessions italiennes de l'Autriche et le patrimoine du Saint-Siège.

Or, le même jour, 21 juillet, un télégramme parti de Palerme apprenait à l'Europe, surprise, inquiète, que Garibaldi débarquait inopinément dans cette capitale de la Sicile.

Qu'y venait-il faire ? Allait-il renouveler ses audacieuses tentatives ? Pourquoi et contre qui ? Quel était le but qu'il visait ? Rome ? Venise ? La Grèce ? Autant de points d'interrogation, autant de sujets d'alarmes dans la presse reflétant l'opinion de tous les centres politiques européens. La presse anglaise seule enregistrait avec une calme impassibilité les événements de Sicile. Elle avait ses bonnes raisons pour ce faire. Dans les projets de Garibaldi, deux seuls points avaient pu inquiéter un moment l'Angleterre : la Vénétie et l'Orient[1]. Pour le premier point, sir James Hud-

1. Le marquis Emmanuel d'Azeglio, ministre d'Italie à Londres, écrivait, le 6 août 1862, que les ministres anglais avaient « grande peur » de voir l'Italie provoquer des troubles en Orient pour résoudre la question de Venise, et il ajoutait cette appréciation menaçante : « Cette peur pourrait les faire se mettre avec l'Autriche. » — Quelle que fût d'ailleurs l'inimitié de l'Angleterre contre la papauté, on n'était pas non plus très rassuré à Londres sur les conséquences possibles de la tentative de Garibaldi à l'égard de la question romaine, car le marquis d'Azeglio disait dans la même lettre : « Lord Palmerston est entièrement d'avis que ce

son, qui était au fait, et par le menu, de tous les agissements du parti d'action italien, n'eut pas de peine à rassurer son gouvernement : Garibaldi ne pouvait songer à une agression contre l'Autriche en Italie qu'avec l'appui d'une insurrection éclatant simultanément en Hongrie. Il avait, en effet, pesé dans ce but sur l'émigration hongroise : « Que fait la Hongrie ? » disait le général dans une proclamation datée du 26 juillet et adressée « au peuple hongrois ». « ... Vous laisserez-vous bercer de la faible espérance d'obtenir votre indépendance par des moyens légaux ? Malheur à la Hongrie, malheur à tous les peuples opprimés, si vous obéissez à ces lâches conseils, si vous croyez vous affranchir de l'Autriche autrement que *par la guerre*... Aujourd'hui les temps sont plus propices : la Russie ne tendra pas une main secourable à l'Autriche... L'Italie vous aime comme ses frères... L'Italie vous convie à venir prendre part aux combats que, au nom de la sainte fraternité des peuples, elle va de nouveau livrer au despotime ;... je vous trouverai, phalanges invincibles, j'en suis certain, sur les champs de bataille où se terminera le duel de la liberté et de la tyrannie, de la barbarie et de la civilisation [1]... »

serait une grave calamité pour l'Italie si la papauté sortait d'Italie et allait errante ailleurs. (Voir *Lettere e documenti del barone B. Ricasoli*, vol. VII, p. 92.)

1. Ce document et le suivant furent publiés dans leur texte italien par la plupart des journaux de la péninsule. Les lecteurs français pourront les lire intégralement traduits dans l'*Indépendance belge* du 26 août 1862.

Mais les chefs de l'émigration hongroise ne se laissèrent pas entraîner par l'éloquente objurgation du libérateur des Deux-Siciles. Leur délibération est consignée dans la sage lettre ci-après, que le général Klapka lui écrivait de Turin à la date du 23 août :

« Général,

« Vous venez d'adresser un appel aux armes à la Hongrie. Votre voix aurait pu trouver de l'écho parmi mes concitoyens, si vous aviez poussé ce cri de guerre *à la tête de vos volontaires unis aux troupes royales,* pour marcher d'un commun accord contre la dynastie de Habsbourg. Aujourd'hui, elle ne saurait être écoutée ; car ce n'est plus la voix de l'Italie, mais celle d'un homme qui travaille à détruire sa propre gloire, et qui compromet son nom et sa fortune dans les tristes hasards de la guerre civile.

« Pour pousser les Hongrois à l'insurrection, vous leur citez l'exemple des Serbes, des Grecs et des Monténégrins. Cet exemple est en effet une leçon pour la Hongrie ; mais il lui dit d'attendre un moment plus propice, si elle ne veut pas s'exposer aux mêmes mécomptes et aux mêmes désastres. Les Serbes, les Grecs, les Monténégrins ont cru devoir répondre à un appel comme celui que vous venez de nous adresser. Ils devaient être appuyés dans leur mouvement ; je crois même qu'ils vous attendaient. Quelle belle occasion vous avez manquée de continuer

ce rôle de libérateur que vous avez commencé avec tant d'éclat ! Le sort de tous ces peuples, trahis dans leurs espérances, ne nous réconcilie pas avec l'oppression, mais nous engage à ménager nos forces pour des circonstances plus favorables.

« Cette prudence toute patriotique vous déplaît, et vous nous parlez de nos devoirs. C'est nous donner le droit de vous rappeler les vôtres. Ne les avez-vous pas méconnus, général, en vous séparant, comme vous l'avez fait, des pouvoirs légaux consacrés par le vote du peuple, et en levant contre eux le drapeau de la révolte ! Arrêtez-vous, il en est temps encore, dans cette voie funeste. Cessez de travailler pour l'Autriche et pour toutes les réactions européennes, en voulant trop hâter l'affranchissement de l'Italie. Écartez loin d'elle toutes ces menaces de guerre civile, qui font l'effroi de tous les bons citoyens. Vous le devez à votre passé, vous le devez à votre nom, vous le devez aux espérances que vous avez fait naître chez les peuples qui souffrent et que vous ne pouvez tromper sans vous trahir vous-même.

« Quant à la Hongrie, elle veut, elle doit agir, et elle a montré déjà ce qu'elle sait faire. Mais pour tenter ce nouvel effort, tout en écoutant la voix de ses amis, elle prendra surtout conseil de sa conscience. Elle serait heureuse, le jour de la lutte, si elle pouvait donner la main à l'Italie unie avec elle contre l'Autriche. Dieu veuille que vous puissiez reprendre, ce jour-là, le rôle que votre

heureuse fortune semblait vous réserver dans les événements contemporains.

« Agréez, général, l'assurance de mes sentiments dévoués.

« Signé : Georges KLAPKA. »

La légation anglaise de Turin était, comme il vient d'être dit, parfaitement au courant des rapports du parti d'action avec les émigrés hongrois : elle n'ignorait rien de cette importante correspondance. Aussi, le cabinet de Saint-James n'avait-il aucune appréhension du côté d'une tentative contre l'Autriche ; mais, du côté de la Turquie, les projets de Garibaldi ne lui inspiraient pas une égale quiétude : « Russell », écrivait M. Thouvenel à M. de Flahault, lors des affaires de Sarnico, « a peur d'une attaque contre la Turquie. Mais après avoir encouragé Garibaldi à passer de Sicile à Naples, l'Angleterre oserait-elle en Grèce interdire aux *garibaldos (sic)* des expéditions de même nature [1]... » Et « la peur » de lord John Russell n'était pas sans fondement. M. Crispi, qui avait été l'un des teneurs du mouvement de Sarnico n'avait-il pas avoué en pleine séance parlementaire que ce que l'on préparait-là c'était une expédition en Grèce [2] ?

Mais l'Angleterre n'était pas à court de moyens pour détourner les orages qu'elle pouvait crain-

1. Voir sa lettre du 21 mars 1862. *Le Secret de l'empereur*, vol. II, p. 261.
2. Voir plus haut p. 357.

dre, et pour lancer la tempête dans une direction à sa convenance. Son habile ambassadeur à Turin tenait les fils des conspirations italiennes; ses avis étaient parole d'évangile pour Garibaldi et les siens. Pour savoir comment les enrôlements qui devaient menacer le khalife de l'Islam furent dirigés contre le pontife du catholicisme, nous avons l'aveu du ministre des affaires étrangères qui succéda au général Durando après Aspromonte. On lit dans les *Memorie* du comte Pasolini : « Rattazzi, embarrassé par la présence de Garibaldi, avait tenté de s'en délivrer en pêchant dans les eaux troubles des affaires grecques. Aux populations chrétiennes de l'Orient qui, en s'agitant, en se soulevant, avaient espéré dans le secours de la Russie d'abord, puis même dans l'aide de la France, on avait promis l'arrivée de Garibaldi sur les côtes d'Albanie ; *mais l'Angleterre ayant flairé la chose, avait éventé l'entreprise et poussé Garibaldi vers Rome*. Ainsi naquit le mouvement qui eut son dénouement à Aspromonte ; ainsi les Monténégrins et les chrétiens de l'Herzégovine, surpris et déçus, restèrent au pouvoir des Turcs[1]. »

Ce n'était donc plus ni sur Venise ni sur Constantinople que se portait le regard du célèbre général débarquant en Sicile. Ce qu'il était venu chercher dans ce centre de sa puissance insurrectionnelle, c'était les éléments d'une expédition contre

1. Voir Giuseppe Pasolini, *Memorie*, p. 357.

les États de l'Église ; ce que, uniquement désormais, il menaçait, c'était Rome — Rome, qu'une garnison française défendait ! Et Rome délivrer voulait-il, dussent les Romains ne se soucier que médiocrement de leur délivrance ; dussent-ils mériter ce jugement sévère du baron Ricasoli qui, en pensée sinon en action, était d'accord avec le sentiment de Garibaldi : « Que font les Romains, par Dieu ? Préfèrent-ils être insultés du haut de la tribune italienne ? Préfèrent-ils voir l'Italie en pleine conflagration ? Attendent-ils qu'on vienne du dehors leur ouvrir les portes ? Ou veulent-ils enfin se prononcer d'eux-mêmes, coûte que coûte, et se montrer dignes de l'Italie ?.....[1] »

L'âme ardente de Garibaldi n'y regardait pas de si près. Il avait juré d'affranchir les Romains ; qu'ils fussent de la partie ou non, il les affranchirait. Avant de passer le détroit pour se rendre en Sicile, il avait donné aux siens pour point de rendez-vous « la voie sacrée de Rome » : avec ceux-ci et les 3,000 qu'il amènerait de Sicile, il renouvellerait ses anciens miracles, et la ville éternelle serait arrachée aux mains de ses oppresseurs, « prêtres et Français ».

A son arrivée à Palerme, toutefois, il ne laissa rien transpirer de ses projets. Il trouva là le

1. Voir sa lettre à Silvestrelli, datée de Brolio, 30 juillet 1862. Vol. VII, p. 85.

prince Humbert et le duc d'Aoste, venus pour présider aux fêtes du tir national. Il eut le tact de ne pas vouloir les troubler dans les réjouissances dont leur présence dans l'île était l'objet. Mais dès que les jeunes princes furent partis [1], la scène changea d'aspect. Le général, constamment suivi du préfet, qui se faisait son modeste et fidèle satellite, reprit tout à coup ses attitudes de dictateur. Il fait assembler le peuple « dans le *forum* » et lance une formidable imprécation « à Napoléon, le traître du deux décembre, le traître de la république romaine, l'assassin de la France, l'hypocrite qui, sous prétexte de garder la religion et la papauté, et uniquement par une avidité de prépotence infâme, occupe le sol et la métropole de l'Italie et fomente le brigandage bourbonnien. Mais je saurai bien — ajoute-t-il — secouer la lâcheté des Italiens ; que le peuple des Vêpres se réveille, car, fût-ce au prix de nouvelles vêpres, Rome doit être délivrée [2] !.... »

Le télégramme qui portait le texte de ce discours incendiaire arriva à Turin comme un coup de tonnerre. A la Chambre, une séance tumultueuse s'ensuivit, provoquée par l'interpellation du député Boggio. M. Rattazzi réprouva les paroles violentes du général, blâmant ouvertement

1. D'après Mme J. White Mario, dans sa *Vita di Garibaldi*, vol. II, p. 43, les deux princes « eurent un si froid accueil qu'ils durent repartir aussitôt ».

2. Voir ce discours dans Zini, vol. I, part. II, p. 1034 et dans J. White Mario, *Vita di Garibaldi*, vol. II, p. 42 et suiv.

le préfet Pallavicino, qui n'avait pas craint de leur donner la sanction officielle de sa présence. Seuls, parmi les membres de l'extrême-gauche, MM. Crispi et Mordini osèrent justifier le discours de Palerme. La faute en était, disaient-ils, au gouvernement, qui, inepte, ou pusillanime ou de mauvaise foi, jouait sans cesse avec la question de Venise et de Rome, sans jamais prendre une résolution. Et ces attaques des deux députés radicaux ne manquèrent pas de trouver quelque écho aussi chez certains membres de la droite, anciens partisans du ministère Ricasoli, guettant toutes les occasions de convaincre le gouvernement de faiblesse. Du Parlement, l'agitation se répandit naturellement dans le pays, où les démonstrations se multipliaient au cri de *Roma o morte*. Dans toutes les villes s'ouvraient des enrôlements auxquels de nouveaux volontaires, que leur jeune âge avait empêchés de participer aux expéditions de 1860, accouraient s'inscrire avec la foule des anciens volontaires licenciés. Le gouvernement, affolé, démentait les bruits d'enrôlements et d'entreprises clandestines, s'efforçant d'y mettre obstacle, sans parvenir à arrêter l'agitation.

Cependant, à Palerme, le mouvement s'accentuait, encouragé par les autorités elles-mêmes. Le marquis Pallavicino, cet étrange préfet que le gouvernement avait cru devoir mettre là pour complaire à Garibaldi, prit occasion de l'anniver-

saire du général pour réunir dans un banquet les fonctionnaires, les magistrats et les principaux citoyens de Palerme ; élevant son verre, il but à Garibaldi, « à ce miroir de toutes les antiques vertus de saints et de héros, à ce modèle des vies de Plutarque », faisant des vœux pour que « le roi citoyen, soldat et galant homme montât sans retard au bras du héros des deux mondes les marches du Capitole, et que, sur ce sommet, il reçût la couronne d'Italie, fleuronnée — *ingemmata* — de sa Rome et de sa Venise..... »

Un tel préfet, dont la parole officielle déclarait, en quelque sorte, la guerre à l'Autriche et à la France tout à la fois, n'était décidément plus possible. Il eut d'ailleurs le bon esprit d'éviter au gouvernement l'embarrassante nécessité de le révoquer ; il se démit spontanément. On lui donna pour successeur le général Cugia, dans les mains de qui furent réunis les pouvoirs civils et militaires, comme les avait le général La Marmora à Naples. Pour essayer d'agir sur l'esprit de Garibaldi, on adjoignit au nouveau préfet, en qualité de commandant des milices nationales, le général Medici, ancien lieutenant du dictateur, resté son ami fidèle, mais esprit modéré et personnellement dévoué au roi. On espérait par lui parvenir à refréner, comme dit le sénateur Zini, « les impétuosités du condottiere ».

Mais, d'une part, Medici n'était peut-être pas suffisamment convaincu pour opposer un obstacle

sérieux aux élans de son ancien chef ; il s'agissait là d'ardeurs que lui-même avait partagées à une date encore trop récente ; il était d'ailleurs de ceux, fort nombreux en Italie, qui pensaient, comme il le dit en débarquant, dans un ordre du jour du 2 août, que « la question entre le roi et Garibaldi était une question de famille ». Et d'autre part, Garibaldi était arrivé à un degré d'exaltation qui ne lui permettait plus d'écouter aucun conseil. De tous côtés une jeunesse enflammée se levait pour aller se ranger sous sa bannière, se promettant de renouveler les exploits des « Mille » de Marsala. Méprisant les avis de Medici, il se rendait à Corleone, y saisissait les fusils de la garde nationale, et, armant ainsi un premier noyau de 200 jeunes gens, établissait un camp à Ficuzza. Le dé en était donc jeté. Le caractère d'une expédition militaire se dessinait positivement.

Grand émoi à Turin, où la nouvelle télégraphique de ces incidents arrivait le 3 août ; l'émotion s'augmentait aussi des nouvelles venues de France ; là, on était déterminé à faire respecter le territoire de l'Église gardé par les « pantalons rouges ». De Toulon partaient des navires de guerre ayant mission de s'opposer à tout débarquement de volontaires sur le littoral pontifical. Ces préoccupations gagnèrent l'esprit du roi lui-même. Il crut urgent de lancer un appel « aux Italiens » ; la proclamation royale leur recommandait de « se garder des coupables impatiences

et des agitations imprévoyantes; lorsque l'heure de l'accomplissement du grand œuvre sera venue, la voix du roi se fera entendre, tout autre appel ne pouvant signifier que rébellion à la loi et guerre civile. Le roi acclamé par la nation connaît ses propres devoirs. Il maintiendra entière la dignité de la couronne et du Parlement ». Tous les ministres contresignèrent ce document, et le Parlement, Chambre et Sénat, voulut s'y associer par un vote quasi unanime.

On espérait, par une aussi grande démonstration de l'autorité légitime, impressionner le terrible général. Lui, au contraire, prononçait à Marsala un nouveau discours, que M. Peruzzi, dans une lettre au baron Ricasoli, résumait ainsi : « Il a dit que le cri des Italiens doit être *Roma o morte* ; à l'empereur des Français des insolences encore plus sanglantes qu'à Palerme : l'Italie ne lui doit aucune reconnaissance..... Napoléon est plus que payé par 60 millions d'argent et par Nice et la Savoie jetées dans sa *gueule*. Puis des éloges au clergé. Il a embrassé des moines et des prêtres ; il a adoré dans une église une image miraculeuse ; il est allé à la messe et, après le sermon de Fra Pantaleone, a fait jurer au peuple : *Roma o morte*[1] ».

Une chose tout à fait digne de remarque, c'est

1. Lettre datée du 26 juillet. Voir *Ricasoli,* vol. VII, p. 82.

que, tandis que Garibaldi remuait ainsi l'Italie au risque de la mettre à feu et à sang pour lui donner Rome, les Romains ne faisaient pas mine de prendre part au mouvement dont ils étaient l'objet. Le baron Ricasoli, dont les sentiments bien connus lui faisaient suivre la tentative de Garibaldi avec anxiété, voyait dans la proclamation du roi « une extrémité douloureuse et même périlleuse..... Un mouvement à Rome — écrivait-il — ou dans la province améliorerait la situation... Si une insurrection à Viterbe pouvait s'effectuer, je crois que le gouvernement n'hésiterait pas à la secourir ; il a intérêt à ce que l'Italie ne reste pas dans cette terrible position entre la proclamation du roi et le serment de Garibaldi. Une insurrection dans les territoires encore soumis au Pape *pourrait seule sauver tout et tous*[1] ». Et, le même jour, il informait son fidèle Celestino Bianchi qu'un certain Pala, de Viterbe, venait à Turin afin de « demander des appuis pour faire insurger Viterbe[2] ».

Mais ni Rome, ni « la province » ne semblaient disposées à marcher de leur propre impulsion. Cela résulte bien de la lettre que M. Silvestrelli écrivait au baron en date du 7 août : « Les amis

1. Voir sa lettre de Brolio, du 4 août, à Silvestrelli, vol. VII, p. 89.

2. Ce à quoi Celestino Bianchi répondait en date du 11 août que, à Rome comme à Viterbe « il n'est vraiment pas possible de rien faire par beaucoup de raisons que Silvestrelli vous dira et parce que Pala n'a ni éléments moraux ni éléments matériels ». *Ibid.*, p. 103.

de Rome disent que les excitations de la part des émigrés et des journaux les placent en sérieux embarras... Ils font le dur aveu qu'ils n'ont pas un nombre suffisant d'hommes d'action ; que *la masse de la population est passive*... Des armes en quantité appréciable sont arrivées à Rome... » Cependant « la société émancipatrice, jusqu'à ce jour, n'a obtenu aucun résultat ». L'auteur de la lettre pense que M. Crispi pourrait introduire dans Rome « quelque élément d'action ». Il demande si le baron approuverait qu'il se mît dans ce but en rapport avec cet homme politique, car « il s'agit de trouver un moyen de faire éclater à Rome quelque chose qu'il faut désespérer de voir éclater en s'en tenant judaïquement aux présentes dispositions des gens qui y dirigent le parti libéral...[1] »

Et, en réalité, la difficulté, toute la difficulté était là ; et le baron Ricasoli, à cet égard, se trouvait, qu'il le voulût ou non, d'accord avec Napoléon III lui-même. M. Bastogi le lui écrit nettement dans une lettre datée de Marseille, où il s'était rendu pour avoir une entrevue avec M. Pietri. Ce haut personnage, confident intime de son souverain, lui avait dit : « 1° Jamais l'empereur ne cèdera devant une pression illégitime et anarchique ; 2° l'empereur est résolu à faire cesser les conditions présentes de Rome, cause commune d'inquiétude ;... » mais il ne donnera

1. *Ibid.*, p. 95.

pas Rome au roi d'Italie, qui devra au contraire s'engager à ne pas y toucher — « à moins d'y être appelé par les populations. Rome aux Romains !... » Alors, « si, le pape étant assuré de son décorum et de son indépendance spirituelle, fuyait de Rome, qu'il aille en paix, nul ne le pleurera[1]. »

Garibaldi, habitué à puiser sa force en lui-même, comptait peu avec tous ces calculs des politiques profonds. Il voulait donner Rome à l'Italie, comme il lui avait donné la Sicile et Naples ; et il jurait qu'il la lui donnerait. Il avait autour de lui une jeunesse enthousiaste dont le nombre augmentait chaque jour. Elle lui suffisait. Avec elle il irait sous les murs de Rome, et, quels que fussent ceux qui lui en défendraient l'approche, il leur arracherait la capitale rêvée. Ses bandes se composaient déjà de 4,000 hommes ; il les divisa en trois groupes marchant par des voies différentes, leur recommandant de recruter gens et approvisionnements, surtout d'éviter toute rencontre avec les troupes royales. La direction qu'il leur indiquait était « vers l'est » pour se réunir à un point du littoral qu'il se réservait de désigner : Messine, Catane, Agosta ou Syracuse, d'où on partirait pour la traversée du détroit.

Par toute l'île on répandait des rescrits dictatoriaux, dans lesquels, tout en maintenant

1. *Ibid.*, p. 114.

l'entête *Italia e Vittorio Emanuele,* se lisait la formule : « Le général Garibaldi, en vertu des pouvoirs à lui confiés par la nation, ordonne, etc... » De sorte que magistrats et fonctionnaires royaux voyaient leur autorité suspendue ; quelques-uns d'entre eux, même, n'hésitaient pas à se placer sous les ordres du dictateur : tel le préfet de Caltanisetta. C'était la confusion, l'anarchie en plein.

Le général Cugia venait dans l'île très déterminé à poursuivre les bandes et à faire rembarquer les volontaires qui arrivaient du continent. Il se conduisit tout d'abord dans cet ordre d'idées d'énergie ; bientôt pourtant son action devint indécise. C'était là une suite inévitable de la confusion qui régnait dans les ordres venant de Turin. Le ministre de la guerre prescrivait la vigueur ; le président du Conseil recommandait la douceur. Néanmoins le sang italien eût coulé à Girgenti, sans l'habile inspiration de Cairoli qui fit filer les siens en toute hâte.

Cependant les généraux Ricotti et Mella exécutaient un mouvement concentrique destiné à enfermer Garibaldi vers Caltanisetta. Il en est avisé, et dépiste ses adversaires par une de ces ruses de condottiere dans lesquelles il excellait : la multitude qui fourmille autour de lui est bruyamment congédiée ; on fait un triage des bons, leur recommandant à voix basse de s'embarquer comme ils pourraient pour le continent, et d'aller attendre le général « entre Naples et

Rome » ; Menotti est laissé à Caltanisetta avec deux centuries, tandis que son père s'esquive par des chemins détournés et arrive brusquement à Catane, où il est reçu en triomphe. Le préfet et le commandant, n'osant se montrer, durent fuir devant lui ; ils se refugièrent à bord de la frégate le *Duc de Gênes* qui, ainsi que deux autres vaisseaux de guerre, stationnait en rade, avec mission d'empêcher toute sortie de bandes garibaldiennes. C'était bien « la précaution inutile ». Les commandants de ces navires savaient ce que valaient les ordres de Turin et les proclamations du roi. En 1860, Victor-Emmanuel n'avait-il pas de même écrit solennellement à Garibaldi pour lui intimer de ne pas poursuivre son entreprise dans le Napolitain ? Cela avait-il empêché le roi galant homme d'accepter des mains de l'aventurier victorieux le magnifique présent des deux royaumes méridionaux ? Ainsi pensaient-ils qu'il en serait de Rome, si tant était que l'audacieux général dût monter en vainqueur au Capitole. L'un d'entre eux, d'ailleurs, le capitaine de vaisseau Giraud, natif de Nice, n'a pas craint de dévoiler ses mobiles lorsque, après Aspromonte, il fut traduit devant un conseil de guerre pour le fait d'avoir laissé passer Garibaldi faisant voile de Catane ; tout en arguant, pour se justifier, de « l'ambiguïté » des ordres du ministère, il osa dire hautement à ses juges : « Je suis bien content que ma conscience n'ait pas à me reprocher d'avoir coulé Garibaldi, qui m'est sacré à deux

titres, et comme grand italien et comme niçois[1]. »
Ces marins patriotes n'avaient-ils pas, au surplus, à leur bénéfice, le précédent des généraux Mella et Ricotti, qui, ayant tenu près de Catane Garibaldi au milieu de leurs troupes, n'avaient pas osé le faire arrêter[2] ? Ainsi s'explique que le général ait pu impunément s'emparer de deux paquebots français qui se trouvaient dans le port, y embarquer sa petite troupe, et, sous les canons muets des trois vaisseaux royaux, faire paisiblement route pour le continent. Mais là il devait trouver devant lui, dans la personne de Cialdini, un adversaire autrement sérieux que ceux auxquels il avait pu si facilement échapper en Sicile.

Débarqué à Melito, le 25 août, Garibaldi n'y trouva pas la possibilité en laquelle il avait espéré d'approvisionner ses 3,000 hommes, partis de Catane sans vivres. A Reggio, mêmes obstacles ; en outre, le feu du vaisseau la *Maria-Adelaide*, l'obligeant à se replier sur sa droite, où il devait rencontrer la colonne du colonel Pallavicini, dont les instructions, si l'on en croit les journaux du

1. Voir la correspondance de Turin de l'*Indépendance belge* du 2 septembre 1862.

2. Voir *Vita di Garibaldi*, vol. II, p. 44. Mme J. White Mario, à cet endroit de son livre, affirme que Garibaldi était avisé de Turin que Ricotti et Mella avaient ordre de ne pas l'attaquer. Ainsi s'expliquerait l'audace dont il faisait montre en allant haranguer les troupes royales au moment de se jeter sur Catane, sans être le moins du monde inquiété par les généraux qui devaient le poursuivre.

temps, étaient effroyablement sévères : « Poursuivre Garibaldi et ses volontaires sans relâche ; les attaquer s'ils cherchent à fuir ; les détruire s'ils acceptent le combat[1]. »

Mme Jessy White Mario, dans le livre précité[2], enregistre le soupçon que Garibaldi ait été trahi par les guides qui dirigèrent sa marche vers Aspromonte. « Le fait est — dit-elle — que les volontaires, harassés, exténués par la faim, durent faire une marche de 40 heures au lieu de 10 heures, et arrivèrent dans la nuit du 28 à San Stefano, brisés de fatigue ; sur les 3,000 il en restait seulement 1,200, qui campèrent sur la cime d'Aspromonte. Encore une fois, le général défendit sévèrement tout conflit avec les troupes régulières. Il se plaça au centre, en première ligne, faisant face au point par où les troupes devaient monter. A ce moment il ignorait encore si l'ordre était de le laisser passer ou de lui couper le chemin de Rome. Mais son incertitude dura peu... » Ici nous pouvons emprunter la suite du récit à la lettre que Garibaldi lui-même écrivit le 1er septembre à bord du *Duc de Gênes*, où il était prisonnier de guerre :

« Ils avaient soif de sang... Je parcourais le front de notre ligne, criant qu'on ne fît pas feu, et, du centre à la gauche où ma voix fut entendue,

1. Voir le télégramme de Turin dans l'*Indépendance belge* du 9 septembre 1862.
2. Volume II, p. 45.

il ne partit pas un seul coup. Il n'en fut pas ainsi du côté de l'attaque. Arrivés à 200 mètres, ils firent une fusillade d'enfer, et un groupe de bersagliers qui se trouvaient en face de moi, dirigeant contre moi ses coups, me frappa de deux balles... »

Blessé à la cuisse gauche et au pied droit, il tomba saluant, son chapeau à la main, la troupe fratricide et poussant ce cri : « *Viva l'Italia !* »

Le bon Menotti, à la vue de son glorieux père succombant, se jeta avec un noble élan contre les bersagliers ; de généreux compagnons, Corrao, Raffaele De Benedetto et autres le suivaient, décidés à vendre chèrement leur vie ; mais le général, se soulevant à grand'peine sur les bras d'Enrico Cairoli, de Nullo et de Guastalla, imposa la cessation du combat, et, comme toujours, il fut obéi.

Un officier d'ordonnance de Pallavicini s'avança aussitôt et, brutalement, sans même se découvrir, intima au héros vaincu l'ordre de se rendre. Garibaldi, sans écouter l'insolente intimation, dit aux siens : « Désarmez cet officier, pour lui apprendre comment doit se présenter un parlementaire. » Mais peu après, le colonel Pallavicini vint lui-même effacer, par une très correcte attitude, le souvenir de ce pénible incident ; il s'approcha, son képi à la main, et, s'inclinant presque jusqu'à s'agenouiller, il *pria* le général de se rendre : « Je n'ai pas — dit-il — de conditions à

vous imposer ; j'avais *seulement* l'ordre de vous combattre. »

L'illustre blessé fut transporté sur un brancard et embarqué sur le *Duc de Gênes*, où le général Cialdini, qui se tenait debout sur le pont de la *Stella d'Italia*, put, dit M[me] Mario, « contempler son rival, vaincu et prisonnier », faisant route pour la Spezia.

L'effet de la défaite de Garibaldi fut immense dans toute l'Europe. En Italie on put craindre d'en voir sortir des conséquences très dangereuses. Beaucoup de villes, dans le nord surtout, furent le théâtre de manifestations tumultueuses, dont les journaux exagérèrent d'ailleurs la gravité. A Gênes, par exemple, où l'effervescence populaire s'était manifestée avec le plus d'intensité, on prétendit que le sang avait coulé à flots, et les correspondances télégraphiques de la presse étrangère se firent les complaisants organes de ces bruits effrayants. Ramenés à leurs véritables proportions, les troubles génois ne présentaient pourtant rien de bien sérieux. La *Gazzetta di Genova*, qui en fait le récit complet dans son numéro du 29 août, constate qu'il y eut seulement quelques personnes blessées en tombant pour reculer devant la police, qui accourait pour arracher un drapeau aux manifestants, « entre autres un homme d'un certain âge, qui s'est fait dans sa chute des contusions à la tête et aux mains ». La seule blessure de quelque

gravité fut celle « d'un coup de poignard à l'épaule », reçu par un garde de police d'un individu « qui a été arrêté et qui n'était pas génois. »

Ces constatations doivent être enregistrées avec soin. Elles prouvent, pour le dire en passant, que, quelle que fût l'ardeur du parti d'action, ce parti était sans puissance effective tant que le gouvernement se montrait résolu à gouverner sans subir ses pressions. Le nom de Garibaldi, si puissant qu'il fût devant l'opinion, ne l'était pas assez pour mettre en échec le prestige du nom de Victor-Emmanuel. Si plus tard, notamment en 1866 après Custozza, en 1867 à propos de Mentana, et en 1870 après Sedan, le gouvernement royal se montra faible devant la poussée révolutionnaire, cette faiblesse doit s'expliquer par des complicités d'en haut, qui y puisaient un argument commode à opposer aux observations de la diplomatie étrangère et principalement du cabinet français. En Italie donc, le drame d'Aspromonte ne produisit, en tant que mouvement d'opinion, rien dont l'autorité royale eût à s'alarmer. Tout ce qu'il laissa de plus fâcheux derrière lui, ce fut une traînée d'animosités personnelles, qui se traduisirent par de nombreux duels pendant une assez longue série d'années. L'ère de ces combats singuliers fut ouverte à Milan par deux rencontres qui méritent d'être enregistrées à cause de la notoriété que, à des titres divers, se sont acquise les personnages y ayant figuré. Dans la première, on voit aux prises,

pour un article insultant l'armée, M. Onnis, rédacteur de l'*Unità Italiana,* avec un jeune lieutenant de grenadiers, représentant la garnison de Milan, M. Achille Bizzoni, qui, plus tard, quitta d'ailleurs l'armée régulière pour s'enrôler dans les volontaires de Garibaldi ; la seconde se signale par la présence d'un personnage que le lecteur sera peut-être étonné de voir mêlé à ces passions violentes : l'illustre marquis Visconti-Venosta, qui, alors simple journaliste et auteur d'un article publié dans la *Perseveranza,* se battait contre un autre rédacteur de l'*Unità Italiana,* M. Quadrio.

En France, la presse libérale avait suivi d'un regard sympathique les mouvements de Garibaldi, tout en en blâmant l'inopportunité. Le *Temps* du 7 août disait d'un ton de regret que les exhortations des journaux à Garibaldi étaient « peine perdue ». Le *Journal des Débats* du 18 août louait les Italiens de se montrer « calmes, malgré leur enthousiasme pour Garibaldi ».

A mesure que l'expédition garibaldienne prenait un corps, cette attitude de la presse, bienveillante mais inquiète, s'affirmait de plus en plus. Lorsque vint l'annonce du tragique dénouement, il n'y eut plus dans les colonnes des journaux libéraux français qu'une note unanime de sympathie pour le glorieux vaincu. Tous, même la *France,* que M. de la Guéronnière venait de créer pour combattre les prétentions de l'Italie

sur Rome, tous formulèrent un seul vœu : « Amnistie ! » Ils n'admettaieut pas qu'on fît un procès à Garibaldi.

Le 1er septembre, comme si une entente avait présidé à leur commune expression, le *Journal des Débats,* le *Temps,* l'*Opinion nationale,* la *Presse,* le *Siècle,* s'empressaient de poser cet axiome : « Que la défaite de Garibaldi imposait de donner Rome à l'Italie. »

Quant à la presse réactionnaire, elle traita elle-même le vaincu d'Aspromonte avec moins d'aigreur qu'on n'aurait pu s'y attendre.

Le courant d'opinion le plus intéressant à observer pendant cette période d'excitation suraiguë, c'est celui qui se manifeste dans la presse anglaise. Dès la nouvelle de la défaite de Garibaldi, elle prend résolument l'attitude qui pouvait le moins plaire au gouvernement français. Le *Times,* l'organe anglais le plus modéré dans la question, terminait son article du 1er septembre en disant que la répression d'Aspromonte donnait au gouvernement italien « un nouveau titre à demander à l'empereur des Français de cesser d'occuper une ville dont la possession avait été cause de la malheureuse expédition de Garibaldi ». Le *Morning Post* du même jour faisait ressortir « la nécessité » pour le gouvernement italien « d'adresser au gouvernement français les sérieuses remontrances que suggère la crise actuelle ».

Mais la suggèstion la plus venimeuse se re-

marque dans le *Daily News* du 2 septembre. Ce journal, organe de lord John Russell, et pouvant par conséquent avoir sur l'esprit des Italiens une portée très considérable comme reflétant l'opinion du chef du gouvernement britannique lui-même, disait : « Voyez, diront les Mazziniens, ce que devient un républicain qui sert un roi et a confiance en lui ! Mais ce n'est pas sur le général La Marmora, sur M. Rattazzi ou le roi Victor-Emmanuel que doit retomber l'effet de la *conquête* (!) d'Aspromonte. Il faut que tous les Italiens ressentent comme un brasier qui leur brûlerait le cœur, que c'est par l'*ordre exprès de l'empereur Napoléon* que Garibaldi a été attaqué, et que c'est afin d'apaiser ce *mystérieux* bienfaiteur de l'Italie que Garibaldi blessé gît aujourd'hui dans les prisons de la Spezia. »

Après cette citation, il serait inutile d'insister sur les malignes suggestions qui, des bords de la Tamise, allaient susciter, des Alpes jusqu'à l'extrémité de la Sicile, un sentiment haineux contre la France.

Pas davantage ne devra-t-on se montrer surpris du mouvement tapageur d'enthousiasme qui éclata d'un bout à l'autre du Royaume uni pour le blessé d'Aspromonte. On ouvrit une souscription publique pour faire les frais de l'envoi d'un célèbre médecin, le docteur Patridge, chirurgien en chef de King's Collège Hôpital.

En France aussi, les sympathies pour l'héroïque blessé étaient grandes et générales, mais

exprimées sans toute cette ostentation britannique, parce qu'elles étaient exemptes de tout sentiment de calcul politique. En France aussi le haut corps médical se mit en mouvement dans l'intérêt du patriote gisant sur son lit de douleur; mais, au lieu d'aller à la Spezia en grand éclat comme le docteur Patridge, le docteur Nélaton, modestement, trouva la solution du problème duquel dépendait la guérison : il indiqua le moyen d'extraire le projectile que tous les autres praticiens ensemble n'avaient pu arriver à découvrir [1]. — Et Garibaldi fut ainsi guéri. Et tout le monde en France, sans manifestations bruyantes de sentiments intéressés qui n'y existaient pas, en fut content.

Garibaldi guérissait donc ; il guérissait lentement, péniblement, mais il guérissait. Toutefois, guéri ou non, il était un prisonnier fort embarrassant pour le gouvernement. Que faire de lui et de ses 2,000 volontaires pris à Aspromonte et distribués dans divers forts le long de la rivière ligure? La majeure partie des journaux et des hommes politiques demandaient l'amnistie, l'oubli. Quelques hommes considérables voulaient que la loi et l'ordre public eussent une légitime satisfaction ; ils ne la voyaient que dans le fait de la mise en jugement du rebelle et de ses complices. Le général Fanti soutenait cette thèse avec passion :

1. A cette occasion, le gouvernement impérial eut le bon esprit de décorer le Dr Nélaton.

« En Italie, en France, en Angleterre, on crie en chœur : Amnistie ! Amnistie !

« Amnistie, c'est-à-dire impunité, c'est-à-dire Garibaldi libre d'appeler à son gré les Italiens à la rébellion contre le roi, contre le gouvernement, contre le parlement, contre la nation, contre l'armée... agiter les cités, poignarder les agents, vider les caisses publiques ; et puis?

« Et puis, disent ces gens, si cela va bien, nous serons colonels, généraux, nous crierons au dualisme, et nous entrerons avec nos grades dans l'armée régulière ; si cela va mal (comme cette fois-ci) on nous demandera pardon et on nous laissera l'argent volé. Et nous attendrons la prochaine occasion.

« Mais, dit-on, peut-on faire un procès à 3 ou 4,000 personnes ?

« Belle affaire ! Voyez l'Espagne et ses pronunciamentos. Là on néglige le fretin ; on prend les chefs, et on leur applique le traitement qu'ils méritent... Les Espagnols font des pronunciamentos, mais ils savent où cela mène : si cela va bien, ils commandent; mais *si cela va mal, ils sont aussitôt fusillés*[1]... »

Massimo d'Azeglio prenait les choses moins tragiquement. L'homme d'État artiste, l'aimable écrivain auquel nous devons le type d'aventurier brave et jovial qu'il a créé dans son Fanfulla de

1. Voir sa lettre du 12 septembre 1862, dans le *Carteggio di M. A. Castelli,* vol. Ier, p. 447.

la *Sfida di Barletta*, ne pouvait, comme Fanti, le rigide soldat, demander l'extermination des capitaines d'aventure. Mais il voulait, lui aussi, que de légitimes satisfactions fussent accordées aux principes d'ordre et de légalité. Appelé à donner son avis dans un grand conseil de notabilités politiques, convoqué par le gouvernement, voici comment il opinait : « Soumettre Garibaldi à un jugement, comme tout citoyen, et, après la condamnation, la grâce immédiate du roi. Mais », poursuit-il dans la lettre où il rend compte de la réunion, « comme, dans les basques de la chemise rouge, certains bouts de papier devaient être restés » (allusion aux complicités de M. Rattazzi, complicités que, selon la manière comique de son style habituel, Massimo d'Azeglio indique par une série de etc., etc...) « ... on crut mieux faire en lui donnant l'amnistie — qu'il refusa, déclarant avoir fait ce qu'il était de son devoir de faire, etc., etc. ; et ainsi finit la comédie... »

Cette lettre donne ensuite des aperçus qu'il est utile d'enregistrer, au point de vue général et de la situation de Garibaldi dans l'opinion et de la question de Rome vis-à-vis de l'Italie : Garibaldi élu par acclamation, avant Aspromonte, dans trente collèges, s'est vu ensuite en ballottage dans deux collèges et contre des concurrents obscurs. « Nous ne voulons pas de prophètes ! » C'est l'Italie qui dit ceci et moi j'ai entendu un membre du comité romain (il ne s'agit pas d'un *codino)* dire : « Qu'il ne vienne pas se poser chez

« nous en Jésus-Christ II — *non ci venga a fare il* « *Cristo secondo.* » — Poursuivant son ordre d'idées sur la question romaine, d'Azeglio ajoute cette réflexion digne de remarque : « Tu me permettras de trouver étrange que le reproche d'être aveugles nous vienne de l'Angleterre. » Puis il cite des opinions de sociétés ouvrières, entre autres celle de Poggibonsi, reprochant à Garibaldi d'avoir attribué « à lord Palmerston et à l'amiral Mundy le mérite du succès de l'entreprise (de la délivrance de l'Italie) et de n'avoir pas eu une parole ni pour Napoléon ni pour le roi ».

Tout cela prouve bien que l'influence du nom de Garibaldi et du parti d'action sur lequel il s'appuyait n'était pas aussi irrésistible que la diplomatie sarde, pour les besoins de la cause, l'affirmait à tout propos[1]. Quant à l'amnistie, elle était néanmoins dans le vœu universel, non seulement en Italie, mais à l'étranger aussi. Les journaux français en avaient fait leur thème favori, et n'étaient à cet égard nullement en reste avec la presse anglaise. Aussi le décret d'amnistie rendu le 8 octobre ne fut-il pas moins célébré en France que dans la péninsule.

1. J.-P. Proudhon voyait très juste à cet égard, lorsqu'il écrivait : « Le colonel Pallavicini a prouvé, pour quiconque ne s'aveugle pas volontairement, que la force du parti d'action était tout entière dans ses gesticulations et ses cris, et que si Victor Emmanuel le voulait, il était le maître. (Voir *La Fédération et l'Unité italienne.* Paris, Dentu, 1862, p. 43.)

Les sphères allemandes et russes gardèrent seules une certaine indifférence sur cette question de Garibaldi, si troublante partout ailleurs. Mais le peu d'intérêt qu'elles y prirent s'explique naturellement. La Russie, d'ailleurs située trop loin, avait chez elle la question de Pologne s'envenimant chaque jour davantage. L'Autriche se débattait dans les difficultés que lui soulevaient les aspirations hongroises et les ambitions prussiennes. Quant à la Prusse, les sujets de préoccupation étaient multiples chez elle : la question militaire et l'opposition du Parlement, l'affaire de la Hesse électorale toujours sur le tapis, la question des duchés de l'Elbe avec ses inextricables difficultés, et enfin ses projets de réforme fédérale. C'est vers ce temps que M. de Bismarck fut, comme il est dit plus haut [1], appelé à prendre la direction des affaires du royaume de Prusse.

VIII. La retraite de M. Thouvenel.

L'amnistie de Garibaldi et des siens, au surplus, ne donnait au ministère Rattazzi qu'une heure d'apaisement. Le terme de son existence était marqué. La secousse d'Aspromonte l'avait trop ébranlé, à l'intérieur comme à l'extérieur. Aux Tuileries, dont le sentiment avait tant de poids sur les affaires italiennes, on perdit toute foi

1. Voir plus haut p. 16.

dans sa force. L'empereur, d'ailleurs, commençait à ressentir une lassitude, un dégoût de ces insolubles difficultés. La question devenait pour lui un véritable rocher de Sisyphe : plus il le soulevait, plus il le sentait retomber sur sa poitrine oppressée.

M. Thouvenel s'épuisait en efforts toujours vains, mais ne se lassait pas. Il avait fait offrir au pape « la garantie positive de ce qui lui restait de territoire ». Sa Sainteté lui avait répondu par un « refus absolu [1] ». Le ministre de Napoléon III, pourtant, espérait encore, voyant son souverain « armé d'une patience égale à la ténacité du Saint-Siège ». Mais les agissements et les discours de Garibaldi en Sicile l'exaspéraient : « Garibaldi est deux fois coupable en agitant son pays... Du moment où, autant qu'il dépend de lui, il nous déclare la guerre et annonce tout haut qu'il veut faire à Rome une seconde édition des Vêpres siciliennes, nous avons le droit de prendre nos sûretés [2] » ; d'où envoi de deux vaisseaux à Orbetello et Terracina avec ordre de s'opposer *par la force* à tout débarquement. L'attitude du gouvernement anglais ne lui causait pas de moindres ennuis ; il avait eu, vers cette époque, occasion de faire un voyage à Londres. Il y avait vu les lords Russell et Palmerston, ces

1. Voir la lettre de M. de La Valette à M. Thouvenel du 28 juin 1862 dans le *Secret de l'empereur*, vol. II, p. 327.
2. Voir la lettre à M. de Flahault du 21 juillet 1862. *Ibid.*, p. 341.

deux hommes d'État vieillards [1], dont « le principal tort » était à ses yeux « d'appartenir, le second surtout, à une génération qui a disparu des affaires partout ailleurs qu'en Angleterre ». Leur conduite dans les affaires d'Italie s'expliquait par les vieux préjugés, les vaines appréhensions qu'ils gardaient contre la France. Ils soupçonnaient l'existence de quelque secrète alliance italo-franco-russe, et c'est en vain que le ministre français s'était efforcé de leur affirmer que « l'empereur, moins que jamais, ne voulait être un trouble-fête en Europe » ; qu' « en amenant les puissances du nord à reconnaître l'Italie, il aurait cru faire œuvre de paix et de conservation [2] ».

Les deux confidents intimes de tous les soucis que la question de Rome donnait à M. Thouvenel étaient le comte de Flahault et le duc de Gramont ; le premier parce qu'il se trouvait à Londres et pouvait suivre au jour le jour les intrigues de la diplomatie anglaise en Italie ; le second, parce que sa longue fréquentation avec le Vatican le rendait, plus que tout autre, apte à apprécier les difficultés que lui opposait quotidiennement le *non possumus* pontifical.

1. M. de Gramont disait de lord Palmerston : « Ce ministre antédiluvien, avec sa valeur, s'il était de notre époque, ne s'acharnerait pas à vouloir exploiter de vieux souvenirs et de vieilles rancunes qui n'ont plus de contemporains... » Voir sa lettre à M. Thouvenel du 31 juillet 1862, dans le *Secret de l'empereur*, vol. II, p. 357.

2. Voir sa lettre précitée du 21 juillet 1862.

Cependant la crise provoquée par les unitaristes touchait à son point culminant. Garibaldi avait passé le détroit ; sa marche audacieuse dans les Calabres tenait l'Europe entière dans une inquiète attente. On sentait que quelque chose de violent allait se passer. M. Thouvenel écrivait, le 22 août, à M. de Gramont : « Le *statu quo* à Rome n'est plus possible, à quelque point de vue que l'on se place, et, que l'on se décide à tourner à droite ou à gauche, le chemin abonde en précipices. Si nous convoquions un congrès, personne n'y viendrait. Si nous prenons seuls une solution, tout le monde nous jettera la pierre. Il ne suffit malheureusement pas de dire : qu'allions-nous faire dans cette galère ! Il nous faut faire voguer la galère ou nous sauver à la nage. » Il déplorait la conduite « des autorités italiennes en Sicile » ; il la comparait « à celle des autorités napolitaines en 1860 ». Cependant, ajoutait-il, « j'espère qu'on aura plus de tête à Turin... pour jouer sérieusement la partie. S'il en est ainsi, on la gagnera, mais il y a un terrible *après* qui nous regardera[1] ».

Quant à cet *après,* qui se dressait devant l'esprit de M. Thouvenel avec un « terrible » point d'interrogation, M. de Gramont donne, dans une lettre[1], des idées de solution qu'il est peut-être regrettable qu'on n'ait pu adopter. Pour lui, « jamais faute ne fut plus grave » que celle qui,

1. Voir le *Secret de l'empereur*, vol. II, p. 366.

en 1850, fit perpétuer l'occupation. Mais récriminer ne valait rien. A son sens, ce qu'il fallait sauver, c'était « l'œuvre de 1859 », et on le pouvait : « L'Autriche — dit-il — ne bougera pas... L'agitation de l'Italie est donc intérieure... Il nous faut d'abord en sortir, et, pour ce faire, il suffit d'un expédient. Le congrès serait cet expédient... » Une fois l'Europe saisie, « une fois nous dehors », il faudra bien que les Italiens acceptent ce qui sera décidé : « Rome ou la mort! Venise ou la mort! feux de paille !... la masse italienne se résignera avec une souplesse qui vous émerveillera...[1] » On ne peut disconvenir qu'il n'y eût beaucoup de vérité dans ces aperçus. La preuve en fut donnée à bref délai : dans ces jours-là même, Garibaldi était vaincu à Aspromonte, et « la masse des Italiens » se résigna à voir l'autorité royale prévaloir sur celle du parti d'action.

Mais prendre des résolutions devenait de plus en plus difficile. On est douloureusement frappé lorsqu'on suit pas à pas, dans les documents du temps, les doutes qui assaillaient l'esprit si libéral de M. Thouvenel. Il s'en ouvre franchement dans sa correspondance intime avec le comte de Flahault : « Je crains que l'empereur ne soit amené à prononcer avant longtemps un mot fatal pour l'une des causes qu'il voulait si sincèrement concilier et servir. Sa résolution est

1. Lettre datée du 31 août 1862. *Ibid.*, p. 372.

très hésitante, et l'influence cléricale, à l'heure qu'il est, tend à dominer auprès de lui l'influence libérale... »

Arrêtons-nous sur cette phrase pour constater comme la diplomatie anglaise visait juste lorsqu'elle détournait Garibaldi de tout autre but que celui de Rome. Avant Aspromonte, l'empereur s'indignait des refus obstinés du pape ; après cette tragique équipée, il était plutôt porté à sentir les dangers des impatiences révolutionnaires, et à pencher vers ceux qui lui conseillaient de conserver Rome au chef de la catholicité. Or Pie IX venait une fois de plus de déclarer à M. de La Valette « qu'on ne pouvait être à la fois l'ami des Italiens et celui du pape ». Et M. Thouvenel, en enregistrant cette parole, poursuit : « Je crains en effet que le dilemme ne se pose en ces termes...; avant deux mois, l'Italie, sous une forme ou sous une autre, reprendra son œuvre ; l'Angleterre l'y aidera par une succession de notes désagréables, et nous ne serons plus libres. Vous avez assez bonne idée de moi, mon cher ambassadeur, pour ne pas douter des angoisses de mon esprit ; en réalité, je n'ai eu à faire qu'un relevé des conséquences d'une conduite cléricale ou d'une conduite libérale, et, sans méconnaître les dangers de la seconde solution, je les crois moindres que ceux de la première pour l'empereur personnellement, pour la dynastie et pour la France... Napoléon III, poussé au pied du mur, doit-il agir comme le

ferait Henri V ? A la franchise de mon langage, vous jugez de l'amitié que vous m'avez inspirée et de ma confiance dans vos conseils. Parmi mes collègues, M. Delangle, M. Billault, M. Rouher, M. Baroche, M. de Persigny, M. Rouland, M. Fould, le maréchal Vaillant, M. de Chasseloup-Laubat, avec les nuances de leur caractère, pensent comme moi, et nous avons avec nous M. Troplong et M. de Morny. Le comte Walewski, le maréchal Randon et M. Magne sont seuls dans le camp adverse, mais ils ont *une auxiliaire puissante*, et l'air de la cour leur est très favorable. »

Ainsi la partie qui allait bientôt s'engager était fort indécise. L'empereur, parti pour Biarritz, avait déclaré ne pas vouloir entendre parler des affaires d'Italie pendant le repos qu'il y comptait prendre. Mais, à son retour, la question qui devait se débattre était, telle que M. Thouvenel la formule en terminant sa lettre, celle-ci : « Doit-on, au risque de tout rompre, rester dans le *statu quo ?* Ne faut-il pas, au contraire, prendre texte des refus persistants du pape pour fixer un terme à l'occupation [1] ? »

Tandis que la question romaine était l'objet de si pénibles appréhensions à Paris, on l'envisageait à Rome d'un cœur bien autrement léger.

1. Voir la lettre de M. Thouvenel à M. de Flahault, Paris, 1er septembre 1862, dans le *Secret de l'empereur*, vol. II, p. 379-383.

M. Thouvenel le constate dans une lettre du 6 septembre adressée à M. de Gramont : « Le succès remporté contre Garibaldi a jeté le Vatican et le Quirinal[1] dans une profonde affliction. La veille même de la déconfiture du héros de Marsala, Mgr Chigi était venu me déclarer qu'il faisait des vœux pour lui; le triomphe de la révolution en Italie lui, semblait le meilleur moyen d'y rétablir l'ordre par une combinaison de baïonnettes françaises et autrichiennes. » Cette révélation est d'une importance extrême ; elle prouve une fois de plus jusqu'à quel point le gouvernement de Pie IX était plongé dans l'ignorance des choses de son temps ; localisé dans les préoccupations de sa propre situation, il ne se rendait aucun compte de la situation générale de l'Europe ; il se croyait encore au lendemain de 1814. Le secret de ses invincibles résistances est là tout entier : il croyait à la possibilité de nouvelles coalitions remettant tout en place. Et quelle coalition, encore ! La France s'alliant à l'Autriche pour défaire l'Italie qu'elle avait faite en en chassant la même Autriche !

Aussi M. Thouvenel avait-il mille fois raison lorsqu'il écrivait[2] à M. Mercier : « Le *statu quo* à Rome est devenu à peu près impossible, mais il est presque aussi dangereux de le rompre par

1. Le palais du Quirinal était habité par François II de Naples et sa cour.
2. Lettre du 11 septembre 1862. M. Mercier était ministre de France à Washington.

la droite que par la gauche... » En effet, si la droite, c'est-à-dire le souverain pontife, poussait l'intransigeance jusqu'à un tel aveuglement, la gauche où, de son côté, Mazzini pontifiait, se montrait, elle aussi, intransigeante au point de vouloir à tout prix fournir aux aveugles inspirateurs de la politique vaticanesque l'argument de la révolution qu'ils ne craignaient pas de souhaiter ! Et la France, qu'une politique plus généreuse que pondérée avait jetée dans ce conflit d'aspirations si opposées, ne savait à qui s'adresser pour essayer d'en sortir. M. Thouvenel s'en rendait bien compte lorsque, dans la même lettre, il se voyait obligé de faire ce douloureux aveu : « Je doute malheureusement que l'Europe nous aide à trouver un compromis. »

M. de Gramont, infatigable dans la recherche d'une solution susceptible de tirer la France d'embarras, imaginait une combinaison nouvelle : « vu l'impossibilité d'un accord avec le pape », il suggérait de proposer à l'Espagne et à l'Autriche d'établir à Rome une garnison mixte se relevant de quatre en quatre ans. « Si — ajoutait-il — ces puissances refusent, c'est que les puissances catholiques abandonnent le Saint-Siège, et la France est dégagée en se retirant[1]. »

Le ministre lui répondait le 25 septembre avec un éloge de son ingénieuse combinaison,

1. Voir le *Secret de l'empereur*, vol. II, p. 393-409.

mais en lui marquant l'impossibilité de rien décider jusqu'au retour de l'empereur de Biarritz. Alors, « il faudra prendre un parti, et une lutte sérieuse s'engagera dans le conseil. Quelle en sera l'issue ? Le métier de prophète — ajoute-t-il — même à courte échéance, n'est pas de mon goût. Le comte Walewski, uniquement soutenu par M. Magne et le maréchal Randon, tous les autres étant avec moi, se croyait hier sûr du succès. La publication de ce matin[1], ordonnée par l'empereur à la grande surprise du ministre d'État, égalise au moins les chances, et ce n'est qu'au dernier moment que Sa Majesté dira le dernier mot. »

M. Thouvenel avait mille fois raison lorsqu'il écrivait que personne en Europe ne voudrait aider la France à sortir de l'imbroglio romain. La

1. Il s'agissait d'une correspondance qui avait eu lieu plusieurs mois auparavant entre M. Thouvenel et le marquis de La Valette. Le ministre indiquait à l'ambassadeur, dans une dépêche datée du 31 mai, quatre points à proposer au gouvernement pontifical, à savoir : 1° *statu quo* territorial, le pape restant libre de formuler ses réserves, et l'Italie garantissant ses frontières ; 2° l'Italie assumant la majeure partie de la dette pontificale ; 3° liste civile servie au pape, remplaçant le revenu des provinces qu'il avait perdues ; 4° réformes consenties par le saint-père. En cas de refus, la France songerait à sortir d'une situation qui, en se prolongeant, « fausserait sa politique ». Cette tentative était restée sans succès comme toutes les précédentes. Le cardinal Antonelli avait répondu que le saint-siège ne pouvait entamer des négociations que sur la base de l'intégrité des possessions pontificales. (Voir le *Moniteur universel* du 25 septembre 1862.)

Russie se désintéressait de la question; l'Angleterre mettait toute son habileté à l'envenimer; les États germaniques n'étaient pas éloignés de souhaiter, comme le Vatican, l'excès du mal révolutionnaire pour en voir sortir le remède héroïque de la réaction. En Autriche et en Allemagne, selon les informations de M. de Gramont, on flottait entre deux sentiments opposés. Si, d'une part, on redoutait, par crainte d'une guerre pour la Vénétie, de voir la France abandonner Rome, d'autre part, on le désirait; on en déduisait que la chute du pape entraînerait la fin de l'influence française dans la péninsule et la dissolution de l'Italie dans la tempête révolutionnaire. La révolution était ce qui effrayait le plus ce diplomate; aussi combattait-il l'idée qu'avait eue un instant M. Thouvenel de notifier à la cour pontificale un délai après lequel la France retirerait ses troupes; ce serait, disait-il, indiquer pour l'heure du départ, « un rendez-vous officiel du parti révolutionnaire ». Un autre danger aussi se dégagerait de l'évacuation de la garnison française sans des accords qui en déterminassent les conséquences: le Pape pourrait demander à l'Autriche de remplacer les troupes françaises à Rome; et, en ce cas, ne faudrait-il pas « faire la guerre à l'Autriche[1] ? »

Quant à l'Angleterre, elle poussait jusqu'à

1. Voir dans le *Secret de l'empereur*, vol. II, p. 417, la lettre de M. de Gramont à M. Thouvenel, de Vienne, 2 octobre 1862.

l'oubli des convenances diplomatiques sa tendance à brouiller les cartes. Lord John Russell « pris d'un nouvel accès », ne craignait pas de faire communiquer par lord Cowley une dépêche invitant le gouvernement français à livrer à l'Italie « sa capitale légitime », démarche mettant M. Thouvenel dans la nécessité d'engager cet ambassadeur « à demander de nouveaux ordres à Londres et à tâcher de faire comprendre à lord Russell que toute intervention de sa part irait contre le but qu'il se propose[1] ». Le moyen le plus sûr, en effet, de populariser en France la prolongation de l'occupation de Rome, c'eût été d'y laisser pénétrer le soupçon que l'Angleterre voulait en imposer la fin. Une remarque digne d'être notée, c'est que lord John Russell, un chaud protestant, allait, dans son jésuitique mauvais vouloir contre la France, jusqu'à prétendre agir en cette circonstance « dans l'intérêt... du catholicisme! » Aussi le voyons-nous être l'objet de l'enthousiasme des révolutionnaires italiens; on lui offrait « une statue au nom de la ville de Milan ». A Londres, cette attitude du gouvernement avait sa répercussion en sens divers sur le public. Un grand meeting était tenu le 5 octobre à Hyde Parck. Au cri irlandais de « Vive le Pape! » répondaient d'autres cris de « Vive Garibaldi! » Les voies de fait succédaient aux

1. *Ibid.*, p. 423. Lettre de M. Thouvenel à M. de Flahault, 4 octobre 1862.

paroles; une collision s'ensuivait, dans laquelle la victoire restait d'ailleurs aux partisans du héros italien. Et lord Palmerston, qui ramenait toujours les choses à son point de vue antifrançais, se donnait le plaisir d'écrire à M. de Flahault: « Ce qui est arrivé à Hyde Park hier et le dimanche antérieur, nous le devons au gouvernement français.[1] »

Sur ces entrefaites, on sentait venir du côté des Tuileries la crise où, selon l'expression de M. Benedetti[2], allait « triompher la politique de Mgr de Mérode et des plus implacables ennemis de la France impériale ».

L'empereur était revenu de Biarritz plus taciturne qu'à son habitude. La partie cléricale de son entourage avait fortement exploité dans son esprit les récents troubles révolutionnaires italiens. Une circulaire du général Durando, dont il sera parlé plus loin, contribuait aussi à fournir aux adversaires des solutions libérales l'argument des dangereuses exigences du gouvernement italien et de sa faiblesse vis-à-vis du parti d'action. Les idées de M. Thouvenel cessaient décidément de prédominer. Celui-ci voyait la crise inévitable. Il écrivait, le 13 octobre, à M. de Flahault: « L'empereur, sans entrer avec ses ministres dans l'examen des graves questions

1. Voir la lettre de M. de Flahault à M. Thouvenel, Londres, 17 octobre 1862, *ibid.*, p. 430.
2. Voir sa lettre à M. Thouvenel, de Turin, 15 octobre 1862.

pendantes, semble résolu à les inviter tous à donner leur démission, et à reconstituer ensuite son cabinet sous l'influence des idées que représente le comte Walewski. » Le duc de Morny était affligé de cet état de choses, mais, malgré l'ascendant que lui donnaient et ses grands talents et même les liens du sang, c'est vainement qu'il en exprimait « son opinion à l'empereur ».

A Turin aussi on pressentait douloureusement la crise. M. Benedetti écrit, dans la lettre précitée, qu'il ne peut dépeindre « l'état d'anxiété dans lequel sont les ministres et le roi lui-même depuis trois jours ». Aussi croyait-on aux Tuileries que la terreur des imminentes résolutions impériales avait déjà pour effet de faire rentrer le monde politique italien dans l'ordre. C'est sur la foi de ces impressions que M. de la Guéronnière écrivait dans *La France* du 12 octobre: « La circulaire du général Durando est déchirée; les exigences indiscrètes sont désavouées; les prétentions radicales sont ajournées ! On n'abdique pas les grandes ambitions, mais on les éloigne; on ne renonce pas à Rome, mais on s'en détourne. » C'était là une profonde illusion de « l'archibrochurier de l'empire », comme on persistait à qualifier ce brillant écrivain dans la presse anglaise. Il oubliait que, dans tout Italien de nos jours, il y a encore l'étoffe d'un Fabius. *Cunctando vincere* devient facilement la devise de ceux-là même qui sont les plus capables d'emportement. C'est ainsi que Mazzini, dans l'*Unità*

Italiana du 10 octobre, déclarait « fausse » toute accusation ou insinuation tendant à prouver qu'il eût influencé Garibaldi « dans les derniers événements[1] », tandis que nous le verrons bientôt nouer d'actives conspirations avec Victor-Emmanuel pour recommencer la lutte sur de plus fortes bases; il est vrai que Victor-Emmanuel et Mazzini songeaient alors à Venise plutôt qu'à Rome; mais, à l'heure opportune, la Prusse, à défaut de l'Angleterre, saurait diriger l'orage révolutionnaire vers la ville éternelle; et, si Londres avait enfanté Aspromonte, à Berlin devait couver l'œuf d'où sortirait Mentana.

Mais n'anticipons pas sur les événements. L'approche de la crise où devait sombrer la politique de M. Thouvenel doit seule ici fixer notre attention. Comme on vient de le voir, les esprits, à Turin aussi bien qu'à Paris, étaient très anxieux depuis le retour de l'empereur. Les événements d'ailleurs allaient se précipiter. Dès le 15 octobre, la rente, à la Bourse de Paris, baissait de 1 fr. 25 sur le bruit de la démission de MM. Thouvenel, de Persigny et Fould. Les journaux du temps expliquent cette baisse en ce que la retraite des ministres en question signifiait continuation du *statu quo* en Italie, c'est-à-dire d'un état de choses gros d'incertitudes, pouvant

1. Il faut reconnaître que, peu après, Mazzini, publiait une autre lettre en sens tout opposé. (Voir l'*Indépendance belge* du 9 décembre 1862.)

à tout instant engendrer de graves événements. La Bourse offre parfois des contrastes étranges ; la plupart des gens qui y avaient des intérêts appartenaient aux classes conservatrices ; ils penchaient donc politiquement pour le maintien de l'autorité pontificale à Rome. Mais ce *statu quo* laissait la porte ouverte à de probables complications futures ; c'en était assez pour que leurs intérêts s'en montrassent alarmés ; d'autre part, le monde de la haute banque, qui a tant d'action sur la Bourse, participait aux intérêts politiques de la haute et moyenne bourgeoisie qui appartenait à l'opinion orléaniste ; en faisant la guerre au gouvernement impérial avec l'arme de la baisse, il servait, bien que israélite ou protestant, l'opposition clérico-royaliste,.

L'attente des faits qui provoquaient cette attitude d'opposition du monde financier ne devait pas être longue. Le *Moniteur Universel* paraissait, le 16 octobre, avec cette note très éloquente dans sa brièveté : « M. Drouyn de Lhuys est nommé ministre des affaires étrangères en remplacement de M. Thouvenel, dont la démission est acceptée[1]. »

1. L'empereur, en obéissant aux suggestions qui le portaient à modifier, dans la méthode sinon dans le principe, sa politique vis-à-vis de la question romaine, voulut donner au collaborateur dévoué dont il se séparait à regret, un témoignage de la haute estime où il continuait à le tenir. Il lui écrivit, le 15 octobre, la lettre suivante, à laquelle il donna l'éclat de la publication dans le *Moniteur universel* du 19 :

Ce qui prouve bien que la crise politique qui se dénouait ce jour-là n'avait d'autre objectif que la question romaine, c'est que cette note du *Moniteur* ne parlait que de M. Thouvenel. Or, plusieurs autres ministres s'étaient démis en même temps que lui; mais leur démission perdait toute importance devant celle du titulaire des affaires étrangères. Cela est si vrai que MM. Rouher, Fould, de Persigny et Baroche purent reprendre leurs portefeuilles après s'en être dessaisis. M. Thouvenel, d'ailleurs, a pris soin de fixer le véritable caractère de sa sortie du ministère dans une lettre du 1er décembre 1862, adressée à M. Mercier, ministre de France à Washington : « J'ai quitté le ministère parce qu'il n'y avait plus de négociations possibles avec Rome de la part du signataire des dernières instructions du marquis de La Valette. Je me suis donc sacrifié à ma dignité, comme à celle de la politique que l'on veut suivre encore, ce que je ne blâme pas, mais dont, aux yeux de mes adversaires aussi bien que de mes amis, la considération due au gouvernement de l'empereur et à

« Mon cher Monsieur Thouvenel, des considérations politiques m'ont engagé à vous remplacer au ministère des affaires étrangères ; mais en me décidant à me séparer de l'homme qui m'a donné tant de preuves de son dévouement, je tiens à lui dire que mon estime et ma confiance en lui ne sont nullement altérées. Je suis persuadé que dans toutes les positions que vous occuperez, je pourrai compter sur vos lumières comme sur votre attachement, et je vous prie, de votre côté, de croire toujours à ma sincère amitié. NAPOLÉON. »

son principal instrument ne me permettait plus d'être l'organe.....»

Avec M. Thouvenel se retiraient plusieurs représentants de la France à l'étranger, dont la personnalité pouvait avoir une signification marquante dans la question de politique extérieure qui avait déterminé la crise. Le marquis de La Valette quittait l'ambassade de Rome et y était remplacé par le prince de La Tour d'Auvergne; M. Benedetti cédait la légation de Turin au comte de Sartiges; le comte de Flahault se retirait également de l'ambassade de Londres.

L'effet du changement ministériel survenu à Paris fut immense en Italie. La finance s'en trouva affectée autant que la politique; une baisse considérable de la rente d'État s'ensuivit immédiatement; dans les cercles politiques, la question de la démission du cabinet fut généralement posée. Toutefois M. Rattazzi ne se laissa pas ébranler par cet état de l'opinion; il voulut conserver encore le pouvoir, et un organe officieux, la *Discussione,* se hâta d'en donner les raisons: la démission du cabinet, si elle pouvait être considérée comme une conséquence de la retraite de M. Thouvenel, « serait un acte de faiblesse et d'inconvenance envers le Parlement et la couronne ».

Cependant la retraite de M. Thouvenel avait produit dans toute la péninsule une sensation mortelle pour le cabinet Rattazzi. « Dans les pro-

vinces, — écrivait M. Minghetti — le ministère actuel est au comble du discrédit. » Il ajoutait que M. Rattazzi devrait se retirer; qu'il resterait ainsi le ministre de l'alliance française réservé pour l'avenir; que, dans les circonstances actuelles, MM. Peruzzi et Della Rovere, sans qui on ne pouvait fortifier une majorité de droite, ne consentiraient pas à s'associer à lui [1].

Mais M. Rattazzi n'entendait pas céder ainsi sans résistance. Il comptait sur sa flexibilité, sur sa fertilité d'expédients. Connaissant le respect de Napoléon III pour les manifestations de la volonté populaire, il travaillait à faire surgir dans Rome même un fait de nature à l'impressionner. Dans cet ordre d'idées, il cherchait à y provoquer une élection de députés, comme si les populations encore soumises au Saint-Siège étaient « déjà annexées ». Mais Silvestrelli, qu'il avait mis en mouvement dans ce but, réussissait « difficilement » à trouver dans Rome dix ou douze hommes capables de se mettre en avant pour un tel projet, que « les amis de Rome » qualifiaient d'ailleurs « d'expédient d'un ministre qui ne sait plus que faire [2] ».

Ce qui achevait de rendre difficile la situation du ministère Rattazzi, c'était la note diplomatique que le général Durando avait imprudemment lancée, le 8 octobre, et fait communiquer

1. Voir la lettre de M. Minghetti à M. A. Castelli du 20 octobre 1862, dans le *Carteggio Politico*, etc., vol. II, p. 453.
2. Voir *B. Ricasoli*, vol. VII, p. 118-122.

au gouvernement français par le chevalier Nigra. « Halluciné » — selon l'expression du sénateur Zini — par la publication de la correspondance Thouvenel-La Valette dans le *Moniteur*, M. Durando en avait déduit une interprétation tout à fait erronée du sentiment de Napoléon III. Il n'avait pas compris que l'empereur, en ordonnant cette publication, n'avait voulu que donner aux catholiques français la preuve de sa longanimité vis-à-vis du gouvernement pontifical; qu'il avait voulu se réserver la possibilité de faire renouveler par un nouveau ministre des tentatives de conciliation, que M. Thouvenel, après l'échec résultant de la réponse si péremptoire du cardinal Antonelli, ne pouvait plus faire dignement. Le général, croyant y voir, au contraire, la pensée de montrer au monde l'irrémissible obstination de la cour de Rome, et d'en finir avec elle, jugeait le moment opportun de poser au gouvernement français la question d'une manière définitive. En conséquence, sa note demandait en termes formels si l'empereur « ne croyait pas l'heure venue de retirer ses troupes de Rome », offrant d'ailleurs le concours de l'Italie pour examiner toutes propositions tendant « à garantir l'indépendance du Saint-Siège ».

IX. Le ministère Drouyn de Lhuys. — La chute du ministère Rattazzi.

Cette note intempestive n'avait pas été étran-

gère aux résolutions auxquelles fut dû le changement ministériel survenu aussitôt après sa réception à Paris. C'est dans la situation créée par ce document que M. Drouyn de Lhuys devait inaugurer les relations de son ministère avec le cabinet de Turin. De la réponse qu'il y ferait se dégagerait l'attitude qu'il entendait prendre vis-à-vis de la question romaine par rapport à l'Italie.

Le retour de cet homme d'État aux affaires avait produit une impression non moins profonde en France qu'en Italie. Les cléricaux français, qui n'avaient vu, à tort, dans M. Thouvenel, qu'un adversaire à tout prix de la papauté, ne voulaient voir dans son successeur, et non moins à tort, qu'un adversaire résolu de l'Italie. Ils rappelaient avec complaisance que celui-ci, lors des préliminaires de la guerre d'Orient, s'était montré partisan de l'alliance autrichienne; que, pour ce qui concernait plus particulièrement la question romaine, il avait, en 1849, désavoué M. de Lesseps traitant avec le triumvirat romain. Ils en concluaient que le nouveau ministre des affaires étrangères de l'empereur allait changer tout ce que son prédécesseur avait fait; et le choix de M. de La Tour d'Auvergne pour l'ambassade de Rome, de M. de Sartiges pour la légation de Turin, leur paraissait devoir donner raison à leurs espérances de réaction. C'était bien mal apprécier et l'homme et la situation. La situation était celle qu'avaient créée et la

guerre de 1859 et tous les événements consécutifs, auxquels l'empereur avait, avec plus ou moins de réticences et de réserves, donné son invariable adhésion. Or l'empereur ne pouvait ni ne voulait se déjuger dans une politique suivie en vertu de son penchant personnel, quelques précautions qu'il eût prises, en la suivant, pour ménager les puissants intérêts qu'elle froissait. Quant à l'homme qui héritait de la situation laissée par M. Thouvenel, il n'eût peut-être pas consenti à être celui qui l'avait créée, mais, du moment où il en acceptait l'héritage, il était incapable de ne pas le prendre avec toutes ses responsabilités et toutes ses conséquences. Ce qui, dans l'espèce, le différenciait de son prédécesseur, c'est que celui-ci en était arrivé à vouloir évacuer Rome à jour fixe, quoi qu'il pût en advenir pour le pape et pour son pouvoir temporel ; tandis que, lui, M. Drouyn de Lhuys, ne voulait pas rompre ainsi avec la tradition. Or, la tradition avait été l'idée dominante de toute sa carrière diplomatique. « Pour faire un gouvernement, — écrit son éminent biograghe[1] — il faut deux heures ; pour créer une tradition, il faut des siècles : l'union de notre pays avec Rome compte parmi les plus anciennes..... L'obligation de poursuivre un accord souvent difficile, mais néanmoins souhaitable, avec la papauté, s'impose à tous les ministres, quels que

1. Voir *Les quatre ministères de M. Droayn de Lhuys,* par le comte Bernart d'Harcourt. Plon, éditeur, 1882, p. 57.

soient leur point de départ ou leurs sentiments personnels.... »

C'est cet accord, souhaitable, indispensable même selon lui, que M. Drouyn de Lhuys voulait essayer de faire revivre en prenant la direction des affaires extérieures de la France; mais sans pour cela chercher à détruire ce que des faits récents avaient créé. Aussi était-ce, par mauvaise foi chez les uns, apeurement chez les autres, que l'opinion publique dans la péninsule crut voir dans le nouveau ministre français un adversaire quand même de l'Italie; ceux qui étaient en mesûre d'être renseignés savaient le contraire. M. Nigra écrivait que la retraite de M. Thouvenel était survenue parce qu'il voulait la solution immédiate de la question romaine, tandis que l'empereur voulait la même chose, mais non tout de suite — « *ma non ora* ». Il se montrait certain que M. Drouyn de Lhuys ne changerait rien à la politique suivie avant lui; qu'il n'avait en vue que de faire une nouvelle tentative auprès du Vatican, et que, cette tentative suprême venant à échouer, le Pape « serait abandonné à lui-même ». M. Nigra ajoutait, à l'appui de cette opinion, un témoignage qui ne pouvait être suspect : celui de l'ambassadeur d'Angleterre à Paris, lord Cowley, qui, disait-il, « le confirmait dans ces croyances ».

Le marquis del Gallo, « parent de Bonaparte, vivant à la cour impériale, ami de Fould, de Persigny et du prince Napoléon », donnait aussi

les mêmes informations à M. Silvestrelli, qui les transmettait au baron Ricasoli[1]. Et le marquis del Gallo était un homme d'une haute repectabilité et dont la sincérité ne pouvait être mise en doute[2].

Qui ne se méprenait pas sur la véritable signification de la retraite de M. Thouvenel, c'était le pape et son entourage. M. Emile Ollivier raconte que, se trouvant à Rome au mois d'octobre 1862, il dit au cardinal Antonelli: « Vous voilà contents; M. Thouvenel quitte le ministère », et que le cardinal répondit: « Non, c'est maintenant que nous commençons à trembler; ce sont nos amis qu'on chargera de nous exécuter ». Le ministre de Pie IX, avec son flair très fin d'homme d'Église, voyait juste; il sentait venir la convention de septembre[3].

C'était, en effet, à cet acte décisif que devait aboutir l'action diplomatique de M. Drouyn de Lhuys; mais il ne voulait y arriver qu'après avoir épuisé tout moyen de résoudre la difficile question italienne, sans rompre l'accord traditionnel avec la papauté.

Or, cet accord tant souhaité par le ministre des affaires étrangères de France devenait *à*

1. Voir la lettre de M. Silvestrelli au baron Ricasoli du 26 octobre 1862, dans *B. Ricasoli*, vol. VII, p. 119.

2. Le marquis del Gallo-Roccagiovine était le mari de la princesse Julie Bonaparte, fille du prince de Canino et petite-fille de Lucien; par sa mère elle est petite-fille aussi du roi Joseph.

3. Voir le *Secret de l'empereur*, vol. II, p. 439, en note.

priori impossible, si la note du ministre des affaires étrangères d'Italie pouvait être jugée susceptible d'obtenir satisfaction à Paris.

Le premier soin de M. Drouyn de Lhuys devait donc être de faire à la note Durando une réponse fixant les principes sur lesquels son gouvernement entendait se placer.

Cette réponse, datée du 26 octobre, et adressée au comte de Massignan, chargé d'affaires de France à Turin, prenait la question à ses origines. Elle rappelait que lorsque, en 1849, la France alla au secours du Saint-Siège menacé par la révolution, l'Autriche et d'autres puissances se préparaient à prendre une résolution analogue ; que la France « accourut la première » pour restaurer l'autorité du saint-père, et que les puissances catholiques « confiantes dans sa force non moins que dans sa loyauté, s'en référèrent à elle » du soin de consolider une œuvre à laquelle plus d'une d'entre elles eût été prête à concourir.

Survint la guerre de 1859 entre l'Autriche et le Piémont. L'empereur n'hésita pas à prendre part à cette guerre « de laquelle devait sortir l'indépendance de la péninsule ». Dans sa pensée, cette indépendance pouvait être assurée par le traité de Zurich établissant « l'union intime des États italiens ». Mais le cabinet de Turin, « cédant à un entraînement qui pouvait tout remettre en question », se décida à prendre la direction

d'un mouvement populaire, à la suite duquel les Légations, les Duchés, le royaume des Deux-Siciles, les Marches et l'Ombrie furent annexés au Piémont.

La dépêche de M. Drouyn de Lhuys établissait comme quoi toutes ces violations du traité susmentionné avaient été accomplies par le gouvernement royal sous sa propre responsabilité ; elle rappelait comme quoi la France, par des dépêches diplomatiques du 24 février et du 10 septembre 1860, en avait successivement répudié la solidarité. Elle rappelait notamment que, à la suite de l'invasion des Marches et de l'Ombrie, l'empereur avait cru devoir se dégager de toute responsabilité, en interrompant les relations diplomatiques entre les deux États ; que ces relations ayant été reprises à la suite de la mort de M. de Cavour, Napoléon III avait déclaré au roi Victor-Emmanuel son ferme propos de laisser ses troupes à Rome, tant qu'il ne se serait réconcilié avec le pape, « tant que le saint-père sera menacé de voir les États qui lui restent envahis par une force régulière ou irrégulière ».

Ici venait l'exposé des tentatives faites pour amener la réconciliation de l'Italie avec la papauté, lorsque, poursuit M. Drouyn de Lhuys, « le général Garibaldi, substituant son initiative individuelle à celle des pouvoirs publics, organisait une expédition notoirement dirigée contre nous et, à main armée, revendiquait la possession de Rome placée sous la garantie de notre dra-

peau ». Il constatait ensuite la loyauté avec laquelle le gouvernement du roi avait réprimé cette tentative ; il faisait allusion aux démonstrations tumultueuses survenues dans un grand pays voisin — l'Angleterre — pour exercer une pression à laquelle la France ne saurait céder ; et, enfin, il en arrivait à la note Durando : « Après avoir rappelé la répression de la tentative de Garibaldi, le général Durando s'approprie son programme, et, affirmant le droit de l'Italie sur Rome, réclame, au nom de son gouvernement, la remise de cette capitale et la dépossession du saint-père. »

Sur quoi M. Drouyn de Lhuys concluait ainsi : « En présence de cette solennelle affirmation et de cette revendication péremptoire, toute discussion me semble inutile et toute tentative de transaction illusoire. Je le constate avec regret, le gouvernement italien, par les déclarations absolues que je viens de rappeler, s'est placé sur un terrain sur lequel les intérêts permanents de la France, non moins que les présentes exigences de sa politique, nous défendent de le suivre.

« Je rends hommage à la forme amicale et modérée de la communication que m'a faite M. le ministre d'Italie, mais j'y cherche en vain les éléments de négociations auxquelles nous puissions prendre part... »

Suivait l'offre au gouvernement italien d'examiner « avec déférence et sympathie » toute proposition qu'il pourrait faire pour se rapprocher

du seul but que la France pût poursuivre, c'est-à-dire « la conciliation des deux intérêts » également respectables pour elle, et dont elle ne pouvait « sacrifier l'un à l'autre ».

Cette dépêche portait au ministère Rattazzi le coup de grâce. Sa principale raison d'être était son entente avec la France. Le gouvernement français, par l'organe du ministre dirigeant ses affaires extérieures, constatait solennellement que l'entente de vues entre lui et le gouvernement italien avait cessé. Dès ce moment, le cabinet Rattazzi était condamné ; il traîna encore, pendant six semaines, une existence, une agonie plutôt, dont il serait de peu d'intérêt de suivre les phases au jour le jour, et dont la reprise des travaux parlementaires devait marquer le terme.

Dès le début de la session, M. Sella avait annoncé que, après la discussion politique, il proposerait « les moyens de pourvoir au déficit ». Les voies et moyens de son exposé financier du 7 juin s'étaient trouvés insuffisants. Il s'agissait maintenant d'un emprunt de 500 millions, dont le projet avait été arrêté dans un conseil des ministres, tenu le 17 novembre.

La « discussion politique » prévue par le ministre des finances commença le 20 et, comme on le verra tout à l'heure, se termina de façon à renvoyer à un autre cabinet le souci de régler l'assiette financière du pays. La lutte s'engagea

sur une interpellation de M. Boncompagni. Ce député, ancien envoyé du Piémont près le gouvernement provisoire de Toscane, proposa nettement à la Chambre de déclarer que le ministère « n'avait plus l'autorité nécessaire pour gouverner ». M. Mordini prend la parole après lui. Il dénonce en termes amers l'arrestation dont il a été l'objet à Naples, ainsi que deux de ses collègues, MM. Fabrizi et Calvino. C'était le général La Marmora qui avait ordonné l'arrestation, au mépris de l'immunité parlementaire ; il croyait devoir la justifier par le fait que ces trois députés avaient quitté Garibaldi à Catane, pour venir soulever les provinces méridionales du continent. Le réquisitoire de M. Mordini, très violent malgré une apparente modération dans la forme, produisit dans la Chambre une impression dont la répercussion sur le pays devait être profonde.

Le lendemain, M. Massari, député napolitain, vint appuyer la proposition de M. Boncompagni. Il accusait le gouvernement d'avoir provoqué les déplorables faits de Sarnico et d'Aspromonte, et motivé la dépêche de M. Drouyn de Lhuys, qu'il définissait comme « un affront pour l'Italie ».

Dès ce moment, le sort réservé au ministère pouvait être prévu, la droite combattant dans le même sens que l'extrême gauche. En effet, MM. Boncompagni et Massari, conservateurs résolus, ne dédaignaient pas de se trouver à l'attaque en compagnie de M. Mordini, ancien

lieutenant de Garibaldi en Sicile. Seul M. Bogio, avec plus de talent que de bonheur, essayait de défendre la politique du gouvernement. Son grand discours, sans efficacité sur la Chambre, dénonçait pourtant une vérité indéniable : « On dit que si M. de Cavour avait été au pouvoir, nous n'aurions pas eu Aspromonte. Sans doute, nous n'aurions pas eu Aspromonte, parce que nous n'aurions pas eu, avant, le ministère Ricasoli. *(Rumeurs.)* Je continuerai, parce que je trace une page d'histoire. J'ai le devoir de dire explicitement..... que je vois qu'*Aspromonte a ses premières racines dans l'administration Ricasoli.....* »

Avant lui, M. Brofferio, dont les attaches politiques lui étaient opposées, avait lui-même dit : « Si M. Rattazzi n'a pas fait de miracles, les amis de M. Massari n'en ont pas fait non plus. Je déclare que je donnerai mon vote selon la lumière qui se fera. Mais si je n'avais pas l'honneur de voter avec mes amis de la gauche, c'est que la lutte me paraîtrait exister, non entre des principes, mais entre les amis du ministère actuel et les amis du ministère passé. »

La « lutte » dénoncée par M. Brofferio se poursuivait ainsi depuis plusieurs jours, sans toutefois sortir des limites d'une discussion modérée. Mais, dans la séance du 25, M. Nicotera la fit entrer dans une période aiguë par une proposition de mise en accusation des ministres. Le baron Nicotera était très jeune alors ; il était

encore animé des ardeurs républicaines qui l'avaient fait enchaîner par le gouvernement bourbonnien au bagne de Favignana, d'où l'expédition des « Mille » vint le délivrer. Son républicanisme était tellement intransigeant, qu'il refusa de suivre à Naples, Garibaldi, son libérateur, parce que le général avait adopté la devise : *Italia e Vittor Emanuele*. La proposition de mise en accusation s'appuyait sur la violation de la constitution résultant de l'arrestation des députés Mordini, Fabrizi et Calvino. M. Nicotera, en outre, apportait à la tribune des révélations sur les promesses d'appui au mouvement garibaldien que M. Rattazzi aurait faites en parlant à lui-même, Nicotera. Il reprochait au gouvernement d'avoir connu onze jours d'avance le projet de Garibaldi d'aller se jeter dans Catane ; d'où la conséquence que, ne l'ayant point empêché, il l'y avait encouragé ; et cette déduction semblait résulter aussi des paroles prononcées dans la même séance par le général Cugia, disant que l'opinion générale en Sicile était que Garibaldi agissait en plein accord avec le gouvernement. Mais là où le discours de M. Nicotera fit sensation, parce qu'il portait sur une vérité évidente, c'est lorsqu'il dit : « Si Garibaldi avait été coupable, on devait le punir ; mais on devait aussi avoir égard à ses services. Pour empêcher Garibaldi d'aller plus loin à Aspromonte, on devait simplement cerner sans recourir à la fusillade. On ne devait pas livrer bataille à des gens qui ne voulaient pas se

battre. *(Bruits.)* Je pourrais vous communiquer un ordre qui m'a été donné et qui prouve que Garibaldi ne voulait pas se battre. On a voulu écraser et détruire un homme. Ç'a été une véritable agression. *(Le président rappelle l'orateur à l'ordre.)* Je maintiens le mot. Le héros, qui avait donné deux royaumes à l'Italie, a été traqué, relancé comme une bête fauve. »

Le lendemain, M. Rattazzi répondit au réquisitoire du baron Nicotera. Il justifiait le général La Marmora de l'arrestation des trois députés, en émettant une théorie de droit constitutionnel, que les esprits libéraux pourraient difficilement accepter, à savoir : que « la clameur publique suffit pour constituer le flagrant délit ». Or, ce qui était qualifié ici de clameur publique, c'est simplement la croyance du public que les trois députés étaient partis de Catane en portant le mot d'ordre de Garibaldi aux populations du continent. Quant au pacte qu'il aurait conclu avec Garibaldi, le président du conseil le nie d'une manière absolue : « Je déclare — dit-il — que je n'ai jamais fait que développer, devant les hommes de la gauche, le programme que j'ai exposé à la Chambre. » Mais, de tout son discours, une grave particularité se dégage : c'est qu'il élude habilement de se justifier quant aux reproches que M. Nicotera a formulés sur la manière dont l'autorité militaire s'est conduite à Aspromonte vis-à-vis de Garibaldi.

A la séance du 27, la Chambre put entendre

les élucubrations de M. Petruccelli della Gattina, un député dont les correspondances au journal la *Presse* étaient grassement rétribuées par M. de Girardin, et qui pourtant n'avait dans son cœur que haine et fiel contre la France. « Le ministère — dit-il — ne pouvait pas laisser poursuivre l'expédition. Les Autrichiens étaient sur le Mincio et la France attendait... Des ordres avaient été donnés. Si Garibaldi eût passé la frontière, 50,000 Français seraient descendus en Italie. Le ministère Rattazzi, à son avènement, espérait résoudre la question italienne à l'aide d'une conciliation ; mais il s'est bientôt trouvé entre deux difficultés, Garibaldi et la France. La France, comme gouvernement, a toujours été une cause de douleur pour l'Italie. C'est elle qui a tué la république de Rome. C'est elle qui a envoyé Talleyrand à Vienne. Lorsque Napoléon disait, à Sainte-Hélène, qu'il voulait l'unité italienne, il mentait..... M. le comte de Cavour prit l'empereur par la main, le conduisit sur le sommet du Mont Blanc, lui montra l'Italie et la France, et lui demanda s'il n'était pas tenté d'avoir un peuple de 60 millions d'âmes. L'empereur séduit par ce spectacle rédigea la fameuse proclamation..... L'empereur ne peut pas être ami de l'Italie. Nous en avons assez de cette alliance. L'empereur Napoléon menace tout..... L'intrigue est un moyen de gouvernement pour Napoléon. Si on laissait le choix aux Napolitains entre Napoléon et les Bourbons, ils choisiraient les Bourbons..... La

diplomatie française veut faire croire à l'Europe que le pape veut se réconcilier avec ses sujets par telles ou telles concessions. Cela est faux : entre le pape, le peuple romain et les Français, il n'y a pas de conciliation possible..... Nous devons avoir d'autres alliés que la France..... Est-il nécessaire de vous dire que nous avons besoin d'une nouvelle alliance ?... Nous devons nous rapprocher de l'Angleterre, et rechercher aussi l'alliance avec l'Autriche. Dans la situation où se trouve cette dernière, en face de l'insurrection grecque, elle peut nous accorder ce qu'elle nous refusait par le passé... » Cet orateur, qui était ministériel et conservateur en Italie, entretenait des relations suivies avec le parti démocratique français, et il termina son discours par une révélation qui jette une triste lumière sur la politique de ce temps-là. Il cita une lettre de Garnier-Pagès, où celui-ci donnait aux Italiens le conseil de se défier de la politique de la France !

Cette laborieuse discussion touchait à sa fin, lorsque le général Durando prit enfin la parole. Le ministre des affaires étrangères s'efforce de justifier la politique du gouvernement, et c'est la question de Rome qui fait seule les frais de son discours, « la question de Rome qui — dit-il — touche toutes les puissances catholiques et surtout la France qui, pour son malheur, se trouve à la tête du monde catholique ». Sa justification porte principalement sur sa fameuse note du 8 novembre, et il termine en disant que « les né-

gociations que l'on fera dorénavant avec la France, on les fera sur les bases posées par cette note ». Ce discours, qui aurait dû être le point capital de la discussion, passe, pour ainsi dire, sans produire aucun effet sur la Chambre, pas plus que sur le public. Le procès du ministère, d'ailleurs, était fait. A la séance du lendemain, 30 novembre, on n'aborda plus que des questions de personnes. M. Depretis lui-même se sentit obligé de venir faire à la Chambre son acte de contrition. Lui, l'ancien ami de Garibaldi, lui, son pro-dictateur en Sicile, lui, qui lui avait servi de lien avec M. Rattazzi, au moment de la chute du ministère Ricasoli, il dut prononcer les paroles ci-après : « Lorsque je dus me convaincre que Garibaldi ne voulait pas reculer devant la guerre civile, lorsque l'on prit dans le cabinet la résolution de le combattre, je ne saurais vous dire ce que j'ai souffert. Je fus tenté de quitter le cabinet, de ne pas prendre la responsabilité de ce fait, de ne pas affronter l'impopularité ; mais je réfléchis que c'était une désertion, et je restai. » Quand on relit ces paroles on ne peut s'empêcher de songer que c'était bien là le ministre qui, vingt ans plus tard, soudoyait, d'une main, les agitateurs irrédentistes contre l'Autriche et, de l'autre, signait le traité liant la politique de l'Italie à celle de cette puissance. Ce discours de M. Depretis fut le chant du cygne du ministère Rattazzi. Pressentant l'inévitable vote de la Chambre, le président du conseil re-

mit au roi sa démission et celle de tous ses collègues, dans la nuit du 30 novembre au 1er décembre.

M. Rattazzi essaya encore de se rattraper aux branches ; il chercha à faire agréer au souverain des remaniements ministériels, dans lesquels il s'efforçait de faire entrer des éléments de cette même droite, sous les coups de qui il succombait. Ce vain effort du ministre agonisant dura six jours. Enfin, après Drouyn de Lhuys, Victor Emmanuel se charge de l'exécuter définitivement; Michel Angelo Castelli, le 6 décembre, l'informe de la part de Sa Majesté que « Peruzzi et Minghetti avaient refusé d'accepter des portefeuilles dans tout cabinet dont Rattazzi continuerait à faire partie[1] ».

Ainsi disparut ce ministère, à l'avènement duquel bien des espérances s'étaient fait jour en divers sens : le parti d'action avait cru y voir un soutien pour ses projets aventureux, le gouvernement français une digue contre la révolution ; des deux côtés la déception fut douloureuse. Mais il serait injuste d'en faire retomber les conséquences sur M. Rattazzi seul. La situation qu'il avait trouvée en prenant le pouvoir, les tendances secrètes de la couronne, la sourde lutte des partisans du ministère précédent, toutes ces causes réunies, devaient fatalement le condamner à l'impuissance.

1. Voir *Carteggio Politico*, vol. Ier, p. 458.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

DEUXIÈME PARTIE

PÉRIODE DE 1861-1862

APERÇUS D'HISTOIRE POLITIQUE ET DIPLOMATIQUE

CHAPITRE TROISIÈME

LE MINISTÈRE RATTAZZI

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

ERRATUM

Page 374, ligne 11. Au lieu de : *l'établissement*, lire : *le maintien* du cours forcé.

PARIS. TYP. DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 4304.

